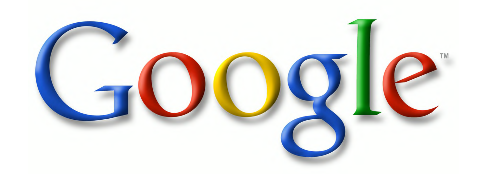
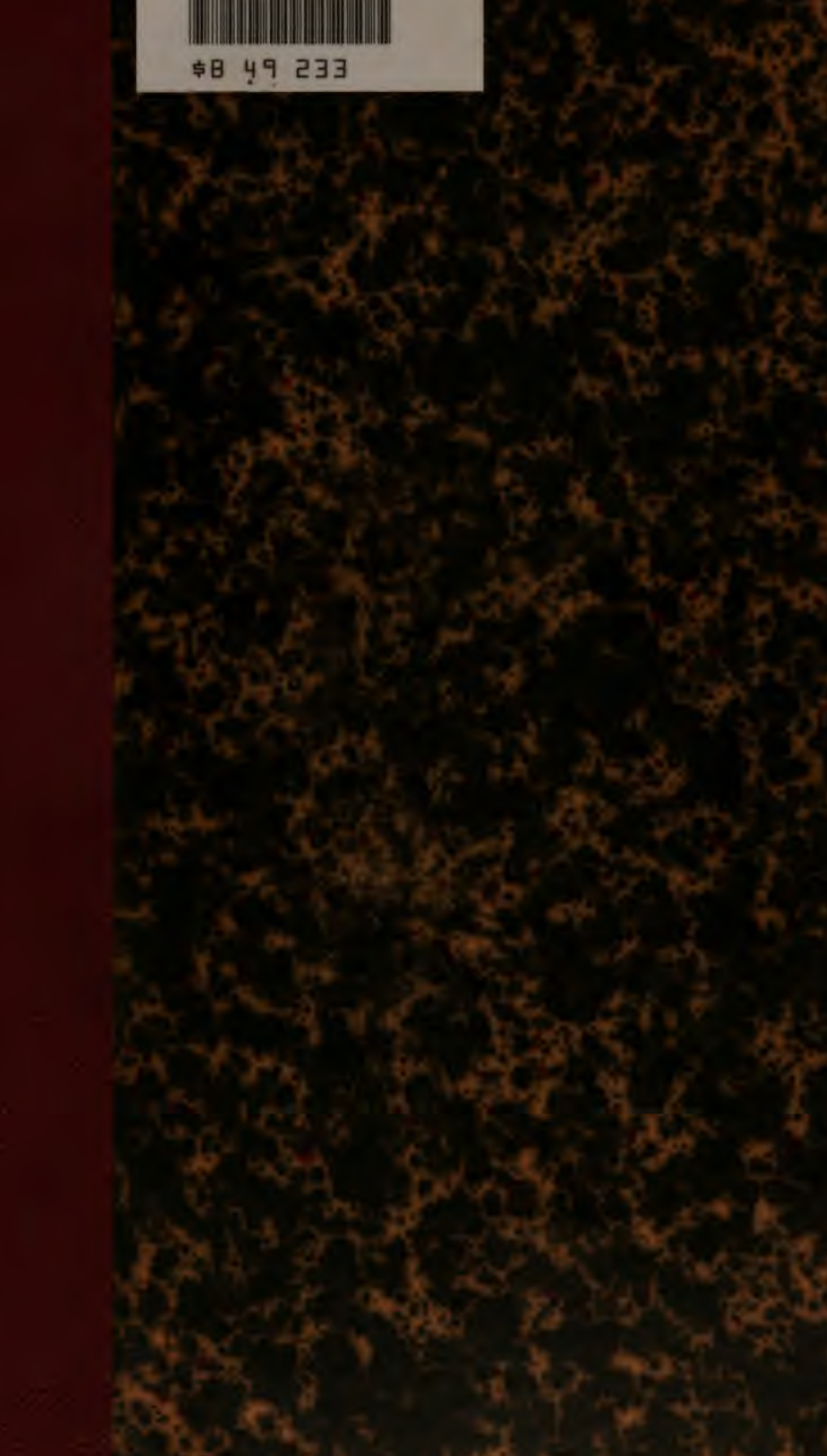
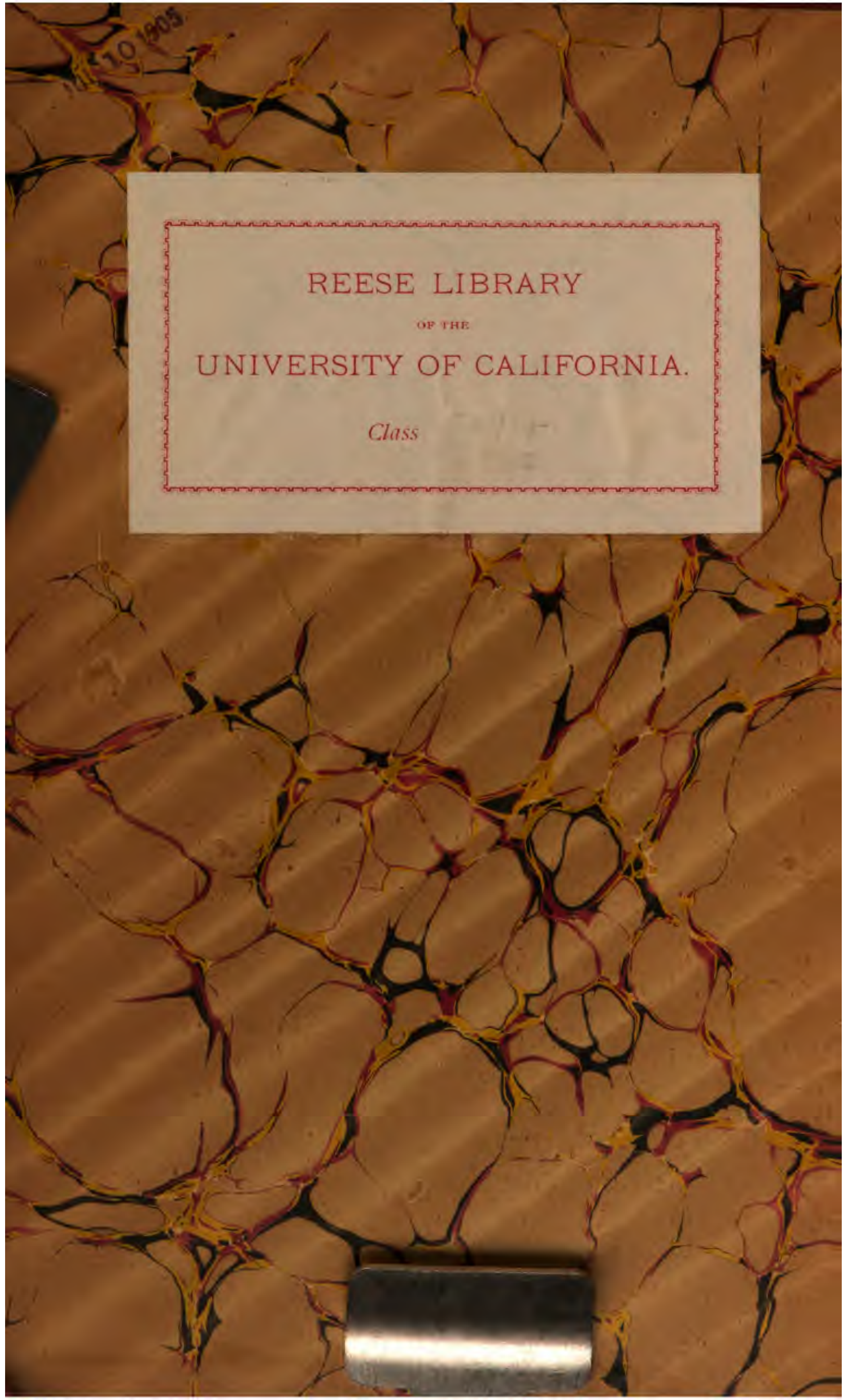
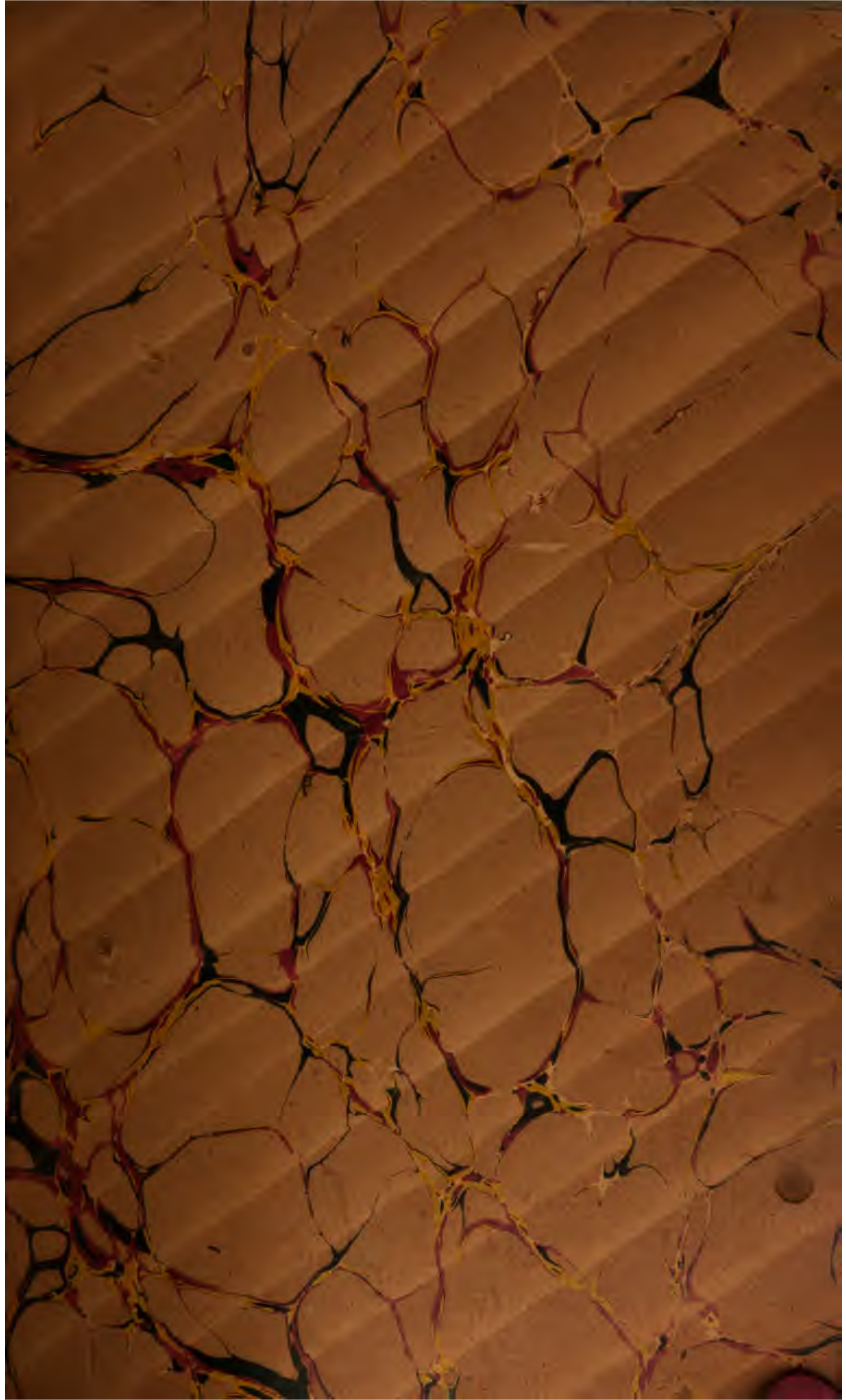



$B 49 233


REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class



'ERQUEM REL.

HISTOIRE

DU

PEUPLE SUISSE

PAR

LE Dr K. DÆNDLIKER

Professeur d'histoire à l'École normale de Zurich

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'Auteur

PAR

Mme JULES FAVRE née VELTEN

Précédé d'une introduction de M. JULES FAVRE



PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

(Au coin de la rue Hautefeuille)

1879



HISTOIRE

DU

PEUPLE SUISSE

A LA MÊME LIBRAIRIE :

OUVRAGES SUR LA SUISSE

La Suisse contemporaine, par HEPWORTH DIXON, traduit de l'anglais par M. *E. Barbier*, 1 vol. in-18 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*.................................... 3 fr. 50

Les Glaciers et les transformations de l'eau, par J. TYNDALL. 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque scientifique internationale*, avec figures dans le texte, et 8 planches tirées à part sur papier teinté, deuxième édition, carton. à l'anglaise........... 6 fr.

La Suisse, études médicales et sociales, par le Dr LAUSSEDAT, deuxième édition, suivie d'un travail nouveau sur *les stations sanitaires de la Suisse*. 1 vol. in-18 (1875)............. 3 fr. 50

Une Excursion à Genève, par EMILE ALGLAVE (*Revue scientifique t. XIV*) : La Peste du Rhône, Genève. Histoire de l'Académie de Genève. L'enseignement de l'Université. Laboratoires et musées d'histoire naturelle. La bibliothèque publique et la collection de portraits historiques.

Théorie de la descente des glaciers, par H. MOSELY (*Revue scientifique, t. VII*).

Rôle des glaciers en géologie, par DE LA RIVE (*Revue scientifique, t. X*).

Le Monde primitif de la Suisse, par OSWALD HEER (*Revue scientifique, t. XII*).

Les Ouvriers et l'agitation sociale en Suisse, par H. TABOUELLE (*Revue politique et littéraire, t. VIII*).

HISTOIRE

DU

PEUPLE SUISSE

PAR

LE Dr K. DÆNDLIKER

Professeur d'histoire à l'École normale de Zurich

Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'Auteur

PAR

Mme JULES FAVRE née VELTEN

Et précédé d'une introduction de M. JULES FAVRE



PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille

1879

SE

INTRODUCTION

I

Le goût des études historiques et le besoin de vérité dont elles sont à la fois le principe et la satisfaction, se développent chez les peuples avec leur culture intellectuelle et le sentiment de leur indépendance. Sans doute le désir de connaître qui est un des attributs essentiels de la nature humaine se rencontre à toutes les époques et dans toutes les sociétés, même les plus grossières. Mais, lorsqu'il n'est pas éclairé par les lumières de la civilisation, loin de favoriser le progrès, il peut l'entraver ou le fausser en encourageant les superstitions et les erreurs. Au sein des nations primitives, la science fut le monopole de quelques castes ou de quelques hommes privilégiés qui s'en servirent pour dominer la multitude et la maintenir dans l'ignorance. Il a fallu de longs siècles de vaillants efforts et de luttes acharnées pour que l'éducation brisât ces entraves, et si nous voulons remonter à cent ans en arrière, nous verrons avec quel soin jaloux le despotisme de la monarchie s'étudiait à perpétuer les idées et les notions erronées qui profitaient à son pouvoir. Engourdi sous le poids de cette servitude, l'esprit public attachait peu de prix aux recherches de

quelques savants qu'animait déjà la noble passion du vrai, et ce n'était que dans un cercle restreint que ces pionniers de l'avenir rencontraient un sérieux appui. Seule, la liberté pouvait faire comprendre la valeur de leurs travaux, et ce ne fut en effet, qu'avec elle et par elle que se forma en France, l'école historique, qui a renouvelé nos annales et jeté sur les lettres, sur la philosophie, sur la politique, un si vif éclat et de si fécondes semences.

Depuis, le mouvement n'a fait que grandir; il ne s'arrêtera plus. Des hautes sphères où il est né, il s'est propagé dans les plus humbles régions du savoir, et désormais il ne sera plus permis à quiconque aura l'honneur de tenir une plume ou de monter dans la chaire de la moindre école, de ne pas être au courant des faits principaux que la critique moderne a découverts ou rectifiés. Ainsi, par la diffusion de cet enseignement, chaque citoyen s'initiera au passé de son pays. Il apprendra à l'aimer virilement et, en voyant tout ce qu'ont fait ses ancêtres, il s'attachera à leur mémoire, par les liens de l'affection et de la reconnaissance; il pourra s'appliquer à éviter leurs fautes et à s'inspirer de leurs belles actions. Son patriotisme ne sera plus seulement un entraînement généreux et inconscient, il deviendra un principe fondé sur la double autorité de la raison et de l'expérience. Alors apparaîtront dans leur réelle clarté les leçons que nos pères nous ont données par leurs malheurs et leurs vertus et, pouvant plus sainement juger le prix des résultats que nous devons à leurs sacrifices, nous serons d'autant mieux préparés à ne reculer devant aucun de ceux que nous commande l'amour de la patrie.

Ce qui est vrai pour la France l'est également pour les nations voisines. L'histoire d'un peuple ne peut être

isolée de celle des autres : et si, malgré la petitesse du globe où l'humanité se développe, nous sommes, même à l'heure actuelle, condamnés à une fâcheuse incertitude d'informations en ce qui concerne un grand nombre de ses habitants, aux destinées desquels nous nous sentons encore trop étrangers, nous considérons à bon droit comme une seule et même race, je pourrais dire une seule et même famille, le groupe d'hommes qui couvre l'Europe et une partie notable de l'Amérique. Voici plus de deux mille ans que les nations qui le composent ont été mêlées par les échanges et surtout par les guerres : si bien qu'il est impossible de ne pas les rencontrer pour ainsi dire à chaque page de leurs annales figurant ensemble sur la scène du monde, soit qu'elles se rapprochent, soit qu'elles se heurtent, de sorte qu'on peut dire qu'elles se complètent les unes les autres dans ce vaste mouvement, comme les couleurs d'un tableau dont la diversité fait l'harmonie. L'histoire nationale de chaque peuple se lie donc étroitement à l'histoire générale de tous : de même que, malgré les divisions qui les séparent, il existe entre eux une communauté incontestable de mœurs et de caractères, et surtout une solidarité d'intérêts qui, chaque jour, grâce aux progrès de la civilisation, devient plus forte, plus précise, plus impérieuse. L'éducation ne saurait donc être complète sans la connaissance de cette histoire générale, sinon dans ses détails, au moins dans ses traits principaux et particulièrement dans les événements auxquels notre pays s'est trouvé associé.

Cette nécessité et cet attrait s'accroissent naturellement par l'intimité des relations de voisinage, la similitude du langage, l'analogie des habitudes et du climat, les liens du commerce, les souvenirs communs de gloire et

d'amitié, l'identité des aspirations politiques et morales qui peuvent faire de deux peuples contigus, très-différents d'ailleurs par leur passé, deux familles fraternelles dont l'union éclairée importe à la prospérité de chacune d'elles, et je dis avec intention, à la paix et à l'ordre de l'Europe entière.

II

En traçant ces lignes, j'ai nommé la Suisse, notre alliée séculaire, que nous attachent de profondes et vivaces sympathies, et envers laquelle nous ne pouvons avoir que des raisons de plus efficace rapprochement.

Les Suisses sont, à bon droit, fiers de leur patrie. La nature semble avoir épuisé ses magnificences dans les pittoresques grandeurs qui en font le théâtre d'incomparables beautés. Chaque année, des milliers d'étrangers viennent de tous les points du monde lui payer leur tribut d'admiration, sans jamais satisfaire leur enthousiasme. Mais ils ne sont pas seulement attirés par le sublime enchantement de ses sites. Le spectacle d'un peuple libre, sage, dévoué à ses institutions, de mœurs simples et graves, laborieux, éclairé, n'est pas moins fait pour les charmer et provoquer en eux d'utiles réflexions. Cette double séduction me paraît résumée par un mot que j'ai entendu sortir de la bouche d'un bourgeois de Vaud, il y a bien des années, et que je n'ai jamais oublié. Lorsqu'en sa présence je tombais en extase devant le sublime panorama qu'on découvre de la terrasse de Vevey : « Notre pays, me dit-il, est aussi salutaire pour le corps « que pour l'âme. » Cette parole est profondément vraie. Elle l'était surtout pour les Français, aux jours de l'Em-

pire. Lorsqu'en s'éveillant, après une nuit de chemin de fer, ils se trouvaient transportés au-delà du Jura, ils s'écriaient, à la vue des saisissants aspects qui s'étalaient à leurs regards : Mon Dieu! que c'est beau! et tout de suite, involontairement, ils ajoutaient : Mon Dieu! que c'est bon de respirer l'air de la liberté, d'aller, de venir, de parler, de lire, de penser tout haut sans craindre le honteux espionnage de la police; de goûter l'hospitalité de citoyens que le faste et l'hypocrisie des cours ne corrompent point et qui mettent leur honneur à se gouverner eux-mêmes avec droiture et bon sens! Ce rare mérite donne au pays une physionomie qui n'est ni moins curieuse, ni moins fortifiante que celle de ses vertes vallées, de ses poétiques glaciers, de ses cascades, de ses forêts, et jusqu'à un certain point, on peut affirmer que l'homme et la nature sont ici en parfait accord. La nature a puissamment contribué à la grandeur morale de l'homme en développant les qualités maîtresses indispensables à la conquête de la liberté, surtout dans les temps rudes et barbares, la vigueur corporelle, la simplicité des habitudes, le courage, l'amour passionné du sol, le besoin de se chercher et de s'unir pour lutter contre les difficultés et les dangers de toute sorte d'une contrée tourmentée où tout augmente la fatigue de l'effort individuel. Mais, d'un autre côté, il serait injuste de croire que les Suisses doivent tout à la configuration de leur territoire. Si elle les a aidés, ils ont travaillé avec une énergie et une persévérance dont l'histoire n'offre pas d'autre exemple, à profiter de ces avantages; guidés par un ardent patriotisme, par une haine généreuse de toute domination tyrannique, ils ont, dès le IIe siècle, adopté le principe fécond de la confédération, et ils ont tout sacrifié à sa défense et à sa propagation. Ils ont également compris que

la démocratie seule pouvait les protéger et les faire grandir. Si quelques cantons lui ont été hostiles, ils n'en ont jamais cependant proscrit l'application dans toutes les parties du gouvernement; d'ailleurs, elle s'est maintenue sans alliage dans ceux qu'on peut légitimement nommer les pères de la nationalité suisse : elle a été, certainement, l'âme de tout le peuple. C'est elle qui a répandu, établi, fait triompher l'union qui est à la fois sa grandeur et son originalité. C'est là ce que devine le voyageur appelé dans ce beau pays pour y charmer ses loisirs et y étancher sa soif d'admiration. En le voyant industrieux et paisible, en parcourant les magnifiques routes percées à travers les abîmes longtemps réputés inaccessibles, en n'y devinant l'autorité que par ses services, en pouvant se convaincre de son activité intellectuelle par la supériorité de ses écoles, de ses académies, de ses universités, en entendant tout dire sans que le moindre trouble en résulte, il est pénétré de respect et de sympathie pour cette grande petite nation qui apporte tant de sagesse, de bonhomie et d'esprit de suite à se discipliner, à se perfectionner et à s'enrichir. J'affirme que ces sentiments s'accroîtront singulièrement s'il veut prendre la peine de lire son Histoire; il en est peu d'un intérêt plus dramatique, il en est peu aussi qui, dans un cadre plus étroit, présentent de plus nombreux et de plus profitables enseignements.

III

Je ne voudrais pas toutefois laisser supposer, qu'à mes yeux, cette histoire ne peut être autre chose qu'un recommandable appendice des itinéraires de mon excel-

lent confrère Joanne, itinéraires d'ailleurs si bien faits et si éminemment utiles; non, c'est pour les hommes d'étude et surtout pour la jeunesse qu'elle doit être écrite, c'est entre les mains de nos professeurs et des élèves de nos maisons d'enseignement, de nos institutions élémentaires et secondaires qu'elle doit être placée. C'est sur ce terrain qu'elle portera tous ses fruits. A vrai dire, elle est comme un chapitre de l'histoire de France. De même que leur territoire, le passé des deux peuples se touche et se confond sur plusieurs points importants. Dans les âges les plus reculés, les Helvètes et les Gaulois ont la même religion, le même gouvernement, les mêmes mœurs. Divisés en tribus, obéissant à des chefs nommés par la caste guerrière, souvent en querelle les uns contre les autres, soldats et pasteurs, choisissant leurs magistrats et s'associant par leur libre consentement aux entreprises aventureuses de leurs capitaines, ils offrent déjà l'image d'une société militaire et démocratique au sein de laquelle les événements et les coups de fortune individuels sont mobiles, tandis que le caractère général et le principe d'action nationale ne changent point. La conquête romaine passa son niveau sur cette vie indépendante, tumultueuse, indisciplinée. En échange des libertés comprimées, elle donna à cette rude population les bienfaits d'une civilisation raffinée. Ils y furent reçus avec avidité; et de même qu'en Gaule, les arts, les sciences, l'industrie y firent des progrès rapides et presque merveilleux. Ce ne fut que vers le IV[e] siècle que le christianisme y parut et déjà le pays était transformé; et ce n'est pas dans le court intervalle qui sépare les premières prédications chrétiennes de l'invasion des barbares du Nord que purent se produire des faits de nature à établir les heureux résultats de la religion nou-

velle. Le torrent venu du Nord renversa, en Helvétie, tout ce qu'il y put détruire, et ne lui épargna pas la sanglante confusion qui couvrit alors l'Europe. A diverses reprises, le pays passa, au moins en partie, sous la domination de nos rois. Nos destinées furent ainsi passagèrement mêlées. Le régime de la féodalité les divisa tout à fait. Mais tandis qu'en France la royauté, née des ruines amoncelées sous le fer des barbares, engagea et soutint pendant plusieurs siècles contre le pouvoir menaçant des grands vassaux une lutte dont elle sortit victorieuse, la Suisse combattit par son peuple et pour son peuple, et ce fut par lui et pour lui qu'elle triompha de toutes les oppressions. Dans son immense effort, elle eut non-seulement à briser le joug de ses tout-puissants seigneurs les Zæhringen, les Kibourg, les Habsbourg, les Toggenbourg, etc.., et celui non moins lourd des princes ecclésiastiques qui s'étaient emparés de l'autorité séculière, mais encore à entrer en lice avec plusieurs monarchies formidables auxquelles elle n'avait à opposer que des forces inégales, décuplées, il est vrai, par le courage indomptable de ses héroïques enfants. Les immortelles journées de Morgarten, de Sempach, de Næfels, de Saint-Jacques, de Granson, de Morat, de Nancy, prouvèrent et nous apprennent encore aujourd'hui ce que peut l'inébranlable résolution de sacrifier sa vie à la défense de sa patrie et de son droit. Elles sont la source pure d'une gloire dont l'éclat rayonne jusqu'à nous. Elles sont bien plus : elles sont un sublime enseignement de civisme, de courage, de désintéressement, se transmettant à travers les âges et rappelant à ceux qui seraient tentés de l'oublier, que rien n'est impossible à une nation qui a pour elle la justice et la ferme volonté de tout sacrifier à son triomphe.

IV

Ici, cependant, je suis contraint de le confesser, la conscience des historiens modernes nous inflige une cruelle obligation, celle d'être vrais au détriment de nos croyances les plus chères et les plus vénérées. Qui, jusqu'à ces derniers temps, en effet, pouvait entendre sans émotion prononcer les grands noms de Winckelried et des trois illustres conjurés, Walter Furst, Melchthal, Stauffacher? Qui pouvait aborder à la terre sainte du Grütli, gravir le sentier escarpé, fouler de son pied indigne l'herbe de la prairie, boire aux trois fontaines mystérieuses sorties, suivant la légende, spontanément des flancs de la montagne lorsque les trois libérateurs, la main levée vers le ciel, jurèrent d'affranchir leur patrie, et ne pas sentir son cœur gonflé, ses yeux humides, à la pensée que, dans ce cadre étroit et sublime, dans ce lieu à la fois enchanteur et tragique, s'était accompli l'un des actes les plus décisifs pour le salut de la liberté humaine! Eh bien! à entendre messieurs les érudits, cet enthousiasme, cet attendrissement, ce pieux hommage de nos cœurs s'adressaient à une chimère et nous ressemblions à ces dévots naïfs prosternés devant le cheveu de la Vierge que n'a jamais vu le moine qui le montre, ou croyant se faire ouvrir la porte du ciel en baisant un ossement ramassé au coin d'un carrefour et canonisé sans façon au moyen de riches étoffes et de diamants de contrebande. Ici, c'était la tradition qui jouait le rôle de ces ornements trompeurs, c'était elle qui usurpait la place de l'histoire et substituait l'illusion à la vérité. Guillaume Tell, lui-même, ce type de l'audace, de la force, du patriotisme ; Tell, l'ange vengeur de la Suisse, le nouveau David abat-

tant Goliath et purgeant la terre d'un abominable tyran; Tell, l'âme du peuple, son modèle, son amour; Tell, dont l'image est partout reproduite sur les monuments publics, dans les chaumières, dans les palais; Tell, dont la poésie, la peinture, la sculpture ont immortalisé la vertu civique; Tell, qui se présente à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité, escorté non-seulement de tout un peuple qui lui doit son indépendance et surtout l'enseignement toujours vivant de son dévouement généreux et de sa mâle simplicité, mais encore de tous les génies de l'humanité associés pour célébrer sa gloire; Tell, n'est qu'un triste pastiche emprunté aux récits ossianiques, aux ballades danoises et peut-être aux rêveries hindoues! Voilà ce qu'on nous annonce gravement. Les docteurs allemands ont été les premiers à s'enorgueillir de cette précieuse découverte, et ils ont la satisfaction d'entendre, d'un bout du monde à l'autre, répéter *ex cathedrâ* la bonne nouvelle scientifique. Je leur demande la permission de ne pas être dans les rangs de ceux qui s'en réjouissent Quelque méritoire qu'elle soit, leur œuvre a trop d'analogie avec celle des hommes prudents qui cherchent partout le feu pour le couvrir de cendres. La flamme divine qui embrase le cœur d'une nation, lui vint-elle de ses traditions, doit échapper à ces correctes précautions. J'espère, du reste, qu'elle leur résistera et que l'exégèse historique n'aura pas son jour de réparation où ses consciencieux ministres viendraient au nom des principes et de la rigoureuse exactitude scientifique renverser de leurs piédestaux les statues de l'héroïque justicier de Gessler!

Il me semble d'ailleurs que le doute est permis, même en accordant à la critique les droits et les respects qui lui sont dus. Elle s'appuie principalement sur le silence des chroniques locales pour contester l'existence des per-

sonnages et des faits que la foi populaire et une opinion unanime avaient jusqu'ici placés au-dessus de toute controverse. Un tel argument ne conduit pas à la certitude, il s'arrête à la probabilité. Assurément, tout ce qui est écrit dans les chroniques est digne d'attention, et doit être, sauf contrôle, présumé vrai. Il arrive cependant, et assez souvent, qu'après examen, le fait avancé par elle est reconnu inexact. Mais, si la plupart du temps il est bon d'admettre ce qui est affirmé et de rejeter ce qui est nié, peut-on adopter la règle contraire et dire que tout ce qui n'est pas dans les chroniques est purement imaginaire? L'injustice et l'absurdité d'une telle assertion me dispensent de la discuter. Si je voulais l'entreprendre, je n'aurais pas besoin de recourir aux époques d'ignorance, de luttes violentes, de tyrannie et de révoltes qui nou font remonter à six cents années en arrière. On comprend, pour de tels temps, les difficultés nombreuses qui s'opposent à la constatation régulière de certains événements, même des plus éclatants. Je voudrais ne pas bouger de chez nous, si je puis employer cette expression familière, c'est-à-dire de la période dans laquelle nous sommes passagèrement en scène. On ne peut pas dire que la clarté y fait défaut et que les informations y sont ménagées.

Et cependant, combien de circonstances capitales sont tenues dans l'ombre? Combien d'incidents demeurent absolument secrets qui autoriseraient, s'ils étaient connus, des jugements sur les hommes et sur les choses fort différents de ceux que les chroniqueurs officiels dictent au public? Qui oserait dire qu'un fait est faux parce qu'il n'a pas été raconté? Et si, de nos jours, un pareil critérium ne peut mener qu'à l'erreur, pourquoi s'en contenter quand il s'agit des annales héroïques du XIVe siècle?

Mais je vais plus loin : en retournant contre les adver-

saires de la tradition les armes avec lesquelles ils prétendent la détruire, il est aisé de démontrer victorieusement l'inanité de l'argument tiré du silence des chroniques, considéré comme preuve historique. Si, en effet, les chroniques n'ont pas rapporté les exploits de Tell, elles n'ont pas davantage mentionné le mouvement extraordinaire qu'ils ont déterminé et qui ont poussé la Suisse entière à lui rendre des honneurs presque divins. Le témoignage de cette admiration passionnée vaudrait bien à lui seul des centaines de pages d'un manuscrit enseveli sous la poussière d'une gothique bibliothèque. Il est, dans tous les cas, plus commode à trouver. Il suffit de mettre les pieds dans le plus humble village helvétique et d'ouvrir les yeux. Partout on y est frappé des représentations plus ou moins grossières qu'a multipliées le culte naïf d'une nation enthousiaste qui croit n'avoir jamais assez fait pour perpétuer le souvenir de l'héroïsme d'un de ses grands hommes les plus chers à son cœur. Que sont ces témoignages si ce n'est l'histoire vivante, aussi probante que les écrits des chroniqueurs et qui ne peut être effacée par leur silence? Peut-on raisonnablement admettre que tout un peuple ait été la dupe d'une mystification et se soit incliné, frémissant d'admiration et de gratitude, devant un mythe nébuleux né des légendes scandinaves ou asiatiques? et si la multitude avait pu jamais subir la séduction d'une si étrange erreur, comprendrait-on que ses magistrats, ses prêtres, ses docteurs l'eussent partagée et propagée? Il faudrait cependant aller jusque-là, car, encore une fois, c'est avec l'assentiment, le concours et les deniers de tous que les monuments commémoratifs de la gloire de Tell ont été élevés. On a voulu attribuer à la muse de Schiller le retentissement de sa renommée. Mais on oublie que plus

de deux siècles avant l'œuvre sublime du poëte, le nom de Tell était dans toutes les bouches, son image dans tous les carrefours; qu'il était le mot d'ordre de toutes les fêtes civiques et se trouvait déjà inséparablement lié à la mémoire de la délivrance du pays. D'ailleurs, il ne s'agit point ici d'un symbole idéal, enveloppant de son auréole toutes les fantaisies de l'imagination et toutes les fables merveilleuses créées par l'exaltation patriotique. Que ces réflexions puissent s'appliquer à certains détails des récits transmis par la tradition, rien de mieux. On fait grand bruit de ce que les chants danois reproduisent l'épisode de la pomme placée sur la tête de l'enfant. Ceci est l'accessoire. Mais le fond des choses est attesté par les actes indiscutables des citoyens qui ont entendu l'établir et en transmettre le souvenir. *Tell's Kapelle* ne s'est pas construite seule, pas plus que l'oratoire du défilé de *Küssnacht*, et l'une et l'autre racontent éloquemment ce que les chroniqueurs paraissent avoir omis. Au moins auraient-ils dû rapporter l'érection de ces monuments qui n'a pas eu lieu sans délibération des conseils, sans cérémonies populaires, sans règlement des dépenses. J'en dirai autant des curieuses peintures des vieux ponts de Lucerne qui, grâce à l'intelligence des administrateurs municipaux n'ont pas été détruites, lorsque ces antiques voies de communication ont disparu devant les quais magnifiques construits aux bords du lac. Chose étonnante! Par ces temps de dévotion épigraphique où le plus humble caillou arraché aux fouilles faites en Égypte, en Grèce, ou aux Batignolles devient l'objet des études les plus sérieuses, quelquefois des débats les plus acharnés de la part des savants, pourvu qu'un fragment d'inscription mutilée en recouvre les parois, on ne se contente pas de dédaigner les monu-

ments les plus clairs, on les renie, on les attribue au hasard ou à l'erreur, et, pour ne pas contrister l'ombre vénérable des chroniqueurs décrétés d'infaillibilité, on suppose que la Suisse, à laquelle on ne refuse pas le bon sens, a tenu à se ridiculiser devant le monde en choisissant son principal héros dans le pays des songes.

J'espère n'être pas seul à protester contre cette conclusion : beaucoup penseront comme moi qu'il est téméraire et dangereux de porter la main sur les traditions nationales; car cette main, fût-elle dirigée par la science, peut devenir une main sacrilége. Les traditions d'un peuple forment son patrimoine commun et le plus inestimable de tous : celui que *les vers et la rouille ne consument point et que les voleurs, mêmes couronnés, ne dérobent point.* Elles sont la source pure des sentiments élevés, l'orgueil légitime de chacun et de tous, le lien qui unit l'âme des ancêtres à celle des contemporains. Elles font la poésie, la consolation et l'espoir; gardons-les avec un soin jaloux, elles nous rendront en force morale et en nobles plaisirs plus encore que nous ne leur donnerons en respect et en amour.

V

Voilà ce que je me permettrais de dire à mes compatriotes s'il s'agissait de notre histoire. Vis-à-vis des Suisses, je n'ai d'autre autorité que celle d'une amitié qui a commencé avec ma plus tendre jeunesse et que l'expérience et l'âge n'ont fait que fortifier. Elle me commande, en ce cas délicat, la discrétion et la confiance. Il ne m'appartient pas de leur donner un conseil ;

leur droite raison me garantit à l'avance qu'ils n'en ont pas besoin et qu'ils sauront adopter le parti le plus sage. Ils ne retrancheront rien à leurs traditions, pas même, dût en frémir d'indignation la pudeur érudite des docteurs d'Heidelberg et de Berlin, le bain dans lequel l'insolent officier allemand reçoit de la robuste main de l'époux outragé le châtiment qui lui est dû, pas même la pomme, percée par la flèche sur la tête de l'enfant ; pas même le supplice du vieux Melchthal auquel le gouverneur allemand fait arracher les yeux parce qu'il n'a pas voulu livrer ses bœufs de labour. Loin d'éloigner ces tragiques peintures des regards de leurs concitoyens et de leurs enfants, ils y ajouteront la chaude lumière du talent et du patriotisme de celui qui les reproduira. Ils diront que si les chroniques n'ont pas mentionné ces faits, les monuments et les souvenirs publics les consacrent; que quelques-uns peuvent avoir été dramatisés par l'imagination populaire, mais que dans leur ensemble ils sont mille fois au-dessous de la vérité; et que si les chroniqueurs avaient pu dresser, par le menu, le lamentable inventaire de tous les actes d'inique violence, de brutale débauche, de révoltante tyrannie, qu'ont endurés les paysans suisses du XIIIe et du XIVe siècle, chacune des pages de ce monstrueux catalogue ruissellerait de sang et de larmes, et l'on s'étonnerait que les victimes de ces abus aient supporté si longtemps de telles douleurs avant de se lever pour infliger à leurs barbares oppresseurs le châtiment qu'ils méritaient.

Qui peut, d'ailleurs, répondre de l'avenir? Nul ne connait ses mystères, il réserve des surprises inattendues aux doctrinaires les plus intrépides, et j'ai le ferme espoir qu'à force de chercher, nos neveux, qui sauront s'y prendre encore mieux que nous, finiront par découvrir

le récit authentique et dûment légalisé de la vie glorieuse et des hauts faits de Guillaume Tell. Alors le héros suisse sera restitué à sa patrie avec ses papiers historiques en règle, et les érudits pourront sans scrupules, sans remords, célébrer la fête solennelle qui scellera l'union, cette fois indestructible, de la science, de la tradition et du patriotisme.

VI

Au surplus, s'il est possible de contester au poétique gazon du Grütli l'honneur d'avoir été le théâtre du serment des trois libérateurs, et de transporter cette scène grandiose dans une maison moins ignorée de Brunnen, le dévouement des citoyens qui conspirèrent pour jeter les fondements de la sainte alliance, n'en est nullement diminué. Il n'en demeure pas moins magnanime, et ce n'est plus seulement par des monuments de pierre ou de marbre qu'il est raconté au monde ; c'est par la suite et l'enchaînement des événements extraordinaires qui se succèdent, toujours marqués au coin du caractère propre de la nation : la passion pour la liberté, la constance, le courage, la tendance des différents groupes de la population à se liguer entre eux, tout en conservant leur mutuelle indépendance. Ces traits originaux se manifestent au plus haut degré dans la période si intéressante de la Réformation et lui donnent une particulière originalité. Sans doute la réforme est produite en Suisse par les mêmes causes qu'en Allemagne et en France, mais elle s'y révèle, elle y vit, elle y combat dans des conditions tout autres, et de nos jours même, on re-

connait par les résultats qu'elle a obtenus, la trace profonde des éléments moraux sur lesquels elle s'est appuyée. Tandis qu'elle rencontrait en Allemagne une sorte de régime féodal bâtard, aggravé plutôt qu'adouci par le morcellement du despotisme éparpillé entre les mains des princes de race ou d'élection ; en France, l'influence souveraine d'une royauté frivole et capricieuse, plus éloignée, par son penchant naturel, du pape que de Luther, mais plus disposée encore à livrer toute vérité hostile à son pouvoir en holocauste au mensonge qui servait ses desseins, elle était précédée en Suisse par le libre esprit d'une confédération de petits États démocratiques qui n'entendaient supporter d'autre joug que le leur, et qui, dans leur omnipotence républicaine s'attribuaient une compétence exclusive sur toutes choses civiles et religieuses. Ce qui ne veut pas dire que la réforme ait eu, en Suisse, moins de difficultés à vaincre, moins de dangers à braver. Loin de là; mais ces difficultés et ces dangers furent d'une nature toute spéciale et provoquèrent des luttes qui ne ressemblent pas à celles engagées dans les autres pays. Au commencement du XVI[e] siècle, l'Helvétie entière était profondément attachée à la religion catholique, soumise aveuglément à l'autorité de Rome et défendue contre toute atteinte aux dogmes par un arsenal de lois sanguinaires. Toutefois, les exigences croissantes de la cour pontificale, les vices scandaleux de la plupart des membres du clergé, le fanatisme et la rapacité des corporations monastiques inquiétaient les consciences délicates et jetaient dans le peuple des ferments d'agitation et de sourds mécontentements. On peut juger de la grandeur du mal par ce témoignage d'un contemparain, l'un des prélats les plus vénérés de l'Église : « Au lieu de former la jeunesse par

« la science et la sainteté de la vie (1), les prêtres élèvent « des oiseaux et des chiens; au lieu de livres, ils ont des « enfants; ils s'associent avec les buveurs dans les caba- « rets et se livrent à l'ivrognerie. »

L'insolence des délégués du Vatican dressant partout leurs tréteaux pour y étaler leur cynique trafic des indulgences, mit le comble aux ressentiments publics. Les protestations et les plaintes se multiplièrent et lorsque quelques hommes courageux s'en firent les interprètes, leur enseignement fut accueilli avec avidité. Mais en Suisse, pas plus qu'en Allemagne et en France, ce vaste mouvement ne présenta le caractère d'un soulèvement séditieux ou d'une révolution politique et sociale dirigée par des ambitieux dans des vues de succès humain. Il fut l'œuvre de la science, de la foi, du désintéressement. Tous ceux qui s'y dévouèrent sortaient des rangs des plus fougueux adorateurs de la papauté ; et ce ne fut qu'après les plus cruelles angoisses de conscience qu'ils reconnurent leur erreur. Tous aussi s'étaient, par un immense labeur, initiés aux trésors des antiquités latine, grecque et hébraïque, et avaient été conduits par elles aux Saintes Écritures qui devinrent pour eux une véritable révélation. En les opposant à la scholastique et au romanisme, ils découvrirent peu à peu la fausseté des doctrines et des pratiques que les prêtres avaient substituées à l'Évangile, et ils eurent la généreuse hardiesse de prêcher ouvertement la parole du Christ. Ainsi menacé et sommé au nom de son principe même de revenir à l'Église des apôtres, le papisme réagit avec furie et les persécutions dont il fut l'instigateur dépas-

(1) Pro *libris* sibi *liberos* comparant, pro studio, concubinas amant (Triheim, *Inst. vitæ sacerdotalis*, page 765).

Le jeu de mots sur *libros* et *liberos*, livres et enfants ne peut être traduit en français.

sèrent trop souvent en atrocités celles que souffrirent les premiers chrétiens. Le paganisme n'avait pas imaginé la sainte inquisition, il n'a pas de tragédie comparable à la Saint-Barthélemy, et les bûchers qui, en France, en Espagne, en Italie, en Hollande, en Allemagne et en Suisse, consumèrent pendant près de deux siècles tant de savoir, de noblesse, de vertu, ont dévoré plus de saintes victimes que les odieuses et barbares folies du Bateleur couronné qui s'enivrait à longs traits du sang des martyrs et des applaudissements serviles de la multitude. Les supplices furent moins nombreux en Suisse que partout ailleurs, précisément parce que, malgré ses violences, la démocratie y fut toujours une protection. Mais la lutte y fut plus opiniâtre, et ceux qui la soutinrent, durent montrer à la fois plus d'esprit de conduite et plus de ténacité. La nature même du gouvernement les mêla forcément aux affaires publiques sur lesquelles l'oppression de Rome avait une si funeste influence. Le plus célèbre de tous, celui qui dans sa glorieuse personnalité résume l'apostolat de la réformation suisse, Zwingli, nommé, en 1519, curé et prédicateur à Zurich, exerça réellement, pendant les vingt-deux années que dura sa mission évangélique, une sorte de pouvoir souverain d'autant plus auguste, que, dépouillé de toute sanction officielle, il n'avait d'autre source et d'autre moyen d'action que l'ascendant de son génie et de sa foi. L'histoire offre peu d'exemples pareils de la puissance de la force morale et des résultats inouïs qu'il lui est donné d'obtenir. Lorsque, incertain encore de la voie qui devait le conduire à la vérité, la cherchant avec un cœur pur, inaccessible aux séductions comme à la crainte, le savant pasteur d'Einsiedeln obéit à la voix de Dieu qui l'appelait à enseigner l'une des cités les plus

importantes de la confédération, tout autour de lui, tout en lui-même était trouble, anxiété, aspiration ardente et inquiète vers un état meilleur. Chacun souffrait des abus monstrueux qui semblaient liés intimement à la religion; chacun voulait les réprimer, au nom et dans l'intérêt de la religion elle-même. Mais nul n'apercevait le moyen de les séparer et l'on se sentait placé entre ces deux abîmes sans fond que creusaient également sous les pas de l'humanité ou l'avilissante soumission aux exigences despotiques de Rome, ou la destruction de la foi par le renversement d'une théocratie qui ne voulait rien changer à ses pratiques. Cette alternative, horrible pour des âmes chrétiennes, et les combats intérieurs qu'elle y soulevait ne furent point du reste particuliers à la Suisse et à Zwingli. On les retrouve chez les autres nations et chez les autres réformateurs. Et ces derniers, sans avoir communiqué entre eux, guidés par le même courant, demandèrent à la même inspiration la solution de ces terribles difficultés. La Bible les sauva de l'irrésolution poignante dans laquelle ils étaient tombés et le Nouveau Testament surtout fit jaillir à leurs yeux la lumière qui éclaira devant leurs pas le rude et périlleux chemin où ils allaient s'engager. Toutefois, ils n'en virent du premier regard ni l'étendue ni le terme. Ce ne fut que successivement, d'épreuves en épreuves, et pour ainsi dire de découvertes en découvertes, qu'ils allèrent jusqu'au bout de leur œuvre. En paraissant dans sa chaire à Zurich, Zwingli se borna à y annoncer l'Évangile. Cette seule hardiesse souleva contre lui les tempêtes papistes, et la guerre fut allumée. L'arène ouverte, on y vit descendre, d'un côté les champions de la parole de Christ, condamnant la doctrine du mérite des œuvres sans la foi et plaçant au contraire la justification en Dieu qui,

par la foi, la communique aux œuvres ; de l'autre, les défenseurs obstinés du rachat de l'homme par le rigoureux accomplissement des préceptes extérieurs, par l'intercession de la Vierge et des Saints, convenablement honorés et gratifiés, par l'aveugle soumission aux arrêts du pontife romain élevé au rang de demi-dieu comme vicaire de Jésus-Christ. Tel fut le début de cette grande querelle. Les thèses, les disputes publiques, les écrits passionnés se succédaient. Chaque parti se proclamait vainqueur ; en réalité, l'avantage était aux réformateurs. Les conseils autorisaient leur libre prédication, en dépit de la rage et des menaces séditieuses des légats et des moines. La violence de ses ennemis ne permit pas à Zwingli et à ses adhérents de s'arrêter à cette première étape. L'enthousiasme de la plus grande partie de la population ne le soutenait pas moins énergiquement. Ce fut aux applaudissements de tousquedansde solennelles conférences il confondit les vendeurs d'indulgences représentés en Suisse par un religieux arrogant nommé Samson, dont l'impudence avait dépassé toutes les bornes. Puis il en vint à la défense d'user de certains aliments à certains jours, à la discipline, aux vœux monastiques, à l'adoration des Saints et des images, et sa victoire ne fut pas moins éclatante. Enfin, ses thèses s'attaquèrent à l'autorité usurpée par la cour romaine en violation formelle des préceptes de l'Évangile, au sacerdoce tout entier et aux dogmes inventés par le Vatican pour assurer sa domination. Remontant ainsi pas à pas la route sur laquelle la politique avait remplacé par ses institutions d'erreur et de tyrannie, la vérité et la liberté de l'Évangile, il sapait tour à tour, par l'évidence de ses démonstrations, ces malfaisantes innovations et rétablissait la religion du Christ dans sa majestueuse et féconde

simplicité. Mais Dieu seul peut savoir ce que l'accomplissement de cette tâche exigea d'esprit de sacrifice et d'indomptable volonté. L'histoire de cette époque si tourmentée et si curieuse ne saurait nous en donner qu'une faible idée ; cependant elle nous montre dans ses saisissantes péripéties le perpétuel et suprême combat auquel les réformateurs furent condamnés. Craindre pour la vie, incessamment menacée par la violence et la perfidie, n'était rien. Avant la lutte, ils l'avaient remise à celui dont ils étaient les instruments. Mais ce qui aurait ébranlé de moins forts qu'eux, ce qui arrachait quelquefois des larmes amères à Zwingli lui-même lorsque, dans ses nuits d'insomnie, il méditait entre sa Bible et son épée, c'était l'inconsistance et la mobilité de l'opinion, la facilité avec laquelle certaines âmes se laissaient ramener aux superstitions qu'elles venaient de détester; c'étaient les hésitations et les défaillances des magistrats ; c'étaient aussi les excès et les folies des niveleurs qui voulaient faire de la réforme une œuvre de destruction sociale; c'était enfin et surtout le fantôme de la guerre civile, appelant à lui l'intervention étrangère, fantôme lugubre sans cesse debout, et précipitant les uns contre les autres ces vaillants montagnards, ces héroïques citadins qui, pour être divisés sur les questions religieuses, n'en étaient pas moins des frères étroitement unis par l'amour de la commune patrie !

Ces redoutables prévisions n'étaient que trop fondées, et l'angoisse de ces cœurs aussi patriotes qu'évangéliques en était le sombre et véridique pressentiment. Zwingli ne pouvait condamner Rome sans condamner en même temps le système des capitulations et des pensions qu'elle avait introduit en Suisse. Depuis longtemps déjà les citoyens les plus éclairés et les plus généreux

l'avaient dénoncé comme une humiliation et un danger pour les mœurs publiques. La diète, saisie du débat, ne l'avait pas résolu. Elle redoutait l'opposition des cantons forestiers, justement fiers d'avoir été le berceau de la liberté helvétique, et la résistance de Lucerne dont la puissance était d'un grand poids. Le service militaire rendu à l'étranger plaisait particulièrement à ces âpres populations dont il flattait les instincts belliqueux, et l'argent qu'il procurait à leur pays les trompait sur les pertes réelles que la dépense d'hommes et la corruption née de la licence des camps leur occasionnaient. L'appât des pensions assurées aux États et aux chefs de troupes était encore plus direct. On comprend dès lors les embarras de la diète. Zwingli ne pouvait pas les éprouver. Au nom du Christ, il stigmatisa ce commerce du sang et créa ainsi à la réformation d'implacables hostilités.

Vainement avait-il fait proclamer la liberté religieuse et ne cessait-il de répéter que la force de l'Évangile était dans la persuasion et la tolérance; vainement aussi s'était-il associé, au moins par son silence, à la rigoureuse répression des anabaptistes, frappés du reste comme malfaiteurs, et non comme hérétiques. Rome avait juré de l'anéantir et avec lui la doctrine nouvelle. Encouragée par la France et l'Autriche, elle parvint sans peine à soulever les passions des petits cantons, et un choc devint inévitable. Zwingli l'attendit sans faiblir, et Zurich, électrisé par ses vaillantes paroles, se leva en armes pour la défense de sa foi. Malheureusement l'esprit de décision de ses magistrats et l'habileté stratégique de ses capitaines ne furent point au niveau de leur courage. Ils avaient tout fait pour conjurer une lutte fratricide. L'action devenue inévitable, ils hésitèrent et leurs fautes entraînèrent la sanglante défaite de Cappel dans

laquelle, après des prodiges de valeur, les troupes de Zurich furent forcées d'abandonner le champ de bataille. Par une fortune digne de sa grande âme, l'apôtre de la réformation y resta et y mourut. Constamment au plus fort du danger, exhortant son troupeau, pansant les blessés, bénissant les mourants, combattant avec tous, il demeura jusqu'à la fin le modèle des pasteurs et des héros. Son cœur se déchirait à la vue du carnage; il le raffermissait par la prière, et lorsqu'à son tour épuisé, couvert de sang, atteint plusieurs fois mortellement, témoin navré du désastre de ses frères, il ne put plus se tenir debout, il se fit coucher sous un poirier et, les yeux fixés au ciel, il invoqua une dernière fois le Très-Haut pour le salut de son peuple et le triomphe définitif de la vérité. Les soldats victorieux qui poursuivaient les fuyards, l'insultaient et lui présentaient des images en le pressant de les adorer. Il leur répondait avec douceur et leur souhaitait la lumière de l'Évangile. Enfin, un homme d'armes parut, enivré par la bataille et, le reconnaissant, lui plongea son épée dans la gorge. C'était un bon catholique, un pensionnaire du Vatican, le capitaine Fockinger, d'Unterwald (1).

Ainsi devait finir un grand homme, frappé par la foudre qu'il avait intrépidement bravée, victime de la

(1) Le champ de bataille de Cappel a peu changé depuis le 11 octobre 1531. Nous y avons reconnu, en le visitant cette année presque tous les accidents de terrain minutieusement décrits dans la belle histoire de *la Réformation au seizième siècle* de M. Merle d'Aubigné, et nous avons pu suivre avec son dramatique récit les émouvantes péripéties de cette sanglante journée. Le poirier funèbre existe encore au bord de la route qui part de Zug pour franchir l'Albis. En 1837, le gouvernement de Zurich a fait enclore d'une haie vive le terrain sur lequel l'arbre est planté; un bloc de granit brut, coupé en une tranche de trois mètres de hauteur sur moins d'un mètre de largeur, s'élève au lieu même où l'illustre victime rendit le dernier soupir; chacune de ses deux faces porte

guerre qu'il avait toujours détestée (1), ayant tout donné à sa patrie et à sa religion, et versant pour elles jusqu'à la dernière goutte de son généreux sang, lâchement exécuté par un stipendié de Rome, ils est la digne personnification du sacrifice à la science, à la foi, à la liberté ;

une inscription, l'une en latin, l'autre en allemand. Voici la reproduction textuelle de la première et la traduction de la seconde:

HIC
UDALRICHUS ZWINGLIUS
POST SEDECIM, CHRISTO NATO,
SÆCULA
LIBERÆ ECCLESIÆ
CHRISTIANÆ
UNA CUM MARTINO LUTHERO
CONDITOR
PRO VERO ET PRO PATRIA
ETIAM CUM FRATRIBUS
FORTITER PUGNANS
OCCIDIT

—

DIE UNDECIM OCTOBRIS 1531
ZURICH 1837.

ILS PEUVENT TUER LE CORPS
MAIS NON PAS L'AME :
AINSI DIT A CETTE PLACE
ULRICH ZWINGLI,
MOURANT DE LA MORT DU HÉROS
POUR LA VÉRITÉ
ET LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE.

11 OCTOBRE 1531.

Ce monument simple et l'hommage qu'il consacre sont dignes de la mémoire du réformateur; ils rappellent sa grande âme, sans mêler à son souvenir la moindre allusion à l'odieux fanatisme de ses ennemis qui condamnèrent son cadavre comme hérétique et le livrèrent aux flammes après l'avoir dépecé. Il faut féliciter les magistrats de Zurich d'avoir écarté l'image de ces hideux excès, elle n'aurait pas diminué la gloire du martyr, mais elle pouvait perpétuer des haines qu'il est sage d'amortir par le silence et l'oubli.

(1) Il ne cessait de répéter dans sa chaire : « Les chrétiens doi- « vent combattre, non avec le glaive et l'arquebuse, mais avec les « souffrances et la croix. »

il eut la gloire de le couronner par le martyre. La Suisse peut placer sa mémoire à côté de celle de son Guillaume Tell : si elle doit à celui-ci son indépendance politique, elle doit à Zwingli son indépendance religieuse.

VII

Sa mort tragique ne pouvait, en effet, que déterminer le succès de sa cause en y mettant le sceau d'un héroïsme destiné à enflammer toutes les imaginations. Loin de se laisser abattre, Zurich leva une nouvelle armée, reprit l'offensive et contraignit les catholiques à conclure une paix qui, tout en imposant aux vaincus des déclarations humiliantes, réservait les droits de chacune des communions. Berne, Neufchâtel et Bâle avaient adopté la réformation. Plus tard, Genève et Lausanne suivirent leur exemple. De nombreux réfugiés français, au premier rang desquels il faut nommer le pieux et bouillant Guillaume Farel, travaillèrent à cette œuvre avec une infatigable intrépidité. Le génie de Calvin lui donna le solide fondement d'une forte constitution, devenue la charte du protestantisme européen. Ainsi, la Suisse romande et une grande partie de la Suisse allemande secouèrent le joug de Rome. Les cantons qui refusèrent de s'associer à cette émancipation, obéirent à des impulsions de nature très-diverse. Ils se laissèrent dominer par les glorieux souvenirs de leurs ancêtres et craignirent d'affaiblir leurs traditions en les soumettant au contrôle de l'étude. Ils cédèrent aussi à l'influence des grands Etats qui continuèrent pendant plus de deux siècles encore à payer chèrement le service des mercenaires qu'ils y soudoyaient. Mais, malgré les dissensions trop fréquentes qu'amena la divergence des croyances et

du culte, le principe de la confédération, vivifié par l'élément républicain et démocratique, demeura au-dessus de toutes les querelles et finit par les apaiser. Je ne veux pas, même par une courte analyse, résumer ici son développement et rappeler les difficultés qu'il eut à vaincre. Les XVIIe et XVIIIe siècles furent pour la Suisse une époque de reconstitution intérieure dans laquelle l'Europe intervint plus par ses intrigues que par ses armes. Cependant, les longues guerres qui en modifièrent si profondément l'assiette, eurent toujours leur contre-coup au dehors, et la confédération eut souvent besoin de toute sa prudence pour échapper aux exigences de ses trop puissants voisins. Elle ouvrit avec joie ses portes aux généreux proscrits, fuyant devant l'impitoyable persécution que le fanatisme religieux avait décrétée par la bouche souveraine du catholique Louis XIV. Elle recruta ainsi des savants, des artistes, des philosophes, des industriels qui la payèrent largement de son hospitalité en ajoutant leur contingent de lumières, d'activité et de vertus aux forces vives de la nation. Un peu plus tard, nos penseurs, nos écrivains, nos politiques pénétrèrent chez elle, sans pourtant quitter la France dont leur génie préparait la transfiguration. Alors, les deux peuples tendent réellement à s'unir par l'échange et la fusion des idées et des sentiments. L'auteur du *Contrat social* appartenait à l'un et à l'autre. Le mouvement irrésistible d'où sortait notre *Tiers* ébranlait les vieilles aristocraties helvétiques. Et tout annonçait la révision d'un état de choses devenu incompatible avec les légitimes revendications des citoyens affranchis de leurs antiques entraves. Le despotisme et l'esprit de conquête de Napoléon Ier faillirent arrêter cette salutaire rénovation. Elle ne put efficacement se produire que lorsque la liberté française, garantie par de

sages et fermes institutions, fit comprendre à nos voisins qu'ils n'avaient plus à redouter ni notre ambition, ni notre réaction.

VIII

C'est ainsi que, jusqu'à nos jours, la suite et l'enchaînement des faits prouvent le lien d'intime solidarité qui rapproche les destinées de la France et celles de la Suisse. L'avenir, j'en ai la conviction, complétera la démonstration en établissant, sous l'égide de la philosophie, seule souveraine, l'union de plus en plus étroite des intérêts et le respect de plus en plus scrupuleux des droits. Le suffrage universel, devenant la source unique du pouvoir, et substitué aux révoltes violentes, plus tard au fléau barbare et honteux de la guerre, la liberté absolue d'examen remplaçant la tyrannie odieuse des dogmes officiellement imposés, me paraissent les deux formules des procédés pratiques de cette transformation. Je les trouve acceptées chez les deux peuples et j'y vois pour eux une raison de plus de s'appuyer l'un sur l'autre et d'apprendre par une connaissance mutuelle de leur passé à bannir toute injuste défiance et à s'unir plus sincèrement. Cette pensée m'a inspiré le désir de publier en France une bonne histoire élémentaire de la Suisse. Mais comme les plus estimées sont écrites en langue allemande, dont mon ignorance me dérobe les trésors, ma bien chère femme qui, en sa qualité d'Alsacienne a le double bonheur d'être deux fois Française et de parler l'idiome de Gœthe et de Kant, et qui d'ailleurs est associée à tous mes sentiments, a bien voulu consacrer ses veilles à l'exécution de notre commun projet. Nous

devions chercher l'ouvrage le mieux fait et le plus populaire, en même temps le plus substantiel; nous en avons demandé l'indication à M. l'éditeur Schulthess, de Zurich, que je suis heureux de remercier, en passant, de sa parfaite obligeance. C'est sur son conseil que la traduction de l'*Histoire de la Suisse* de M. le docteur Dændliker a été faite, c'est avec la caution de son expérience et de son savoir que nous prenons la liberté de l'offrir au public.

Du reste, le lecteur appréciera facilement par lui-même son incontestable mérite. L'auteur n'est pas seulement l'un des savants les plus distingués de la Suisse, il a consacré sa vie à l'étude des annales de son pays et, en les écrivant, il a obéi à deux inspirations également élevées : la passion de la vérité et l'amour de la patrie. Il le dit lui-même avec une noble simplicité, dans une préface, qui peut être citée comme un modèle de concision et de logique. Il s'est proposé pour but de suivre et de préciser, dans leurs vicissitudes si diverses et à travers les âges successifs où ils se déroulent, les événements qui ont fait l'unité du peuple suisse, tout en consacrant l'indépendance et l'originalité de chacun des groupes qui le composent. On ne peut définir plus nettement la physionomie particulière d'une nation, ni tracer d'une main plus judicieuse le cadre de son histoire. Mais l'auteur ne se contente pas de rédiger le programme, il le remplit avec une consciencieuse fidélité. Conformément à la méthode des historiens modernes, il éclaire les faits par le tableau des mœurs, des croyances, des arts, du commerce et de l'agriculture. Il s'efforce de faire revivre avec leurs caractères, leurs préjugés, leurs faiblesses et leurs qualités morales, les personnages qu'il met en scène. Sobre, nerveux et rapide



son récit toujours simple et lucide reproduit avec une précieuse exactitude l'enchaînement des époques et les causes des incidents principaux qui les signalent plus spécialement à l'observation et à la critique. Un tableau chronologique, bien conçu, facilite l'étude et permet au lecteur de revenir sur ses pas ou d'aller en avant sans effort ni perte de temps. Ces conditions nous ont paru les meilleures pour un livre d'enseignement. J'ose espérer qu'elles profiteront à la traduction aussi bien qu'elles l'ont fait au texte original.

Je la présente donc avec confiance à mes compatriotes, et je souhaite vivement qu'elle puisse obtenir l'honneur d'un accueil favorable dans nos établissements d'éducation. Mais ce n'est pas seulement à eux que nous l'adressons. Nous avons également songé à nos Français de la Suisse romande parmi lesquels il s'en peut rencontrer d'aussi déshérités que le modeste auteur de cette introduction et, comme lui, aveugles-nés devant la lueur qui jaillit d'un livre écrit en langue allemande. Il leur sera peut-être utile qu'une Française ait travaillé pour eux. Et nous ne leur demandons, en échange du plaisir que lui a causé cette peine prise un peu à leur intention, qu'un sentiment sympathique en faveur de notre République qui ne menacera jamais leur indépendance.

Nous croyons d'ailleurs compléter ainsi l'œuvre libérale de M. le docteur Dændliker. L'enseignement qu'il a donné à la Suisse va pouvoir se répandre en France. Et, quant à moi, je considère comme une rare bonne fortune l'honneur d'y attacher indirectement mon nom en l'unissant à celui de ma compagne bien-aimée. Je ne fais par là que lui rendre une partie de ce que je lui dois, car, en stricte justice, son nom devrait être à côté du mien pour tous les travaux auxquels, depuis quatre

années, elle s'est fidèlement associée, et pour lesquels j'ai trouvé dans son esprit et son cœur le guide le plus sûr.

Seelisberg, au-dessus du Grütli, canton d'Uri,

Le 16 *septembre* 1878.

JULES FAVRE.

PRÉFACE

Peu de temps après la publication de l'*Histoire générale,* que j'avais composée de concert avec mon ami le professeur et docteur J.-J. Müller, notre honorable éditeur nous proposa d'écrire, d'après les mêmes principes, l'*Histoire du peuple suisse.* Malheureusement, mon ami, occupé à d'autres travaux, ne put me promettre son concours, si ce n'est pour la rédaction, et je dus entreprendre cette tâche sous ma propre responsabilité. Je ne me dissimulais point ce qu'elle pouvait présenter de téméraire de ma part, surtout lorsque je considérais les ouvrages éminents du même genre déjà publiés. Mais j'y étais encouragé par le vif intérêt que j'ai toujours porté à ce sujet, auquel, d'ailleurs, semblaient m'avoir préparé d'assez nombreuses recherches préliminaires. Le temps m'ayant manqué pour puiser de nouveau aux sources et reconstituer ainsi mes matériaux, j'ai mis à profit en plusieurs parties les

travaux des hommes compétents, ce qui n'empêchera pas le lecteur d'apprécier sur d'autres le résultat de mes études. Il est toutefois nécessaire de préciser le point de départ de mon œuvre, pour me justifier de la faire paraître après les deux plus éminents livres classiques, celui de l'archiviste de l'État M. Strickler, si recommandable par la solidité et le choix de ses documents, et celui de M. le professeur S. Voegelin, non moins remarquable par la finesse de ses jugements. Mon dessein a été d'appliquer à l'histoire de la Suisse les règles qui m'ont guidé dans mon *Histoire générale* (1), de rechercher parmi les faits accomplis dans notre pays ceux qui ont particulièrement contribué à son développement national. Je me suis donc borné à mentionner les événements locaux, tels que la révolution de Zurich, l'histoire de Hans Waldmann, les guerres du Milanais, les dissensions religieuses et civiles de Genève, les troubles des Grisons, les coups d'État du XIXe siècle, etc., etc. Par la même raison, d'autres faits, à mon avis trop négligés, m'ont semblé dignes d'être rapportés avec plus de détails, tels que l'origine et les rapports des trois nationalités, les commencements du développement particulier de la Suisse en face de l'Allemagne, les alliances, les progrès des institutions dans le XVe siècle, la constitution des aristocraties, la renaissance au XVIIIe siècle, etc., etc. Mon fil conducteur a donc été *la*

(1) C'est à cette histoire générale que nous renvoyons le lecteur pour tous les rapports généraux.

formation du peuple suisse dans sa particularité et son unité. Il s'agissait de montrer d'une manière claire et succincte *notre situation présente dans ses rapports avec notre passé le plus reculé,* comme un enchaînement non interrompu de causes et d'effets. J'ai donc continué mon récit jusqu'à nos jours ; car nos pensées et nos sentiments dépendent trop de notre passé pour que la connaissance de celui-ci ne soit pas indispensable à l'intelligence du présent. Quant à la critique de nos traditions, je me suis toujours efforcé de dégager l'élément historique qui en forme la base, en le dépouillant de fictions insoutenables. J'ai cru que des explications étaient nécessaires à la tradition de Winkelried, de Nicolas de la Flüe, et surtout à celle de la délivrance des quatre cantons forestiers. Conformément à l'avis de professeurs éminents, il serait bon de conserver dans nos écoles *élémentaires* les poétiques histoires de notre affranchissement, tout en faisant quelques réserves sur leur authenticité, et de ne les soumettre à la critique que dans nos écoles *supérieures.* Je renvoie d'ailleurs aux notes explicatives pouvant aider ceux qui voudront s'instruire par leurs propres investigations.

Ce livre, ainsi que mon histoire générale, est principalement destiné aux écoles. Il servira de guide aux élèves qui se l'approprieront facilement ; le maître y ajoutera les développements nécessaires aux aperçus que j'ai tâché de donner dans un ouvrage de peu d'étendue. J'y joins une *table chro-*

nologique devant aider la mémoire et présentant des points de repère pour les répétitions. Les dates y sont placées de manière à correspondre exactement à celles du texte, et des caractères différents font ressortir celles qui rappellent des faits plus importants. De plus, je donne une *table détaillée des matières* pour que l'élève suive plus facilement l'enchaînement des idées. Ces considérations scolaires ne me paraissent pas nuire au second but que je me suis proposé, savoir, celui d'offrir à quiconque s'intéresse à l'histoire de la Suisse un moyen facile de s'instruire soi-même.

En terminant, je remplis une douce obligation de reconnaissance envers mon cher ami Müller. Non-seulement il a bien voulu parcourir mon manuscrit et me donner de précieux conseils, mais il n'a pas reculé devant la correction des épreuves. Ici comme en tant d'autres circonstances, nous avons travaillé en commun. Puisse ce faible essai mériter la bienveillance du public ! Puisse-t-il fidèlement traduire les sentiments qui m'ont animé : la passion de la vérité, l'amour de l'école et par-dessus tout le dévouement à la patrie, qui vient d'entrer dans une nouvelle phase politique, et nous permet ainsi de donner une heureuse conclusion à notre œuvre.

K. D.



INTRODUCTION

Dans un espace très-limité, la Suisse réunit tant de diversités naturelles, qu'elle a été nommée « le pays des contrastes ». On peut en dire autant du peuple suisse. Les nationalités française, allemande et italienne se sont partagé le territoire compris entre les Alpes, le Jura et le Rhin, et, dans les bassins des Alpes, du canton des Grisons, se sont conservés des débris de la tribu rhéto-romane. Le voyageur est étonné de trouver des villages allemands au milieu de contrées romanes et des bourgs moitié allemands, moitié romans d'origine. D'un autre côté, chaque vallée et même chaque bourg se distingue par son dialecte, son caractère, ses mœurs et ses coutumes. Dans les conditions, on remarque les mêmes contrastes : le robuste montagnard coudoie le citadin raffiné ; le pauvre ouvrier, le riche négociant ; le rude paysan, le savant et le penseur. Mais ce n'est pas seulement dans ces contrastes et dans les mille varietés du pays et des habitants que consiste le caractère distinctif de la Suisse, car nous les trouvons aussi marqués dans d'autres contrées montagneuses, telles que la Transylvanie. Le trait caracté-

ristique de la Suisse est son unité confondant tous ces contrastes. Les Romans s'appuient pacifiquement sur leurs frères allemands plus nombreux, qui les ont initiés à la liberté et qui, par leurs dispositions à subir l'influence de la civilisation étrangère, forment le lien des nationalités suisses. C'est dans une parfaite union que tous les membres de la confédération, quelle que soit leur position, travaillent à la solution des questions qui intéressent la patrie. C'est la possession commune d'institutions politiques et sociales distinctes qui forme le ciment indissoluble de tant d'éléments hétérogènes. Les Français de l'Occident, les Allemands de l'Orient, les Italiens et les Rhéto-Romans, ont tous en commun les principes du gouvernement démocratique qui ne sont aussi parfaitement appliqués dans nul autre pays de l'Europe : liberté municipale, parfaite égalité entre les divers États, liberté de la presse, liberté du commerce, liberté religieuse. Un même sentiment national anime et unit les Suisses de toutes conditions et de toutes nationalités. Le Français du pays de Vaud qui, jusqu'au commencement de notre siècle, a été sous la domination de Berne, ne se sent pas moins Suisse que l'habitant des cantons primitifs ; et quelque opprimés qu'aient été les Tessinois sous le gouvernement des cantons primitifs, ils n'en donnent pas moins, en bons Suisses, tout leur dévouement à la Confédération.

L'unité du peuple suisse, dans sa grande diversité, est le résultat de plusieurs siècles de vie commune, de développement commun ; et c'est ce qui fait la haute importance de l'histoire de la Suisse pour le peuple suisse, car l'histoire montre les conditions qui, de tant de diversités, ont produit cette harmonieuse unité, et les événements qui ont fait germer la liberté et contribué à la for-

mation et au perfectionnement d'une confédération dont les institutions sont un objet d'envie pour d'autres peuples richement doués par la nature. L'histoire de la Suisse fortifie le sentiment national; non-seulement elle présente un intérêt scientifique, comme toute autre histoire qui explique les faits accomplis, mais elle réchauffe et inspire l'âme pour le bien et le droit des peuples; elle enseigne aux Suisses le vrai patriotisme, car elle indique la marche progressive qui, des divisions locales, conduit à l'unité nationale.

Les meilleurs manuels de l'histoire de la Suisse sont jusqu'à présent l'*Histoire du peuple suisse* par O. Henne-Amrhyn, 3 vol., Leipsig, 1865; l'*Histoire de la Confédération suisse*, par L. Vulliemin (2 vol., Lausanne, 1877). Les autres ouvrages plus anciens, encore usités, sont l'*Histoire de la Suisse* par Nüscheler, 1842 (2 vol. jusqu'à 1516), le *Manuel de l'histoire de la Confédération suisse* par Voegelin et Escher, 4 vol., et l'*Histoire de la Suisse* par Muller. Nous citerons comme ouvrage plus abrégé l'*Histoire pragmatique de la Confédération suisse* par Daguet, 1867. L'histoire suisse est présentée en biographies et récits choisis dans l'*Helvétie* de Geilfuss, et dans l'excellent ouvrage d'E. Secrétan, *Galerie suisse, biographies nationales*, publié à Lausanne. Comme aide géographique de la Suisse, nous recommandons l'*Atlas historico-géographique de la Suisse* de J.-C. Voegelin, G. de Wyss et G. Meyer de Knonau (chez F. Schulthess).

PREMIÈRE PÉRIODE

ÉLÉMENTS DE LA NATIONALITÉ SUISSE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'AUX GUERRES D'INDÉPENDANCE, APRÈS L'EXTINCTION DES ZAEHRINGEN (1218)

CHAPITRE PREMIER

LES DIVERSES PEUPLADES AVEC LEURS PARTICULARITÉS

(Jusqu'aux temps carlovingiens en 750)

---

1. Population celtique.

§ 1. HABITATIONS SUR PILOTIS. — Aucun renseignement ni même aucune tradition ne nous fait connaître l'époque à laquelle la Suisse a été peuplée. Mais des monuments et des débris de l'antiquité la plus reculée nous prouvent que ce pays était habité à l'époque où la race humaine commence à paraître en Europe. Comme en France et en Belgique, on a retrouvé dans diverses parties de notre contrée (à Genève, Villeneuve, etc., etc.) des outils en pierre à feu, enfouis dans des cavernes, ainsi que des fossiles d'animaux gigantesques dont les races sont éteintes (mammouths, ours, rennes, rhinocéros, etc.). La nature et le climat n'étaient pas alors tels qu'ils sont aujourd'hui; le climat était rude, la nature inhospitalière comme dans le Nord. L'homme vivait, à l'état sauvage, des produits de sa chasse. Au lieu de chaumières, il habitait des cavernes. Les huttes sur pilo-

tis nous font connaître une époque beaucoup moins reculée où l'agriculture était la principale occupation des habitants, et où nous voyons quelques traces de civilisation. Dans presque tous les lacs de la Suisse, on a retrouvé de très-anciens établissements, bâtis sur pilotis, dont les débris, examinés par d'éminents savants (Dr Ferd. Keller, F. Troyon), nous fournissent d'étonnants éclaircissements sur la dernière période des temps préhistoriques. Les hommes avaient des demeures fixes : c'étaient des chaumières de terre glaise entremêlée de paille tressée, alignées en rangs réguliers et assises sur des pieux enfoncés profondément dans le sol du lac et réunis par des planches.

On ne sait si ces curieux emplacements étaient choisis à cause de la pêche ou bien pour se garantir des bêtes féroces ou des tribus sauvages, mais on peut se faire une idée de la manière de vivre des habitants en examinant les ustensiles et les débris d'animaux et de végétaux qu'on a retrouvés à la place de leurs demeures, souvent profondément enfoncés sous des couches de tourbe ou bien au fond des lacs. Ils avaient déjà fait les premiers pas vers la civilisation ; ils n'en étaient plus à la primitive condition de chasseurs ou de pêcheurs, mais ils cultivaient la terre, ils élevaient des bœufs, des moutons, des chèvres et des porcs ; ils récoltaient du froment, de l'orge, du chanvre, du lin et plantaient des arbres fruitiers. Ils se servaient d'outils fabriqués avec art, en pierre, en os, en bois ou en corne, tels que des couteaux, des haches, des ciseaux, des alènes, des aiguilles. Quand ils connurent le fer et le bronze, ils employèrent ces matières plus flexibles et plus durables, pour confectionner leurs instruments. On reconnaît par les pilotis des lacs de Neufchâtel et de Bienne, que le progrès s'est

effectué d'abord dans la Suisse occidentale, voisine des contrées arrosées par le Rhône, où la civilisation était plus avancée. Là furent fabriqués de bonne heure des tissus de lin pour les vêtements, ainsi que des ustensiles d'argile, perfectionnés avec le temps. Les objets d'ornement et de parure prouvent que les mœurs se raffinaient graduellement. Le changement le plus important indiquant ce progrès est la diminution des habitations lacustres et l'augmentation des demeures sur la terre ferme.

La plupart des pilotis ont été détruits par le feu; beaucoup furent abandonnés même avant la découverte des métaux (sur le lac de Constance et celui de Genève); d'autres se conservèrent jusqu'au temps des Romains comme une vieille coutume.

§ 2. Tribus celtiques. Helvètes ou Helvétiens. — Le nom et l'origine de la population sont aussi peu connus que le temps des pilotis. Elle paraît appartenir à la race indo-européenne; et comme les vestiges du temps des pilotis ont la plus grande analogie avec ceux qu'on a retrouvés plus tard sur la terre ferme, dans les tombes et les fouilles des Celtes (Gaulois), on en conclut que ces établissements, plus anciens, appartiennent aussi à cette nation. Les Celtes, avant d'être repoussés par les Romains et les tribus germaniques, habitaient presque tout l'Ouest et le centre de l'Europe, et par conséquent aussi la Suisse; mais nous n'avons connaissance des Celtes de la Suisse qu'à partir du IIe siècle avant Jésus-Christ. Une multitude de peuplades diverses occupaient alors ce pays si varié d'aspects : les Allobroges (canton de Genève), les Séquanes (à Neufchâtel et au lac de Bienne) les Rauraques (à Bâle), les Rhètes ou Rhétiens dans les Alpes du Sud-Est jusqu'aux lacs de Zug, de Zurich et

de Constance; les plus importantes de ces peuplades sont les Helvétiens ou Helvètes qui occupaient, outre la Suisse centrale, l'Allemagne méridionale jusqu'au Mein, et qui avaient la prépondérance sur toutes les autres tribus. Ils se divisaient en districts presque indépendants (tels que les Tigurins, les Verbigènes, etc., etc.). Les assemblées de district réglaient les affaires générales. Ils possédaient des éléments d'une culture supérieure (des monnaies en or, l'écriture alphabétique grecque), et leur vainqueur, César, les a appelés le peuple le plus brave de la Gaule. Au commencement de la grande émigration des peuples germaniques (lors de l'invasion des Cimbres et des Teutons), ils suivirent le courant général vers le beau Midi, et, sous la conduite de leur jeune chef Divicon, ils défirent complétement les Romains près d'Agen sur la Garonne (1), 107 ans avant Jésus-Christ, et les forcèrent de passer sous le joug. Mais ils furent obligés de retourner dans leur pays.

Les Celtes ne conservèrent pas longtemps leur indépendance; leur liberté était menacée par les brillantes victoires des Romains sur les Cimbres et les Teutons et par les progrès rapides des aigles romaines en deçà des Alpes. Divisés entre eux et ne pouvant fonder un État durable, ils devinrent facilement la proie des belliqueux conquérants du monde. Les Romains s'étaient déjà établis près de Genève, lorsque les Helvétiens, se souvenant des douces contrées de la Gaule méridionale, et voulant se préserver des continuelles agressions des hordes germaniques déchaînées au Nord, émigrèrent de nouveau sous leur chef Divicon, après avoir incendié toutes leurs habitations. Malgré la plus courageuse résistance, ils furent défaits près de Bibracte (mont Beuvrais à l'ouest

(1) Non près du lac Léman, comme on l'avait cru par erreur.

d'Autun) par César qui conquérait les Gaules. Ceux qui avaient survécu, furent renvoyés par le vainqueur dans leur pays pour défendre, comme sujets romains, la frontière du Rhin contre les Allemands. L'année suivante, le Valais fut soumis par un lieutenant de César, et environ quarante ans après, les sauvages tribus rhétiques qui avaient souvent ravagé la vallée du Pô, ne purent résister à la force des légions romaines et à la persévérance des beaux-fils de l'empereur Auguste, Drusus et Tibère.

Ainsi les Celtes de notre pays passèrent sous la domination des Romains qui les arrêtèrent dans leur développement national. Mais ils ont laissé un héritage durable, car une multitude de bourgs qui sont devenus des cités florissantes leur doivent l'existence (Genève, Lausanne, Avenches, Soleure, Zurich, Winterthur et Coire); beaucoup de montagnes aussi (le Jura, l'Albis, le Kamer, le Sæntis) et de fleuves (le Rhin, le Tœss, la Thur, le Rhône, la Reuss) ont conservé les noms qu'ils leur avaient donnés.

2. Civilisation romaine (1).

§ 3. Organisation du pays. — Les Celtes n'étaient point parvenus à un haut degré de civilisation; les tribus voisines des Helvétiens menaient surtout une vie misérable : les Rhètes et les Allobroges s'adonnaient à la guerre et au pillage. La terre n'était pas cultivée partout; la vallée du Rhin, vers le lac de Constance, était couverte de marais et de forêts impénétrables. Avec les

(1) Mommsen, *la Suisse au temps des Romains*, Communications de la Société des antiquités, t. IX, 1854. — Ferdinand Keller, *Colonies romaines*, id., t. XII et XV. — Wartmann, *la Suisse sous les Romains*, Journal de St.-Gall, 1er janvier 1862. — G. de Wyss, *l'Helvétie romaine*, Archives de l'histoire suisse, t. VIII.

Romains s'introduisit la civilisation plus délicate du Midi. Dans le cours de la conquête, la constitution politique et militaire subit de profondes modifications. Les pays soumis par César formèrent une partie de la Gaule; le territoire des Allobroges fut réuni à la Gaule Narbonnaise (Provence); celui des Séquanes, des Rauraques et des Helvétiens, à la Gaule Belgique; les districts rhétiques devinrent une partie de la Rhétie, qui comprenait alors la Bavière actuelle et le Tyrol; le Valais seul (c'est-à-dire la vallée) resta, à cause de son isolement, un district particulier. Ces contrées détachées étaient administrées par les gouverneurs des provinces; divers employés subalternes y venaient percevoir les impôts et commander les garnisons. Des bureaux de péage furent établis sur les points les plus importants des frontières, entre autres à Zurich et Saint-Maurice. La condition des vaincus n'était pas dure, car les Romains s'efforçaient d'approprier leurs institutions au caractère et aux particularités des habitants. Les Helvétiens ainsi que les Allobroges et d'autres conservèrent encore leur système municipal; la division par districts subsista. Aventicum (Avenches) et Augusta Rauricorum (Bâle Augusta) devinrent des villes romaines qui eurent leur conseil municipal, comme les colonies romaines. Octodurum (Martigny) était sur le même pied. Aventicum resta la capitale des Helvétiens, et son sénat, le tribunal commun.

Les Helvétiens ne tardèrent pas à contribuer à l'agrandissement de l'empire; mais après la mort de Néron, ayant embrassé la cause de Galba, ils furent défaits dans les guerres civiles : Alienus Cæcina, sous-lieutenant de Vitellius, compétiteur de Galba, les battit au Bœtzberg (près Baden), prit leur capitale Aventicum et fit exécuter

le chef du mouvement, Julius Alpinus (1); il paya ainsi pour ses concitoyens que l'éloquence insinuante de l'envoyé helvétique Cossus sauva de tout autre châtiment. A part ces incidents, les peuples vaincus de la Suisse paraissent avoir joui d'une paix véritable. Les Romains tenaient plus à la sécurité militaire vers le nord qu'aux satisfactions de la souveraineté. Ils construisirent sur la ligne du Rhin une suite de forteresses (Arbon, Stein, Zurzach, Bâle et autres). Leur principale place d'armes était Windisch (Vindonissa) qui, par sa position au confluent de l'Aar et de la Reuss formait une efficace défense naturelle et protégeait parfaitement les communications. Dans la Suisse occidentale se réunissaient deux routes principales : celle de la Gaule par Bâle et celle d'Italie par le Saint-Bernard, Aventicum et Soleure. A travers la Suisse orientale, une route militaire passait par Oberwinterthur (Vitudurum), Pfin, Arbon, Bregenz, et pas loin, vers l'Italie, elle rejoignait une route secondaire qui suivait les lacs de Zurich et de Wallen. Dans presque toutes les garnisons et les forteresses, il y avait des troupes étrangères. Cette organisation militaire subit bientôt des changements : lors de la réunion à l'empire de la rive droite du Rhin, sous l'empereur Domitien ou Trajan, en l'an 100 après Jésus-Christ, les légions des frontières furent avancées; le pays helvétique en fut délivré pendant 150 ans et fut par là même préservé de toute entreprise belliqueuse, ce qui favorisa beaucoup les progrès de la civilisation romaine.

§ 4. Influence romaine. — Pour satisfaire aux exigences militaires, on formait des ateliers, des hôtelleries, des bourgs. Les vétérans (soldats licenciés) se construisaient

(1) L'histoire de sa fille présumée, Julia Alpinula, est une pure invention.

des villas (maisons de campagne) d'après le style romain, avec de brillantes mosaïques, des fresques, des établissements de bains. La misérable condition des Celtes fit place à la civilisation romaine. Des routes furent tracées à travers les Alpes (Julier, Septimer, Saint-Bernard, Simplon), même à travers la sauvage contrée marécageuse de la vallée du Rhin et du lac de Constance, partout enfin où il était possible, avec une résolution énergique, de se frayer un passage. Le commerce s'étendit rapidement; les marchandises du nord de la France et de l'Allemagne se transportaient en Italie en prenant le chemin de la Suisse; on exportait aussi des produits de la campagne fort estimés des Romains (le fromage, la cire, le miel, le bois de sapin, la résine, etc., etc.). On recevait en échange les produits du Sud (de l'huile, des huîtres, des vins); ceux qu'on récoltait près du lac de Genève étaient déjà renommés. Avec la civilisation romaine s'introduisit aussi la pompeuse religion de l'État qui fit disparaître presque entièrement les grossières pratiques du culte celtique. Les mœurs elles-mêmes subissaient la salutaire influence de celles des vainqueurs : les Allobroges échangeaient l'épée contre la charrue, les sauvages Rhètes s'adoucissaient et guidaient paisiblement à travers les montagnes le voyageur qu'ils avaient pillé autrefois, ou bien ils s'adonnaient à l'agriculture. Dans les grandes villes comme Aventicum et Augusta, les Celtes apprenaient de leurs maîtres romains les arts et les métiers.

Ainsi commençait un nouveau développement dont le caractère le plus important fut que la civilisation romaine s'enracina plus profondément dans la Suisse occidentale que dans la Suisse orientale. Rapprochée de la Gaule méridionale transformée par la conquête, elle

voyait fleurir dans son sein des colonies romaines telles que Aventicum (Avenches), Bâle, Augusta, Nyon. Elle en adoptait les mœurs, elle en cultivait les arts. Aventicum avait un amphithéâtre, un théâtre, un arc de triomphe, une école publique d'athlètes, des corps de métiers, même une académie avec des professeurs romains. Les colonnes et les chapiteaux magnifiques qu'on y a retrouvés, attestent la perfection de la sculpture. La langue et les coutumes celtiques que les colons n'avaient pu faire disparaître de la Suisse orientale, furent remplacées dans la Suisse occidentale par celles des Romains dont l'influence résista aux secousses des invasions des peuples barbares, et se manifeste encore aujourd'hui sous d'autres formes; tandis que dans la Suisse orientale, où la civilisation romaine s'était peu répandue, elle s'écroula sous les coups des conquérants allemands comme un édifice à peine ébauché.

§ 5. Destruction de la puissance romaine. Introduction du christianisme.— Cependant l'âge d'or de la civilisation romaine ne dura pas en Suisse plus d'un siècle et demi. L'empire commença à chanceler dès le IIIe siècle, accablé par les attaques désastreuses des Germains. Lors de l'effondrement général, sous Gallienus en 260, les Allemannes, tribu germanique, envahirent la Suisse et incendièrent la belle ville d'Aventicum, qui fut presque entièrement réduite en cendres. Les Romains furent forcés d'abandonner la frontière du Danube et de se retirer derrière le Rhin; les vieux châteaux forts construits sur la ligne du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Arbon, devinrent de nouveau les points d'appui de la guerre défensive, plusieurs fois détruits, puis de nouveau rebâtis et fortifiés (Oberwinterthur et Stein sous Dioclétien et Maximien). Plusieurs empereurs (Constance Chlore,

Julien, Valentinien Ier, Gratien, remportèrent des succès passagers dans la Suisse septentrionale; les édifices publics, les ponts et les routes furent restaurés; à la courbure du Rhin s'éleva Bâle, la ville royale. Mais aucun empereur ne put protéger l'empire contre le flot sans cesse renaissant des hardies tribus des Allemannes. Déjà elles s'étaient établies en Alsace et près du lac de Constance et commencèrent à lutter pour la possession de la Suisse. Les habitants s'enfuirent avec leurs trésors ou les cachèrent pour les retrouver dans des jours meilleurs; ils émigrèrent vers le sud; l'empire divisé et affaibli marchait à sa ruine.

Toutefois la décadence romaine amena quelques salutaires résultats. Déjà depuis le IIe siècle le christianisme faisait de rapides progrès. Au milieu du cataclysme général, il devint l'ancre de l'espérance, que des milliers d'hommes saisirent avec joie. A travers les nombreuses voies de communication que les Romains avaient créées, il vint de la Gaule en Italie et en Suisse (200 à 300 ans après J.-C.), à Genève, dans le Valais et la Rhétie; dans le Valais, on a retrouvé une inscription chrétienne datée de l'an 377. De là le christianisme s'introduisit dans l'intérieur du pays; il était surtout propagé par les soldats des légions, qui l'importèrent probablement aussi à Zurich. Bientôt il y eut des évêchés dans les grandes villes, Genève, Aventicum, Windisch, Coire, etc., etc. Mais la nouvelle religion eut à supporter des luttes et des persécutions; elle rencontra des obstacles que lui suscitaient l'attachement aux anciennes croyances et la puissance de la religion d'État. Les empereurs romains imposaient aux gouverneurs le devoir d'arrêter les progrès du christianisme, et de cruelles persécutions commencèrent dès le IIIe siècle. La plus terrible, celle de 303-

304, sous Dioclétien, semble s'être étendue jusqu'à la Suisse actuelle, car la tradition chrétienne cite de nombreux martyrs de ce temps, parmi les soldats des légions : Saint-Maurice et ses compagnons à Saint-Maurice, Ursus et Victor à Soleure, Félix et Régula à Zurich ; tous refusèrent de sacrifier aux dieux et moururent dans les plus horribles supplices. On avait supposé que tous ces martyrs étaient d'origine thébaine, c'est-à-dire égyptienne, et qu'il y avait entre eux un lien commun ; mais des recherches plus récentes (1) font croire que les Valaisans seuls étaient des Thébains, et que les autres étaient des saints de diverses localités qu'on n'a songé à réunir que dans la suite.

La gloire de ces martyrs donna un grand prestige aux églises chrétiennes et leur valut un rapide accroissement ; sans l'éclat que l'héroïsme de ces « Thébains » jeta sur le christianisme, les germes de vie spirituelle qu'il avait implantés n'auraient pas résisté aux tourmentes des siècles suivants.

2. Les Allemannes, les Bourguignons et les Rhéto-Romans.

§ 6. IMMIGRATION ET ÉTABLISSEMENT DES TRIBUS GERMANIQUES. — Au commencement du v[e] siècle, la lutte opiniâtre entre les Romains et les Germains se termina par le complet succès de ceux-ci.

Pour sauver le cœur même de l'empire attaqué de tous côtés, les garnisons du Rhin se transportèrent en Italie, abandonnnant les bords du grand fleuve. Dans le courant général qui, en l'an 400, entraîna les peuplades germaniques vers le sud-est, les Allemannes passèrent le

(1) Gelpke, *Histoire ecclésiastique de la Suisse*, t. I, 1856. — *Histoire des légendes chrétiennes de la Suisse*, 1871. — Hunziker, *Règne et persécution de Dioclétien*, 1868.

Rhin et firent disparaître les derniers vestiges de la civilisation romaine. Vers le milieu du siècle, ils s'avancèrent jusqu'aux Alpes Rhétiques (Grisons), et bientôt après ils mirent fin à la domination romaine dans la Suisse orientale. Comme autrefois les Helvétiens, les Allemannes possédaient en outre l'Alsace et le pays entre le Rhin et le Mein. La puissance et la langue des Romains continuèrent à subsister dans le sud-ouest de la Suisse et dans la Rhétie, protégées dans l'une par les montagnes et défendues dans l'autre par de profondes racines. Mais la langue ne s'y conserva pas sans mélange. Dans la Rhétie, elle se confondit avec la celtique, et dans le sud-ouest les Burgundes ou Bourguignons y introduisirent un élément germanique. Après avoir en vain cherché une nouvelle patrie près du Rhin (Worms), où leur empire fut détruit par les Romains et les Huns, ils avaient suivi les Allemannes et s'étaient dirigés vers le sud où les Romains leur assignèrent la Sabaudia, c'est-à-dire la Savoie jusqu'au lac de Genève, le Valais et le pays de Vaud méridionaux, ils étendirent considérablement leurs domaines (Provence, Besançon, Langres) ; leur frontière orientale paraît avoir été la France. Leur empire était puissant sous leur roi Gondebaud qui, en l'an 500, usurpa les États de son frère et devint seul maître du royaume, qu'il gouverna par de sages lois.

Les Allemannes et les Burgundes s'établirent dans des conditions bien différentes. Les Allemannes, dans une lutte acharnée de près de deux cents ans, avaient puisé une haine profonde contre les Romains. Lors de leur conquête, la population romaine était peu nombreuse et la civilisation était en décadence ; les barbares étaient donc libres de toute influence du pays qu'ils occupaient, et ils pouvaient s'organiser à leur idée. L'épée à la main,

ces païens prirent possession du territoire, y anéantirent les derniers vestiges des Romains et en exterminèrent ou soumirent les habitants. Ils y établirent le système allemand qui s'y est conservé jusqu'à présent. Ils s'y fixèrent selon l'ancienne coutume germanique : les alliés, les familles, les particuliers restèrent dans l'endroit où ils étaient attirés par une source, un champ ou une forêt. Ils dédaignèrent la coutume romaine d'habiter des villes et des maisons groupées; ils préféraient les villages ouverts, les hameaux, et surtout les métairies isolées où chacun entourait sa chaumière d'une cour et d'une haie comme on en voit encore dans Appenzell et Toggenbourg. Le nom des fondateurs de la métairie se transmettait à la localité même (de là le grand nombre de noms de famille ou de race terminés en *wiler*, *wil*, *hofen*, *hausen*, etc., etc. (1). Il en était tout autrement des Burgundes, qui conservaient de bons rapports avec les Romains. Ceux-ci leur cédèrent le pays par un accord pacifique, et en gardèrent un tiers où ils vécurent en bonne intelligence avec les barbares. Les Burgundes n'étaient plus païens, ils s'étaient déjà convertis au christianisme arien. Dans la Suisse occidentale, au sein d'une civilisation plus avancée, ils respectaient et épargnaient l'élément romain, ils vivaient selon la coutume romaine, demeurant ensemble dans des habitations fermées (bourgs) et ils se confondirent avec les Romains en un seul peuple qui devint, comme chez les Francs, le fond du caractère romain ou français. Malgré ces importantes différences, les deux peuplades germaniques

(1) Par exemple, *Baerestwil*, c'est-à-dire Weiler de Berolt; *Wiedenswil*, Weiler de Wadin; *Volketswil*, Weiler de Volkart, etc. Puis *Dænikon*, primitivement *Tanninghofen*, les fermes des Tanning, etc., etc.

avaient en commun certains principes politiques et sociaux, et des institutions de leur commune patrie, telles que les districts et les centuries, l'organisation judiciaire (l'amende ou le wehrgeld) (1), les assemblées nationales, les divisions en castes (les libres, les demi-libres et les serfs, etc., etc.).

§ 7. DOMINATION FRANQUE. — Ainsi formés au milieu de tant de causes de troubles et de discordes, ces nouveaux Etats ne purent se développer librement. Sans cesse en guerre les uns contre les autres, ils combattaient moins pour dominer que pour conserver. Cependant, grâce à leur valeur et aux circonstances qui les favorisèrent, les Francs reprirent une véritable prépondérance. Ils soumirent les Allemannes après les avoir défaits près du Haut-Rhin en 496. Pour défendre leur indépendance, les Allemannes du Sud firent alliance avec Théodoric, roi des Ostrogoths, qui possédait, outre l'Italie, la Suisse méridionale, le Tessin et la Rhétie; mais en 540 ils succombèrent avec les Ostrogoths dans leur guerre contre les Francs. Les dissensions amenèrent bientôt après la chute des Burgundes (2). Malgré le zèle du clergé catholique, les Burgundes refusèrent d'abjurer la foi arienne, et Gondebaud déclara résolûment « qu'il ne voulait pas avoir deux dieux » (3). Leur situation s'aggrava par la conversion de Clovis, roi des Francs, prince belliqueux, sur lequel les catholiques placèrent toutes leurs espérances. Le propre fils de Gondebaud était dans

(1) C'est-à-dire les dommages-intérêts qu'un meurtrier était tenu de payer à la famille de sa victime. Ils se réglaient selon les conditions : ils étaient plus élevés pour les gens libres et encore plus pour le clergé et la noblesse.

(2) Binding, *Royaume burgunda-romain.*

(3) D'après la doctrine catholique, Christ est éternellement éga à Dieu le Père; selon l'arianisme, il émane du Père auquel il est subordonné.

le camp des catholiques. Clovis commença l'attaque du vivant de Gondebaud, et ses fils, après la mort de ce prince, soumirent la Bourgogne en 532, par la victoire d'Autun. Quelques années après, en 536, la Rhétie de Coire fut cédée aux Francs, et les Mérovingiens gouvernèrent toute la Suisse. Ils respectèrent les institutions du pays. La Rhétie garda son chef élu par le peuple comme juge suprême et gouverneur et, à partir de la fin du VIe siècle, cette dignité resta pendant deux siècles héréditaire dans la famille des Victorides, qui s'arrogea même l'évêché de Coire; ainsi la Rhétie conserva ce qui lui était propre. La Bourgogne conserva également son organisation et son administration propres; ses possessions suisses (à l'est du Jura) furent gouvernées par un patrice indigène que soutenait la noblesse bourguignonne. Les Allemannes eurent leurs ducs et leur législation particulière; cependant, celle-ci fut renouvelée et étendue par l'influence du christianisme sous les rois francs Clotaire II et Dagobert IV (613-622) (628-638). Lors de la chute des Mérovingiens, les Allemannes devinrent libres sous leur vaillant duc Godefroy (700), qui favorisa le couvent de Saint-Gall et suscita des embarras au maire du palais, Pépin Ier.

§ 8. Extension de la civilisation chrétienne. — Sous la domination franque, la civilisation chrétienne se répandit de plus en plus chez les tribus germaniques; à cet égard encore, la Suisse occidentale était dans de meilleures conditions que la Suisse orientale; car la Bourgogne, à raison même de sa situation géographique, ressentit d'abord les impulsions que reçut le christianisme catholique dans la Gaule. Peu de temps après que saint Martin eut donné un puissant essor à la vie monastique, les deux frères Romanus et Lupicinus se reti-

rèrent dans les montagnes du Jura pour s'y consacrer au renoncement et à la méditation. On présume que Romanus a été le fondateur du célèbre couvent de Romainmotier. Le couvent de Condat, que les deux frères créèrent en commun dans le Jura français (Saint-Claude) devint le foyer de la civilisation; le biographe de Romanus dit qu'il en sortit « comme d'une ruche d'abeilles » des essaims de missionnaires et d'instituteurs qui firent défricher la terre, bâtirent des monastères et des écoles et cultivèrent les sciences. Près de Condat et de Romainmotier florissait déjà dans le Valais le couvent de Saint-Maurice, fondé par un évêque en l'honneur des « Thébains », et agrandi par Sigismond, roi de Bourgogne, en 515. On rapporte que ce roi avait ordonné que les voûtes du couvent retentissent sans cesse du chant des psaumes. Jusque-là, les centres de la vie ecclésiastique avaient été les évêchés de Saint-Maurice et d'Aventicum, mais ces évêchés furent transférés à Sion et à Lausanne après la ruine d'Aventicum et les incursions des Lombards à Saint-Maurice, qui avait été menacé aussi par un éboulement de montagne. L'évêque Marius, qui préférait Lausanne, propagea la civilisation romaine et trouvait, au milieu de ses travaux manuels, le temps d'écrire une intéressante chronique; il posa aussi les fondements de la ville de Payerne. C'était surtout chez les Allemannes que les rois francs et le clergé s'efforçaient de propager le christianisme. On dit que ce fut sous les auspices de Clovis que saint Fridolin vint en mission chez les Allemannes; il fonda Sæctkingen, et la vallée de Glaris, qui y fut réunie de bonne heure, le vénère comme son patron. Mais ceux qui exercèrent la plus grande influence sur les Allemannes, ce furent des moines irlandais qui se dévouèrent à l'œuvre

des missions avec un enthousiasme juvénile et une abnégation héroïque. Colomban, chassé de la Gaule, se réfugia avec ses compagnons près du lac de Zurich. Dans l'ardeur de son zèle, il détruisit le temple païen de Tuggen; et, menacé de mort ainsi que les siens, il se rendit près du lac de Constance, dans les villes romaines d'Arbon et de Brégenz. Persécuté dans cette nouvelle retraite et en butte aux traitements les plus cruels, il s'enfuit en Italie; une maladie retint en Suisse un de ses disciples qui, bravant les périls du désert, se construisit une cellule dans la sauvage contrée de Steinach; des religieux se groupèrent autour de lui, et avec leur aide il transforma cette solitude. Ainsi s'éleva le couvent de Saint-Gall qui fit briller au loin les lumières de la civilisation chrétienne. Les effets de l'activité de Colomban et de ses compagnons se firent sentir jusque dans la Suisse occidentale et la Réthie; et ce fut à leur propagande et à leurs travaux que fut due la fondation du couvent de Granval dans le Jura soleurois, ceux de Saint-Ursanne sur le Doubs et de Dissentis dans la vallée du Rhin antérieur. Tous ces couvents s'occupaient d'agriculture et d'études scientifiques. Ils amassèrent ainsi les trésors précieux de lumières et de progrès dont profitèrent les siècles suivants, qui l'augmentèrent à leur tour, et cet effort continu préparait l'union des trois peuples en une seule nation.

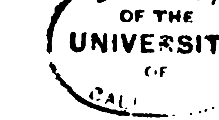
CHAPITRE II

UNITÉ DE LA CONSTITUTION SOUS LA DOMINATION CARLOVINGIENNE ET ALLEMANDE
(700-1057)

---

1. Introduction de l'administration franco-carlovingienne.

§ 9. Domination carlovingienne. — Depuis Pépin II, les maires du palais et les ducs carlovingiens s'efforçaient de raffermir le royaume franc. Les révoltes des Allemannes et des Bourguignons furent réprimées. Après la mort de Godefroy, en 710, les Allemannes furent soumis et Charles Martel empêcha ses fils de rétablir l'indépendance de la nation, en leur enlevant la dignité ducale en 730, et en les assujettissant ainsi au gouvernement franc (746). Il en fut de même de la Bourgogne, que Pépin II et Charles Martel s'étaient déjà attachée. La Rhétie de Coire perdit aussi ses priviléges. Charlemagne supprima le pouvoir de chef dans la famille des Victorides, qui déjà ne possédait plus la dignité d'évêque, et il introduisit en Rhétie la constitution et l'administration franques, après la mort de son fidèle ami et partisan l'évêque Remedius.



Ainsi les trois tribus de la Suisse étaient réunies, et l'unité de leur organisation produisit aussi une existence commune. Tout le pays resta cependant divisé en comtés d'après d'anciennes institutions locales. Les plus importants comtés étaient ceux de Thurgovie (comprenant la Suisse du Nord-Est), d'Argovie, de Bâle, du pays de Vaud, du Valais et de Coire. Les comtes étaient des gouverneurs royaux qui exerçaient la justice et convoquaient le ban au nom du roi. Ainsi s'établit le système féodal. Les évêques et les comtes réunissaient autour d'eux un cortége de fidèles, auxquels ils octroyaient des terres et des priviléges, et ceux-ci avaient de même au-dessous d'eux leurs serviteurs et leurs vassaux (1). Mais à partir de Charlemagne leur puissance fut singulièrement contre-balancée par celle de l'Église, qui bientôt devint dominante. Elle s'enrichit peu à peu par des donations et des constitutions de fiefs ; Charles lui attribua la dîme des recettes. Il protégea particulièrement les évêques ; ceux de Coire et de Bâle étaient ses amis ; avec son aide, celui de Constance fit valoir son crédit au préjudice du ouvent de Saint-Gall qui, déjà sous Pépin, avait eu à ouffrir des prétentions de l'épiscopat. Saint-Gall, comme marque de sa dépendance, eut à payer à Constance une contribution annuelle. Charles encouragea aussi les ecclésiastiques dans leur coutume de vivre en commun (chanoines) ; il régla l'administration du couvent de Zurich, et depuis ce temps celui-ci honora l'empereur comme son législateur. De même la tradition de Zurich le célèbre comme le fondateur du collége (Carolinum), et rend hommage à son génie universel ; la légende rappelle le serpent qui implora son secours contre un crapaud, et aujourd'hui encore, on voit à la cathédrale l'image de

(1) La féodalité, voir l'*Histoire générale*, page 166.

l'incomparable empereur avec son épée, planant au-dessus de la ville comme son patron. Son petit-fils, Louis le Germanique, fonda en 853 l'abbaye de Fraumünster à Zurich, et lui fit don du petit pays d'Uri. Charles donna aux couvents et au clergé l'impulsion de la vie scientifique. L'évêque Hatto rendit des ordonnances qui obligeaient les prêtres à se former une bibliothèque ; le couvent de Reichenau en avait déjà une considérable, et sous Hatto il s'éleva à l'apogée de la prospérité.

§ 10. RÉACTION CONTRE L'UNITÉ. PROGRÈS INTELLECTUELS. — Ainsi, la Suisse participa largement aux bienfaits de l'activité créatrice et organisatrice du grand empereur. Mais l'unité qu'il avait réalisée commença à se rompre sous les efforts de ceux qui voulaient recouvrer leur indépendance. L'administration uniforme des comtés fut dissoute. Les comtés devinrent des fiefs héréditaires entre les mains de puissantes familles ; de nombreuses églises épiscopales et conventuelles reçurent des immunités (affranchissement de la juridiction des comtes), telles que Saint-Gall, Pfæffers, l'abbaye de Fraumünster, à Zurich, Coire, etc. De même les tribus isolées réagirent contre l'unité qu'on leur avait imposée par la force. Le premier résultat de ces luttes fut le partage de l'empire par le traité de Verdun en 843 ; la Suisse allemande actuelle, avec la Rhétie de Coire, échut à Louis le Germanique, ainsi que la France orientale ; la Suisse occidentale et le Valais entrèrent dans le lot de Lothaire avec la France occidentale.

Ainsi la Bourgogne et l'Allemannie restèrent longtemps séparées et se constituèrent en États particuliers. Dans la confusion causée par la chute des Carlovingiens, la Bourgogne suisse devint l'apanage de la famille des Welfes, et Rodolphe Ier sut créer un État presque indé-

pendant entre le Jura, le lac de Genève et les Alpes. En janvier 888, il devint roi d'un empire qui s'étendait jusqu'à Bâle. Après de sanglants combats, l'Allemannie parvint au même résultat. Le comte Burkhard Ier, de Rhétie, ayant voulu se faire duc, se brisa contre l'opposition de deux ambitieux Thurgoviens, Erchanger et Berthold, et celle de Salomon III, le rusé évêque de Constance et abbé de Saint-Gall. Peu de temps après, il fut tué dans une assemblée générale. Son fils profita d'une querelle entre l'évêque et les envoyés de la couronne pour se faire des partisans, et il obtint la dignité de duc en 917, après que l'évêque eut chassé les deux envoyés. Son succès affermit l'alliance qui existait, depuis 843 entre la Rhétie et l'Allemannie. Ainsi l'élément allemand de la Rhétie fut fortifié ; et sans cette union la Rhétie ne serait peut-être pas devenue plus tard membre de la confédération allemande. Les riches couvents de Reichenau, Rheinau, Saint-Gall et Zurich, qui étaient devenus des souverainetés indépendantes, propagèrent les lumières que Charlemagne avait fait naître. Le couvent de Saint-Gall se distingua tout particulièrement. Il secoua la suzeraineté de l'évêque de Constance et déploya une grande magnificence (1). Il formait une petite ville, avec ses quarante tourelles, ses boulangeries, ses brasseries, ses moulins, ses divers ateliers, etc. Ses abbés cultivaient activement les sciences. Ils fondèrent deux écoles, l'une pour les moines et l'autre pour les laïques. La discipline en était si parfaite que, lors de la visite du roi Conrad Ier les jeunes écoliers ne se laissèrent pas distraire de leurs exercices par l'appât des pièces d'or et des pommes

(1) J. Keller, *Esquisse du couvent de Saint-Gall*, Zurich, 1844. — Rahn, *Histoire des arts de la Suisse*, t. I, p. 88-93. — Gelpke, *Histoire ecclésiastique de la Suisse*. — Wartmann, *Saint-Gall sous les Carlovingiens*.

qu'on exposait à leurs regards. Ils étaient dirigés par d'excellents professeurs, entre autres Notker, célèbre chantre et compositeur, Notker le bègue d'Elgg, Ratbert de Zurich, historien du couvent, et Tutilo, sculpteur du plus grand mérite. On lisait les anciens classiques; les jeunes gens apprenaient à faire des hexamètres et des pentamètres latins et à jouer des instruments à cordes. Toutes les sciences et tous les arts furent cultivés; et l'étude de la langue allemande reçut une puissante impulsion. Le premier globe céleste fut fait en Allemagne. Saint-Gall était aussi une école de musique et de chant; ce couvent composa un grand nombre de messes en musique, et un historien du temps dit que Saint-Gall, par ses hymnes et ses mélodies, a rempli de lumière et de joie l'Église de Dieu, non-seulement en Allemannie, mais dans tous les autres pays, d'une mer à l'autre. L'écriture et la peinture devinrent à Saint-Gall des arts véritables. On cultivait les arts comme en fabrique : les uns faisaient le parchemin, les autres traçaient des lignes, d'autres reliaient les livres et en ornaient les couvertures d'images en ivoire, en argent et en or. Nulle part on n'atteignit à une aussi grande perfection artistique qu'à Saint-Gall, dont l'influence se répandit jusqu'aux couvents de Rheinau, de Reichenau et de Pfæffers.

La Bourgogne, pendant des siècles, ne donna aucun signe de vie spirituelle; la noblesse, grossière et belliqueuse, plongea ce pays dans un état de barbarie analogue à celui de la France sous les premiers Capétiens, et les destinées du royaume étaient enveloppées de profondes ténèbres. L'Allemannie et l'élément allemand étaient donc à la tête de notre pays, et la Bourgogne perdit la prépondérance qu'elle avait eue au temps des Celtes, des Romains et de la migration des peuples. L'influence de

l'élément allemand fut fortifiée par la domination des empereurs d'Allemagne, qui réunirent la Bourgogne à l'Allemannie et à la Rhétie.

2. Epoque de la domination directe des empereurs d'Allemagne (1).

§ 11. Réunion des trois peuples. — A partir de l'époque où Henri Ier réunit les États allemands en un seul empire, toute la Suisse actuelle, la Bourgogne, l'Allemannie et la Rhétie furent en relations étroites avec l'Allemagne; en même temps ces pays s'unirent davantage entre eux. Burkhard Ier d'Allemannie, comte de Zurich et de Rhétie, s'humilia volontairement devant l'heureux Henri Ier (920) et lui rendit hommage pour ses États. Henri se contenta du droit de suzeraineté et laissa à Burkhard le titre de duc. Plus tard, l'empereur Othon II nomma son fils Lindolf duc d'Allemannie et comte de Rhétie. Le successeur de Lindolf, Burkhard II, était parent d'Othon; un tableau de la cathédrale de Zurich le représente domptant une révolte contre Othon en Italie, et glorifie en même temps la mémoire du grand empereur qui visita souvent Zurich (2). Les autres ducs entretinrent aussi de bonnes relations avec la maison impériale; les empereurs séjournèrent souvent dans la Suisse allemande, surtout à Zurich: Henri II tint une diète à Zurich en 1004 et 1018, et la tradition attribue la fondation de la cathédrale de Bâle à la libéralité de Henri II et de sa femme Cunégonde (3). La Bourgogne aussi

(1) G. de Wyss, *Histoire de l'abbaye de Zurich.*— Staelin, *Histoire du Wurtemberg*, t. I et II.

(2) *Communications de la Société des antiquaires de Zurich*, IV, 1840.

(3) Wackernagel, *Communications de la Société des antiquité nationales de Bâle*, livraison 7, 1857.

s'ouvrit à l'influence allemande: Rodolphe II s'avança en conquérant jusqu'au lac de Zurich où Burkhard Ier le battit en 919 à Winterthur. Ils firent la paix et la fille de Burkhard, Berthe, s'unit au roi Rodolphe. Ce mariage fut le premier lien entre l'Est et l'Ouest de la Suisse; avec Berthe le pays Allemand de l'Argovie supérieure fut réuni à la Bourgogne. Cette alliance fut d'autant plus efficace que la Bourgogne passa bientôt aussi sous la domination de l'Allemagne; car le jeune et faible fils de Rodolphe II, Conrad, fut placé par les grands de Bourgogne sous la protection et la tutelle d'Othon Ier (940), qui épousa dix ans plus tard la sœur de Conrad, la belle et célèbre Adélaïde, fille de Berthe. Ces deux femmes ont laissé en Bourgogne un souvenir ineffaçable; la première s'efforça d'apaiser les dissensions intérieures. La tradition bourguignonne la représente comme la gracieuse messagère de la paix et la fondatrice de l'église de Payerne; ses vertus simples et modestes, son activité et sa piété sincère firent d'elle le génie tutélaire du peuple; on lui attribua plus tard toutes les pieuses fondations dont l'origine était inconnue; aujourd'hui encore la voix populaire consacre « comme des jours bénis ceux où filait la reine Berthe » (1). Les rois, ses successeurs, ne faisaient rien sans l'avis et la volonté des empereurs d'Allemagne, et la Bourgogne passa entièrement sous leur dépendance. Ainsi fut réalisé par la force naturelle des choses et d'une manière durable ce que les Carlovingiens avaient tenté de faire par des innovations violentes, c'est-à-dire la fusion graduelle des peuples allemand et roman.

§ 12. INCORPORATION A L'EMPIRE ALLEMAND. — Il restait à confondre entièrement l'Allemannie et la Bourgo-

(1) G. de Wyss, *Origines de l'histoire primitive de la Suisse.*

gne avec l'empire allemand. Rodolphe III de Bourgogne 993-1032) était un prince faible et dévot qui, pour résister aux prétentions des seigneurs, s'appuya sur l'Église à laquelle il accorda si libéralement des biens et des privilèges qu'il fut réduit à vivre des aumônes de ses évêques. De plus en plus pressé par les grands qui voulaient le renverser, il songea à déposer le fardeau du gouvernement et à se placer sous la domination du fils de sa sœur, l'empereur d'Allemagne, Henri II, qui convoitait la Bourgogne et à qui il promit de n'accomplir aucun acte important sans son agrément. Mais ce monarque ne put faire valoir son autorité que par la force des armes. Ce qu'il ne sut réaliser fut effectué par son successeur Conrad II qui, après les victoires de Morat et de Neufchâtel, se fit élire et couronner roi à la mort de Rodolphe, en 1033, dans la cathédrale de Génève, et fut reconnu par tout le pays. A Soleure, il céda en 1038 la Bourgogne à son fils Henri, à la grande joie des habitants, et, dans la même année, il lui donna aussi l'Allemannie et la Rhétie, de sorte que la Suisse actuelle se trouva sous la domination allemande, Henri III paya partout de sa personne ; il visita Bâle et Zurich et séjourna six fois dans cette ville. A cette occasion, il fit des dons à plusieurs couvents suisses et régla d'importantes affaires. Il gouverna d'une main ferme la Bourgogne où les convoitises des grands avaient fait prévaloir le système féodal dans toute sa brutalité ; il tint des diètes à Soleure et, s'il faut en croire un historien bourguignon du temps (Wipon), il mérite d'être glorifié comme le restaurateur de la paix, « la règle de la justice ».

§ 13. **Progrès intellectuels.** — Ce qui attira surtout l'attention des empereurs d'Allemagne sur la Suisse, ce

furent ses progrès intellectuels et la prospérité qui en était la conséquence ; car en ce temps elle possédait une foule d'esprits éminents, et, par sa culture morale, elle était au premier rang parmi les pays allemands les plus avancés. Soutenus par les empereurs, les couvents suisses devinrent les foyers de l'érudition. Saint-Gall était l'école de toute l'Allemagne. Ekkehard Ier (973), de Toggembourg, chef de l'école du couvent, et protégé par Othon Ier, cultivait la poésie ; Ekkehard II, son neveu (990), était le savant le plus admiré de son temps ; il instruisit la belle duchesse Hedwige d'Allemannie, dans la connaissance des classiques, et Othon le donna pour maître à son fils. Notker III (1022) se distingua presque dans toutes les sciences, et surtout dans la philologie et la philosophie ; il connaissait à fond la langue allemande ; il composait dans cette langue et traduisit en allemand des morceaux choisis de la littérature classique et de la Bible. Son disciple Ekkehard IV (1036), d'abord chef de l'école de Saint-Gall, puis de celle de Mayence, dirigea de même l'enseignement de son époque et fut en grande faveur dans la maison impériale ; ravie de son chant, la sœur de l'empereur lui mit un jour son anneau au doigt. Bientôt Saint-Gall ne fut plus le seul foyer de l'instruction ; il eut pour rivaux Reichenau, Constance, et surtout Einsiedeln, qui s'était élevé à l'endroit où saint Meinrad avait souffert le martyre, et qui prospérait, grâce aux libéralités de la maison ducale d'Allemannie. Un fait important de ce temps, c'est l'accroissement de la population allemande ; depuis le XIe siècle, on voyait de nombreux Allemands sur le territoire roman ; l'aristocratie rhétique, qui était la classe prédominante, se composait surtout d'Allemands (noms de châteaux allemands, chro-

(1) De Planta, *la Vieille Rhétie*, 1873.

niques allemandes même dans les vallées romanes) (1). De même, la population allemande s'avança jusqu'au sud-ouest: l'Oberland bernois, Engelberg, etc., etc. furent activement colonisés par les Allemannes qui, plus tard aussi, pénétrèrent dans le haut Valais par l'Oberland bernois, y formèrent des colonies et poussèrent jusqu'à la vallée de la Saane. Selon la tradition, des bergers romans qui remontaient le cours de la rivière avec leurs troupeaux, rencontrèrent des pâtres parlant une autre langue (1). Ainsi l'élément allemand prévalut peu à peu dans la Suisse, où le fractionnement et les contrastes firent graduellement place à l'unité.

(1) Burkhardt, *Recherches sur la population primitive de la Suisse* (Archives de l'Histoire de la Suisse, t.IV, p. 99 et 101.

CHAPITRE III

ACCROISSEMENT TERRITORIAL

(1057-1218)

---

§ 14. COMBATS DE RODOLPHE DE RHEINFELD, ÉLÉVATION DES ZÆHRINGEN, SOUVERAINETÉS TEMPORELLES ET SPIRITUELLES. — Après la mort de Henri III en 1057, la faible impératrice Agnès donna le duché d'Allemannie à son favori Rodolphe de Rheinfeld, qui possédait déjà en Bourgogne le pays entre la Saône, le grand Saint-Bernard, Genève et le Jura, et qui obtint, avec la Souabe, la Bourgogne, octroyée à Henri III en 1038. Ainsi les pays suisses furent de nouveau réunis; et comme le patrimoine de Rodolphe en formait le point central, les circonstances étaient favorables à leur indépendance. Rodolphe, en effet, se brouilla avec le jeune Henri IV, et lorsque celui-ci eut été excommunié par le pape en 1077, il se fit élire anti-roi par les seigneurs, notamment avec l'appui du duc Welf de Bavière et de Berthold de Zæhringen. MaisRodolphe rencontra une si vigoureuse résistance en Suisse (à Constance, Saint-Gall

et Zurich) qu'il fut forcé de battre en retraite. Les évêques de Lausanne et de Bâle équipèrent une armée et ravagèrent ses possessions. A sa mort, le parti des Welf-Zæhringen soutint sa cause et trouva des adversaires dans le parti de Frédéric de Staufen, à qui Henri IV avait donné l'Allemannie. Ils allumèrent une guerre dévastatrice dans laquelle se distingua, du côté de l'empereur, le belliqueux abbé Ulrich de Saint-Gall; les couvents, les villes, les châteaux et les églises furent détruits en grand nombre. La lutte fut soutenue aussi avec des armes spirituelles : les moines de Cluny (1) dans leur enthousiasme pour la réforme de la discipline de l'Église et dans leur zèle pour la puissance pontificale, propageaient des idées révolutionnaires. Romainmotier et Payerne étaient déjà depuis le xe siècle sous la dépendance de Cluny qui érigea de nouveaux monastères (Rougemont, Rueggisberg). Les couvents d'Einsiedeln, de Muri, d'Allerheiligen (Schaffhouse), de Rheinau, suivirent la même voie : les moines, de connivence avec le parti des Welf-Zæhringen, prêchaient la lutte à mort contre l'empereur excommunié et ses partisans. Pendant ce temps, la maison de Zæhringen avait pris la place de celle de Rheinfeld : à la mort du dernier des Rheinfeld (1090), Berthold II de Zæhringen hérita de ses États et fut aussi élu duc d'Allemannie en même temps que Frédéric de Staufen. La lutte ne se termina que par le traité de 1097, par lequel Berthold II renonça au duché d'Allemannie et reçut en échange Zurich avec le titre de duc. Ainsi la puissance fut partagée entre les maisons de Staufen et de Zæhringen, et le démembrement de l'Allemannie fut le premier pas vers l'indépendance de la

(1) *Histoire générale*, p. 185, 186.

Suisse que l'on distinguait alors comme un domaine particulier par le nom de « Bourgogne (1). »

Ces guerres eurent pour résultat d'accroître l'indépendance des seigneurs ecclésiastiques et laïques. Déjà, dès les IXe et Xe siècles, l'unité de la constitution carlovingienne des comtés avait été dissoute. En accordant de plus en plus d'immunités (affranchissement de la juridiction des comtes) aux évêques, aux couvents, à des vassaux royaux et autres seigneurs laïques, les rois posèrent les fondements de la juridiction de tribunaux particuliers; les évêques, les couvents et, à leur instar, les seigneurs laïques établirent donc dans leur territoire un justicier nommé par eux (*advocatus*) pour y rendre la justice. Et, par les efforts de tous les vassaux pour rendre leurs fiefs et leurs priviléges héréditaires, les territoires devinrent peu à peu leur propriété immédiate; ils cessèrent d'être au pouvoir d'un seul pour passer dans la main de leurs réels possesseurs.

Les souverainetés ecclésiastiques furent les premières à se rendre indépendantes. Depuis Charlemagne, les Églises et les couvents les plus importants avaient obtenu des immunités. Plusieurs évêques même reçurent formellement les droits de comtes et, par là, la puissance temporelle sur leurs domaines. L'évêque de Lausanne 1011) acquit le comté de Vaud, l'évêque de Bâle (1041), celui d'Augusta, l'évêque de Sion, celui du Valais. L'évêque de Coire obtint peu à peu la souveraineté sur la ville, et des priviléges de comte et de roi dans diverses parties de la Rhétie. Les couvents ne firent pas moins d'efforts pour s'élever; ils étaient comblés de biens et de priviléges temporels par les innombrables donations

(1) Parce qu'elle était le centre de la puissance des Zæhringen. (G. de Wyss).

et fondations des empereurs et des grands; et plusieurs d'entre eux possédaient des territoires semblables à de petites principautés. L'abbaye de Fraumünster à Zurich possédait depuis 853 Uri (Bürgeln et Silenen). Einsiedeln acquit des possessions dans le canton de Schwitz; en 1018 Henri II lui donna la grande forêt environnante, près du lac de Zurich (Ufenau, Meilen, Pfaeffikon), dans le pays de Gaster, etc., etc.; Saint-Gall exerçait le pouvoir de comte sur tous les pays environnants. La souveraineté de Grüningen, Appenzell, etc, etc., les couvents de Saint-Maurice, de Lucerne, de Beromünster et de Müri possédaient des territoires analogues.

La grande réforme ecclésiastique de Grégoire VII affranchit les couvents de toute souveraineté temporelle et leur donna une puissante impulsion; les établissements de l'ordre de Cluny (Rougemont, Rueggisberg, Saint-Alban près Bâle) et ceux de l'ordre de Citeaux au XIIe siècle (Hautcrêt, Hauterive, Frienisberg, Cappel, Saint-Sulpice) se distinguèrent par leur zèle et leur activité pour le bien commun. Les efforts des seigneurs laïques ne furent ni moins importants ni moins fructueux. Dans la Suisse occidentale, on vit surgir et se consolider les comtes de Lenzbourg, de Habsbourg, de Fribourg, de Rapperswyl, de Toggenbourg, et les barons de Regensbourg. Du haut de leurs châteaux forts, admirablement situés, les comtes de Lenzbourg régnaient sur l'Argovie et les pays environnants; ils avaient des possessions près des lacs des Quatre-Cantons, de Zug et de Wallenstatt, dans le pays de Gaster et dans la Marche; ils étaient les justiciers de beaucoup de monastères et de souverainetés ecclésiastiques (Beromünster, Schænnis, Fraumünster); Henri IV leur donna le canton de Zurich. A l'extinction de leur famille en 1172 ou 1173, les comtes

d'Habsbourg et de Fribourg devinrent leurs héritiers. Albert II (« le riche »)de Habsbourg dont le patrimoine était en Alsace et dans l'Argovie près de Habsbourg et de Brugg, reçut entre autres pays, le comté d'Argovie et de Zurich; les comtes de Fribourg, en Thurgovie, acquirent le comté de Baden et Beromünster. Les seigneurs de Rapperswyl et de Toggenbourg n'étaient d'abord que des barons, mais ils reçurent le titre de comtes et des possessions importantes près du lac de Zurich, à Uster, à Greifensee et à Toggenbourg. Les barons de Regensbourg jouèrent un rôle important; ils possédaient beaucoup de biens de famille dans la vallée de Glatt (Wehnthal) de la Limmat, près de l'Albis et des montagnes de Zurich (Baldern, Uetliberg, Wulp), et en outre les fiefs d'Einsiedeln et de Saint-Gall.

Il s'éleva de même de puissantes familles dans la Suisse occidentale. Les comtes de Fenis ou de Neufchâtel, de Nidau, de Genève, de Greyerz (fondateurs de Rougemont), les barons de Grandson, etc., se rendirent indépendants dans leurs guerres avec la maison de Zæhringen qui s'efforçait de relever la puissance princière de Rodolphe de Rheinfeld, et qui exerça une grande influence sur les destinées de la Suisse.

§ 15 PUISSANCE DES ZÆHRINGEN, IMPORTANCE DES VILLES ET DES COMMUNES RURALES. — *Rectorat des Zæhringen.* Par l'acquisition de Zurich dans le traité de 1097, les Zæhringen devinrent les plus riches seigneurs de la Suisse dès le xe siècle, ils possédaient la Thurgovie; et, par les comtes de Rheinfeld, ils acquirent de vastes possessions entre la Reuss et l'Aar. La ville de Zurich était si florissante au XIIe siècle, qu'un historien allemand l'appelle « la plus notable cité de la Souabe ». L'inscription suivante qu'on a trouvée au-dessous de sa porte a fait

connaître sa richesse et son importance : « la noble ville de Zurich, qui possède beaucoup de superflu ». Maîtres de cette ville, les comtes de Zæhringen pouvaient se flatter de renouveler la puissance d'Henri III et de Rodolphe de Rheinfeld. Mais le pouvoir et les priviléges des comtes de Rheinfeld leur étaient disputés par les comtes de la haute Bourgogne, qui avaient aussi des possessions à l'est du Jura; et cette lutte continua jusqu'à la mort de Guillaume IV de Bourgogne, assassiné en 1127, et l'élection de Conrad III de Zæhringen, son parent, nommé par l'empereur Lothaire *recteur* (vicaire de l'empire), et duc de Bourgogne au préjudice d'un parent bourguignon. Mais les seigneurs bourguignons (de Genève, Oltingen, Grandson, Greyerz, etc.), et les évêques qui tous détestaient la puissance allemande, s'unirent énergiquement pour s'opposer aux comtes de Zæhringen. Cependant Conrad triompha en 1133 près Payerne, et la puissance allemande des Zæhringen obtint la prépondérance sur les Bourguignons romans. Mais dans leur lutte avec les Staufen, les comtes de Zæhringen perdirent Zurich en 1140. A l'égard de la Bourgogne, ils n'atteignirent leur but qu'en partie : Frédéric Ier, en 1196, leur enleva la haute Bourgogne par un mariage; et Berthold IV, fils de Conrad, dut se contenter des droits de régale (priviléges royaux), dans les villes épiscopales de Genève, Sion et Lausanne. La lutte n'en devint que plus ardente dans la Suisse bourguignonne; les comtes de Zæhringen cherchaient dans les villes un contre-poids à l'orgueil indomptable de la noblesse. A cet effet, Berthold IV éleva la forteresse de Fribourg; Berthold V, après sa victoire sur la noblesse, fortifia Iverdon, Burgdorf, Moudon, et jeta sur une île de l'Aar les fondements de la ville de Berne dont il voulait faire le boulevard

de tout le pays (1). Mais tous ses efforts furent inutiles; chassé du pays de Vaud et du Valais, Berthold V vit échouer tous ses plans; il mourut en 1218 et sa famille s'éteignit avec lui.

Culture de la terre. — La domination des Zæhringen ne présente à l'extérieur qu'une suite de conflits, de troubles et de guerres; mais à l'intérieur elle jeta les fondements de la prospérité future. L'union de la Bourgogne et de l'Allemannie était rompue; le gouvernement allemand était éloigné du pays dont les diverses parties étaient livrées à elles-mêmes. Les destinées du pays ne dépendaient plus uniquement du pouvoir suprême, mais l'action principale devait venir des autorités locales qui avaient intérêt à encourager l'agriculture et l'industrie. Plusieurs seigneurs établirent des entrepôts pour les produits du pays, ouvrirent des marchés et firent ainsi naître et se développer des bourgs et des villes dont l'importance s'accrut rapidement; la famille de Kibourg créa Winterthur et Diessenhofen, celle des Zæhringen, Fribourg, Berne, etc., etc. Ils bâtirent des couvents qui répandirent autour d'eux l'instruction et le travail; la famille de Lenzbourg fonda Beromünster et beaucoup d'églises dans Unterwalden; celle des Regensberg fonda Rueti, et celle de Greyerz, Rougemont. Les couvents développèrent l'agriculture, ils éclaircissaient et rasaient d'impénétrables forêts; ils transformaient les marécages en pâturages et en terres labourables, et plantaient la vigne, etc., etc.

Ce sont les moines de Hautcrêt qui ont couvert de

(1) Ce nom ne provient pas de « Bæren » (ours), mais il n'est que la traduction du nom de « Verona » qui désignait une possession des Zæhringen et qui, en allemand, est « Berne ». Berne se distingue de Fribourg en ce qu'elle fut bâtie sur le territoire impérial.

vignobles le désert de Dézaley (1). Les couvents de Müri et de Beromünster s'occupaient particulièrement de l'exploitation des terres; Müri fournissait les instruments aratoires et le bétail aux paysans qui étaient à son service ou qui s'établissaient dans ses domaines (2). L'industrie était également encouragée ; les religieux construisaient des moulins. Le couvent d'Hauterive avait déjà des vitraux et fabriquait des draps. Bien des vallées sauvages ont été ainsi cultivées et peuplées ; par exemple la vallée de la Saane par les moines de Rougemont, celle de Schwitz par ceux d'Einsiedeln, celle d'Uri par le couvent de femmes de Zurich, celle de Nidwalden par Müri et Engelberg.

Développement des municipalités dans les villes et les campagnes. — Mais la naissance des municipalités vint en aide à cet heureux mouvement; et l'on put juger tout de suite de son importance pour l'avenir du pays, par les modifications sensibles qu'elle apporta à son état politique. Les municipalités des villes différaient par leur origine et leur développement (3), selon qu'elles étaient sous la puissance ecclésiastique ou gouvernées par le roi ou par un comte ; la plupart étaient sous la domination ecclésiastique, telles que Bâle sous le pouvoir de l'évêque ; Zurich, sous la dépendance de l'abbaye de femmes ; Lucerne, sous celle du couvent de Murbach; Genève, sous celle de l'évêque; Saint-Gall, sous celle du couvent du même nom ; Soleure, sous celle du couvent de Saint-Ursus; Coire et Sion, sous celle de leurs

(1) Rahn, *Ordre des Cistéraciens en Suisse* p. 69. (Communications de la Société des antiquaires, t. XVIII, liv. 21.)

(2) *Récits intéressants de l'histoire des couvents*, par J.-V. Müller.

(3) Voir l'*Histoire générale*. p. 209. — *Histoire de la Suisse* de J. C. Voegelin.

évêques. Ces villes ecclésiastiques étaient en avance sur les autres ; et elles eurent les premières un gouvernement indépendant, lors du grand mouvement qui, au XIe et au XIIe siècle, fut transmis par les villes italiennes aux municipalités suisses et se manifesta par une lutte énergique pour l'indépendance ; les premières, elles eurent un conseil qui réglait les affaires municipales (la police, la surveillance des marchés, des monnaies, des poids, du commerce et des communications) et veillait aux intérêts des citoyens. D'abord le seigneur ecclésiastique nommait le conseil, mais peu à peu ce droit passa à la municipalité qui acquit une grande puissance et parvint graduellement à l'autonomie. Certaines villes durent leur affranchissement à la prospérité de leur industrie et de leur commerce, telles que Zurich dont le commerce s'étendait jusqu'en Italie ; d'autres villes, telles que celles de Zæhringen avaient plus d'importance militaire. Celles-ci se développèrent aussi dans des conditions avantageuses, Fribourg et Berne reçurent de leurs fondateurs le droit de cité ; la bourgeoisie élut elle-même son conseil et son maire ou échevin ; des droits et des franchises analogues furent octroyés par les comtes de Kibourg à Diessenhofen et à Winterthur. La population de ces villes était mêlée ; les gens libres en formaient le noyau autour duquel se groupaient les serfs ; dans l'origine, les premiers seuls participaient à l'administration de la ville, mais peu à peu les corps des métiers se formèrent, et au XIVe siècle, ils entrèrent dans le gouvernement.

Les communes rurales se développèrent comme les villes. Les habitants des vallées d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden suivirent l'exemple des citadins. Ils étaient défendus par les montagnes, comme ceux-ci

l'étaient par leurs murailles. Les gens libres étaient beaucoup plus nombreux dans ces vallées que dans les villes ; tel n'était pas cependant le cas d'Unterwalden qui dépendait de divers seigneurs ecclésiastiques et laïques; mais Uri était plus libre sous une domination ecclésiastique plus douce (celle de l'abbaye de femmes de Zurich) ; et Schwitz ne possédait presque que des propriétaires libres. Aussi dès 1114, il jouissait d'un système municipal puissant et indépendant. Les habitants, dans un différend avec le couvent d'Einsiedeln au sujet d'une forêt, défendirent vigoureusement leur droit, même après que l'empereur Henri V, en 1115, et Conrad II en 1144, eurent donné raison à Einsiedeln et excommunié ses adversaires. C'était là le commencement des luttes du peuple contre les seigneurs, luttes auxquelles la Confédération doit son existence.

DEUXIÈME PÉRIODE

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE.

(1218-1516)

CHAPITRE PREMIER

FONDEMENTS (1218-1315)

1. Les premières ligues (1218-1291) (1).

§ 16. EFFORTS POUR ACQUÉRIR L'INDÉPENDANCE. — La mort de Berthold V et l'extinction des Zæhringen préserva la Suisse du sort de beaucoup d'autres domaines de l'empire qui devinrent des domaines princiers permanents. Les possessions des Zæhringen dans la Suisse occidentale (Herzogenbuchsée, Münsingen, Thune, Diesbach, Oltingen, Burgdorf, Fribourg) échurent à la maison de Kibourg; mais le rectorat de Bourgogne retourna à l'empereur et s'éteignit. Les seigneurs qui dépendaient du rectorat et les villes qui étaient l'apanage des Zæhringen retournèrent également à l'empire et acquirent ainsi une sorte d'indépendance (la liberté de l'empire). Il en fut ainsi des comtes de Buchegg, Neufchâtel, etc.,

(1) Kopp, *Histoire de la Confédération*, 4 vol. *Documents à l'appui de cette histoire*, 2 vol. — E. V. Wattenwyl-Diesbach, *Histoire de la ville et du canton de Berne*, 2 vol. — G. de Wyss, *Histoire des trois cantons primitifs* (Uri, Schwitz et Unterwalden).

et des villes de Zurich, Berne, Soleure, Laupen, Gümminen et Morat, ainsi que du pays d'Uri qui dépendait de l'abbaye de femmes et sur lequel les Zæhringen avaient droit de juridiction. Les progrès de la liberté étaient puissamment encouragés ; les entraves semblaient tomber et les communes ainsi affranchies remplaçaient le pouvoir des seigneurs féodaux. L'autorité absolue que ceux-ci avaient longtemps exercée armait le peuple contre eux, et leur résistance pour la maintenir dans leurs familles tournait au profit de la force toujours croissante des municipalités.

La maison de Kibourg acquit, outre les possessions des Zæhringen, dans la Suisse occidentale, une situation prépondérante dans la Suisse orientale (comtés de Thurgovie et de Baden) ; et comme ses prédécesseurs, elle nourrit la pensée de faire de la Suisse une seule principauté. Au sud-ouest (Valais et Genève), elle était menacée par la maison de Savoie qui, avec les Zæhringen, avait vu disparaître son plus redoutable ennemi et pouvait s'étendre librement au nord de la Suisse occidentale. Au centre et à l'est, s'était établie la maison de Habsbourg qui possédait la rive gauche de la Reuss, en Argovie, les comtés de Zurich et d'Argovie et des territoires étendus mais dispersés dans Zug, Schwitz, Unterwalden et Lucerne. De tous côtés, les libres communes étaient resserrées et menacées. La première explosion eut lieu lors de la lutte entre la papauté et l'empire, sous Frédéric II. Comme les villes allemandes et lombardes, au temps de Grégoire VII et d'Henri IV, les villes et les libres communes de la Suisse se mirent résolûment sous la protection de l'empereur, dans l'espoir de conserver leur liberté, que leur disputait une aristocratie avide. Les comtes et les barons, comme autrefois les Welfes et les

Zæhringen embrassèrent la cause pontificale. Les cantons forestiers commencèrent l'attaque. Le bailliage des Zæhringen avait passé au comte de Habsbourg, Rodolphe le Vieux ; ainsi la maison de Habsbourg acquit la juridiction sur Uri, où elle ne possédait pas un pouce de terre. Comme les fiefs devenaient peu à peu des propriétés héréditaires, les habitants d'Uri pouvaient craindre de passer sous la domination des Habsbourg. Ils s'adressèrent donc à Frédéric, fils du roi Henri, lequel, en l'absence de son père, réglait les affaires de l'Etat; et celui-ci leur octroya, le 26 mai 1231, une lettre de franchise qui les plaçait sous la protection et la souveraineté de l'empire et enlevait le bailliage aux Habsbourg; ainsi Uri assura juridiquement sa liberté, et, à partir de ce moment, la vallée devint une municipalité libre et indépendante (en 1243 elle avait son sceau particulier comme les villes). Les citoyens de Schwitz n'étaient pas moins menacés par les comtes de Habsbourg qui voulaient rendre leur puissance héréditaire. Lorsqu'en 1232 la maison de Habsbourg se fut divisée en branche aînée et branche cadette (1), les Schwitzois résolurent de demander le secours de l'empereur pour recouvrer leur indépendance. En 1240, ils envoyèrent des délégués à Frédéric II qui, excommunié par le pape, assiégeait Faenza en Italie, et qui, pour

(1) Généalogie des Habsbourg.

Rodolphe Ier, le Vieux, 1232.

Albert (branche aînée, 1240).	Rodolphe II (Habsbourg-Laufenbourg, branche cadette).	
Sa femme :	Eberhard	Godefroy
Heilwig de Kibourg.	Sa femme :	Sa femme :
Rodolphe III, roi en 1273.	Anna de Kibourg	Elisabeth de Rapperswil.

La branche aînée possédait l'Alsace et l'Argovie; la branche cadette, les cantons forestiers.

récompenser les Suisses de l'appui qu'ils lui avaient donné, leur accorda une lettre de franchise par laquelle il reprit le comté en décembre 1240 (1). Ainsi les Schwitzois se trouvaient sous la protection particulière de l'empire et jouissaient de la liberté qu'il leur garantissait. Cependant les possessions des comtes en Suisse restèrent intactes, mais les circonstances ne leur furent pas toujours aussi favorables ; la situation changea beaucoup lorsque Frédéric II fut mis au ban de l'empire par le pape Innocent, en 1245, et que la puissance croissante de l'Eglise renouvela les querelles du temps d'Henri II. Toutes les villes et les campagnes qui se déclarèrent pour l'empereur furent menacées du ban ; il en fut ainsi d'Uri, et Zurich fut même interdit à cause de son zèle pour la cause impériale. Tout l'empire se partagea en deux camps ennemis, et la tourmente que cette division fit éclater s'étendit jusqu'aux vallées les plus reculées des Alpes. Mais les communes ne se laissèrent pas intimider, elles prirent des mesures énergiques pour avoir raison de leurs oppresseurs. En 1248, Zurich expulsa de ses murs les moines et les dominicains qui excitaient les habitants contre Frédéric, et les ecclésiastiques qui refusaient de célébrer le service divin. Lucerne se souleva contre ses seigneurs, l'abbé de Marbach et le comte de Habsbourg. Les cantons forestiers en firent autant. Pour s'avancer plus sûrement dans leur nouvelle voie, les villes et les campagnes imitèrent l'exemple des villes lombardes et allemandes et formèrent des ligues dans le but de maintenir la paix intérieure et de protéger le commerce. En 1243, Berne fit avec Fribourg une alliance offensive et défensive pour se préserver des attaques des comtes

(1) F. de Wyss, *les Paysans libres* et *Journal du droit suisse*, t. VII, 1872.

de Kibourg; ainsi se liguèrent Fribourg et Morat, Berne et Lucerne. Les Schwitzois, imitant les villes, s'unirent par des traités aux habitants d'Uri et d'Unterwald, et même à Lucerne et Zurich en 1245. Ce fut la première alliance entre les villes et les campagnes, et le prélude de la Confédération. Les cantons forestiers prirent courageusement les armes, et le comte de Habsbourg se voyant obligé d'établir un poste militaire, fit bâtir le château de Neu-Habsbourg, sur le lac. Mais les baillis institués par le comte et les orgueilleux vassaux de sa maison furent chassés et leurs châteaux forts détruits. En vain Rodolphe II de Habsbourg implora le secours du pape Innocent II, qui menaçait Schwitz, Sarnen et Lucerne de ban et d'interdit en 1247; la guerre des quatre cantons dura encore plusieurs années et ne se termina qu'au grand interrègne qui apaisa la haine des partis. En revanche, pendant ce long interrègne, le droit du plus fort dominait dans toutes les contrées qui étaient infestées par des brigands sans frein.. La noblesse fit de nouveau valoir ses prétentions sur les villes. Dans la Suisse occidentale, Hartmann de Kibourg voulut étendre ses Etats et s'emparer de ceux de l'empire; mais Berne, Morat et Hasle trouvèrent un puissant défenseur dans son compétiteur, le vaillant comte de Savoie, Pierre II, qui, par des héritages, des marchés et des conquêtes, avait acquis successivement tous les comtés du pays de Vaud. Zurich eut à souffrir des barons de Regensberg (1) qui possédaient une ligne de forteresses autour du lac; elle fit alliance avec Rodolphe III de Habsbourg et détruisit les châteaux de ses ennemis. Les villes protégées par l'empire devinrent alors presque entièrement libres,

(1) Les comtes de Regensberg prétendaient au comté de Kibourg dont Rodolphe avait hérité en 1264.

parce que l'empire n'avait pas un chef universellement reconnu. Les châteaux impériaux de Lindenhof, à Zurich, et de Nidegg, à Berne, furent livrés à la destruction (1). D'autres villes combattirent pour leur indépendance; Winterthur rasa la citadelle des comtes de Kibourg, Lucerne le château de Tannenberg appartenant à un suzerain ecclésiastique; et Zug livra bataille à la noblesse. Dans les cantons forestiers, la liberté fit aussi des progrès; les habitants de Steinen achetèrent leur indépendance des comtes de Habsbourg (1269), et Schwitz marcha sur les traces d'Uri. Dans ces temps troublés, les lettres trouvaient encore de fidèles interprètes. La poésie chevaleresque florissait en Suisse; les châteaux des guerriers de Thurgovie, d'Argovie et de Zurich (depuis Klingenberg, Toggenbourg, Wart, Regensberg, Sax, Montfort) et même les murs de Zurich (Jean Hadlaub) résonnaient des doux chants des troubadours qu'un chevalier de Zurich a recueillis. A Zurich, un célèbre poète et musicien, Conrad de Mure, dirigeait l'école de chant (1260).

§ 17. Puissance menaçante de Rodolphe de Habsbourg, et ligue perpétuelle des cantons forestiers. — Au moment où la puissance de la maison de Habsbourg menaçait de s'écrouler, parut à sa tête un homme qui consacra toute sa vie à son affermissement : ce fut Rodolphe II de Habsbourg (de la branche aînée). Par son habileté à tirer profit de diverses occasions, par les encouragements qu'il donna à quelques communes (comme Zurich, Bâle et Winterthur) et aussi par la force brutale de la conquête, il acquit au-delà du Rhin un pouvoir presque égal à celui des Zæhringen. Après l'extinction de la branche masculine des Kibourg, il étendit à toutes leurs possessions les droits qu'il tenait de sa mère, sur une

(1) G. de Wyss.

seule partie de leur territoire et, sans égard pour les propriétés de la maison de Savoie, il fit la guerre à Pierre II et, par la paix de Morat, en 1207, il acquit la souveraineté de Kibourg. Il se tourna ensuite contre l'évêque de Bâle, à l'occasion de terres contestées en Alsace, et, en 1273, il ajouta à ses domaines les biens de la branche cadette des Habsbourg-Laufenbourg. Dans la même année il fut élu empereur d'Allemagne. Mais son ambition n'était pas encore satisfaite ; il se servit de la dignité royale pour affermir et étendre la puissance de sa maison, s'efforçant de marcher sur les traces des Zæhringen et de rétablir le royaume de Bourgogne. Il passa l'Aar avec une formidable armée et assiégea Berne qui, de concert avec la Savoie et les seigneurs bourguignons, s'opposait à ses projets.

Les Bernois résistèrent vigoureusement et ne cédèrent que lorsque l'indiscipline d'une légion eut amené une sanglante défaite à Schooshalde, en 1289. Par des marchés et des intrigues, Rodolphe (1) conquit peu à peu Fribourg, Neufchâtel, Lenzbourg, Einsiedeln, Pfæffers, Sæckingen, Glaris, Urseren, ainsi que le comté de Laax en Rhétie ; le couvent de Saint-Gall, dont il convoitait les riches possessions, fut aussi menacé. Par ces acquisitions, il se fit des ennemis dans beaucoup de villes qu'il accabla d'impôts. Il reconnut la liberté d'Uri ; mais sa double qualité de roi et de prétendant au comté remplissait ce canton de crainte. La situation de Schwitz fut des plus cruelles ; l'empereur ne reconnut pas leur lettre de franchise de 1240, il revendiqua au contraire rigoureusement les droits de sa maison, et il établit juges sur

(1) Les recherches historiques ont démontré que Rodolphe n'était pas le prince bienveillant, humain, affable que nous représentent les traditions populaires, mais un ambitieux qui, dans sa soif de conquêtes, n'avait égard qu'à son propre intérêt.

les vallées des vassaux de Habsbourg. Il acheta Lucerne. Toute la Suisse semblait être destinée à devenir la proie du despote, car il s'en fallait de peu que tout le pays entre les Alpes, le Rhin et le Jura ne fût une principauté des Habsbourg. Mais Rodolphe mourut subitement le 15 juillet 1291, et l'on peut se figurer la joie des villes, des communes et des seigneurs suisses, délivrés de l'oppression. Les espérances de liberté renaissaient, et les citoyens qui s'y livraient avec ardeur, se préparaient à entrer vaillamment dans la voie ouverte par leurs pères, sous Frédéric II, lors du grand interrègne. Il se forma contre les Habsbourg des ligues, dans la Suisse orientale, à l'instigation de l'évêque de Constance, et dans la Suisse occidentale, à l'instigation de la maison de Savoie ; et quinze jours après la mort de Rodolphe, le 1er août 1291, les trois cantons d'Uri, de Schwitz et de Nidwalden renouvelèrent à Brunnen leur ancienne alliance par laquelle ils se jurèrent assistance dans le danger. Ils voulaient rétablir les institutions qui subsistaient avant Rodolphe, ne reconnaître pour juges des vallées que des citoyens, et punir en commun les perturbateurs de la paix ; en outre chaque individu s'engageait à servir fidèlement ses chefs (1). Cette première alliance perpétuelle est devenue la base de la Confédération. Ce n'était pas un acte révolutionnaire, car il n'était pas dirigé contre l'empereur et l'empire : comme d'autres ligues contemporaines, il n'avait d'autre but que d'assurer aux alliés, par des efforts communs, la protection que la puissance impériale ne pouvait leur donner. Ce n'étaient pas, comme en Italie et en Allemagne, des villes opulentes qui se liguaient, mais de simples campagnards qui compre-

(1) Schiller a représenté fidèlement cette scène dans *Guillaume Tell* (acte II, scène II).

naient clairement leurs intérêts politiques et qui avaient le courage de les défendre. L'alliance fut conclue pour toujours, et elle s'est maintenue sans interruption. Tandis que les ligues des villes se dissolvaient avec le temps, l'alliance suisse se fortifiait dans les dangers, acquérant une puissance irrésistible, devant laquelle succombèrent la maison de Habsbourg et toute sa fière noblesse, comme les étoiles disparaissent au lever du soleil.

2. Commencement des luttes pour l'indépendance.

(1291-1315).

§ 18. **Première guerre contre l'Autriche. Bataille de Morgarten.** — Convaincus que leur plus ferme appui était dans l'union avec leurs concitoyens, les Waldstaetten se joignirent à la ligue perpétuelle de Zurich contre Habsbourg. La maison de Habsbourg avait acquis par Rodolphe l'archiduché d'Autriche qui, à partir de ce moment, devint le fondement de la puissance des Habsbourg; le chef de la maison d'Autriche-Habsbourg était alors Albert, fils de Rodolphe. Lorsque Adolphe de Nassau fut élu anti-roi, tous les ennemis des Habsbourg embrassèrent sa cause, et la guerre éclata. Mais les Zurichois qui avaient marché contre la ville autrichienne de Winterthur, furent complétement battus (avril 1292); leur ville fut assiégée par Albert et contrainte de se rendre. La ligue contre les Habsbourg fut ainsi momentanément dissoute; les Waldstaetten et Lucerne furent forcés aussi de renoncer à la lutte. Mais la liberté ne succomba point. La commune rurale de Schwitz protesta contre l'injustice qui exemptait les couvents des impôts. Le roi Adolphe assura la liberté impériale à Uri et à Schwitz; à l'ouest, la cause autrichienne fut mise en

échec par la victoire des Bernois à Donnerbühl en 1298. Mais quand le roi Albert eut abattu son compétiteur et resta seul maître du pouvoir, il ne reconnut pas les franchises des Waldstaetten et de Berne et s'efforça de rétablir la puissance autrichienne à l'est et au centre de la Suisse par l'administration de Habsbourg-Autriche. Les Habsbourg menacèrent de nouveau l'indépendance des Waldstaetten, lorsque Albert fut assassiné en 1308 à Brugg par un seigneur mécontent. Les Waldstaetten profitèrent de cet événement pour obtenir du roi Henri VII de nouvelles chartes (1); Unterwald aussi fut déclaré libre sous la protection de l'empire, et se trouva dans la même situation que les deux autres Waldstaetten. En vain les ducs d'Autriche essayaient de faire valoir leurs prétentions : une nouvelle rivalité des deux empereurs en 1314 (Louis de Bavière contre Frédéric d'Autriche) amena une reprise d'hostilités des Waldstaetten contre l'Autriche; et les Schwitzois ne craignirent pas d'incendier le couvent d'Einsiedeln placé sous la protection de l'Autriche et avec lequel ils étaient en contestation depuis deux siècles; ils s'emparèrent aussi du bourg autrichien d'Art. Frédéric résolut de soumettre les Waldstaetten par la force des armes, et il en chargea son frère Léopold. Le 14 novembre 1315, celui-ci se rendit avec la fleur de sa chevalerie de Zug vers le lac d'Ægeri pour attaquer Schwitz; une autre division devait s'avancer par le Brünig sur Obwalden et arrêter les Lucernois sur le lac de Nidwalden et d'Uri. Mais aussitôt que les Schwitzois eurent compris les intentions du principal corps, ils occupèrent les hauteurs et le défilé de Morgarten qui était l'avant-poste naturel du pays au nord-ouest, pour ainsi dire la

(1) A la tête d'Uri était Werner d'Attinghausen, à la tête de Schwitz un Stauffacher.

porte du canton de Schwitz. Le 15 novembre au matin, ils répandirent la confusion au milieu des chevaliers, en roulant sur eux des blocs de rochers et des troncs d'arbres (1); puis ils sortirent de leurs cachettes avec l'agilité du chamois, s'élancèrent pleins de courage et d'audace sur l'armée de Léopold, à laquelle sa position dans ses défilés rendait la défense presque impossible. Elle tomba sous leurs coups de massue comme un troupeau mené à la tuerie; beaucoup se noyèrent dans le lac. Demi-mort de peur et d'épuisement, Léopold s'enfuit en toute hâte à Winterthur. D'un seul coup, une petite troupe de paysans avait porté un coup mortel à la puissance autrichienne. Le corps d'armée qui avait passé le Brünig retourna chez lui aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de la défaite de Léopold. Cette grande victoire des Suisses eut des conséquences décisives. Non-seulement elle délivra les trois cantons de la domination de l'Autriche, mais encore elle affermit l'ancienne alliance. Unis plus étroitement par le danger commun, les trois cantons renouvelèrent la ligue de 1291, à Brunnen le 9 décembre 1315. L'unité des pays confédérés fut de nouveau solennellement consolidée : aucun canton particulier ne devait accepter un maître ni entreprendre des négociations ou des traités sans le consentement des autres. Quiconque attaquait ou trahissait l'un des pays, encourait la haine et la proscription de tous. L'année suivante Louis confirma les lettres de franchise des Waldstaetten; en 1318 l'Autriche fit avec eux une convention qui lui assura une redevance territoriale et annula tous ses droits de souveraineté.

(1) La légende attribue ce fait à quelques bannis qui voulaient ainsi obtenir leur grâce. Jean de Winterthur (1330), qui décrit la bataille d'une manière détaillée et d'après les rapports de témoins ne mentionne pas ces bannis.

§ 19. TRADITION DE L'AFFRANCHISSEMENT DES CANTONS FORESTIERS OU WALDSTAETTEN. — Le souvenir des glorieux événements de la délivrance subsista pendant des siècles dans la mémoire du peuple, et, en l'absence d'historiens, se transmettait de génération en génération. Ainsi les faits furent altérés et, peu à peu la marche des événements fut rapportée telle qu'on se la figurait plutôt que selon la réalité des choses (1). On oublia par degrés que la liberté suisse s'est développée graduellement, par des progrès successifs sur le terrain de la constitution primitive de la Suisse; de même que les villes ont acquis pas à pas leurs droits et leurs franchises. Les diverses insurrections contre la maison de Habsbourg (1245-1273 et 1291-1315) se confondirent dans les souvenirs du peuple en une seule révolution soudaine, et, pour justifier cette révolution on la reporta au temps où le caractère de la lutte était la défense des droits sacrés contre un despotisme impie. L'imagination du peuple exigeait alors des épisodes particuliers, s'appliquant à chacun des événements de cette lutte, et les trouvait dans les traditions et les légendes locales. Tous les récits analogues, recueillis dans la patrie ou à l'étranger, tout ce qui s'était conservé des souvenirs les plus reculés fut lié aux exploits de la délivrance (2). Ainsi les querelles des paysans avec les seigneurs de Küssnacht, et le meurtre de l'un d'eux dans le chemin creux, se lièrent aux faits qui se

(1) Les meilleurs ouvrages à consulter sur la légende de l'origine de la Confédération sont : Rilliet, *les Origines de la Confédération suisse; histoire et légende*, 1870. — W. Vischer, *Légende de la délivrance des Waldstaetten*. — Huber, *la Légende de Tell*. — Geilfuss, *Origine des ligues des confédérés*, trois rapports, 1872. — G. Meyer de Knonau, *Légende de l'affranchissement des cantons forestiers*, 1873.

(2) Voyez l'excellente analyse de la légende suisse de Carrière dans l'édition du *Guillaume Tell* de Schiller par Brockhaus.

sont accomplis dans les Waldstaetten (1). De même l'histoire de Tell abattant la pomme sur la tête de son fils se rencontre dans des légendes danoises, norwégiennes, anglaises et même indo-germaniques, et remonte à des époques bien plus reculées que celle du chant du Tell en 1474. La légende ne s'inquiète pas du temps, elle rapproche et confond les événements séparés par les âges et les distances, comme le poëme des Niebelungen place sur la même scène Attila et Théodoric et réunit en une seule des versions populaires dont les origines sont les plus diverses (2). Les historiens du XVe siècle (Justinger 1520, Hæmmerlin 1480, la *Chronique du livre blanc*, d'Obwalden en 1480, *Chronique du Lucernois*, Melchior Russ 1482, Etterlin de Lucerne en 1507) ont embelli les faits et y ont ajouté des données peu authentiques ; plusieurs même n'ont pas craint d'altérer les documents pour prouver leurs récits (3). Cependant il y a des recueils différents les uns des autres et des narrations contradictoires. Ceux qui les ont reproduites ne sont pas d'accord entre eux relativement aux dates des événements, à leurs causes et aux personnages qui y ont joué un rôle. Tandis que les uns admettent un soulèvement général provoqué par la tyrannie des baillis (Hæmmerlin), les autres attribuent la délivrance de la Suisse uniquement à l'action de Tell (*Chant de Tell en* 1474 et *Chronique de Russ*), ou bien ils représentent Tell comme un des trois confédérés (*drame d'Uri en* 1511). L'historien Tschudi, de Glaris

(1) Les Gessler n'ont jamais possédé Küssnacht, qui a donné son nom à la famille de chevaliers qui l'habitait.

(2) Vilmar, *Histoire de la littérature*, p. 93.

(3) La commune d'Uri a inscrit le nom de Tell dans son registre paroissial, et en 1387, elle a organisé des pèlerinages à la demeure de Tell; en 1388, 114 personnes ont rendu témoignage d'avoir connu Tell.

(1515-1572), a essayé d'effacer toutes ces divergences. Obéissant à un ardent patriotisme, il a voulu mettre en pleine lumière la gloire de la Confédération par une brillante et saisissante synthèse, et il a traité l'histoire de sa fondation d'une manière libre, comme une épopée, un roman, « ou comme un tableau historique dont le peintre groupe les figures héroïques de manière à obtenir l'effet désiré (1). » Il a placé l'insurrection dans le temps qui lui semblait le plus convenable (immédiatement avant la mort d'Albert en 1307 et en 1308), et il a donné les dates des jours bien que de plus anciens auteurs ne les aient pas déterminées. Il a ajouté de nouveaux noms (entre autres le prénom « Hermann » et la désignation de Bruneck au nom de Gessler, Walter Fürst, Beringer de Landenberg, Conrad Baumgarten, Henri et Arnold Anderhalden, Wolfenschiess, etc.); il a cherché à concilier les contradictions des premiers chroniqueurs et à bien disposer toute l'ordonnance de son dramatique sujet. Ainsi se produisirent peu à peu les vivants récits de la conjuration du Rütli, de l'expulsion des baillis, de Tell, de Gessler et de Stauffacher que Jean de Müller, par son *Histoire de la Suisse*, et Schiller, par son beau drame de *Guillaume Tell*, ont rendus si populaires qu'ils sont encore dans toutes les bouches. Mais quand Eutychès Kopp, professeur à Lucerne en 1835, publia les documents relatifs à la naissance de la Confédération, on reconnut clairement l'inexactitude de ces récits. Il fut ainsi prouvé que la délivrance eut lieu peu à peu par l'obtention et la confirmation des franchises impériales, que l'alliance perpétuelle fut formée en 1291 à Brunnen (et non au Rutli); que les Gessler et les Landenberger n'ont jamais rien eu à démêler avec les Waldstaetten, etc. Ces docu-

(1) G. Meyer de Knonau, p. 35.

ments démontrent surtout que la destruction des châteaux forts des vassaux de Habsbourg ne peut avoir eu lieu qu'au milieu du XIIIe siècle (1247-1252), ce qu'établissent également les rapports les plus anciens (Justinger) (1). Il ressort en outre de ces documents que la tradition a conservé fidèlement des souvenirs isolés et qu'elle a exactement retracé le rôle joué par la famille de Stauffacher comme landammann de Schwitz, et par les Werner d'Attinghausen comme directeur d'Uri. Depuis Kopp on ne se borne pas à nier les traditions, mais on s'efforce d'en expliquer l'origine (Vischer et Meyer de Knonau) et d'y démêler la vérité et l'erreur. On reconnaît de plus en plus la valeur et l'attrait de la tradition; on l'apprécie comme une création poétique qui exprime avec une vérité naïve les sentiments et les mœurs du peuple suisse. Bien souvent elle a inspiré des actions patriotiques, et nul n'arrive à l'adolescence sans avoir senti dans son cœur l'héroïsme, le courage et l'enthousiasme pour la liberté que la légende attribue aux confédérés.

(1) On peut admettre alors une conjuration au « Rütli, » si l'on veut sauver la réputation classique de notre propriété nationale.

CHAPITRE II

ACCROISSEMENT DE LA CONFÉDÉRATION DÉLIVRÉE DE L'AUTRICHE ET DE LA NOBLESSE

(1315-1400)

1. Commencement de la Confédération des huit cantons (1).

(1315-1353)

§ 20. SITUATION A L'ÉGARD DE LA SUISSE OCCIDENTALE, ADHÉSION DE LUCERNE. — Malgré le rude coup que la bataille de Morgarten avait porté à sa puissance, l'Autriche ne put résister à la tentation de faire de ses domaines, une principauté fermée par la pleine possession des Waldstaetten. En 1313, elle avait assujetti les Kibourg et leur comté de Bourgogne ; et elle cherchait à l'ouest des forces militaires et des appuis pour commencer une nouvelle guerre. Mais les villes bourguignonnes de Fribourg, Berne, Soleure, Morat et Bienne s'unirent contre le duc. Léopold voulut les réduire par la force et

(1) Principales sources : *Chronique* de Jean de Winterthur; *Chronique bernoise* de Justinger, publiée par Studer; *Chronique zurichoise* d'Eberhard Müllner, publiée par Ettmüller.

assiégea Soleure en 1318; les Soleurois se défendirent vaillamment, et le pont sur l'Aar s'étant rompu sous le poids des Autrichiens, ils sauvèrent généreusement leurs ennemis. Ainsi échouèrent les desseins formés contre les Waldstaetten; ceux-ci trouvèrent l'occasion de se fortifier en s'unissant à ceux qui partageaient leurs sentiments, tandis que la maison d'Autriche était occupée d'autres conflits et subissait des revers dans d'autres pays. Le commun danger les rapprocha des villes bourguignonnes et surtout de Berne et de Thoune; ils s'efforcèrent avant tout de gagner le voisin dont la politique hostile leur avait été le plus nuisible et dont l'amitié était pour eux une impérieuse nécessité; ce voisin était Lucerne, qui déjà lors du premier soulèvement contre Habsbourg, en 1250, avait fait alliance avec eux. Leurs relations de commerce et de contiguïté rendaient leurs intérêts communs. Menacée aussi par l'Autriche, la ville de Lucerne était plus disposée à resserrer son alliance avec les Waldstaetten. Depuis qu'elle avait passé de la domination tempérée du couvent de Marbach à celle de la maison de Habsbourg, elle devenait de plus en plus dépendante, et ses maîtres, peu soucieux de son bien-être et de ses droits, étaient sourds à toutes ses demandes de franchises. Il se forma dans son sein un parti qui voulait une alliance avec les Waldstaetten. La situation fut encore plus tendue entre la ville et ses tyrans lorsque les citoyens eurent juré solennellement de se défendre contre toute usurpation. Le bailli autrichien de Rotenbourg, dans le ressort duquel se trouvait Lucerne, regarda cet acte patriotique comme dangereux pour ses maîtres, et il somma les villes d'y renoncer. Le parti de l'alliance l'ayant emporté, Lucerne conclut le 7 novembre 1332 un pacte d'amitié perpétuelle avec les trois

Waldstaetten ; ce pacte donna lieu à de longues et violentes luttes entre Lucerne, les cantons forestiers et les partisans de l'Autriche ; le bailli de Rotenbourg attaqua Lucerne et força la ville de rompre le traité et de rendre obéissance à ses anciens despotes (juin 1336). Dans un incendie, qui désola la ville, les gens de Nidwalden lui prêtèrent un généreux secours, malgré une contestation qu'ils soutenaient contre Lucerne.

Cependant le parti de l'alliance reprenait des forces (1); il s'affranchissait de ses principaux adversaires et rétablissait la ligue avec les Waldstaetten. Dans cette union nouvelle des quatre cantons s'introduisit pour la première fois un élément citadin. Elle franchit les montagnes et s'enracina aussi dans la plaine; les villes bourguignonnes s'étaient déjà rapprochées d'elle. La lutte recommença de tous côtés; dans la Suisse occidentale; comme dans la Suisse orientale, les bourgeois et les paysans jetaient le gant à la noblesse.

§ 21. Premières victoires de Berne sur la noblesse de l'Oberland. Victoire de Laupen. — A l'ouest, la bourgeoisie de Berne profita de la décadence financière et morale de la noblesse de Kibourg (2). Hartmann de Kibourg avait éte tué par son frère Eberhard dans une querelle à l'occasion du partage de l'héritage de Kibourg (3); et le meurtrier, craignant la vengeance de l'Autriche qui était l'alliée de son frère, rechercha l'appui de la ville de Berne à laquelle il donna le fief de Thoune et des espérances du côte de Burgdorf. Les Bernois

(1) Cet événement a donné lieu à la légende du massacre de Lucerne; les rapports du temps ne mentionnent pas l'histoire de l'enfant qui révéla la conjuration au fourneau.

(2) E. de Wattenwill-Diesbach, *Histoire de la ville et du canton de Berne*.

(3) *Rapports de la nouvelle maison de Kibourg avec l'ancienne*, page 33.

entraînèrent dans leur alliance anti-autrichienne le roi Louis, et, en 1323 les Waldstaetten. Ils conquirent Laupen en 1324, détruisirent le château de Wildenstein dans le Jura et combattirent avec Eberhard contre les comtes de Neufchâtel. Mais Louis se réconcilia avec l'Autriche en 1330, et Eberhard, qui s'était brouillé avec Berne, suivit son exemple.

Les Bernois, se retrouvant seuls, sentirent se réveiller leur ardeur belliqueuse; ils ravagèrent le château de Gümminen en 1332, attaquèrent Eberhard, lui prirent Landshut, combattirent contre les seigneurs de Weissembourg dont ils précipitèrent la ruine; ils rasèrent Straettlingen et d'autres châteaux; et enfin ils conquirent sur les seigneurs de Weissembourg la vallée d'Hasle (1335). Cette conduite audacieuse de Berne exaspéra la noblesse, qui trouva bientôt une occasion favorable pour témoigner sa haine à la ville. Le roi Louis, excommunié par le pape, n'ayant pas été reconnu par Berne, résolut de lui faire la guerre; et tous les seigneurs bourguignons se liguèrent avec lui contre Berne. Dans cette ligue se trouvaient au premier rang les comtes de Kibourg, de Nidau, d'Aarberg, de Strassberg, de Neufchâtel, de Greyerz et les ducs d'Autriche. La ville de Fribourg se joignit à eux par jalousie contre Berne. Ils s'assemblèrent à Nidau, renouvelèrent toutes leurs réclamations; et, comme Berne ne leur donnait pas pleine satisfaction, ils résolurent sa perte et déclinèrent avec mépris toute négociation pacifique. A chaque rencontre, les nobles raillaient Berne par ces paroles: « Si tu es Berne, courbe-toi ». Les seigneurs se vantaient déjà d'avoir déchiré ses lettres de franchise. Au printemps de 1339, ils marchèrent au nombre de plus de 15,000 sur Laupen que défendit vaillamment le chevalier Jean de

Bubenberg, jusqu'à ce que les Bernois fussent accourus. Ceux-ci avaient des troupes auxiliaires de Soleure, des Waldstaetten, de la vallée d'Hasle et de celle de Simmen, réunies sous une bannière rouge portant une croix blanche (1), et formant en tout une armée de 5,000 hommes. Ils attaquèrent avec furie, et, après un combat d'une heure et demie, les nobles succombaient. Cette brillante victoire de Laupen, le 22 juin 1339, affranchit les Bernois et leur rendit une pleine prépondérance. La forteresse du chevalier Jordan de Burgistein, qui s'était ri de leur détresse, fut détruite et la noblesse ennemie châtiée. Sous la conduite de Rodolphe d'Erlach, ils marchèrent contre les Fribourgeois, leur firent subir une sanglante défaite et ravagèrent les environs de leur ville. Partout Berne triomphait; tout le pays semblait reconnaître sa souveraineté, et l'on disait avec étonnement que Dieu s'était fait citoyen de Berne et combattait pour la ville. Cependant, ainsi que ses ennemis, elle aspirait à la paix qui fut conclue en 1342 avec l'Autriche pour dix ans. Berne promettait à l'Autriche des secours en temps de guerre. Après cela, elle renouvela son alliance avec les Waldstaetten dont l'appui, à Laupen, lui avait été d'un aide si puissant et auxquels elle s'attacha plus étroitement dans le danger commun. Berne formait pour ainsi dire le boulevard occidental de la confédération ; et, grâce aux nouveaux conflits de l'Autriche dans la Suisse orientale, elle devint à jamais membre de la confédération.

§ 22. ALLIANCE AVEC ZURICH, GLARIS, ZUG ET BERNE. — Comme Berne à l'ouest, Zurich formait à l'est le centre

(1) C'est la première mention de cette enseigne fédérale qui provient des armes de Schwitz. La participation de Rodolphe d'Erlach à la bataille de Laupen paraît douteuse, d'après de récentes informations.

du mouvement ; mais, à l'opposé de Berne, Zurich cherchait à se fortifier en s'unissant avec l'Autriche. Depuis 1292, l'influence de celle-ci croissait dans la Suisse orientale : Zurich ne put s'y soustraire, mais ce fut son maire, Rodolphe Brun, qui opéra son alliance avec l'Autriche. Cet homme, dévoré d'ambition, aspirait à la direction suprême de l'État. Il profita de la lutte engagée entre les patriciens ou la vieille bourgeoisie prédominante et les artisans exclus du gouvernement, lutte qui des villes de l'Allemagne s'était propagée jusqu'à Zurich. Brun se mit à la tête du parti des artisans et parvint à établir une nouvelle constitution (1335-1336), qui accordait à ceux-ci des droits égaux à ceux des patriciens (constitution et corporation). Puis il rechercha l'appui de l'Autriche qui, dans l'intérêt de Brun, amena la paix entre la ville et les conseillers bannis. Ces derniers fomentèrent de secrètes intrigues, et, soutenus par le comte Hans de Rapperswyl, ils tentèrent de renverser le bourgmestre et ses adhérents. Mais Brun fut assez vigilant et assez rusé pour les prévenir ; dans la nuit où il devait tomber (nuit sanglante de Zurich, février 1350), il fit sonner le tocsin et massacrer les conjurés dont bien peu furent sauvés. Ensuite il marcha sur Rapperswyl qu'il détruisit. Mais par ses violences, il s'attira la haine de la noblesse et même de l'Autriche, qui d'abord lui avait été favorable, et il perdit ainsi ses plus importants appuis. Cependant il ne se découragea pas et, comme les Bernois à Laupen, il songea aux Waldstaetten, dont Zurich était l'alliée depuis cent ans. Sur ses instances, la libre ville impériale entra, le 1er mai 1351, dans l'alliance perpétuelle des confédérés. Ainsi la confédération s'affermit dans la plaine ; tout le pays entre le Grimsel, l'Aar, le Rhin, la Thur et le Saint-Gothard, formait un

cercle dans l'intérieur duquel les confédérés promirent de se prêter secours. Mais l'Autriche ne voyait pas d'un œil indifférent les progrès de la confédération. Le duc Albert renouvela contre elle la tentative qui avait échoué à Morgarten ; et, pour l'anéantir, il assiégea Zurich (septembre 1351), défendue par une garnison confédérée. Les alliés penchaient vers la paix, mais les conditions de l'Autriche furent si rigoureuses, que les négociations ne purent aboutir et le combat continua. Zurich et les Waldstaetten conquirent Glaris. Ce pays, apanage de l'Autriche, était depuis longtemps brouillé avec ses maîtres, et il s'était ligué, en 1323, avec les Waldstaetten. Il reçut les confédérés comme des libérateurs, il défit complétement le bailli autrichien à Rautifeld, près de Naefels, et entra avec joie dans la ligue perpétuelle, le 4 juin 1352. Sur d'autres points, les confédérés furent aussi victorieux ; les Zurichois battirent, en décembre 1352, une troupe d'Autrichiens à Tütwil ; Zug, outrageusement abandonné par le duc Albert, se rendit aux confédérés et entra dans la ligue le 27 juin 1352. Mais le duc Albert voulut regagner d'un coup tout ce qu'il avait perdu par ses échecs successifs. Tous ses partisans lui fournirent des hommes ; Berne elle-même, par le traité de 1342, était obligée de lui prêter secours. Comme l'année précédente, il marcha sur Zurich, le plus proche et le plus important avant-poste des confédérés (21 juillet 1352), mais il y rencontra une si courageuse résistance, de la part des Zurichois et de leurs alliés, qu'il leva le siége au bout de trois semaines. Ainsi les confédérés l'emportaient ; mais Zurich, entraînée par Brun, prit une position intermédiaire entre l'Autriche et la confédération, et, se croyant une ville impériale plutôt qu'un membre de la confédération, elle conclut isolément la

paix de Brandebourg (1) (3 septembre 1352). Cette paix fut désastreuse : Glaris et Zug durent de nouveau prêter obéissance à l'Autriche ; Schwitz et Unterwalden furent contraints de laisser jouir leurs maîtres autrichiens des revenus de leurs terres et de s'engager à ne jamais se liguer avec d'autres villes ou pays du duc. Mais la ligue s'accrut par l'adhésion de Berne. Déjà, pendant le siége de Zurich, les Bernois avaient quitté le camp autrichien, profitant de l'expiration du traité de 1342 qui les obligeait de fournir des secours aux ducs, et ils avaient renouvelé leurs relations amicales avec les confédérés. L'Autriche était réconciliée avec les Waldstaetten par le traité de Brandebourg et Berne, sans entrer directement en hostilité avec elle, conclut avec les confédérés une alliance perpétuelle, le 6 mars 1353. Une seconde ville impériale s'était ainsi jointe à la confédération, dont l'influence et la puissance s'étendaient sur toute la Suisse occidentale. Comme Zurich au nord-est, Berne formait l'un des plus solides boulevards du sud-ouest. L'entrée des deux villes dans la confédération lui assura non-seulement la durée, mais aussi le pouvoir politique dans l'empire allemand.

2. Guerre commune des huit cantons contre l'Autriche et la noblesse.

(1353-1394-1400.)

§ 23. Guerre d'assaut et détresse de l'Autriche. — Bien que la paix de Brandebourg eût fait de Glaris et de Zug des possessions autrichiennes, ces cantons restaient fidèles à leurs précédentes alliances, et en cela, ils étaient encouragés par les confédérés. Le duc Albert accusa

(1) Ainsi nommée d'après le médiateur, le margrave de Brandebourg.

donc ceux-ci d'avoir violé le traité, et l'empereur Charles IV déclara la guerre à la confédération, au nom de l'empire, en 1354. A la tête d'une armée puissante, dont le duc Albert fournissait le principal contingent, il assiégea Zurich qui, pour la quatrième fois, voyait à ses portes des soldats autrichiens. Mais il n'eut pas plus de succès que ses prédécesseurs ; les confédérés bravaient leurs ennemis, dix fois plus nombreux qu'eux. Peu à peu des dissensions s'élevèrent dans le camp autrichien ; beaucoup de seigneurs avaient de l'antipathie pour l'orgueilleux duc d'Autriche ; les villes impériales craignaient de nuire à leur propre cause et de favoriser celle des princes en combattant contre Zurich, ville impériale comme elles. Brun sut profiter de ces dispositions ; il fit planter le drapeau impérial sur les murailles de Zurich, rappelant ainsi le fidèle dévouement de Zurich pour l'empire. Ainsi la guerre contre la ville impériale semblait être une entreprise autrichienne, et les autres villes refusèrent leur obéissance. Charles IV leva donc le siége et s'offrit aux Zurichois comme médiateur, ce que ceux-ci, fatigués de leur longue lutte avec Albert, finirent par accepter. Les conditions furent fixées le 24 juillet 1355, par le traité de paix de Regensbourg (1) ; elles furent les mêmes que celles de la paix de Brandebourg. Là encore Zurich, comme ville libre de l'empire, consentit à ce que les Waldstaetten fussent désignés comme pays autrichiens, et s'engagea à obtenir leur acceptation et leur soumission aux priviléges du duc. Brun amena même ses concitoyens à conclure avec l'Autriche une alliance qui, sans détruire celle de 1351, reconnaissait à Zurich le droit

1) Les événements de cette troisième guerre d'Autriche ont été confirmés par les récentes recherches du professeur G. de Wyss (Index pour l'*Histoire de la Suisse*, années XII et XIII).

de traiter comme ville de l'empire. Cependant les confédérés étaient en défiance contre ceux qui s'alliaient ainsi avec l'ennemi mortel de la confédération. Cette attitude équivoque cessa avec Brun, et les confédérés s'unirent de nouveau contre l'Autriche. Schwitz s'empara du comté de Zug (qui depuis la paix de Brandebourg était considéré comme domaine de l'Autriche), et l'Autriche, par la paix de Thorberg, en 1368, fut forcée de reconnaître le fait accompli ; Zug redevint donc un membre indépendant de la confédération.

Il y eut alors une période de paix pendant laquelle les deux partis se fortifièrent et même se tendaient la main entre l'ennemi commun. Le chevalier Ingelram de Coucy, petit-fils de Léopold Ier d'Autriche, et gendre d'Édouard III d'Angleterre, demanda aux ducs d'Autriche la restitution de l'Argovie, héritage de sa mère ; et ne l'ayant pas obtenue, il envahit la Suisse en 1374 avec une armée nombreuse composée de mercenaires français et anglais (1). Les redoutables bandes ravagèrent tout sur leur passage, détruisirent les maisons, tuèrent les hommes et les bestiaux, incendièrent les villages, les églises et les couvents. Les confédérés, obéissant aux avis de Léopold III, allèrent au-devant d'eux ; une petite troupe d'habitants de Lucerne, d'Entlibuch et d'Unterwalden défit près de Buttisholz (décembre 1375), une division ennemie ; les Bernois et les Fribourgeois assaillirent une autre division près d'Ins, et les Bernois seuls anéantirent le corps principal près de Fraubunnen. Ce brillant fait d'armes exalta le courage et l'esprit entreprenant des confédérés, et surtout de Berne ; on entendit alors en Suisse les premiers chants guerriers qui glorifiaient Berne comme

(1) A cause de leurs grands casques on les appela « Gugler », d'un mot de la Suisse allemande qui signifie casque.

vainqueur de la France et de l'Angleterre (1). Le péril commun avait fait l'union.

§ 24. GUERRES DE KIBOURG, SEMPACH, NÆFELS ET LEURS CONSÉQUENCES. — La seconde partie du XIVe siècle, époque du plus grand et plus rapide développement de la confédération, fut très-favorable à l'accroissement du système municipal; en France comme en Allemagne, les villes levaient fièrement la tête contre la noblesse et les princes, et semblaient prêtes à s'emparer du pouvoir. De l'autre côté du Rhin, l'aristocratie avait à subir une guerre à mort, et Berne était encore au premier rang de ses agresseurs, car elle voyait devant elle une moisson mûre (2). La noblesse bourguignonne (3) s'éteignait ou bien tombait en décadence, dévorée par une pauvreté croissante. Les comtes de Kibourg étaient aussi déchus; ils en étaient réduits à vendre ou à mettre en gage tous leurs biens. Le comte Rodolphe s'efforçait de se procurer de l'argent par des attaques violentes; en 1382, il assaillit de nuit et par le brouillard, la ville de Soleure. Celle-ci demanda le secours de Berne et des confédérés, et ce fut ainsi que commença contre la maison de Kibourg une guerrre de plusieurs années qui se termina à l'avantage des villes. Berne, avec l'aide des confédérés, détruisit les châteaux forts de la noblesse kibourgeoise et acquit pour toujours les villes de Bürgdorf et de Thoune (1384); les Kibourg durent s'engager à ne plus tirer l'épée sans le consentement de Berne et de Soleure. Mais il y eut de

(1) Voici la traduction d'un de ces chants :
« Berne est célébrée partout comme la couronne du royaume de Bourgogne, la couronne des villes libres, un miroir pur et sans tache. Toute l'Allemagne loue cette grande réunion de héros. » (Rochholz, *Chronique des chants confédérés*, p. 17.)

(2) De Wattenwill-Diesbach, *Histoire de la ville et du canton de Berne*.

(3) Nüscheler, *Histoire de la Suisse*, t. II, p. 49.

nouveaux conflits avec l'Autriche, qui avait soutenu les Kibourg et qui voulait les venger. Les confédérés même n'hésitaient plus à se joindre aux ennemis de l'Autriche. Les villes de l'Allemagne méridionale pour s'opposer aux princes et aux seigneurs avaient formé une grande ligue qui leur avait attiré l'hostilité de Léopold III d'Autriche. En février 1385, Zurich, Berne, Soleure, Lucerne et Zug s'unirent à cette ligue pour faire une guerre commune à Léopold; les trois Waldstaetten, craignant la prépondérance des villes, n'entrèrent pas dans cette alliance. Léopold crut pouvoir profiter de cette division d'intérêts: il chercha donc à gagner les campagnes par toutes sortes de faveurs, tandis qu'il accablait les villes de sa colère. Malgré les réclamations persistantes de Lucerne il n'accorda pas à cette ville l'abolition de l'octroi de Rotenbourg, qui était pour elle une insupportable charge. En même temps il s'efforçait de maintenir la paix le plus longtemps possible. Mais cette fois les confédérés qui avaient jusque-là toujours attendu l'attaque, poussaient à une rupture, bien que la paix conclue en 1375 pour onze ans avec l'Autriche, ne fut pas encore expirée. Ils attaquèrent de tous côtés; Zurich marcha sur Rapperswyl, Zug enleva la forteresse autrichienne de Saint-André, sur le lac de Zug; Lucerne détruisit Rotenbourg, accorda le droit de cité à Entlebuch qu'il délivra ainsi de l'oppression du bailli autrichien de Thorberg, et, avec l'aide des Waldstaetten, soumit Wohlhusen, château fort du chevalier de Thorberg ; enfin, Sempach qui voulait s'affranchir de l'Autriche, fut admis dans la ligue; à cette violation manifeste des traités, l'Autriche ne pouvait plus hésiter à déclarer la guerre. Les villes impériales s'efforcèrent d'arranger pacifiquement les choses; mais ces tentatives de médiation ne servirent

qu'à retarder le commencement des opérations militaires et à séparer la cause des villes qui avaient provoqué les hostilités, de celle des confédérés qui restèrent seuls contre leurs ennemis ; Léopold III résolut enfin de frapper un coup décisif contre la confédération. La haine générale et l'exaspération de l'aristocratie contre les bourgeois et les paysans le servirent à souhait ; autour de lui se groupa une nombreuse chevalerie des domaines autrichiens de Thurgovie, d'Argovie, de Souabe, de Bourgogne et d'Alsace. Pour diviser les forces des confédérés, Léopold envoya une partie de son armée sur Zurich et s'avança avec les forces principales au nombre de 6,000 hommes vers Sempach et Lucerne, au commencement de juillet 1386. Les confédérés laissèrent les Zurichois se défendre et marchèrent au nombre de 1,500 sur Sempach dont Léopold avait commencé le siége. La mémorable bataille qui a conservé le nom de cette ville y fut livrée le 10 juillet. Les chevaliers se préparèrent à l'attaque en descendant de leurs chevaux ; mais avant qu'ils se fussent rangés, ils furent assaillis par les confédérés. Ils leur opposèrent une résistance opiniâtre ceux-ci, armés à la légère, avaient de la peine à les atteindre, cependant la chaleur accablante ayant forcé les chevaliers à se débarrasser de leur pesante armure, leurs lignes furent partout rompues par leurs agiles et infatigables adversaires. Bientôt une division autrichienne qui n'était pas engagée dans la mêlée, prit la fuite avec les chevaux et répandit partout la confusion. Le duc Léopold qui, malgré les avertissements des siens, avait voulu se joindre aux combattants, trouva la mort avec un grand nombre de ses partisans. La victoire des confédérés fut éclatante, et leur courage en fut exalté au plus haut degré ; des chants composés en l'honneur de

cet événement, des légendes destinées à en perpétuer le souvenir, attribuèrent le succès des Suisses au généreux dévouement d'Arnold de Winkelried de Stanz qui, par sa mort héroïque, ouvrit une brèche aux confédérés. Le sort des Autrichiens en Suisse était décidé par cette bataille (1). Les Bernois qui, jusque-là, n'avaient pas pris part à la guerre parce que la paix de Thorberg n'était pas expirée, commencèrent à leur tour à attaquer, et s'emparèrent des domaines fribourgeois et autrichiens dans l'Oberland (Obersimmenthal, Unterseen, Oberhofen) et le pays des lacs. Les autres confédérés s'unirent à leurs anciens alliés, les habitants de Glaris, et prirent possession de la ville autrichienne de Wesen (août 1386). Glaris chassa les baillis autrichiens et se joignit aux confédérés, comme municipalité libre et indépendante. Cependant le duc Albert, frère de Léopold, ne voulant pas renoncer si facilement à ses possessions, dirigea ses forces sur Glaris. Des soldats autrichiens, grâce à l'assistance des bourgeois de Wesen, purent s'introduire dans la ville, dont ils égorgèrent la garnison confédérée (nuit sanglante de Wesen, 22 février 1388). A la suite de ce massacre, un corps de 6,000 Autrichiens se dirigea sur Glaris, le 9 avril 1388. Près de Næfels, ils rencontrèrent 500 habitants de Glaris et une petite troupe de Schwitzois. La bataille s'engagea à Rautifeld où les gens de Glaris avaient déjà remporté une victoire en 1332; et, après une courte résistance, les Autrichiens succombèrent au choc furieux des confédérés : 2,400 hommes tombèrent, dit-on,

(1) L'action de Winkelried n'est rapportée par aucun historien du XVIe et du XVe siècle. Une chronique de Zurich de 1440 mentionne la conduite d'un confédéré, désigné par l'épithète de « pieux ». Mais cette notice a été ajoutée plus tard à la description de la bataille. Il y a donc tout lieu de croire que le fait est une création poétique, comme l'histoire de Tell, ou bien un événement isolé qui n'a pas eu autant d'influence qu'on lui en attribue.

sous leurs coups; beaucoup se noyèrent dans la Linth. Après la destruction de beaucoup de châteaux, les villes impériales négocièrent en avril 1389 un traité contre l'Autriche et les confédérés, et par ce traité les conquêtes des confédérés leur furent assurées. L'Autriche s'efforça de regagner ce qu'elle avait perdu en recherchant l'alliance du bourgmestre (Schœno) et du conseil de Zurich qui, en 1356, avaient été bien disposés pour elle; mais la commune, dont la majorité était favorable aux confédérés, rejeta l'alliance dans une assemblée orageuse et renversa les traîtres (1393). Le 16 juillet 1394, la paix de sept ans avec l'Autriche fut prolongée de vingt ans. Glaris et Zug rentrèrent dans la ligue comme membres libres. En mai 1412, la guerre, qui avait duré près de cent ans, se termina par une paix qui se prolongea pendant cinquante ans; après tant de luttes et de dissensions, l'existence de la confédération fut pour longtemps assurée; l'Autriche renonça pour toujours à ses prétentions sur Schwitz, Unterwalden, Lucerne, Zug et Glaris. La confédération formait un territoire cohérent dans l'enceinte duquel l'Autriche et la noblesse ne possédaient plus aucun pouvoir politique; et peu à peu elle s'affranchit, par des sacrifices d'argent, des redevances que les seigneurs laïques et ecclésiastiques prélevaient encore sur elle.

3. Nature de la ligue des confédérés.

§ 25. — Les guerres d'indépendance du petit peuple suisse, composé de paysans et de bourgeois, ne sont qu'une partie des grandes luttes entre l'aristocratie et la démocratie. Mais leur importance est d'autant plus grande que les efforts analogues de la démocratie furent

comprimés dans d'autres pays. Le soulèvement des paysans en Angleterre, la révolte de la bourgeoisie en France, qui eurent lieu en même temps, échouèrent ainsi que les soulèvements de la bourgeoisie de l'Allemagne méridionale contre ses princes (bataille de Dœffingen, 1388) au moment où les confédérés étaient victorieux à Sempach et à Næfels. Il était donc réservé aux Suisses de fonder un Etat républicain démocratique. Heureusement pour eux, les ducs d'Autriche étaient éloignés et occupés de divers côtés. Mais c'est surtout à leurs aptitudes militaires, à leur courage et à leur constance qu'ils durent leurs succès. Ils trouvèrent une force particulière dans l'heureuse union des paysans et des bourgeois des villes, union que l'on n'a vue dans aucun autre pays de l'Europe (1). C'était précisément cette union qui fut en grande partie cause des contrastes entre les conditions politiques des divers membres de la confédération. Dans les cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwalden, la plus grande puissance appartenait à la commune rurale. Chacun y avait accès dès l'âge de 16 ans; elle se réunissait une fois l'an, nommait les autorités (landamman, conseil, trésorier, etc., etc.), réglait les impôts et votait les lois. Selon la coutume germanique, il n'y avait aucune différence entre le vote du moindre paysan et celui du bourgeois le plus éminent. Les villes avaient des constitutions plus aristocratiques; mais il y avait entre elles de grandes différences, surtout entre Zurich et Berne. A Zurich, depuis Brun, les corps de métiers (industriels, artisans) participaient au gouvernement, et ils étaient les égaux des anciennes familles libres ou des patriciens qui, primitivement,

(1) K. Hagen, *Situation politique des confédérés à l'époque de la bataille de Sempach.* (Archives de l'histoire suisse, t. XII.)

exerçaient seuls le pouvoir. Les maîtres jurés, c'est-à-dire les présidents des 13 métiers, formaient le conseil avec les 13 délégués de la société des patriciens. A côté de ce petit conseil se forma, dans la suite, un plus grand conseil qui avait le droit de représenter la commune dans certains cas. Brun avait fait du bourgmestre une espèce de monarque, et divers incidents, entre autres la trahisan de Schœno en 1393, firent restreindre cet office en faveur du grand conseil. Cependant la commune devait être consultée dans les affaires importantes. Les artisans n'avaient à Berne aucune influence; les corps de métiers n'avaient aucune part au gouvernement, et la commune elle-même perdit peu à peu son droit de siéger au grand conseil, exclusivement composé de membres des anciennes familles, qui finirent par s'arroger tout le pouvoir. La situation des divers cantons de la confédération était aussi variée que leur constitution intérieure (1). Les trois cantons forestiers formaient, pour ainsi dire, le noyau auquel se rattachaient les autres membres. Ils étaient ligués avec tous, alors même qu'il n'y avait entre eux aucune alliance spéciale; et ces trois cantons étaient aussi plus étroitement unis entre eux. Les règlements de la confédération étaient les mêmes pour tous les trois; ils s'engageaient à se prêter toujours un prompt secours, aucun des trois ne pouvait agir à l'extérieur sans le consentement des autres; ils exerçaient en commun la justice criminelle dans les affaires de la confédération. Mais, par une sorte de droit commun, ils représentaient, depuis l'alliance perpétuelle de 1315, l'unité de gouvernement, la confédération dans le sens moderne; les autres can-

(1) S. Pfaff, *Droit politique de l'ancienne Confédération*, Schaffhouse, 1870. — *Origines de la Confédération*, par Blüntschli, t. II, et *Histoire du droit fédéral*, t. I.

tons, au contraire, étaient loin d'être aussi étroitement unis. Berne même ne s'était pas directement liguée avec Lucerne et Zurich : elle n'était en relation avec ces villes que par l'intermédiaire des Waldstaetten. Lorsque plus tard les villes de Lucerne, Zurich et Berne eurent adhéré à l'union, le droit de réclamer assistance ne fut plus exercé sans condition : avant de l'accorder on procédait à une enquête judiciaire, précédée d'une demande formelle et motivée. Berne et Zurich, en leur qualité de libres cités de l'empire se réservaient le droit de s'unir librement avec d'autres puissances, droit incompatible avec les principes de la ligue des Waldstaetten. Il fallut donc, à l'égard des alliances avec ces villes, établir des règles fixes pour les questions litigieuses qui devaient être jugées par un tribunal arbitral composé en nombre égal de membres des deux parties (Justice de la confédération). Glaris avait une position assez subordonnée; il ne pouvait, sans le consentement des autres confédérés, former des alliances étrangères, et il était tenu de se soumettre sans condition aux autres cantons dans les changements opérés dans la confédération. La ligue fut durable malgré cette organisation imparfaite. Tandis que les ligues des villes allemandes et italiennes et même la ligue anséatique se sont rompues, la confédération suisse, après plusieurs siècles de durée, est restée comme le seul exemple d'un État formé par de libres alliances. Malgré les différences locales, on trouve même dans les anciens temps bien des points communs entre les diverses constitutions politiques et les différentes règles des cantons confédérés. Depuis les temps les plus reculés, les cantons ne voulaient pas que le clergé eût une position exceptionnelle et, malgré leurs violentes protestations, les couvents de leur district furent forcés

de se soumettre à des impôts réguliers; les villes aussi tenaient leurs églises et leurs couvents dans la subordination : deux fois (en 1248 et 1340), Zurich expulsa le clergé indocile et leva des taxes sur les biens ecclésiastiques. L'évêque de Constance multiplia vainement ses défenses, la ville n'en exerça pas moins une stricte surveillance sur l'administration de ces biens. Les campagnes rivalisaient avec les cités les plus opulentes pour s'affranchir des redevances et des droits féodaux et, dans le cours du XIVe siècle, elles devinrent libres de la plupart de ces charges (Uri de Wettingen et Fraumünster, Schwitz d'Einsiedeln, de Cappel et d'Engelberg). Les villes et les campagnes s'efforçaient aussi d'obtenir de l'empereur la libération de tous leurs engagements envers l'empire et d'établir des tribunaux de district. Elles ne négligeaient aucune occasion d'étendre leur souveraineté sur les pays voisins et de se les annexer (droit de comté, de proscription, droit de battre monnaie). C'est ce que firent surtout Uri, Schwitz, Berne et Zurich. Cette dernière ville possédait déjà au commencement du XVe siècle la plus grande partie du canton actuel qu'elle avait acquis fief par fief, et elle avait obtenu le bailliage et l'affranchissement des impôts de l'empire. Le cours des événements força les confédérés d'affermir et de régler leur situation politique d'après des principes communs. Lorsque Rodolphe Brun, prévôt de la cathédrale de Zurich, après s'être rendu coupable d'un attentat sur le juge Pierre de Gundolding, eut refusé de comparaître devant le tribunal civil, la grande majorité des confédérés adopta en principe la soumission du clergé au gouvernement par le décret (appelé Pfaffenbrief) du 7 septembre 1370. Le 10 juillet 1393, les huit cantons adoptèrent une commune

ordonnance militaire (Sempacherbrief), convention de Sempach, par laquelle ils interdisaient toutes les entreprises particulières, le pillage, les violences à l'égard des lieux consacrés, des femmes et des jeunes filles sans défense. Dans les temps féodaux, c'est le seul exemple d'une loi de discipline militaire dans l'intérêt de l'humanité, et un bon témoignage rendu aux nobles vues de la confédération et au but élevé qu'elle poursuivait. Ces deux documents d'ailleurs furent confirmés par serment tous les cinq ans, ainsi que toutes les autres alliances. Il ressort clairement de tous ces faits que les confédérés n'avaient pas dès le début un dessein préconçu et ne s'avançaient pas avec la pleine connaissance d'une mission déterminée, mais qu'ils s'efforçaient de réaliser pas à pas ce que les circonstances rendaient possible. Ce manque de but était, il est vrai, une entrave qui diminuait l'énergie de l'élan vers le progrès intérieur, ainsi que toute action décisive dans le sens démocratique à l'extérieur; mais, à l'opposé des mouvements désordonnés des classes inférieures en France, en Angleierre, etc., etc., cette modération préservait la confédération de toute réaction violente et lui permettait de continuer tranquillement sa marche progressive.

CHAPITRE III

LA SUISSE CONSIDÉRÉE COMME ÉTAT MILITAIRE EUROPÉEN

(1400-1516)

---

1. Affranchissement et adhésion d'Appenzell, du Valais et des Grisons.

Si, après leurs victoires dans les guerres d'indépendance , les huit cantons confédérés n'avaient pas été attaqués et que leurs voisins n'eussent pas pris garde à eux, leur confédération ne se serait pas étendue beaucoup par elle-même. Mais leur exemple fut suivi et réveilla des idées de liberté qui ne leur permirent pas de rester dans l'inaction. Ainsi la confédération s'étendit de tous côtés, et bientôt elle fut entourée d'une forte enceinte de municipalités, dont les plus grandes et les plus importantes étaient dans les cantons d'Appenzell, du Valais et des Grisons.

§ 26. ADHÉSION D'APPENZELL (1). — La majeure partie des fiefs d'Appenzell et de la ville de Saint-Gall étaient échus à l'abbé de Saint-Gall. Pendant que les abbés cher-

(1) Zellweger, *Histoire d'Appenzel.*

chaient à faire valoir et à étendre leurs droits, les habitants d'Appenzell et de Saint-Gall s'efforçaient de se rendre indépendants. En 1376, l'abbé Georges de Wildenstein ne put empêcher les gens d'Appenzell, de Hund wil Urnaeschen, Gais et Teufen de se liguer avec les villes allemandes des bords du lac de Constance, et de se donner des chefs communs, librement élus. Bientôt la résistance fut générale. La ville de Saint-Gall rechercha la faveur de l'empereur, et celle de Wil se révolta. Le successeur de Georges Cuno de Stoffeln parut dominer le mouvement par une habile politique et une forte compression. Il sut gagner l'empereur, se ligua même avec les villes impériales, avec l'appui desquelles il força les habitants d'Appenzell de lui rendre hommage et de lui payer des impôts, des revenus et des dîmes ; les mécontents durent payer double contribution, et Wil fut occupé par des soldats autrichiens. Ce fut le signal de la révolte ouverte et générale. Résolus d'en venir aux dernières extrémités, les habitants d'Appenzell s'unirent, en 1401, à ceux de Saint-Gall, et marchèrent sur le château abbatial de Clanx. Grâce aux efforts des villes impériales, dont l'abbé était lui-même citoyen, Saint-Gall se réconcilia avec lui ; mais les gens d'Appenzell persistèrent dans leur soulèvement ; en 1402 ils se liguèrent avec Schwitz qui leur envoya des secours et mirent leur pays en état de défense ; en même temps, ils détruisirent plusieurs châteaux forts et s'approchèrent tout près de Saint-Gall. A l'appel de Cuno, les troupes des villes impériales s'étaient rassemblées, et le 15 mai 1403, elles se réunirent avec les gens de l'abbé et ceux de Saint-Gall, en tout 5,000 hommes, sur la hauteur de Voeglinseck, où les attendaient 200 Appenzellois, 300 Schwitzois et 200 Glaronais. Malgré la disproportion du nombre, elles furent repoussées

après une courte et sanglante action, laissant deux cent cinquante hommes sur le champ de bataille. A la suite de cet échec, les villes impériales firent la paix avec les Appenzellois, laissant l'abbé continuer seul la lutte (1404); celui-ci sollicita l'appui du duc d'Autriche qui ne se décida qu'avec répugnance à intervenir; mais lorsqu'il se fut déclaré pour l'abbé, les Schwitzois se retirèrent afin de ne pas violer le traité de 1394. Saint-Gall, au contraire, s'unit aux Appenzellois, qui furent soutenus aussi par le comte Rodolphe de Werdenberg, que l'Autriche avait chassé de ses possessions. Les Autrichiens s'avancèrent en deux divisions, dont l'une campa devant Saint-Gall et l'autre d'Altstætten se prépara à l'attaque. La première fut complétement défaite ; la seconde, qui occupait une position désavantageuse, près du Stoss, fut presque entièrement anéantie par les Appenzellois, qui descendirent de la hauteur, sous la conduite du comte de Werdenberg (18 juin 1405) (1). Le duc d'Autriche découragé renonça à la lutte, et les Appenzellois, déployant librement leurs forces, obtinrent des succès rapides et inespérés. Ils renouvelèrent leur alliance avec Saint-Gall, soumirent dans leur marche victorieuse toute la vallée du Rhin, délivrèrent les villes de Werdenberg, Sargans, Feldkirch, Bludenz, et conclurent avec elles « l'alliance sur le lac »; le district de Toggenbourg s'y adjoignit aussi. Cette ligue formait pour ainsi dire une seconde confédération à côté de celle de la Suisse; elle tenait des assemblées particulières et agissait à l'extérieur comme une puissance indépendante. Dans l'ivresse de la victoire et l'ardeur de la vengeance contre une si longue tyrannie, les Appenzellois ravagèrent les domaines des sei-

(1) L'histoire d'Uli Rotach et celle des femmes d'Appenzell n'ont été rapportées que bien plus tard et ne sont pas dignes de foi.

gneurs voisins et des villes ennemies ; ils détruisirent plus de cinquante châteaux. L'abbé de Saint-Gall avait pris la fuite ; ils se saisirent de lui et le reconduisirent avec dédain de Wil à son couvent (1407). La Thurgovie et le Voralberg furent envahis, le comté de Kibourg et toute la Souabe étaient consternés de la fureur effrénée de ces montagnards irrésistibles. Aussi essaya-t-on contre eux des efforts désespérés ; l'empereur assembla des troupes et le comte de Toggenbourg retira ses sujets de la ligue. Les bourgeois de Constance et la noblesse de Souabe se liguèrent, surprirent les Appenzellois devant Bregenz (8 décembre 1408), et les mirent en déroute. Après cette défaite, la ligue sur le lac fut dissoute et les Appenzellois, humiliés dans leur orgueil, renoncèrent à de nouvelles invasions. C'est alors qu'ils furent menacés de nouveau dans leurs propres domaines ; car l'empereur voulait les soumettre à l'abbé. Dans leur soudaine détresse, ils jurèrent de rester étroitement unis et se donnèrent une constitution qu'ils promirent de garder à perpétuité ; ils trouvèrent un nouveau partisan dans la personne de Frédéric de Toggenbourg, qui espérait se servir d'eux contre l'Autriche et pour la conquête de la vallée du Rhin ; enfin ils gagnèrent aussi les confédérés, qui les reçurent dans leur alliance, le 1er septembre 1411. Ainsi la liberté d'Appenzell fut assurée par son adhésion à l'alliance des sept cantons, sans compter Berne. La ville de Saint-Gall suivit son exemple, une année après, car elle avait forcé le nouvel abbé de reconnaître son indépendance. En vain ses successeurs s'efforcèrent-ils de recouvrer leurs droits de souveraineté, ils furent obligés de se contenter de quelques revenus et impôts qu'ils perdirent peu à peu. Mais la réunion d'Appenzell et de Saint-Gall aux confédérés fut confirmée après les

guerres de Zurich, pendant lesquelles ils avaient soutenu l'Autriche.

§ 27. Affranchissement du Valais (1). — Ainsi que les Appenzellois, les habitants du Valais recherchèrent le secours des confédérés pour conquérir l'indépendance. Il y avait dans ce canton beaucoup de gens libres, contrecarrés toutefois par une aristocratie puissante. Le pays était divisé en deux parties distinctes : le Haut-Valais, presque en entier allemand, sous la domination de l'évêque de Sion, et le Bas-Valais dont la population était romane (française), sous le duc de Savoie. Le Haut-Valais avait acquis peu à peu, comme d'autres districts ecclésiastiques, une situation plus indépendante. Les associations particulières appelées dizaines avaient obtenu quelques franchises que l'empereur Charles IV (1354) leur avait confirmées. Chaque dizaine avait son tribunal et toutes étaient réunies sous un chef de district et un conseil. Déjà l'évêque avait cherché à se fortifier contre ces préludes d'affranchissement, en concluant une alliance avec les comtes de Savoie; mais ceux-ci songeaient à profiter de cette circonstance pour étendre leurs droits dans le Valais. Ainsi le comte Amédée VII de Savoie s'immisça dans une querelle entre l'évêque et la ville de Sion. Ce conflit alluma une guerre dévastatrice, dans laquelle Amédée et l'aristocratie (peu de temps après la victoire des confédérés, près de Næfels), furent défaits près de Visp, par les gens du Valais (1388). Enfin (1392), les puissants barons de Raron négocièrent une paix très-défavorable aux Valaisans et très-avantageuse pour la Savoie. A partir de cette époque, les seigneurs de Raron (les frères Witchard et Guillaume) et la Savoie étaient ligués contre les franchises de la ville de

(1) Furrer, *Histoire du Valais*.

Sion; la famille de Raron, la plus puissante alors du Valais, réunissait la puissance d'un évêque et celle d'un chef de district, et elle possédait encore de sûrs points d'appui à Berne où elle avait droit de citoyen, et auprès des ducs de Milan. Aussi se flattaient-ils de pouvoir assujettir le pays. Mais en 1414, les confédérés ayant été chassés de la vallée d'Eschen précédemment enlevée par eux aux Milanais, les Valaisans s'insurgèrent. On convoqua le ban et l'arrière-ban autour de la bannière féodale; le château des ancêtres de Raron, Beauregard, fut détruit et Witchard fut expulsé de Raron (1415). Les Raron ayant recherché l'appui du comte de Savoie, les Haut-Valaisans conclurent une alliance perpétuelle avec Uri, Unterwalden et Lucerne, avec lesquels ils entretenaient depuis longtemps de bonnes relations commerciales. Mais les Bernois soutinrent les Raron comme leurs co-bourgeois. La guerre recommença et se poursuivit avec les péripéties les plus diverses; tantôt les Bernois et Witchard pénétrèrent dans le Valais qu'ils saccagèrent; tantôt les Valaisans envahirent les États de Berne; enfin la paix fut négociée par les confédérés (1420); mais l'intervention de Berne et de la Savoie rendit cette paix désavantageuse aux Valaisans, qui furent contraints de payer une indemnité de guerre à Berne et aux Raron. Cependant au point de vue politique, ils en recueillirent des fruits précieux et durables. La place de chef de district fut à toujours occupée par des citoyens agréés par le peuple; une nouvelle constitution accorda au peuple plus de part au gouvernement (élection des fonctionnaires, des juges, des conseillers); l'évêque n'eut plus le droit de nommer ses agents sans l'agrément du pays. Vers la fin du siècle, l'union du Valais avec les confédérés fut consolidée par la participation du Valais aux guerres de Bourgogne.

§ 28. Alliance avec les Grisons. — Dans aucune autre contrée, le territoire n'était aussi morcelé qu'en Rhétie (1). Sur les hauteurs qui couronnent les vallées du Rhin et de ses affluents, s'élevaient de nombreux châteaux forts dont nous voyons encore aujourd'hui les ruines romantiques. Ces châteaux étaient les résidences des puissants barons de Werdenberg, Sargans, Razüns, Montsax, Vaz, Montfort, etc., etc. Les évêques de Coire surtout occupaient de vastes domaines; ils possédaient presque tout le pays, à l'exception des vallées du Rhin antérieur, du Prættigau et du Davos, et beaucoup de familles de seigneurs subissaient leur suzeraineté. Mais il y avait aussi de libres communes, analogues aux dizaines du Valais; on les appelait juridictions, et elles furent les précurseurs de la liberté, comme les cantons forestiers de la Suisse. Ce qui fut surtout favorable à leur affranchissement, c'était que leurs nombreux seigneurs se tenaient mutuellement en échec, ou se liguaient avec le peuple dans un but commun, celui de restreindre la puissance ecclésiastique de l'évêque. Aussi le peuple vivait-il presque toujours en relations pacifiques avec l'aristocratie. Les alliances furent un moyen efficace d'affranchissement; la première naquit dans les domaines de l'évêque. Lorsque l'évêque Pierre, oubliant l'intérêt général, se fut mis au service de l'Autriche, ses sujets formèrent en 1367 « l'alliance de la maison de Dieu »; à partir de cette époque, ces confédérés paraissent avoir participé à tous les actes importants; ils avaient des diètes, surveillaient l'administration et ne supportaient que les évêques qui avaient leur agrément. Bientôt après cette alliance, qui comprenait le centre des

(1) Juvalta, *Recherches sur les temps féodaux dans la Rhétie de Coire*, Zurich, 1871.

Grisons actuels, il s'en forma une analogue entre les seigneurs et les communes, laquelle fut appelée plus tard « alliance haute ou alliance grise », et comprenait la vallée du Rhin antérieur, les domaines du couvent de Dissentis. Conclue principalement à cause des guerrès des seigneurs, elle établit un tribunal arbitral et entra en relation avec les Waldstaetten et Glaris. Elle fut solennellement renouvelée en 1424, sous l'érable de Truns et tous ceux qui y prirent part, grands et petits, eurent des droits égaux.

A ces deux alliances s'ajouta enfin une troisième. Les dix juridictions de la Rhétie orientale (Prættigau et Davos) qui étaient sous la souveraineté des comtes de Toggenbourg, se liguèrent en 1436, à la mort du dernier Toggenbourg, pour prévenir une rupture. De ces trois alliances se forma peu à peu un seul corps politique, grâce à l'hostilité de quelques comtes (Werdenberg, Sargans, Rechberg) qui les portait à s'unir entre elles. En 1450, l'alliance des dix juridictions se réunit à celle de la maison de Dieu, et en 1471, à la ligue grise : depuis ce moment elles eurent des diètes communes ; elles conquirent ensemble en 1486, dans les guerres du Milanais, les districts de Clèves, de la Valteline et de Worms, qui devinrent des possessions communes des trois ligues, et Puschlav qui fut annexé à l'évêché de Coire. Les invasions de l'Autriche les amenèrent à s'unir à la confédération. Le duc Sigismond d'Autriche acquit (1477) la plus grande partie des dix districts, et Maximilien voulant s'assurer une voie de communication avec Milan, chercha à s'emparer du Münsterthal, dont il partageait la juridiction avec l'évêque. En 1497 et 1498, la haute ligue et celle de la maison de Dieu conclurent une alliance perpétuelle avec la confédération dont l'Au-

triche éloignait les dix districts. Mais la guerre qui en résulta consolida pour toujours l'alliance des Grisons avec la confédération.

2. Anéantissement complet de la puissance de l'Autriche en Suisse.

§ 29. CONQUÊTE DE L'ARGOVIE ET « ANCIENNE GUERRE DE ZURICH. »— La paix de 1412 qui garantissait la Suisse des empiétements de l'Autriche, n'était pas suffisante pour assurer la durée et le libre développement de la confédération. Partout les confédérés étaient limités et séparés par des domaines autrichiens. Mais le premier prétexte de guerre vint de l'extérieur. Le duc Frédéric avait été frappé de proscription et de ban, parce qu'il avait refusé de rendre hommage au roi Sigismond, et offensé le conseil de Constance, en favorisant le pape Jean XXII, qui y avait été condamné. L'empereur Sigismond, au nom de l'empire, somma les villes et les pays d'attaquer les États de Frédéric. Les confédérés se décidèrent difficilement à rompre la paix de 1412 ; ce ne fut que sur les intimations réitérées de Sigismond et du concile que les Bernois envahirent l'Argovie autrichienne et s'emparèrent, sous la bannière impériale, de Zofingen, Aarbourg, Aarau, Lenzbourg et Brugg. Les Zurichois après eux, conquirent une partie du bailliage libre (de Knonau) ; bientôt il n'en resta plus rien. Les Lucernois prirent Sursee, Vilmergen, etc., etc.; les sept cantons (sauf Berne) réunis, prirent Mellingen, Bremgarten, et firent l'assaut de Baden dont le château (Stein) fut incendié (18 mai). Sigismond leur accorda à titre de biens de l'empire et moyennant une contribution en argent, toutes les conquêtes qu'ils avaient faites comme sujets de l'empire allemand. Ainsi les confédérés acquirent la pre-

mière propriété commune, aux droits de laquelle Frédéric avait été forcé de renoncer. Mais les parents de Frédéric désavouèrent cette renonciation ; ils eurent la satisfaction de voir naître une querelle au sujet de l'héritage du dernier comte de Toggenbourg ; ils firent leur possible pour augmenter la division entre les confédérés et dissoudre leur alliance. Frédéric VII, de Toggenbourg, fut le seul seigneur important qui put conserver sa puissance au-delà du Rhin malgré les efforts du peuple pour se rendre indépendant. En se servant habilement de ses amis et de ses ennemis, il étendit considérablement ses anciennes possessions, et sut réunir sous sa domination le comté de Toggenbourg, Utznach, la Marche supérieure (1), Prættigau, Malans, Maienfeld et Coire; il retint en gage les États autrichiens de Sargans, Gaster (2), ainsi que Wesen et Windegg, la vallée du Rhin et Vorarlberg. Les confédérés, avec lesquels sa conduite avait toujours été équivoque, attendaient impatiemment sa mort, car il était sans enfants. Au commencement de son règne, il avait conclu avec Zurich, pour lui et le district de Toggenbourg, une alliance de mutuelle défense qu'il renouvela plus tard (1416). Il en forme une autre de cinq ans avec Schwitz et Glaris. Mais quand Zurich eut porté préjudice à ses droits sur Wesen, Windegg et Gaster, il se porta vers Schwitz, à qui il promit la Marche ; et il ne répondit que par des subterfuges et des prétextes aux missives par lesquelles Zurich le pressait de prendre des dispositions à l'égard de son héritage. Il mourut subitement le 30 avril 1436, sans testament. Sa mort fut

(1) « Marche » était le nom du territoire situé sur la rive gauche du canal de la Linth et du lac supérieur.

(2) Ainsi s'appelait le territoire de la rive droite du canal de la Linth.

la cause d'une funeste guerre civile entre les confédérés. Les Schwitzois et les Zurichois se posèrent en rivaux, comme prétendants à l'héritage; ceux-là, plus démocrates, cherchèrent leurs appuis dans les campagnes, tandis que ceux-ci, suivant leurs tendances aristocratiques, négocièrent avec la comtesse. Les Schwitzois se hâtèrent d'occuper la Haute-Marche, et Zurich se fit donner Utznach par la comtesse; mais les habitants de ce domaine et ceux de Gaster et de Toggenbourg se laissèrent entrainer dans une alliance avec Schwitz, grâce la prudence et à l'habileté du landamman Ital Reding Zurich en fut exaspérée; le bourgmestre Rodolphe Stüssi, plus ambitieux et plus présomptueux que Reding, était résolu d'assurer, par tous les moyens possibles, la prépondérance à sa ville et à lui-même.

Il exclut aussitôt Schwitz du marché de Zurich et mit ainsi les pays voisins en grande détresse; mais Schwitz ne se laissa pas contraindre ainsi et en référa à la sentence d'un tribunal arbitral confédéré; Zurich, de son côté, récusa la médiation de celui-ci, bien qu'elle fût liée par la lettre de l'alliance de 1351; elle prétexta sa qualité de ville impériale pour ne reconnaître qu'un seul tribunal arbitral, devant lequel comparaissaient les villes impériales; et elle prit aussitôt les armes. L'union et la fraternité des confédérés étaient tout à coup oubliées; Zurich se flattait de pouvoir tout justifier par sa qualité de ville impériale. Après un premier combat défavorable aux Zurichois, à Etzel, en mai 1439, les deux parties firent la paix qui, en réalité, n'était à leurs yeux qu'une suspension d'armes et un moyen de faire de nouveaux préparatifs de guerre. Cependant Zurich se ligua avec Sargans; dès le mois de novembre 1440, les armées campèrent pour la seconde fois à Etzel.

La soudaine apparition des gens d'Uri et d'Unterwalden du côté des Schwitzois effraya les Zurichois à tel point qu'ils laissèrent leur déjeuner et se retirèrent en toute hâte. En conséquence de leur fuite, toute la rive gauche du lac avec le bailliage de Knonau tomba entre les mains de leurs ennemis ; en outre, Zurich fut obligée de rouvrir son marché et de céder à Schwitz et à Glaris le pays de Sargans, Pfæfikon, Wollerau, Hurden et Ufenau. Cette humiliation lui fut bien amère, et Stüssi surtout, qui voyait toutes ses espérances déçues, ne songeait plus qu'à venger sa honte sur les confédérés, et qu'à leur arracher leur proie. Il en trouva le moyen dans un rapprochement avec l'Autriche ; ainsi que Brun en 1356 et Schœno en 1393, Stüssi et son parti n'hésitèrent pas à s'appuyer entièrement sur l'Autriche. Et, sous leur influence, la bourgeoisie de Zurich conclut une alliance défensive avec l'empereur Frédéric III et son frère Albert, malgré l'opposition du parti confédéré dont les chefs étaient Meiss, Trinckler et Bluntschli ; et elle promit même de céder à l'Autriche la plus grande partie du comté de Kibourg (1). Frédéric, de son côté, s'engagea à faire restituer à Zurich, Toggenbourg et Utznach ; de plus on résolut de fonder une nouvelle confédération autrichienne, dont Zurich serait la tête. Frédéric III confirma ses promesses par une visite à Zurich, qui le reçut avec transport, acclamant ainsi les insignes autrichiens (les plumes de paon). Toute la confédération laissa éclater sa juste indignation contre cet allié infidèle ; Zurich invoqua son droit de libre alliance que la lettre du traité de 1351 lui avait réservé ; mais, aux yeux des confédérés,

(1) Le comté de Kibourg avait été donné par l'Autriche en gage à Zurich en 1424 ; Zurich n'en garda que le territoire sur la rive gauche de la Glatt.

elle avait commis un véritable forfait contre l'esprit du traité, contre les anciens frères d'armes et les principes traditionnels. La conduite de Zurich donnait à l'ennemi mortel de la confédération l'occasion de relever la tête au milieu même des confédérés. L'empire allemand, considérant cette expédition comme une entreprise autrichienne, refusa son appui à Frédéric. Mais Schwitz, sans perdre courage, déclara, le 20 mai 1443, la guerre à l'Autriche et à Zurich. Après un combat défavorable sur la frontière près de Freienbach, les Zurichois se retirèrent et, pour la seconde fois, la rive gauche du lac et le bailliage tombèrent entre les mains des confédérés. Le 22 juillet 1443, l'armée zurichoise, faible, mal disciplinée et divisée, fut complétement mise en déroute près Saint-Jacob sur la Sihle; Stüssi lui-même tomba en voulant empêcher la fuite et défendre le pont de la Sihle. Cependant le parti autrichien conserva la prépondérance dans la ville: il profita même d'une trêve conclue à la hâte, pour écarter par une émeute populaire les chefs du parti confédéré (Meiss, Trinkler, Bluntschli), et rassembler toutes ses forces pour continuer la guerre. A l'expiration de la suspension d'armes, les confédérés se levèrent de nouveau (avril 1444) et envahirent pour la troisième fois les possessions zurichoises, ravageant toutes les campagnes.

La forteresse de Greifensee fut forcée de se rendre après s'être défendue vaillamment environ quatre semaines sous le commandement de Wildhans de Landenberg. On établit des conseils de guerre pour juger la garnison qui, selon la sentence de la majorité (Lucerne et Schwitz s'y opposèrent) (1) fut exécutée sans pitié. Dix

(1) Th. de Liebenau, index de l'*Histoire de la Suisse*, 1873, nº 2, p. 303. Les rapports zurichois, par haine de parti, en avaient injustement attribué la faute à Ital Reding.

seulement furent épargnés; soixante-dix sur quatre-vingts payèrent de leur vie l'honneur d'avoir fait leur devoir. Les confédérés ne réussirent ni à prendre Zurich d'assaut, ni à tromper la vigilance des défenseurs de la ville. Parmi eux s'organisa une compagnie d'audacieux jeunes gens, surnommés les Boucs, qui fit éprouver des pertes sensibles aux assiégeants, par des sorties imprévues, portant dans leurs rangs le massacre et le pillage. Malgré ces difficultés, le siége fut continué. Pour amener une solution, l'Autriche chercha des secours à l'étranger et décida le roi de France à tenter une expédition contre les Suisses. Le Dauphin vint par Bâle, dans l'été de 1444, avec 30,000 brigands mercenaires, appelés Armagnacs (1), et menaça les confédérés de mort et de destruction. Une petite troupe de 1200 à 1400 Suisses alla au-devant de lui; à peine eurent-ils aperçu l'armée ennemie près de la Birse, qu'ils s'élancèrent sur elle de l'autre côté de la rivière, malgré la défense de leurs chefs, et sûrs de vaincre leurs puissants adversaires. Bientôt accablés par l'artillerie et la cavalerie ennemies, ils se retranchèrent derrière les murs de l'hôpital de Saint-Jacob et s'acharnèrent à la lutte avec un courage de lion, jusqu'à ce que le dernier d'entre eux fût tombé. Leur mort héroïque fut un triomphe; car elle avait coûté de si grandes pertes au Dauphin (8,000 hommes) qu'il abandonna l'entreprise et s'éloigna rapidement. Les confédérés levèrent aussi le siége de Zurich (août); la guerre se ralentit, et, au bout de deux ans, la lassitude générale fit désirer la paix. Là encore, Zurich tint opiniâtrément à ses droits de libre ville impériale et traîna les négociations en longueur (1446-1450). Enfin, un tribunal arbitral, présidé par le

(1) Parce que le noyau de ces troupes était originaire de la commune d'Armagnac.

magistrat Henri de Bubenberg, de Berne, au nom des villes impériales, régla définitivement la question et jugea que Zurich, dans l'intérêt de la confédération, devait renoncer à l'alliance de l'Autriche. Ainsi l'alliance suisse ne fut plus une alliance relâchée des divers cantons, mais une alliance de droit commun, engageant à toujours chacun de ses membres. Les confédérés restituèrent à Zurich toutes leurs conquêtes à l'exception des hameaux supérieurs du lac. A partir de cette époque, le parti confédéré prévalut complétement dans la ville de Zurich. La société des « Boucs », exclue de la paix, fut forcée de subir l'exil et ne rentra que beaucoup plus tard. En 1454, pendant les fêtes du carnaval, le chanoine de Zurich, Haemmerlin, fut attaqué par des confédérés et emmené prisonnier, parce que, dans un écrit « sur l'aristocratie » il avait tourné les Schwitzois en ridicule en les appelant d'efféminés museaux de vaches, et qu'il les avait représentés comme des paysans sans aveu, horribles et abjects. L'esprit de l'alliance semblait régénéré; en 1451 et 1454 les confédérés réconciliés s'unirent avec Saint-Gall et améliorèrent la position juridique de Glaris. Mais le résultat le plus important fut l'échec de la troisième tentative de l'Autriche pour dissoudre la confédération avec le secours de Zurich.

§ 30. — NOUVELLES CONQUÊTES DES CONFÉDÉRÉS, ACCOMMODEMENT AVEC L'AUTRICHE. — Après les glorieux incidents de cette longue guerre, les confédérés s'unirent plus étroitement que jamais. Le sentiment de leur force les poussa à ne négliger aucune occasion de faire valoir leur supériorité militaire et d'étendre leurs possessions. Mettant au second rang l'activité pacifique, ils se livrèrent sans modération au métier des armes où ils avaient si souvent éprouvé leur valeur, et se laissèrent entraîner

par leur ardeur belliqueuse à d'incessantes expéditions (1). De jeunes guerriers, mus par l'esprit d'aventure, allèrent en Hégovie ou en Thurgovie pour punir leurs voisins de légères querelles imprudemment engagées. Dans ces dispositions, ils ménageaient fort peu l'Autriche, leur ancienne ennemie. Au retour d'une pointe sur Constance en 1458, des gens des Waldstaetten offrirent leur appui au parti confédéré de Rapperswil, qui se plaignit de la tyrannie autrichienne, et jetèrent cette ville dans une alliance avec les Waldstaetten. Déjà, en 1454, la ville autrichienne de Schaffhouse avait fait avec les confédérés un traité de vingt-cinq ans ; et en 1459, la ville autrichienne de Stein s'unit avec Zurich et Schaffhouse. L'empereur Sigismond d'Autriche, fils de Frédéric, voyant dans ces faits une nouvelle rupture de la paix, se préparait à combattre ; mais les confédérés, sollicités par les ennemis de Sigismond et surtout par le pape, commencèrent eux-mêmes l'attaque en pleine paix ; des jeunes gens des Waldstaetten, de Zurich et de Glaris marchèrent sur la Thurgovie dont ils conquirent rapidement la plus grande partie en septembre 1460. Diessenhofen fut forcé de se rendre, et Winterthur seul opposa une heureuse résistance. En même temps, les Appenzellois enlevèrent à l'Autriche la vallée du Rhin, sur laquelle elle avait des prétentions. Le duc Sigismond fut contraint de signer une paix de quinze ans par laquelle il abandonnait aux confédérés toutes leurs conquêtes (1461). Ainsi la ligne du Rhin était perdue pour l'Autriche ; un chant contemporain célèbre le triomphe de la Suisse sur Sigismond, « qui ne peut

(1) C'est ce que démontrent particulièrement les hymnes guerriers du temps ; G. Meyer, *Chants populaires suisses du* XV*e* *siècle*.

plus jeter de pont sur le Rhin »(1). Bientôt après, l'Autriche dut renoncer à un autre poste sur le Rhin, celui de Mülhausen. Cette ville, pressée par l'aristocratie alsacienne, fit avec Berne et Soleure une alliance défensive perpétuelle (1463); et les Suisses y mirent une garnison parce que l'aristocratie obstinée ne cessait de menacer cette « étable suisse ». Le bailli autrichien ayant voulu reprendre la ville par la force, les confédérés vinrent ravager le Sundgau. La ville de Schaffhouse, avant-garde de la Suisse au nord, étant constamment troublée par l'aristocratie voisine, et l'Autriche ne donnant pas satisfaction à ses plaintes, les confédérés déclarèrent la guerre au duc Sigismond et, à leur retour de Sundgau, ils assiégèrent la place forte de Waldshut en juillet 1468. Les dispositions des populations de l'Allemagne méridionale étaient si hostiles à l'aristocratie et à l'Autriche, et si favorables aux confédérés, que tout le district de la Forêt-Noire semblait prêt à faire cause commune avec ces derniers. Mais la garnison de Waldshut montra un courage inespéré, et les confédérés n'ayant obtenu aucun succès, se décidèrent à faire des arrangements pacifiques. Par le traité de Waldshut (août 1468), le duc Sigismond promit de donner satisfaction aux villes de Mulhouse et de Schaffhouse et de payer aux confédérés la somme de 10,000 florins pour les frais de la guerre : Waldshut et la Forêt-Noire furent désignés pour être les gages de la paix. Ainsi, chaque lutte avec les fédérés faisait subir à l'Autriche de nouvelles pertes; déjà, en 1467, le duc, conformément au vœu de la bourgeoisie de Winterthur, avait été obligé de rendre cette ville à Zurich : de sorte que toutes les anciennes possessions de l'Autriche au delà du Rhin lui étaient aliénées, à l'exception du

(1) G. Meyer de Knonau, *Chants nationaux suisses*, p. 15.

Frickthal. Sigismond voulut faire encore une vigoureuse tentative pour recouvrer d'un seul coup tout ce qui lui avait été arraché, et, par le même effort, anéantir la confédération. Il décida l'empereur Frédéric II à révoquer le traité de Waldshut, à mettre les confédérés au ban et à leur enlever leurs franchises. Ils s'adressèrent tous deux à l'aventureux et avide duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, et lui demandèrent d'entrer en guerre contre la Suisse. Sigismond donna en gage à Charles le Sundgau, l'Alsace, le Brisgau , la Forêt-Noire et les quatre cantons forestiers du Rhin (Waldshut, Laufenbourg, Sæckingen, Rheinfelden). Déjà, tout était habilement tramé, et l'on attendait l'ouverture des hostilités, lorsque s'éleva une discussion entre Frédéric III et Charles le Téméraire. Sigismond se brouilla aussi avec Charles qui le gênait; et, dans ses perplexités, il demanda la protection de Louis XI. Celui-ci opéra une alliance entre l'Autriche et la Suisse, toutes deux menacées par Charles.

Ainsi fut conclue, en mars 1474, l'alliance perpétuelle entre l'Autriche et la Suisse, alliance par laquelle les confédérés promirent assistance à l'Autriche, qui renonçait à toutes ses prétentions sur leurs possessions. Après tant de luttes, l'existence de la confédération était enfin assurée vis-à-vis de son principal adversaire. Elle ne comprenait d'abord qu'un petit noyau, au centre de la Suisse actuelle; mais en 1474, elle s'étendait depuis la vallée du Rhin, au-delà de l'embouchure de l'Aar, jusqu'au Rhin, sa limite naturelle; l'Autriche ne possédait plus dans la confédération que le Frickthal (jusqu'en 1802). Les territoires acquis par les confédérés devinrent, soit la propriété commune de tous, soit des États intéressés, et ils furent diversement organisés.

3. La Suisse considérée comme puissance indépendante de l'Europe.

§ 31. Destruction du royaume de Bourgogne (1). — Les confédérés jouissaient de la considération de l'Europe, depuis la bataille de Saint-Jacob sur la Birse, où ils s'étaient glorieusement mesurés avec une puissance européenne supérieure. On les regardait comme invincibles, et l'on estimait heureux celui qui obtenait leur appui. Des hommes d'une valeur éprouvée et des jeunes gens entreprenants se rendaient par troupes auprès de princes étrangers pour leur prêter secours. La monarchie française recherchait surtout l'aide des Suisses dans ses diverses guerres; et ce fut à l'avantage des confédérés qui, depuis la bataille de Saint-Jacob, avaient eu à redouter une alliance entre la France et l'Autriche, et qui pouvaient désormais espérer le concours de la France contre l'Autriche. Aussi, en 1452, ils consentirent volontiers à un traité d'alliance avec Charles VII; et en 1463 ils le renouvelèrent avec son fils Louis XI, auquel ils devaient leur réconciliation avec l'Autriche par la ligue perpétuelle de 1474. Mais celui-ci ne songeait pas aux intérêts de la Suisse. Il ne se servait de l'alliance entre l'Autriche et la Suisse, alliance redoutable à la puissance de Charles le Téméraire, que pour entraîner la Suisse dans une guerre contre son implacable ennemi. Les confédérés s'y prêtèrent d'autant plus volontiers qu'ils avaient intérêt à faire la guerre; car, deux ans avant la

(1) Sources : *Chroniques* d'Etterlin, de Schilling, Anshelm, Knebel, etc.
Etudes : E. de Rodt, *Guerres des Suisses contre Charles le Téméraire.* — Gingins, *Épisodes des guerres de Bourgogne*, Lausanne, 1850. — *Essai sur les vraies causes de la guerre de Bourgogne* (Archives de l'histoire de la Suisse, t. V).

ligue perpétuelle, l'Autriche et Charles s'étaient unis et les avaient défaits. Le but de Charles était de rétablir entre la France et l'Allemagne, le grand empire lorrain auquel le traité de Verdun (1) avait donné naissance et dont la Suisse devait aussi faire partie. Les Suisses ne savaient pas dans quel filet on voulait les envelopper, mais le voile se déchira peu à peu. Le cruel Pierre de Hagenbach, bailli de Charles en Alsace, provoqua les confédérés, surtout Berne, par toutes sortes de tracasseries; les Bourguignons avaient déjà fait une invasion dans le comté de Pfirt, qui était le grenier de la confédération. Cependant la France et l'Autriche s'étaient liguées contre l'insatiable Bourgogne; les confédérés s'étaient unis à elles, et lorsqu'en juillet 1474 l'empereur les somma, au nom de l'empire, d'attaquer la Bourgogne, ils obéirent à sa voix sans hésitation. Berne, qui était plus intéressée à faire la guerre et qui avait reçu plein pouvoir des autres cantons, marcha en tête et déclara la guerre à Charles au nom de l'empire allemand. « O Berne! Berne! » s'écriait le duc dans sa colère. Deux jours après, les Bernois et leurs alliés de Fribourg, de Soleure et de Bienne envahirent le comté, et, de concert avec les autres confédérés et l'armée du haut Rhin, en tout 18,000 hommes, ils assiégèrent Héricourt (au sud de Belfort), y défirent, le 13 novembre, une armée de 10,000 Bourguignons et prirent la ville. Croyant avoir rempli leurs engagements envers l'empire, ils se retirèrent. Les Bernois et leurs alliés cherchèrent à gagner des places dans le Jura; ils prirent Pontarlier (2 avril 1475), et songeaient déjà à étendre la confédération jusqu'au Jura, sa limite naturelle à l'ouest; ils conquirent Grandson et

(1) Voyez l'*Histoire générale*, p. 174.

Orbe, apanages de la maison de Savoie, qui avait pris le parti de Charles le Téméraire, et enlevèrent ville sur ville dans le pays de Vaud. Une armée savoisienne pénétra jusqu'à Sion, mais elle fut repoussée par les Haut-Valaisans et les Bernois, et le Bas-Valais, qui était savoyard, se soumit aux Haut-Valaisans. La puissance de la Savoie, comme celle de l'Autriche, sembla tout à coup anéantie en Suisse. Pendant ce temps, Charles avait conquis la Lorraine avec sa capitale Nancy; et Louis et l'empereur avaient fait la paix avec lui, en abandonnant perfidement les confédérés dans la guerre où ils les avaient entraînés. Charles pouvait donc diriger toutes ses forces contre eux. Il traversa rapidement le pays de Vaud et s'avança jusqu'à Grandson qu'il occupa; la garnison de cette ville fut noyée, bien qu'on lui eût promis de l'épargner si elle se rendait (1). Cependant les confédérés ne se firent pas attendre, et livrèrent bataille à Grandson, le 2 mars 1476. Une troupe de Schwitzois et de Bernois qui s'étaient éloignés du corps d'armée principal, se rangèrent sur les hauteurs au nord-ouest de Grandson et commencèrent l'attaque, pour les attirer dans la plaine et les écraser. Charles commanda un mouvement de retraite; son arrière-garde prit cette manœuvre pour une fuite et recula. Dans le même instant brillèrent sur la hauteur les armes du principal corps des Suisses; les cors d'Uri et de Lucerne jetèrent l'épouvante dans les rangs des Bourguignons. En vain Charles s'efforçait de rallier les siens : attaqués de tous côtés, ils s'enfuirent tous, et leur camp, avec ses trésors, tomba entre les mains des confédérés. La belle et formidable armée de Charles avait été complétement défaite par ce peuple de paysans, qu'elle accablait de ses mépris; et

(1) De récentes informations font croire que ce ne fut pas sur l'ordre de Charles et encore moins par sa volonté.

l'aristocratie alsacienne, qui avait espéré la destruction des Suisses, était atterrée (1). Malgré ce désastre inouï, Charles ne perdit pas courage; il prépara à Lausanne une nouvelle expédition, tandis que Berne et Fribourg occupèrent l'important avant-poste de Morat. Déjà le 9 juin, le duc parut devant cette place défendue par le chef des Bernois, Adrien de Bubenberg, avec 1,500 hommes fermement résolus de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Le 22 juin, l'armée des confédérés vint à son aide par une pluie torrentielle. L'avant-garde suisse, conduite par Hans de Hallwill, surprit les Bourguignons sur un point où ils ne pouvaient pas manœuvrer librement (2). Malgré le feu meurtrier des ennemis, Hallwill attaqua l'aile droite des Bourguignons, pendant que le corps principal, sous les ordres de Hans Waldmann, de Zurich, les surprit de front; mais les Suisses n'obtinrent l'avantage qu'après un combat acharné et des pertes sensibles; Charles lui-même fut en danger de mort. Il avait perdu 8 à 10,000 hommes, les Suisses seulement 900. Le résultat immédiat de cette victoire des confédérés fut une paix conclue avec la Savoie qui leur abandonna les conquêtes de Morat, Échallens, Illens, Grandson, rendit l'indépendance à Fribourg, qui avait été réunie à la Savoie en 1450, et céda aussi le Bas-Valais. Déjà les confédérés songeaient à se retirer, lorsque René de Lorraine, accouru à la diète de Lucerne, les supplia de lui prêter secours pour défendre Nancy, sa capitale. Il n'obtint pas officiellement l'aide des confédérés, mais

(1) *Chronique des guerres de Bourgogne*, par S. Kaplan Knebel, publié par Buxdorf-Falkeisen.

(2) D'après les chroniques du XVIe siècle, Hallwill, dans sa prière, se serait servi du soleil levant pour faire une apostrophe inspirée, mais Etterlin, témoin oculaire de la bataille, ne connaît pas ce fait.

on l'autorisa à réunir des enrôlés volontaires, et 8,000 mercenaires suisses le suivirent à Nancy où l'orgueilleux Charles combattit en désespéré avec une poignée d'hommes et perdit la vie comme un simple soldat (5 janvier 1477). Ce fut un coup mortel pour la puissance bourguignonne. Il fallut ensuite partager les conquêtes et les possessions des vaincus, ce qui ne se fit pas sans beaucoup de complications et d'intrigues. Berne et quelques autres villes, telles que Zurich et Lucerne, réclamaient l'extension de la confédération à l'ouest, au-delà du comté de la Haute-Bourgogne (Franche-Comté); mais les campagnes craignaient que les pays annexés ne s'unissent à Berne et n'augmentassent ainsi l'influence des villes; elles préféraient recevoir de l'argent qui leur serait d'un plus grand profit. De son côté, Maximilien, devenu l'époux de Marie de Bourgogne, fit valoir ses droits sur la Franche-Comté, et Louis XI recourait à toutes sortes d'artifices pour se saisir de la proie. Les confédérés voyaient avec un extrême déplaisir les réclamations du duc : ils aimaient mieux le voisinage de la France que celui de la maison de Habsbourg; il fut donc facile à Louis d'obtenir la Franche-Comté par de l'argent et de belles paroles. Ainsi les confédérés furent dupes, car Louis, fidèle à ses procédés, ne tint aucune de ses promesses. Toutefois le résultat de leurs efforts était considérable : ils avaient assuré par cette guerre leur position à l'ouest; le boulevard de la Savoie était détruit par la conquête des places fortes du pays de Vaud et du Bas-Valais. Fribourg et Soleure s'unirent aux confédérés; l'une et l'autre furent admises dans l'alliance perpétuelle en 1481; en outre, Neufchâtel, dont le comte avait prêté secours aux Bernois, entra en rapports avec les confédérés. Enfin, la confédération s'était fait connaître comme

puissance européenne (1), et la renommée de sa gloire militaire s'était répandue dans tous les États.

§ 32. SÉPARATION D'AVEC L'EMPIRE ALLEMAND DANS LA GUERRE DE SOUABE (2). — Les liens qui rattachaient la Suisse à l'empire allemand, se relâchèrent de plus en plus après qu'elle eut renversé par ses propres forces une puissance européenne dans les guerres de Bourgogne. Aucun Suisse n'avait pensé jusqu'alors à une séparation d'avec l'empire, tous se considéraient comme lui appartenant, aussi bien que les Bavarois, les Franconiens et les Saxons; ils se faisaient confirmer leurs priviléges par l'empereur, participaient aux assemblées et aux guerres de l'empire, et, même dans les guerres de Bourgogne, ils avaient déclaré devoir et vouloir combattre comme membres de l'empire. Mais peu à peu ces rapports étaient devenus de simples formalités, car depuis longtemps la Suisse s'était éloignée de l'empire dont elle n'attendait plus une protection efficace. Le sentiment de la subordination dominait d'autant plus que l'empire allemand manquait d'une ferme unité qui reliât ses diverses parties. Depuis plus de deux siècles y régnait une complète anarchie; il n'y avait pas de pouvoir unanimement reconnu; les membres de l'empire (les princes et les villes), étaient presque indépendants. Ainsi les Suisses pouvaient aussi suivre leur propre voie; très-souvent ils parvenaient à éluder leurs obligations envers

(1) *Conséquences de la destruction du duché de Bourgogne;* Segesser, *Annexes à l'histoire de la convention de Stanz.*

(2) T. Probst, *Rapports de la Confédération suisse avec l'empire allemand,* de 1486-1499 (Archives de l'histoire de la Suisse, t. XV).
Klüpfel, *Séparation de la Suisse d'avec l'Allemagne* (*Traité historique* de Sybel, t. XVI). — Sources : *Chroniques* d'Anshelm, de Schilling; Willibald Pirkheimer, *Guerre de la Suisse* (contenant des épisodes intéressants).

l'empire, et ils n'en étaient plus châtiés. Il y avait en outre en Allemagne des puissances prépondérantes naturellement antipathiques à la Suisse. L'orgueilleuse aristocratie de Souabe provoquait de continuels froissements; ses mordantes railleries contre les paysans et les vachers étaient une cause incessante de querelles et quelquefois de combats; en 1458, il y eut une bataille sanglante et une expédition sur Constance, parce qu'un Souabe avait dédaigné une monnaie bernoise en l'appelant « bouse de vache ». La maison de Habsbourg-Autriche, qui depuis 1438 occupait le trône d'Allemagne, ne pouvait oublier que la confédération s'était agrandie à ses dépens; le long règne de Frédéric III (1440-1493), aliéna la Suisse à l'empire; car c'était lui qui, dans la guerre de Zurich, avait voulu dissoudre la confédération, en prétextant l'intérêt de ses États. Les prétentions de Maximilien, fils de Frédéric, portèrent un coup décisif à l'autorité impériale. Plein de zèle pour son accroissement, ce prince voulait soumettre les Suisses à la juridiction et aux contributions de l'empire, en vertu des nouvelles ordonnances établies en Allemagne; Saint-Gall qui s'était uni aux confédérés, fut plusieurs fois mis au ban pour n'avoir pas voulu se soumettre à l'arrêt d'un tribunal allemand. Les confédérés n'hésitèrent pas à repousser de telles exigences. Ils n'avaient pas besoin des institutions de l'Allemagne pour le maintien de la paix, puisque leurs ligues les protégeaient suffisamment (1). D'ailleurs, les villes et les bourgeois n'étaient que faiblement représentés dans l'empire, et les paysans ne l'étaient pas du tout; pas plus que l'Amérique, trois cents ans plus tard, la Suisse ne pouvait se reconnaître des devoirs envers

(1) C. Kind, *la Confédération dans ses rapports avec l'empire allemand pendant le* XVe *siècle* (Journaux allemands, août 1873).

un corps délibérant qui l'excluait pour ainsi dire de ses rangs. « Le moyen est trouvé de vous donner un maître, et je réglerai cela par la plume que je tiens à la main ! » s'écria le chancelier de l'empire; mais un confédéré lui répondit : « Ce dont vous nous menacez n'a pas réussi à d'autres qui l'ont tenté avec des hallebardes plus redoutables que les plumes d'oie ! » Les confédérés rejetèrent avec plus d'indignation encore un projet d'union avec la ligue souabe placée sous l'influence de l'Autriche et de l'aristocratie de l'Allemagne méridionale. Cette dernière souhaitait ardemment de soumettre la Suisse qu'elle accablait de ses railleries méprisantes et de ses odieuses accusations. Elle en était venue à désirer la guerre avec une sorte d'exaspération entretenue par des procès longs et ruineux et de dérisoires négociations. Un fait peu important en amena l'explosion. Les conseillers de Maximilien, qui y poussaient avec le plus d'acharnement, firent occuper, en l'absence du roi, la vallée de Münster, en alléguant que la ligue grise et celle de la maison de Dieu s'étaient unies aux confédérés contre l'Autriche, et demandaient des secours à la ligue souabe. Les alliés recherchèrent et obtinrent l'assistance des confédérés, et bientôt les deux armées furent en présence le long de la ligne du Rhin, depuis Bâle jusqu'à Maienfeld. Les troupes souabes emportèrent cette dernière ville par trahison et occupèrent Luziensteig; mais les confédérés passèrent le Rhin près de Triefen et repoussèrent l'ennemi (9 février 1499). Bientôt après ils étaient encore victorieux à Hard et Fussach, après avoir bravé avec un héroïque courage le feu meurtrier de leurs adversaires. Loin de se décourager, Maximilien leva une nouvelle armée, dans le dessein de continuer la lutte sur une plus grande échelle. Mais, dans l'empire, on considé-

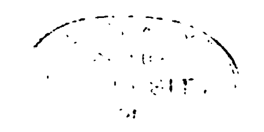
rait la guerre comme une expédition autrichienne contre la confédération, et malgré les excitations de la noblesse et du clergé contre les Suisses, le peuple penchait en secret pour ses voisins qui aimaient la liberté; et il fallut du temps pour vaincre ses répugnances et le déterminer à prendre les armes. Les forces principales de l'armée impériale furent dirigées de Constance sur la Thurgovie où la ville d'Ermattingen fut attaquée; de plus faibles divisions occupèrent la ligne du Rhin jusqu'à Bâle et Bünden. Mais partout les confédérés eurent l'avantage. Ils remportèrent une petite victoire près de Bruderholz aux environs de Bâle (22 mars); à Schwaderloo, monticule au sud de Constance, ils se vengèrent d'une manière sanglante de l'invasion des Souabes en Thurgovie (11 avril); enfin ils repoussèrent glorieusement les ennemis près de Frastenz en Wallgau (20 avril), sous la conduite de Henri Wolleb, d'Uri. Ils avaient fait des prodiges de valeur; Hans Schuler ou Wala de Glaris résista seul à vingt cavaliers. Les Suisses ne furent pas moins heureux contre les troupes qui avaient envahi l'Engadine et le Münsterthal, à la Calven (1) (entre Taufers et Latsch); Benoit Fontana, déjà mortellement blessé, conduisit les siens à la victoire, en arrêtant d'une main le sang qui coulait de ses blessures et en combattant de l'autre jusqu'à ce qu'il tombât épuisé (22 mai). L'empereur fit encore une tentative sur Bâle, mais son armée fut surprise à Dornach sur la Birse, au milieu des joies d'un festin. Après ces rudes exploits, la lassitude se fit sentir des deux côtés; dans l'espace de huit mois, 20,000 hommes avaient été tués, 2,000 places détruites, et tout le pays avait été ravagé; le manque d'argent, la

(1) Appelée à tort bataille de la Malserheide.

disette et la famine causaient de grandes souffrances. La paix était mutuellement désirée; elle fut conclue à Bâle le 22 septembre 1499. L'empereur suspendit tous les procès et les jugements des tribunaux de l'empire contre la Suisse; il accorda aux confédérés le droit de iustice dans la Thurgovie; ils furent ainsi délivrés de toute juridiction étrangère. Les dix juridictions (Prættigau, Schanfigg, Davos), devaient rendre hommage à l'empereur comme à leur suzerain; mais ils restaient unis aux confédérés à l'égal des autres alliés. Rien ne fut réglé, quant aux rapports généraux de la Suisse et de l'empire allemand; mais les ordonnances impériales n'eurent plus vis-à-vis d'elle aucune valeur réelle, soit que Maximilien l'en eût affranchie (1), soit qu'on n'osât plus essayer de les appliquer. Cent cinquante ans plus tard, cette prétention renouvelée, provoqua la séparation formelle et définitive de la Suisse d'avec l'empire (1648), A la suite de la guerre de Souabe, Bâle et Schaffhouse entrèrent dans l'alliance perpétuelle des confédérés (le 8 juin et le 10 août 1501) et les domaines confédérés furent ainsi fermés au nord.

§ 33. Guerres d'Italie et leurs conséquences. — Dès les premiers temps de leur existence, les confédérés furent en relation avec les pays italiens du revers méridional des Alpes. Le commerce actif qui se faisait de toute antiquité avec le Sud, à travers les passages des Alpes suisses, amenait souvent les gens des Waldstaetten sur les marchés italiens, dans les pays voisins qui étaient sous la domination des ducs de Milan. Cependant, en 1403, des employés des Visconti, sur le marché de Varèse, enlevèrent à des marchands confédérés leurs

(1) C'est ce que fait présumer un extrait d'Anshelm, III, 321.



bestiaux, pour une question de douane; et les marchands, n'ayant pas obtenu justice, Uri et Obwalden, pour se venger de cet acte arbitraire, s'emparèrent de la vallée de la Léventine (1403). De nouveaux conflits commerciaux, en 1410, amenèrent la conquête d'Eschenthal avec Domo d'Ossola, par les sept cantons qui, en 1418, achetèrent le territoire de Bellinzona, qui touchait à la Léventine. Mais Milan ne voulant pas se résigner à la perte de ces domaines, une longue lutte s'engagea à leur sujet. Défaits à Arbedo en 1422, les confédérés restituèrent leurs conquêtes à condition d'un libre échange de marchandises. Mais on ne leur tint pas parole, et, molestés de nouveau par les Milanais, les habitants d'Uri profitèrent des troubles causés par l'extinction de la maison Visconti, pour reconquérir la Léventine (1440-1447). En 1467, les Sforze, successeurs des Visconti, à Milan, s'engagèrent, par une capitulation conclue entre eux et les confédérés, à accorder à ceux-ci l'exemption des douanes et le libre passage des montagnes; en même temps ils renoncèrent à toujours à la Léventine. Mais les bonnes relations furent de nouveau troublées par les prétentions de sujets milanais sur une forêt de châtaigniers, située dans la contrée qui venait d'être cédée. Le pape Sixte II excitait les confédérés contre les Sforze qui étaient ses ennemis. Les Suisses, conduits par Waldmann, marchèrent en 1478 sur Bellinzona, et une troupe de 600 hommes, ayant à leur tête Frischhans Teiling de Lucerne, remporta (le 28 décembre) une brillante victoire sur 15,000 Milanais, près Giornico. Louis XI, qui voulait s'attacher les Suisses à cause de ses démêlés avec la Bourgogne, força Milan de confirmer de nouveau la capitulation de 1467. Après ces incidents, les confédérés furent engagés dans les grandes guerres européennes en

Italie. Louis XII, comme parent des Visconti, revendiqua ses droits sur Milan. Il s'empara de cette ville avec le secours des confédérés (1500), et fit prisonnier, par trahison, Louis Sforze (surnommé le More), son compétiteur. Le vaincu renouvela la capitulation et promit Bellinzona aux Waldstaetten. Mais la prépondérance obtenue par la France en Italie par la prise de Milan, menaçait l'équilibre européen et blessait l'orgueil national des Italiens. De nouvelles guerres éclatèrent, auxquelles prirent part les plus célèbres souverains du temps. Les confédérés y jouèrent un important rôle. Dans le conflit avec la Bourgogne, ils avaient soutenu la France et l'empire ; en Italie, les puissances belligérantes les poussèrent contre la France. Il faut reconnaître toutefois qu'ils y étaient conduits par leurs propres intérêts. Il s'agissait pour eux de s'assurer la possession du Tessin et de prouver à la France qu'ils n'étaient pas un instrument passif entre les mains de ceux qu'ils secondaient. Louis XII, suivant la politique perfide et astucieuse de Louis XI, ne tint aucun compte des promesses qu'il leur avait faites, il les blessa par sa conduite hautaine et son égoïsme. Déjà une grande partie des confédérés avaient passé du côté de Louis Sforze; et lorsque leur traité avec la France fut expiré, en 1510, les Suisses crurent devoir montrer au roi Louis que « l'argent ne profitait qu'à celui qui possédait le fer » ; ils prêtèrent une oreille favorable aux ennemis de la France et surtout au pape Jules II, dont l'unique but était l'expulsion des Français d'Italie. Ce pontife chargea Mathieu Schinner, évêque de Sion, homme habile, avisé et éloquent, de négocier avec eux un traité de cinq ans, qui excluait toute autre alliance et engageait les Suisses à fournir des troupes au siége pontifical. De concert avec l'Espagne, Venise et l'Angle-

terre, Jules commença les hostilités contre la France. Une armée suisse passa les Alpes, se joignit aux Vénitiens, traversa victorieusement la Lombardie, et conquit tout le duché de Milan en juillet 1512. Le résultat de cette expédition fut brillant. Les confédérés gagnèrent tout le canton du Tessin : Domo d'Ossola, Locarno, Lugano, Mendrisio, Maienthal, la Valteline, Chiavenna et Bormio ; ainsi toute la chaîne de montagnes, depuis le mont Rose jusqu'à Worms, se trouvait unie pour toujours à la confédération. En Italie, les confédérés qui se disaient « dompteurs des rois », étaient salués avec enthousiasme par le peuple qu'ils délivraient des Français. Ils décidèrent eux-mêmes du sort de Milan, dont le bourgmestre Schmid, de Zurich, remit les clefs à Maximilien Sforze, fils de Louis le More. Ce fut là un événement capital aux yeux de l'Europe. Louis XII chercha en vain à reconquérir Milan avec une puissante armée, les Français furent complétement battus et mis en déroute par les confédérés à Novare, le 6 juin 1513. Pour la seconde fois, Milan tomba au pouvoir des Suisses, pour la seconde fois les Français furent chassés par eux d'Italie. Dans l'orgueil de leur triomphe, les Suisses se comparaient déjà aux Romains, et l'un des Italiens les plus sagaces du temps, le grand Machiavel, leur prédisait l'hégémonie de toute l'Italie. Mais il n'en devait pas être ainsi. Le successeur de Louis XII, le chevaleresque François Ier, franchit de nouveau les monts, à la tête de forces militaires considérables. Il rencontra les Suisses à Marignano. Malgré la défense de ses chefs, une de leurs divisions eut l'imprudence d'attaquer le soir du 13 septembre 1515 ; malgré le désavantage du nombre et de la situation, elle lutta avec un courage de lion et un succès partiel, jusqu'à ce que la nuit vint mettre fin au

massacre. La bataille fut reprise le lendemain; les confédérés s'élancèrent de nouveau avec une force irrésistible sur leurs ennemis deux fois plus nombreux, et ils furent rudement éprouvés par l'artillerie et la cavalerie; menacés par derrière par une armée vénitienne et « plutôt écrasés que vaincus » (1), ils se retirèrent en bon ordre à Milan, emportant leurs blessés sur leurs épaules, et emmenant leurs canons, au centre de leurs bataillons décimés; 12,000 morts, pour la plupart suisses, couvraient le champ de bataille. Ce premier coup porté à leur puissance, qui couvrit de gloire François Ier et donna la prépondérance à la France, inspira aussi une nouvelle direction aux affaires de la Suisse. Les deux nations avaient mutuellement éprouvé leur héroïque valeur. Le 29 novembre 1516, une paix perpétuelle unit plus étroitement que jamais la Suisse et la France. Toutes les querelles réciproques devaient cesser pour toujours. On s'engageait de part et d'autre à entretenir des relations pacifiques, à maintenir la pleine liberté de communication, et à refuser tout secours à l'ennemi de l'un des deux alliés. Ainsi, après avoir joué un rôle indépendant et glorieux dans les conflits de la politique européenne, la Suisse pouvait désormais y garder une honorable neutralité. Le résultat durable de ces guerres fut pour elle la conquête du Tessin, de la Valteline et de Clèves, dont la France lui garantissait la possession par la paix perpétuelle. Ces deux derniers pays furent ajoutés aux Grisons, les autres devinrent la commune possession des confédérés et formèrent plus tard (1803) le Tessin actuel. Ainsi le territoire de la confédération fut fermé aussi du côté du sud.

(1) Gisi, p. 191.

Transformation intérieure.

§ 34. ÉTAT POLITIQUE, PROGRÈS DE LA CIVILISATION. — Les journées héroïques de Grandson, Morat et Novare, exaltèrent la gloire des confédérés. La supériorité de leur système de défense s'était manifestée d'une manière éclatante et leurs ennemis eux-mêmes l'avaient reconnue. Dans les guerres antérieures, la primauté avait appartenu à la cavalerie ; au contraire, l'infanterie était la principale force des Suisses. Ils la rangeaient en lignes serrées, dans l'ordre le plus parfait ; les premiers étaient armés de longues piques et se tenaient fermes comme une muraille. Les divisions étaient disposées de manière qu'elles ne se gênassent pas dans leurs mouvements, et que la fuite des unes n'entraînât pas celle des autres, comme il arriva chez les Bourguignons à Morat.

Les adversaires des Suisses ont toujours admiré leur rigoureuse discipline et leur courage individuel qu'aucune lâcheté n'a jamais terni. La cavalerie ne pouvait rien contre l'impénétrable forêt formée par leurs rangs serrés, armés de piques ; et quand les premiers d'entre eux avaient rompu les rangs ennemis, ceux qui les suivaient y faisaient d'innombrables victimes avec leurs hallebardes, leurs haches et leurs pesantes épées. L'artillerie seule pouvait les ébranler, mais les décharges étaient à cette époque encore très-lentes ; et quand les confédérés y avaient échappé en se baissant, ils s'élançaient aussitôt sur les batteries et les enlevaient par un combat corps à corps (1). Cette tactique fit la renommée de l'infanterie et, comme le dit un contemporain, elle

(1) C. de Elgger, *l'Art militaire chez les confédérés suisses*, 1873.

leur valut le titre de premier peuple guerrier du monde.

Cette prépondérance militaire leur donna aussi une grande importance politique à l'extérieur. Milan, la Savoie, l'Autriche, la France, le pape et même Mathias Corvin de Hongrie recherchaient leur alliance. Les puissances étrangères avaient surtout en vue d'entretenir des troupes mercenaires suisses ; et celles qui obtenaient leur appui étaient presque toujours victorieuses. Ainsi, vers le milieu du xve siècle, les Suisses décidaient du sort des batailles et leur épée a souvent fait pencher la balance de la politique européenne. Dans ces relations et ces alliances étrangères, ils n'étaient pas guidés par le dessein d'agrandir leur puissance ; ils ne songeaient qu'à des avantages matériels, tels que des pensions qui profiteraient à la chose publique, à des privilèges commerciaux, tels que l'exemption de douane, la diminution des octrois, etc., etc., ou même dans le traité avec la France, au libre accès à l'université de Paris. Malgré la haute considération dont ils jouissaient, malgré la prépondérance que leur donnaient leurs armes, ils ne se laissèrent jamais éblouir et n'oublièrent jamais dans les jours heureux la modération et la sagesse. Par l'extension de leurs relations extérieures, la vie intérieure de la Suisse reçut de puissantes impulsions. Le sentiment de leur force, réveillé par leurs brillantes victoires, donna naissance à de nombreux hymmes guerriers. L'enthousiasme pour la liberté et la gloire de la patrie a fait des poëtes dans les rangs des paysans et des artisans, entre autres Hans Auer en 1450, et Hans Viol, Veit Weber à l'époque des guerres de Bourgogne. Ils avaient eux-mêmes porté glorieusement l'épée, et, rentrés dans leurs foyers après les périls des combats, ils célébraient les jours héroïques par de nobles chants qui furent bientôt

dans toutes les bouches et firent le charme des fêtes nationales (1). Ces poésies populaires ont imprimé à la littérature allemande un caractère national plein d'énergie. A côté des poëtes, des historiens qui avaient eux-mêmes partagé les dangers et l'illustration de la guerre, racontaient avec une naïveté familière les événements les plus dignes d'intérêt (Schilling et Etterlin dans leurs chroniques de l'époque antérieure et postérieure aux guerres de Bourgogne). Les communications extérieures déterminèrent aussi une grande activité dans les sciences. La Suisse subit l'influence de l'enthousiasme qui entraînait les esprits vers l'étude des classiques grecs et latins et qui, de l'Italie, avait gagné la France et l'Allemagne, faisant partout éclore une civilisation nouvelle (2). Nous en voyons les premiers symptômes dans les écrits du chanoine de Zurich, Félix Haemmerlin (1440), qui avait puisé en Italie, à la source des anciens (3), et qui fut un des hommes les plus érudits de son temps et, de plus, un ami de la réforme. Les Suisses attachaient beaucoup d'importance aux études faites dans les écoles étrangères; ce fut pour cette raison qu'ils se réservèrent, par leurs traités avec la France, le libre accès à l'université de Paris, Bâle devint le foyer des études scientifiques de la Suisse. On y fonda en 1460, sous les auspices de la confédération, une université qui acquit bientôt une célébrité européenne. On y enseignait la théologie, la jurisprudence, la médecine et les sept libres arts (4);

(1) S. Daguet, *Histoire des Suisses*. — Tobler, *Chants populaires historiques de la Suisse* (Archives de la Société historique de Berne). — G. Meyer de Knonau, *Chants nationaux suisses du* XVe siècle.

(2) Voyez l'*Histoire générale*, p. 221.

(3) Comparez, H. Vœgeli pour l'intelligence des œuvres du maître Haemmerlin, Zurich, 1873; Balthasar Reber, Félix Haemmerlin.

(4) La grammaire, la dialectique, la rhétorique, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique.

les premières familles du pays y envoyaient leurs fils. Les savants qui y professaient, Wittenbach, Glarean (Loriti, de Glaris) étaient renommés à l'étranger ; et de célèbres savants allemands, Erasme, Reuchlin, y trouvaient aussi tout ce que pouvait réclamer le mouvement intellectuel de l'époque ; l'imprimerie avait établi son premier siége en Suisse, à Beromünster; et presque en même temps, elle prit une si grande extension à Bâle que cette ville devint un des principaux foyers de la librairie. La civilisation matérielle et artistique ne tarda pas non plus à fleurir après les guerres de l'indépendance. Le travail ingénieux du peuple suppléait à tout ce que la nature, trop avare, avait refusé au territoire. Les relations extérieures donnèrent à l'industrie et au commerce un essor inouï. A Zurich s'introduisit la fabrication des soieries ; à Saint-Gall, celle des toiles ; Bâle, Berne, Fribourg, Zurzach, etc., etc., devinrent aussi de célèbres villes industrielles et commerçantes, et nouèrent des relations étendues avec les grands pays voisins, du nord, de l'ouest et du sud ; les draps de Fribourg étaient recherchés en Allemagne, en France et en Italie (1). Ainsi le bien-être augmenta par les énormes pensions ou soldes annuelles que procuraient les traités, et par le riche butin que l'on rapportait des guerres. Dans les villes et les campagnes, on commençait à embellir l'existence par la culture des arts. Les meubles, les tables, les chaises, les lits, les armoires, les boiseries étaient fabriqués avec de beaux bois et ornés de sculptures, les vitraux magnifiquement coloriés, les poêles couverts d'images allégoriques et historiques ; et les maisons elles-mêmes étaient peintes à l'extérieur. Plus richement

(1) Daguet, *Histoire des Suisses.*

encore que ceux des particuliers, les édifices publics, ceux des conseils et des corporations, étaient couverts de sculptures, de peintures, et la Suisse continua depuis le XVe siècle, à faire de notables progrès dans ces arts. L'inspiration de cette époque fut le culte des belles formes grecques et latines, et le style de la Renaissance devint dans les arts ce que l'étude des classiques était dans les sciences et les lettres. La renaissance des arts se fit sentir de bonne heure en Suisse à cause de ses fréquents rapports avec l'Italie et de l'influence des grands peintres auxquels elle donna naissance, Holbein à Bâle, Urs Graf, Nicolas Manuel à Berne (1) (dessins pour les vitraux de la salle du conseil en 1520, Holbein, fresques de la maison de Hertenstein à Lucerne 1516). La vie sociale fut aussi modifiée. Elle prit un ton plus poli, et les vêtements furent plus élégants. Le besoin de jouissances de l'esprit se manifesta par la création des spectacles, des théâtres (à Lucerne en 1470) ; la cordiale sociabilité suisse se montra dans le grand nombre de fêtes nationales (fêtes des archers, surtout en 1504 à Zurich). Ces fêtes ne furent pas seulement établies par amour du plaisir, mais aussi pour discuter les affaires de la patrie ; les plus simples citoyens y parlaient politique dans les auberges et les tavernes.

Mais ces éclatants progrès dans toutes les sphères de l'activité sociale avaient aussi leur côté désavantageux. Les pensions annuelles que les puissances étrangères et surtout la France payaient à la Suisse, exercèrent une action funeste sur le désintéressement des confédérés ; car ce n'étaient pas seulement les cantons, mais souvent aussi des individus éminents qui touchaient secrètement

(1) Lübke, *la Renaissance allemande*, I, 225.

de telles pensions de divers princes à la fois (Waldmann 400 fl. de l'Autriche, 4,000 fl. de la même pour le partage et 100 fl. de René de Lorraine). Ainsi les chefs du gouvernement se laissèrent souvent influencer honteusement par l'argent dans leurs résolutions et leurs actes ; bien souvent, dans les salles du conseil, l'argent, et non le bon droit, décidait la solution ; aussi un ambassadeur anglais de cette époque fit la remarque peu flatteuse que l'on accueillait mal, à la diète suisse, quiconque y paraissait sans argent (1). Et un contemporain déclare qu'il y avait souvent dans une délibération autant d'avis que de membres à la solde de l'étranger (2). Voici le sens d'une chanson de l'époque :

« Nos seigneurs reçoivent les ducats et nous donnent « de bonnes paroles ; les uns sont payés par l'empereur, « les autres reçoivent l'or de la France ; et d'autres encore « celui d'un autre maître.

« La discorde règne dans notre pays, à tel point que « ses enfants ne le reconnaissent plus ; et tout cela pro- « vient du vil argent envoyé par l'étranger pour récom- « penser un faux courage. »

Parfois les conseils furent forcés de réprimer les abus causés par les soldes et les dons de l'étranger (1489, 1503, 1522).

L'influence étrangère et la prospérité croissante augmentèrent d'une manière funeste le luxe et la licence. On dédaignait la simplicité d'autrefois, on adoptait les vêtements de soie, de velours, les fourrures précieuses, les broderies d'or et d'argent, et l'on se parait de bijoux (3).

(1) Gisi, *Participation des confédérés à la politique européenne*, p. 229.
(2) Anshelm, *Chronique bernoise* (de Stierlin et de Wyss, p. 132).
(3) Jean Müller, *Histoire de la Suisse*, continuée par Glutz-

Les modes espagnoles et françaises étaient recherchées (1). Les mercenaires de retour dans leur pays y tenaient toutes sortes de mauvais propos. Bientôt le gouvernement fut obligé de rendre des ordonnances contre les habits indécents, l'ivrognerie, les paroles licencieuses. Beaucoup de soldats, rentrés dans leurs foyers, ne voulurent plus travailler et devinrent des fainéants et des vagabonds qui, après avoir dissipé leur solde, vivaient de brigandage. En 1480, environ 1,300 voleurs et routiers, pour la plupart d'anciens soldats, furent exécutés en quelques mois.

§ 35. DÉVELOPPEMENT DE LA CONFÉDÉRATION DES TREIZE CANTONS. — *Contrat entre les villes et les campagnes. Convention de Stanz* (2). — Le XVe siècle, qui fut une époque de gloire à l'extérieur et de progrès intellectuels à l'intérieur, amena aussi d'importants changements politiques. La confédération, plus ou moins relâchée, devint graduellement un État bien organisé et fermé. Quant aux rapports mutuels des cantons, les Waldstaetten seuls avaient formé au XIIIe siècle, le lien de la confédération. Au XVe siècle, d'autres cantons se liguèrent, tels que Berne et Lucerne (1421), Zurich et Berne (1423). Les cinq nouveaux cantons de Fribourg, de Soleure, Bâle, Schaffhouse, Appenzell, ne se liguèrent pas seulement

Blotzheim, t. II, p. 504. — Une spirituelle chanson : « L'ancien et le nouveau confédéré » (Rochholz, *Chronique des chants*, p. 419), présente avec vivacité le contraste entre le luxe moderne et l'antique simplicité.

(1) Le costume espagnol, très-usité alors en Europe, consistait dans un habit dont les manches étaient fendues ainsi que le pantalon, et laissaient voir un second vêtement d'une autre couleur.

(2) Pfaff, *Droit politique de l'ancienne Confédération*, Schaffhouse, 1870. —Bluntschli, *Histoire du droit des confédérés suisses*.—Segesser, *Annexes à l'histoire de la convention de Stanz*.

avec les Waldstaetten, mais avec tous les huit cantons. Cependant, à bien des égards, ils avaient une position inférieure à celle des anciens cantons. A l'admission de Fribourg et de Soleure, en 1481, les huit cantons limitèrent le cercle de l'assistance des confédérés; les deux nouveaux cantons ne pouvaient faire des alliances étrangères sans le consentement des autres, et dans la paix comme dans la guerre, ils durent se soumettre à la majorité des huit cantons. Cette règle fut appliquée aussi à Bâle, Schaffhouse (1501) et à Appenzell (1513). Outre ces treize membres de la confédération, il y avait encore d'autres pays, dits amis, qui n'étaient alliés qu'avec certains membres de la confédération ; ils ne prenaient point part aux discussions de la diète, n'y étaient que faiblement représentés (par un délégué au lieu de deux) et, pour cette raison, étaient tenus à l'écart. Tels étaient l'abbé de Saint-Gall (ligué depuis 1451 avec les quatre cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris), la ville de Saint-Gall, Bienne (liguée seulement avec Berne, Soleure et Fribourg), les Grisons, les Valais, les comtes de Neufchâtel, Mulhouse et Rothweil.

A l'intérieur de la confédération, se montra au xve siècle un contraste frappant entre les villes et les campagnes, contraste que les différences des constitutions et la marche de la politique ont rendu encore plus saillant. Les villes tendaient de plus en plus à faire régler les affaires de l'État par le conseil, qui ne dépendait point de la commune, se complétait lui-même et décidait des questions appartenant ordinairement à la commune (1), surtout là où n'existait pas de constitution de métiers à Berne, Soleure, Fribourg, Lucerne). A Berne, le conseil

(1) Segesser, *Histoire du droit à Lucerne*, III, 90.

général s'assemblait rarement. Dans les campagnes, au contraire, la commune avait plein pouvoir et intervenait directement dans toutes les affaires politiques, tandis que le conseil ne réglait que les affaires courantes et surveillait la police, l'administration et la justice. La puissance des villes s'accrut considérablement au xve siècle par droit de conquête, d'achat et d'héritage. Lucerne, Zurich et Berne acquirent ainsi non-seulement la plus grande partie de leur territoire actuel, mais aussi des pays éloignés (Zurich acquit Stein sur le Rhin ; Berne, une grande partie de l'Argovie, Zofingen, Aarbourg, Aarau, Lenzbourg, Brugg). Les campagnes, au contraire, ne s'agrandirent pas sensiblement; seulement Schwitz et Uri suivirent l'exemple des villes. Uri devint propriétaire d'Urseren et de la Léventine, Schwitz d'Einsiedeln, de la Marche, de Küssnacht, des bourgs sur le lac de Zurich. Mais le contraste se fit surtout sentir en ce que les Waldstaetten qui avaient occupé la première place dans la confédération, étaient menacés de la perdre par la puissance croissante des villes. Il y eut souvent des collisions entre les intérêts des villes et ceux des campagnes, entre autres, dans les guerres du Valais où les Waldstaetten soutinrent les Valaisans et Berne, leurs adversaires, les Raron, et dans la « vieille guerre de Zurich », où Zurich et les campagnes se disputaient l'héritage des Toggenbourg; Zurich, s'appuyant sur ses droits de ville impériale, et ne voulant pas se soumettre au jugement des confédérés que son chanoine Haemmerlin insultait par des pamphlets. Les guerres de Bourgogne augmentèrent encore ce contraste, car Berne s'y posa en directrice de la politique suisse, et Berne et Fribourg recueillirent la plus grosse part, en acquérant les fiefs vaudois. La réunion de Fribourg et de Soleure à la

confédération, après les guerres de Bourgogne, parut augmenter encore l'influence des villes. Dans ces conditions, un incident, peu important en lui-même, fut l'occasion d'une scission grave. Les guerres de Bourgogne avaient puissamment surexcité les forces vives du peuple ; elles lui avaient inspiré le goût des aventures, quelquefois amené des mouvements insurrectionnels (1), et surtout dans les campagnes, relâché les liens de la discipline et de l'obéissance. En février 1477, des soldats des Waldstaetten, tinrent une assemblée à Art, et à l'insu des autorités, ils résolurent d'aller chercher eux-mêmes une contribution que Genève devait aux confédérés (2). Dans leur ardeur belliqueuse, ils prirent pour enseignes une crosse et un porc et la devise de « folle vie » ; ils parcoururent ainsi Lucerne, Berne et Fribourg, se faisant héberger partout et ne voulant pas se décider à rentrer chez eux. Les magistrats du pays n'ayant pris aucune mesure pour réprimer ces désordres, les cinq villes de Zurich, Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure s'unirent pour se garantir de ces attaques licencieuses, et conclurent, le 23 mai 1477, une ligue particulière (perpétuel droit de citoyen). Les campagnes défiantes s'irritèrent principalement contre Lucerne, à qui elles contestaient le droit de se liguer sans leur consentement ; les gens d'Obwalden essayèrent de soulever Entlebuch contre les Lucernois qui firent décapiter (1478) Pierre Amstalden, un des principaux révoltés. Plusieurs diètes s'efforcèrent d'opérer une réconciliation ; à la dernière réunion décisive de Stanz (3), le 22 décembre 1481, l'exaspération et

(1) Anshelm, *Chronique bernoise*, I, 244.
(2) Genève avait promis cette contribution aux confédérés, lors de leur expédition dans le pays de Vaud, pour les détourner de son territoire.
(3) D'après de nouvelles informations, il n'y était pas question du partage du butin bourguignon.

la désunion furent au comble. Déjà les délégués s'étaient séparés avec colère, et une guerre civile aurait infailliblement éclaté si Nicolas de la Fluë n'avait réussi à faire cesser cette division impie. C'était un vénérable patriote qui avait quitté sa femme et ses enfants (1467) pour servir Dieu dans la solitude de Ranft en Obwalden. Il jouissait de la plus haute considération, non-seulement en Suisse mais encore au-delà des frontières; aucun affligé ne le quittait sans consolation; il donnait à tous d'affectueux conseils, et le peuple le vénérait comme un être possédant le don des miracles. Lorsqu'il eut appris les dissensions de la diète, il fit offrir sa médiation aux confédérés par le curé de Stanz, Henri Imgrand, chargé de leur communiquer son avis. Le respect pour sa personne était si grand que les délégués des confédérés se réconcilièrent sans qu'il eût besoin de paraître (1). Les villes cédèrent et renoncèrent à leur ligue particulière, et les campagnes de leur côté consentirent à recevoir dans la ligue perpétuelle Fribourg et Soleure, mais sous des conditions limitées. Pour prévenir de nouvelles contestations et fortifier l'alliance, on posa de nouveaux principes dans la convention de Stanz. Les villes et les campagnes devinrent égales en principe, à l'égard des conquêtes, des partages de butin, etc., etc. Ainsi, ce que les villes avaient voulu obtenir par leur ligue particulière devint la règle de toute la confédération. Chaque canton s'en-

(1) Les plus anciens rapports ne parlent pas de l'apparition de Nicolas à la diète; il ne négocia que par le curé de Stanz. Les procès-verbaux de la diète se terminent toujours par la formule : « Les délégués feront savoir chez eux quelle fidélité, quels efforts montra le pieux homme dans ces choses, et combien tous lui doivent de reconnaissance. » Une lettre du pieux ermite à Berne manifeste son intention : « La paix se trouve toujours en Dieu, car Dieu est la paix, et la paix ne peut être détruite; mais la discorde sera détruite. »

gageait à ne pas soulever les sujets d'un autre (comme on avait soulevé ceux d'Entlebuch) et à ne pas porter préjudice à leurs domaines. On interdit les associations dangereuses (telles que celle d'Art qui dégénéra en folle vie, et l'on promit de se prêter secours contre leurs attaques. Pour mieux graver ces engagements dans la mémoire, on décida que, tous les cinq ans, la lettre de Sempach et la convention de Stanz seraient renouvelées et qu'on prêterait de nouveau serment de fidélité.

Contraste entre les anciennes et les nouvelles idées politiques. Pierre Kistler, Hans Waldmann. — La convention de Stanz était un progrès important pour la confédération et, en quelque sorte, une consolidation de son pouvoir. Elle mit des bornes légales à toutes les expéditions aventureuses, à l'arbitraire, aux corps francs, à la licence, à tous les abus du moyen âge. Il est vrai que plus tard ces règlements, établis pour le maintien de la paix, devenaient entre les mains des gouvernements un moyen de supprimer de simples assemblées populaires et d'obtenir le secours des confédérés contre les justes réclamations du peuple. On s'appuya pour cela sur l'interdiction des assemblées « dangereuses »; mais, dans cette expression, on n'avait primitivement visé que les assemblées tumultueuses, telles que l'assemblée d'Art, et non les assemblées régulières (1). Mais cette extension du pouvoir central était conforme à celle qui lui était attribuée aussi en Espagne, en Allemagne et en Angleterre (2). Cependant la convention de Stanz ne portait pas remède aux troubles intérieurs de

(1) Les recez de la diète désignent en effet ces réunions comme des assemblées clandestines des communes. *Recez*, t. I, p. 651, 659.

(2) Voyez l'*Histoire générale*, p. 224.

la confédération qui avait pris un tout autre caractère par l'annexion de nouveaux pays sujets des divers cantons, et par l'augmentation du nombre des villes. Il n'y avait plus alors, comme à l'époque des batailles de Morgarten et de Sempach, une égalité presque parfaite des droits du peuple; déjà s'était accomplie la séparation entre les maîtres et les sujets. Dans les villes et, en particulier, à Berne et à Zurich, avait prévalu l'idée d'un pouvoir central unique, tel qu'il s'était établi dans les grandes monarchies; un sentiment dynastique se manifestait dans les gouvernements des cités qui cherchaient à dominer les campagnes par une puissance sans contrôle. Et, pour l'exécution de ce dessein, on travaillait, en se servant des artisans, à agrandir le pouvoir des bourgmestres et des chefs de corporation. Des faits analogues se présentaient dans les villes allemandes, mais avec moins de résultats, parce qu'elles avaient en même temps à se défendre contre les seigneurs. A Berne, c'était Pierre Kistler qui poursuivait ce nouveau but. Devenu magistrat, après avoir été boucher, il enleva aux uges des campagnes (1470) leur juridiction particulière et fonda ainsi l'unité politique. Dans les affaires des villes, il se mettait énergiquement du côté de la démocratie et des artisans, tandis qu'il ne tenait aucun compte des campagnes quand il s'agissait de les soumettre à la tyrannie des citadins. Ses desseins furent réalisés après lui : les communes des villes et surtout celles des campagnes perdirent tout pouvoir. Les mêmes tendances se firent encore sentir plus puissamment à Zurich sous Hans Waldmann. Celui-ci était venu de Zug s'établir à Zurich; la fortune qu'il acquit comme tanneur, ses talents extraordinaires et son infatigable énergie, l'élevèrent rapidement malgré l'inimitié des aristocrates,

qui le considéraient comme un parvenu (de bailli à chef des corporations, maître constructeur, jusqu'à la dignité de bourgmestre) après les guerres de Bourgogne où il s'était distingué (1483). Appuyé sur les corps de métiers, opposés au conseil des aristocrates, il transforma en peu de temps le système du gouvernement. Il enleva aux nobles de la ville le droit d'occuper autant de siéges au conseil que tous les artisans ensemble. Il limita aussi les priviléges du clergé et le soumit à l'administration et à la juridiction civiles. Le clergé et la noblesse furent forcés de se conformer aux prescriptions que Pierre Kistler avait essayé d'appliquer aux vêtements et aux mœurs. Dans l'administration, les diverses institutions du moyen âge devaient faire place à l'unité et à l'égalité; à cet effet, Waldmann abolit les tribunaux inférieurs, leva une contribution régulière (comme dans les monarchies de cette époque) et fonda une caisse militaire. La ville de Zurich, maîtresse souveraine des campagnes, devait avoir le monopole du commerce et de l'industrie. Les communes rurales furent fort mal traitées : leurs assemblées furent dissoutes et leurs affaires confiées à des comités de douze. Ce fut là le point faible de l'œuvre de Waldmann, car il porta ainsi une grave atteinte à la liberté nationale, et plus tard il dut la payer cher. Lucerne obéit au même mouvement, et les conseils se fortifièrent aux dépens des communes.

Outre ces efforts dynastiques, le système des pensions contribua aussi à la centralisation du pouvoir. Vers la fin du siècle, les villes de Zurich et de Berne prirent la direction de la politique des confédérés; pendant les guerres de Bourgogne, Berne y était le plus propre par sa position naturelle, Zurich dut son importance prépondérante à son puissant bourgmestre, le plus éminent

des confédérés. Pendant quelque temps, Waldmann fut l'arbitre de toutes les affaires diplomatiques de la Suisse. Les campagnes subissaient impatiemment le joug et se plaignaient des « grands Hans » (1) qui gouvernaient tout. A Lucerne aussi les chefs de l'État, qui touchaient des pensions considérables, furent plus d'une fois la cause de violentes dissensions. On appelait « coquins et scélérats » tous ceux qui recevaient l'or des rois, des empereurs et des princes. Celui qui les insultait le plus était Frischhans Teiling de Lucerne, à la fois drapier et soldat, qui s'était distingué à la bataille de Giornico, à la tête des Lucernois (2). Lorsqu'il fut venu à Zurich, à la foire d'automne, on lui intenta un procès par suite de son franc parler; il subit la peine de mort en 1487, comme un homme dangereux, parce qu'il avait proféré des outrages contre les autorités. Mais les germes de mécontentement se développaient dans les populations des campagnes qui voyaient leurs droits méprisés; le nouveau système de gouvernement des villes n'exaspérait pas moins les campagnes des pays confédérés que celles des cantons des villes; et les unes et les autres s'unirent dans un même but, celui de la résistance à la tyrannie des villes.

Les troubles se manifestèrent d'abord à Zurich; Waldmann, poursuivant audacieusement son idéal de l'unité de gouvernement, centralisa le pouvoir et souleva à la fois l'aristocratie de la ville et le peuple des campagnes. Ses ennemis se servirent de l'opposition des campagnes pour exciter une insurrection que les pays confédérés favorisèrent, et il fut renversé et massacré (en avril 1489).

(1) *Chanson du frère Nicolas*, Rochholz, *Chronique des chants des confédérés*, p. 316.
(2) Théodore de Liébenau, Frischhans Teiling.

Mais, dans la ville, l'aristocratie espérait en vain de regagner ses anciens priviléges, les décrets de Waldmann assurèrent au peuple des campagnes des droits au préjudice du pouvoir absolu; les plus importantes innovations de Waldmann furent abolies, les campagnes eurent une égale part au butin; les impôts furent diminués et l'on accorda aux communes sur le lac des assemblées politiques. La chute de Waldmann provoqua une grande agitation dans toute la confédération, et même plusieurs soulèvements. Le gouvernement de Lucerne ne put échapper à l'orage, le conseil dut s'engager à ne pas lever d'impôts, à ne pas conclure d'alliances, à ne faire ni paix ni guerre sans le consentement de la commune; la ville de Saint-Gall, la ligue de la maison de Dieu et les Appenzellois se révoltèrent en 1489, contre le cruel abbé Ulrich Roesch que l'on croyait être l'ami de Waldmann, et détruisirent le couvent de Rorschach qu'il avait commencé à bâtir. Le juge Farnbühler projetait déjà une grande confédération à l'est avec l'adjonction de la Thurgovie, sous la direction de la ville de Saint-Gall. Mais l'abbé, avec l'aide des confédérés, dompta l'insurrection, Farnbühler fut forcé de fuir, et les révoltés furent rigoureusement châtiés (1490). Cependant le calme ne se rétablit pas dans les affaires de la confédération. Les Lucernois proposèrent à la diète d'interdire les pensions et les soldes par lesquelles Waldmann avait fait tant de mal, et Schwitz fut d'avis d'assembler les communes de tous les cantons des villes pour discuter ces questions. Ils allèrent même jusqu'à demander la radiation de l'article qui, dans la convention de Stanz, défendait les réunions populaires; mais les villes et surtout celle de Berne s'y opposèrent, et par leur influence la convention resta telle qu'elle avait été établie en 1481.

Malgré ces divergences, un vif sentiment patriotique se maintenait dans les divers États de la confédération. Il se montra dans la convention de Stanz et dans la motion faite à la diète de 1495, savoir : « Pour que nous, confédérés, vivions dans l'affection et l'union fraternelles, et travaillions au bien de tous comme nos ancêtres, les délégués ont décidé que nous n'accepterions plus de pensions ni de dons et que nos serviteurs n'iraient plus à la solde des maîtres étrangers. »

Possessions communes, diète, ordonnances gouvernementales. — La confédération se fortifia notablement par l'acquisition de domaines seigneuriaux. Cette organisation distinguait l'union suisse des autres ligues de l'empire et contribuait à faire de la confédération un État particulier. On était alors loin de songer au principe libéral d'assimiler les habitants des terres conquises aux citoyens ordinaires. Les confédérés se les assujettissaient pour accroître leur force. En 1415, ils devinrent maîtres, en Argovie, des seigneuries de Baden, Mellingen, Bremgarten; en 1460, de la Thurgovie; en 1483, de Sargans et de la vallée du Rhin; en 1512, des pays du Tessin, de Lugano, Locarno, Mendrisio , Maggiathal. La plupart des grands cantons participaient au gouvernement des pays conquis. Chacun d'eux y envoyait à tour de rôle, tous les deux ans, un bailli pour y exercer le pouvoir. Toutefois ce pouvoir avait peu d'étendue; dans quelques pays (la Thurgovie et la vallée du Rhin), les confédérés n'avaient que la haute juridiction (justice criminelle), la surveillance de l'administration de la commune et des relations commerciales, tandis que la basse juridiction était accordée à des nobles. Diverses villes jouissaient d'une assez grande liberté; Baden, Bremgarten, Mellingen, Frauenfeld, Diessenhofen, Lu-

gano, etc., avaient un conseil élu et une juridiction propre. Les baillis touchaient les revenus (impôts, octrois, redevances, amendes), conduisaient dans la guerre le contingent des troupes et exerçaient la justice; lorsqu'il s'agissait de juger des crimes passibles de la peine de mort, on leur adjoignait un tribunal établi par les confédérés. Chaque année, ils étaient tenus de rendre compte à la diète des revenus perçus, et le solde restant après prélèvement des frais d'administration était partagé entre les divers cantons; dans les cas douteux, les baillis devaient en référer à la diète. Dans les temps de l'absolutisme et des dissensions civiles, les baillis déshonorèrent la confédération; mais il n'en était pas encore ainsi au XVe siècle.

On voit par les attributions et les droits étendus de la diète combien la vie politique des confédérés s'était développée par les possessions communes et la participation aux guerres de l'Europe. Cette diète n'était cependant que la réunion des délégués (messagers) des divers cantons qui n'avaient pas plein pouvoir de décréter des lois. Ils en faisaient connaître les projets à leurs gouvernements respectifs dont ils énonçaient l'avis à la réunion suivante; alors la majorité des cantons, non celle des délégués, décidait, sans aller aux voix. D'ailleurs la diète n'avait pas une constitution nettement définie. Il n'y avait aucune époque ni aucun lieu de réunion fixes; on s'assemblait au moins une fois par an, tantôt à Lucerne ou à Zurich, tantôt à Baden ou à Frauenfeld; et c'était dans ces dernières villes qu'étaient présentés les comptes des bailliages d'Argovie et de Thurgovie. Mais il y avait en outre de nombreuses séances extraordinaires, et peu à peu la sphère d'activité de la diète devint plus étendue que celle d'un parlement fixe (1). Les débats

(1) Pfaff, *le Droit politique de l'ancienne Confédération*, p. 33.

engagés dans son sein et les résolutions prises par elle concernèrent tout d'abord les affaires extérieures; la diète avait le droit d'envoyer des messages et des actes à l'empereur, au pape, aux princes et aux villes, de conclure des traités et d'ordonner le système de défense des frontières. Plus tard, elle discuta la police du commerce, des mœurs et de l'hygiène dans le sens le plus large; elle rendait les décrets contre les vagabonds, les mendiants, les voleurs, les marchands ambulants, et en outre sur les mesures à prendre en cas d'épidémie, à l'égard des personnes et des communications; elle interdisait les jurements et les vêtements indécents; elle veillait à l'entretien des routes principales dans tout le territoire de la confédération; elle réglait l'introduction des nouveaux octrois et l'augmentation des anciens; et plusieurs fois elle ordonna la centralisation du système des monnaies. Les affaires ecclésiastiques elles-mêmes étaient traitées par elle comme relevant de la confédération. Elle intervenait dans certaines contestations des cantons ou des particuliers; dans les cas importants, elle provoquait l'intervention des confédérés, comme dans la querelle du despote de Berne et dans l'insurrection qui éclata sous le gouvernement de Waldmann. Ainsi la diète était une assemblée dans laquelle les hommes éminents des divers cantons acquéraient la connaissance et l'expérience des affaires publiques; et en s'occupant de l'administration des propriétés communes, elle exerçait une influence bienfaisante sur les branches de l'administration qui, autrement, auraient été à peine remarquées. Il s'en fallait de beaucoup pour que les résolutions de la diète fussent partout exécutées; le plus souvent, il fallait les répéter, car elles avaient plutôt le caractère de simples injonctions ou d'exhortations ami-

cales et n'engageaient que les cantons qui se rangeaient à leur avis. Ce n'est qu'en 1515 qu'on décida que dans les choses qui touchaient à l'honneur et au bien de la confédération, la minorité aurait à se soumettre à la majorité ; maisil en fut de cet arrêté comme de tant d'autres qui n'existaient que sur le papier. Ce manque d'unité dans la direction était sans nul doute le mal fondamental de la confédération, le côté faible de l'alliance; mais on ne le reconnaissait pas alors. Dès l'origine, les confédérés étaient poussés à leur développement par les événements plutôt que par la volonté réfléchie née de l'étude des principes généraux ; plus tard aussi ils laissaient à la machine son libre cours, alors même qu'elle travaillait avec nonchalance et ne produisait presque rien. Cette indifférence pour d'énergiques et réels progrès politiques a duré encore pendant des siècles. Il est vrai qu'à cet égard d'autres pays n'étaient pas mieux partagés; et même la diète de l'empire allemand n'obtint jamais ce que la diète suisse avait réalisé; dans le système des monnaies, par exemple, elle ne put rien effectuer malgré de perpétuelles négociations, tandis que la diète suisse a plusieurs fois obtenu une unité passagère des monnaies par les traités de 1387, 1425, 1487. Malgré beaucoup de divisions intérieures, on éprouvait encore le besoin de poursuivre un but général et de préparer l'établissement de l'unité. La plupart des concordats confédérés sont de ce temps-là. En organisant un corps politique et en se fortifiant à l'extérieur, la confédération se mettait aussi en état de supporter les tempêtes de l'avenir.

TROISIÈME PÉRIODE

PROGRÈS INTELLECTUELS ET DÉCADENCE POLITIQUE DE LA CONFÉDÉRATION

(1516-1798)

CHAPITRE PREMIER

ÉPOQUE DE LA RÉFORMATION

(1516-1600)

Réformation de la Suisse orientale (1).

§ 36. Causes et caractères de la Réforme. — La transformation générale de toutes les sphères de la vie qui s'effectua dans les grands États européens, du XVe au XVIe siècle, se fit bientôt sentir en Suisse. Les confédérés, habitués à la victoire, jouissaient de la plénitude de leur force; leur rôle politique était plus actif sur la scène de l'Europe; dans la vie civile tout prospérait; les arts et les sciences se développaient. L'Église seule, dont la direction n'appartenait pas au pays, était restée dans l'antique ornière et maintenait dans la vie sociale et morale des abus qui contrastaient étrangement avec le

(1) Voyez l'*Histoire de la Réformation* de Bullinger. — Suite de l'*Histoire de la Suisse* de Müller, continuée par Hottinger, et *Ulrich Zwingli et son époque*. — Mœrikofer, *Ulrich Zwingli*, 2 vol. — Finsler, *Ulrich Zwingli*.

nouvel état de choses. Sa prétention de diriger tous les actes de la vie faisait plus vivement sentir le désordre des affaires ecclésiastiques. En Suisse, comme en Allemagne, la corruption de l'Église était à son comble, et dans l'une et l'autre contrée ce fut principalement sur ses domaines qu'éclatèrent les agitations violentes. En Suisse, comme en Allemagne, la religion se réduisait à la pratique machinale, irréfléchie de préceptes extérieurs, au culte des images, aux miracles et à la superstition. L'idée du perfectionnement et de la sanctification avait disparu; la vente des indulgences s'opérait ouvertement, de la manière la plus honteuse, et contribuait à entretenir cette religion purement formaliste; beaucoup étaient tentés de pécher par la facilité de se purifier de toute souillure par le commode procédé de l'achat des indulgences. Le clergé lui-même l'y encourageait, car il était dégénéré, ignorant et fanatique, surtout dans les couvents, où l'on ne songeait plus à propager les lumières. L'évêque de Lausanne qui cependant passait pour un éminent prélat, poussa le ridicule jusqu'à citer devant son tribunal ecclésiastique les vers blancs qui ravageaient le pays, et les frapper d'interdit au nom de la Trinité. Les dominicains de Berne (1507) firent à un pauvre tailleur les cinq blessures du Christ pour en faire l'image du Christ lui-même. L'abbé Trinkler, du couvent de Cappel, était renommé pour sa dissipation et son immoralité. Les ordres les plus florissants, tels que celui de Saint-Gall, reniaient leurs vieilles traditions et laissaient tomber en poussière les trésors de la science. Une ordonnance de l'évêque Hugo de Constance donne une pénible idée de la conduite scandaleuse du clergé en général; elle accuse les prêtres d'oublier la morale, d'aller à l'auberge avec les laïques, de jouer, de se que-

reller, de s'enivrer, de faire des pactes défendus, etc., etc. (1). Les âmes élevées voyaient avec une douloureuse indignation cette décadence de l'Église et de ses ministres. Déjà, à l'époque de la guerre de Zurich, le libéral chanoine Félix Haemmerlin blâmait hautement, dans de nombreux et mordants écrits de polémique, la négligence, la légèreté et la licence du clergé. Le peintre Nicolas Manuel, de Berne, fit la satire des prêtres dans *la Danse des morts* qu'il peignit sur les murs du couvent des oratoriens, ainsi que dans ses « pièces du carnaval » qui furent représentées publiquement et dans lesquelles il fit voir le Christ couronné d'épines, suivi des pauvres et des malades, à côté du pape monté sur un cheval superbe et entouré d'une escorte magnifique. L'abaissenent de l'Église inspira aux esprits cultivés par la renaissance de l'antiquité un idéal plus épuré de la foi et de la doctrine. De célèbres professeurs de Bâle, tels que Thomas Wittenbach, Capito, etc., etc., attaquèrent les institutions existantes. Leur hardiesse se communiqua rapidement à la jeunesse des écoles et des universités; une nouvelle génération grandissait avec des vues plus libérales que sa devancière, et bientôt elle devait avoir le courage de mettre ses pensées en action. Déjà les autorités suisses entreprenaient de réformer divers abus, bien que, d'après les règles de l'Église, les affaires ecclésiastiques ne fussent pas soumises à la juridiction de l'État. En 1479, la diète qui, depuis longtemps, discutait les questions religieuses, comme les questions politiques, fit de sévères remontrances à l'abbé de Pfaeffers à cause de sa mauvaise administration, et le menaça de prendre soin elle-même de la maison de Dieu. Déjà,

(1) Moerikofer, p. 67.

sous Waldmann à Zurich, on s'était efforcé de mettre des bornes aux prétentions exorbitantes des prêtres et de les contraindre à la moralité par les lois de l'État. Le conseil de Zurich défendit les excès et la vie oisive des moines, et destitua l'abbé Trinkler.

En Allemagne, les abus ecclésiastiques s'aggravaient par la compression exercée sur la société tout entière et principalement sur les paysans. Elle se faisait sentir moins rigoureusement dans la Suisse. Mais celle-ci souffrait d'un mal politique particulier. Depuis les guerres de Bourgogne, elle était le centre et le point de mire des intrigues extérieures. Toutes les puissances de l'Europe lui empruntaient ses guerriers ; elle était en quelque sorte « le grand marché d'hommes où les hauts trafiquants cherchaient à renchérir les uns sur les autres (1). Le petit canton de Glaris lui-même recevait les ambassadeurs du pape, de l'empereur, de Milan, de Venise, de la Savoie, de la France. Mais, en se mettant à la solde de l'étranger, les confédérés s'armaient souvent les uns contre les autres; ils enlevaient au pays ses meilleures forces, ils y implantaient de mauvaises mœurs et pervertissaient le sentiment patriotique ; les Suisses dépendaient de cours étrangères , et l'argent décida trop souvent de leur politique. Cependant le peuple, dans son bon sens, ne tarda pas à comprendre ce qu'il y avait de dangereux dans de telles relations. Il en put juger surtout lorsqu'à la chute de Waldmann, éclatèrent les vues intéressées des chefs de mercenaires qui touchèrent l'argent destiné à d'autres; indigné contre la bourgeoisie qui s'était enrichie par les soldes et les pensions, le peuple s'efforça de faire décréter l'abolition des pensions,

(1) Moerikofer, *Zwingli*, t. I. p. 18.

des prêts et des dons; un peu plus tard, à l'époque des batailles de Novare (1513) et de Marignano (1515), il y eut de véritables soulèvements populaires (1) (à Berne, Soleure, Lucerne) contre ces pratiques. Mais les États ne purent jamais s'entendre pour faire une démarche commune, les soulèvements furent partout étouffés; la bourgeoisie maintint les abus condamnés, bravant ainsi le mécontentement des campagnards qui se sentaient Suisses et libres. Une telle situation ne pouvait durer, et la réforme qui cherchait à substituer à l'apparence la réalité de la vie chrétienne, devait être accueillie avec joie : elle portait en elle le germe certain d'une complète régénération de la conscience et de la morale. Mais les obstacles qu'elle avait à surmonter étaient d'autant plus redoutables qu'ils ne venaient pas seulement du clergé et des ignorants, elle allait les rencontrer surtout dans l'hostilité de tous les partisans du système des pensions et de l'ancien état de choses.

§ 37. Réforme de Zurich par Ulrich Zwingli, 1519-1525. — Le fondateur de la réforme suisse est Ulrich Zwingli qui, de concert avec un grand nombre d'hommes pensant comme lui, osa ouvertement changer l'ordre de choses existant. Il était fils d'un ammann de Wildhaus, en Toggenbourg, et naquit en 1484. Ses sentiments religieux furent éveillés de bonne heure dans la maison paternelle; aussi ses parents, influencés par deux oncles ecclésiastiques, le destinèrent aux ordres. L'un d'eux, Barthélemy Zwingli, doyen de Wesen, était doux et éclairé; il reçut chez lui l'enfant dont il apprécia les rares qualités naturelles, et l'envoya, à l'âge de dix ans,

(1) On les appelait soulèvements contre les « mangeurs de couronnes », c'est-à-dire contre ceux qui étaient soupçonnés d'avoir été corrompus par l'argent français, les couronnes.

à une bonne école de Bâle, et plus tard à Berne, où Zwingli eut l'avantage de participer aux leçons d'un des plus célèbres humanistes, Woelflin (Lupulus); finalement, il étudia à l'université de Vienne. Animé d'un vif désir de s'instruire, il s'enthousiasma, sous la direction de Lupulus, pour les beautés et les hautes pensées des classiques grecs et romains. Ces travaux le captivaient à tel point, que pendant quelque temps, il songeait à vivre en humaniste et se fit professeur de latin. Mais, revenu à Bâle, il y rencontra en Thomas Wittenbach un maître qui unissait une profonde conviction religieuse à une tendance libérale, et qui s'était déjà affranchi des entraves de la méthode scholastique, ainsi que de la doctrine de l'Église romaine. Zwingli fut entraîné par son exemple et ses leçons : annoncer au peuple une foi épurée lui parut la plus belle tâche; et il résolut d'y consacrer sa vie. Il se décida donc à exercer le ministère ecclésiastique et devint en 1506 curé de Glaris. Mais il ne s'y trouvait pas encore assez préparé, il voulut chercher sa véritable initiation dans l'étude à laquelle il voua tous ses loisirs. Il se plongea dans la philosophie des anciens, surtout de Platon et de Sénèque, dont il estimait les idées à tel point qu'il avait coutume de dire qu'ils avaient bu « à la source divine », bien qu'ils ne fussent pas chrétiens. Il lisait aussi le Nouveau Testament dans la langue primitive, et alors seulement il eut des doutes, quant à la vérité de la doctrine des pères de l'Église et de la papauté. Il eut aussi occasion de reconnaître les abus politiques; aumônier des expéditions en Italie, patriote ardent, il était fier de la force et de la vaillance de ses compatriotes; mais il s'indignait de la corruption des mœurs et des divisions de la patrie, conséquence trop naturelle du système des soldes. Cependant il ne fit pas,

dès cette époque, connaître ouvertement ses vues à ce sujet; pas même en 1516 où il fut nommé prédicateur à Einsiedeln, célèbre lieu de pèlerinage. Il ne rompit définitivement avec l'ancien ordre de choses qu'après les débuts de Luther en Allemagne et lorsque lui-même, en décembre 1518, eut été nommé curé à Zurich où une grande partie de la bourgeoisie éclairée partageait déjà ses idées. Sans suivre exactement la voie ouverte par la coutume de l'Église, il commença dès le jour de l'an 1521, à expliquer l'Évangile du haut de la chaire, et l'on assurait n'avoir jamais entendu de telles prédications. Zwingli, en sa qualité d'humaniste, ne s'était jamais entièrement absorbé dans la vie ecclésiastique comme Luther; il eut donc moins de peine à s'en détacher; ce ne fut pas l'angoisse d'une âme ne trouvant de paix nulle part, qui le conduisit à la réforme comme Luther, mais avant tout le sens rationnel de la vérité qu'il avait puisé dans les classiques. Avec cela, Zwingli était sincèrement républicain et prenait, dans la sphère de ses travaux, une part active aux affaires politiques; il avait en vue une transformation de tous les actes de la vie et non pas seulement de la foi. En attaquant l'immoralité du clergé, la papauté et les indulgences, il rejetait la dîme, le système des soldes et des pensions et les traités étrangers. Joignant l'exemple au précepte, il renonça lui-même formellement et publiquement à la pension que le pape lui avait fait servir en récompense de son zèle pour ses intérêts (1521). Après cette noble action, Zurich l'accueillit avec une sympathie extraordinaire; dès la première année, il pouvait compter plus de 2,000 prosélytes, et il ne lui fut pas difficile de tenir éloigné de la ville l'infâme vendeur d'indulgences Bernard Samson, à qui d'ailleurs la diète avait interdit son trafic. En 1521,

le conseil, sous son influence et d'accord avec les communes rurales, repoussa l'alliance que les douze cantons concluaient avec la France, et en 1522, malgré les remontrances de l'évêque de Constance au diocèse duquel il appartenait, Zurich, le conseil et le chapitre cantonal de Zurich décidèrent que les prêtres prêcheraient le pur Évangile. Mais les partisans de l'ancien ordre de choses commencèrent à s'agiter; malgré les efforts de Zwingli, ils entraînèrent Zurich à fournir au pape des troupes soldées; la diète alla même jusqu'à condamner les innovations religieuses prêchées par Zwingli; à Zurich même, le réformateur fut sérieusement inquiété et menacé. Zwingli ne demandait qu'à entrer en lice avec ses adversaires dans un débat public où il voulait démontrer la vérité de ses opinions et convaincre ceux qui les contestaient du néant des objections. La première conférence eut lieu à Zurich (29 janvier 1523); le principal antagoniste de Zwingli était le vicaire général Zuber, homme érudit qui, d'abord, penchait lui-même pour la réforme, mais qui avait tourné dans la suite pour se ménager la faveur du saint-siége. L'assurance et l'habileté de Zwingli obtinrent un triomphe complet, il prouva que la puissance des conciles et des papes, la valeur de la tradition, l'observation du célibat n'étaient que des erreurs et des abus. Après cela, commença la réformation proprement dite; le conseil décida que Zwingli devait poursuivre sa voie; aussitôt il procéda à la transformation des couvents. Pour la première fois depuis Grégoire VII, un ecclésiastique, Guillaume Roubli, de Wytikon, osa se marier publiquement (avril 1523); d'autres, et des plus éminents, ne tardèrent pas à imiter son exemple; l'année suivante, Zwingli lui-même épousa l'excellente Anna Reinhart, veuve d'un noble

Zurichois, et vécut heureux avec elle. A partir de ce moment, le mariage devint la règle des prêtres réformés. Malheureusement les amis de Zwingli commirent quelques fautes : ils voulurent supprimer par la violence les images et les objets consacrés au culte, et provoquèrent par là une violente réaction qui se continua jusqu'à la deuxième conférence de Zurich (octobre 1523) où Zwingli établit plus clairement sa doctrine et la défendit contre les fausses interprétations. L'éminent chef de la maison de l'ordre de Saint-Jean à Küssnacht, Jean Schmied, ami de Zwingli, l'exhorta notamment à ne pas scandaliser les faibles, mais à les ménager, et Zwingli lui-même désapprouva catégoriquement le manque d'égards envers les anciens croyants. Le grand conseil, composé pour la plupart de partisans de Zwingli, embrassa courageusement la cause de la réforme, mais dans la ville comme dans les campagnes, il voulait la propager par l'instruction, par la persuasion et non par la force. Zwingli et ses amis parcoururent les diverses communes et les firent presque toutes se déclarer pour la réforme. Dans la suite, et presque sans résistance ni tumulte (1524), on abolit les images et les couvents, et en 1525, la messe. Sous la direction de Zwingli, Zurich fut entièrement transformé en peu de temps et devint un nouvel État. Les possessions et les priviléges temporels du chapitre de la cathédrale, lequel avait formé une espèce de petite principauté, comme un État dans l'État, furent transférés au gouvernement qui employa ces revenus à créer une école de théologie et d'humanités (le Carolinum) où il appela d'excellents professeurs (Pellikan, Ceporin, Myconius, Collin) et, grâce à eux, Zurich devint un foyer de haute culture. Les couvents de la ville et de la campagne furent changés en hôpitaux, en maisons de refuge et en

écoles. On décréta une loi des pauvres ainsi qu'une loi du mariage pour tout le pays, et l'on favorisa le plus efficacement possible les progrès intellectuels et moraux.

Beaucoup cependant ne trouvaient pas ces réformes suffisantes, particulièrement les anabaptistes. Le baptême administré aux adultes au lieu des enfants était une différence peu importante; mais ils attaquaient l'ordre social, l'inégalité des conditions, les charges féodales (dîmes, revenu foncier), et par là ils réveillaient les aspirations des paysans opprimés. A ces réclamations modérées, ils joignaient des idées mystiques, exaltées, sur l'avénement du règne de Dieu ; ils croyaient avoir des révélations, se regardaient comme des élus du Seigneur et voulaient purger l'Église des « impurs ». Ces anabap tistes parurent en même temps en Allemagne et en Suisse, à Saint-Gall et à Zurich. Leurs chefs les plus ardents étaient les Zurichois Conrad Grebel et Félix Manz, érudits de grande portée, mais légers et passionnés dans leur zèle. La deuxième conférence avait prouvé que le succès de l'œuvre de Zwingli dépendait d'une conduite paisible et prudente. Les extravagances des anabaptistes ne pouvaient donc que nuire à la réforme. L'État même se croyait menacé par eux dans son existence; et comme on ne réussit pas à les ramener par les conférences, on usa d'autorité à leur égard et on leur infligea, selon l'esprit du temps, les plus rigoureux châtiments; beaucoup furent brûlés, d'autres furent noyés, et parmi ceux-ci se trouvait Félix Manz. Ces supplices n'arrêtèrent pas le mouvement des esprits, et les paysans continuèrent à travailler activement à la conquête de leur indépendance. Bâle, Zurich et Schaffhouse se ressentirent de l'influence du soulèvement des campagnards de l'Allemagne méridionale qui réclamaient

par douze articles, l'abolition de la dîme, du servage, du monopole de la chasse, la diminution des impôts, des corvées, etc., etc. Dans divers endroits, à Eglisau, Grüningen, Rüti, Greifensee, les paysans avaient compris que Dieu a créé l'eau, les forêts, les champs, les oiseaux, les bêtes des bois, les poissons, pour tous les hommes sans distinction, et qu'il est juste que chacun à la campagne se livre à l'industrie et au commerce comme à la ville et que chaque campagnard ait sa libre entrée à la ville. Ils se plaignirent donc vivement des innovations qui les accablaient depuis Waldmann. Quelques révoltes éclatèrent; les couvents de Rüti et de Bubikon furent attaqués et pillés, et le 9 juin une assemblée populaire se réunit à Toess. Mais l'autorité et Zwingli détournèrent l'orage par leur modération; les paroles douces et conciliantes du bailli de Kibourg, Rodolphe Lavater, à Toess, et l'hospitalité libérale de la ville de Winterthur calmèrent les esprits profondément irrités. Selon l'avis de Zwingli, le conseil abolit le servage, autant qu'il était de sa compétence (1); la dîme fut restreinte et on laissa espérer la faculté de s'en affranchir en partie. Le conseil de Bâle fit de même; Zurich reconnut que, depuis un temps immémorial, les communes des villes et des lacs avaient été égales et que les paysans devaient être sur le même pied que les citoyens des villes. En Allemagne, le mouvement social provoqué par Luther avait été étouffé dans le sang; la réforme y était devenue la chose des princes et s'était arrêtée à mi-chemin; mais la conduite sage et humaine des autorités suisses favorisa l'établissement solide de la réforme et les progrès sociaux du peuple qui en étaient la conséquence.

(1) Seulement pour le canton de Zurich.

§ 38. **Propagation générale de la Réforme, 1524-1528.** — Les Waldstaetten montrèrent de plus en plus d'hostilité à l'œuvre de la réforme. Ils avaient été de tout temps fermement attachés à toutes les glorieuses traditions de leurs ancêtres. Dans leur humble condition, ils voyaient moins la corruption du clergé, et les lumières de l'instruction ne les avaient pas encore éclairés; ils ne ressentaient pas non plus les abus sociaux aussi vivement que les autres cantons. Outre cela, ils étaient menacés de perdre leur plus important bénéfice, par les déclamations de Zwingli contre le système des soldes et des alliances étrangères; et, sur ce point, ils avaient l'assentiment des autres cantons, surtout de Lucerne qui était fortement influencée par l'argent français et qui aspirait à une autorité égale à celle de Zurich. Lorsque Zwingli abolit la messe et purifia les églises, les Waldstaetten poussèrent la diète de Lucerne (1524) à se déclarer pour l'ancienne foi et à décréter des punitions contre ceux qui la combattaient. Zurich fut exhortée à rétablir l'ancienne religion, et comme elle ne se soumit pas, les Waldstaetten lui dénoncèrent l'ancienne amitié; plusieurs États proposèrent même de rendre au canton novateur ses lettres d'alliance. Dans les domaines communs de Thurgovie éclatèrent de véritables conflits. Ce pays était en relations constantes avec Zurich, et la réforme s'y implanta rapidement. Mais les baillis des Waldstaetten l'entravèrent et profitèrent des moindres occasions pour employer la violence contre la nouvelle doctrine; ils surveillaient particulièrement les lieux voisins de Stammheim et Stein qui étaient sous la haute juridiction de la Thurgovie, bien qu'ils appartinssent à Zurich. La réforme s'y introduisit en même temps qu'à Zurich; mais le bailli thurgovien Amberg de Schwitz fit

mettre en prison le pasteur de Stein et les sous-baillis Wirth et Büttimann de Stammheim et Nussbaumen, après que le peuple eut aboli les images et incendié le couvent d'Ittingen en 1524. En vain, Zurich plaida leur cause, elle dut se soumettre à la majorité des cantons directeurs, et les prisonniers qui n'avaient commis d'autres crimes que de confesser leur foi, furent condamnés à Baden et exécutés sans pitié. Ainsi tombèrent les premières victimes de la haine religieuse; il s'en fallait de peu que leur sacrifice n'allumât la guerre civile dans tout le pays.

Cependant, malgré cette violente résistance, la réforme s'était déjà frayé un chemin dans la plus grande partie de la confédération. Des délégués de Schaffhouse et de Saint-Gall avaient déjà pris part à la deuxième conférence. Des amis de Zwingli agissaient à Saint-Gall (le savant médecin de la ville, Vadian et Jean Kessler) et à Schaffhouse où le mouvement religieux se compliquait d'un mouvement politique (le triomphe des corps de métiers sur la noblesse). A Glaris, la réforme fut propagée par plusieurs curés libéraux (surtout Valentin Tschudi). Bâle s'affranchit bientôt de la domination de l'évêque ; de célèbres savants de l'Université et particulièrement l'ami de Zwingli Œcolampade (Hausschein) y propageaient activement la nouvelle doctrine ; il en fut de même à Berne où travaillait Berthold Haller, autre ami de Zwingli ; et dans le petit pays d'Appenzell où de jeunes prédicateurs se dévouèrent à cet apostolat, le peuple plus éclairé des campagnes, de la plaine (Rhodes extérieurs actuels) fit rendre en 1524 un décret favorable à la liberté religieuse. Des disciples de Zwingli et des ecclésiastiques zurichois implantèrent les germes de la réforme même dans le canton reculé des Grisons où elle

§ 38. PROPAGATION GÉNÉRALE D .ce
1528. — Les Waldstaetten mont rgé
d'hostilité à l'œuvre de la ré ainsi
tout temps fermement atta ance.
traditions de leurs ancêtre est de
ils voyaient moins la zell se
mières de l'instructio ies. So-
ils ne ressentaient utre ou
vivement que les résolutions
menacés de per urich.
déclamations
des allianc ts, les six cantons catho-
l'assentim e faire triompher leur religion par
était fo is organisèrent une conférence à Baden
aspir eur plan paraissait devoir réussir d'une
Zw éclatante, car Zurich se tint à l'écart, n'ayant
t obtenir des conditions garantissant une direction
impartiale ; aussi Zwingli craignait pour sa vie, puisque déjà en 1523 une diète avait résolu, sous l'influence de Lucerne, de l'arrêter aussitôt qu'il se montrerait. Du côté des catholiques se présentèrent le docteur Eck, le plus habile controversiste de l'Allemagne, et d'autres savants distingués, tels que le vicaire général Faber, le moine franciscain Marner, qui défendirent l'ancienne Église avec tant d'assurance et de talent que les catholiques s'attribuèrent la victoire. Cependant des orateurs réformés, pour la plupart amis de Zwingli, surtout Œcolampade, avaient produit une impression si profonde, qu'un papiste dit en parlant d'Œcolampade : « Oh ! si cet homme, grand et jeune, était de notre parti et de notre foi ! » Ainsi les réformés disputèrent le terrain à leurs adversaires et se plaignirent de la falsification des protocoles rédigés par l'autre parti. Les cantons neutres

'exception de Soleure), s'opposèrent plus
catholiques et aidèrent Zurich. Berne
'ors ouvertement pour la réforme ; le
nseil fut tout à fait favorable aux
le gouvernement organisa une
hésitants (janvier 1528). Il n'y
des orateurs insignifiants ;
'é et la force de ses pen-
'e il prêcha à la cathé-
a la messe, fut tellement
de ses paroles qu'il arracha son
et s'écria : « S'il en est ainsi de la messe,
la célébrer ni aujourd'hui ni jamais. » Berne
epta alors pleinement la réforme, et s'unit à Zurich pour l'établir, comme elle s'était unie avec cette ville pour les affaires de la confédération (par exemple dans la demande d'abolition du système des pensions). L'adhésion de cette ville, considérable par sa puissance et ses vastes domaines, assura le succès et la durée de la nouvelle doctrine en Suisse ; car non-seulement les catholiques rencontrèrent en elle un formidable adversaire, mais son ascendant entraîna Bâle, Schaffhouse et Saint-Gall.

§ 39. GUERRES DE CAPPEL ET LEURS CONSÉQUENCES, 1528-1531. — A mesure que la doctrine évangélique se propageait, augmentait aussi le contraste entre les cantons catholiques et les réformés. Le rapide développement de la réforme dans les territoires communs causait de perpétuelles contestations. Outre la Thurgovie, elle avait acquis la vallée du Rhin, voisine des huit anciens cantons, puis Sargans, Gaster et les territoires communs de Baden, Bremgarten, Mellingen. Jusque-là on avait appliqué le principe de la majorité des États. Mais Zurich

et Berne ne reconnurent pas ce principe et demandèrent que chaque commune jouît de la liberté religieuse sans condition. Les territoires communs, en adoptant la réforme, se mirent sous la protection de Zurich, et les États catholiques perdirent leur influence dans ces pays. Cependant Zurich avait aussi accru sa puissance par d'autres dispositions. Déjà, en 1527, elle avait formé avec la ville de Constance une alliance évangélique, c'est-à-dire une ligue réformée à laquelle se joignirent Berne, Saint-Gall, Mulhouse et Bienne. Zwingli qui par son influence prépondérante dirigeait aussi à Zurich les affaires politiques, était à la fois bourgmestre, secrétaire et conseiller. Sentant sa force, il gouverna plus radicalement et avec moins de ménagements. Pour imposer leur supériorité à leurs adversaires, les Zurichois punissaient sévèrement toute offense faite à leur foi; ils s'efforçaient d'assurer par la force la suprématie à leurs convictions sur les territoires dissidents. Le sergent de Thurgovie, Max Wehrli, fut exécuté pour outrages envers Zurich, et l'on se vengea ainsi de la justice criminelle d'Itting. Mais Zurich exaspéra surtout ses ennemis en prêtant secours aux sujets de l'abbé de Saint-Gall qui se servirent de la réforme pour s'affranchir de la domination de leur seigneur ecclésiastique, et s'attachèrent à Zurich comme à l'une des villes protectrices de l'abbaye. Zurich engagea les Toggenbourgeois à refuser leur hommage à l'abbé de St-Gall, pendant que les évangéliques purifiaient les églises de Toggenbourg (1528), attaquaient le couvent de St-Jean et en chassaient l'abbé; elle fit de même dans l'ancien pays où la ville de Saint-Gall, Rorschach et de nombreuses communes abolirent sommairement le culte catholique et refusèrent obéissance à l'abbé. Les autres cantons protecteurs de l'abbaye, particulièrement Schwitz, prirent des

mesures pour s'opposer à ces actes, et des deux côtés on fit des préparatifs de guerre. A l'occasion de ces contestations, le franciscain Murner, de Lucerne, publia contre Zurich et Berne des satires si mordantes, il leur prodigua tant d'insultes et d'outrages, que ces cantons en demandèrent satisfaction à la diète ; mais Lucerne protégeait Murner, et cette affaire ne fit qu'augmenter la haine des deux partis. La rupture définitive fut amenée par une ligue particulière des cantons catholiques. Pour avoir l'appui de gens pensant comme eux, ceux-ci se décidèrent à la démarche funeste qu'avait faite Zurich cent ans auparavant ; ils conclurent en 1529 une alliance défensive et offensive avec l'Autriche. La guerre civile éclata après le supplice du pasteur évangélique Jacques Kaiser de Schwerzenbach, arrêté et brûlé par les Schwitzois pour avoir prêché la nouvelle doctrine sur leur territoire. Des luttes religieuses s'engagèrent dans le libre bailliage. Zwingli attaqué dans son propre camp et résolu à faire la guerre, décida Zurich à prendre les armes ; tout à coup les troupes confédérées furent en présence près de Cappel et Baar. Mais l'ancienne fraternité n'était pas éteinte dans le cœur du peuple ; les sentinelles et les avant-postes s'abordèrent en amis. Un certain nombre de joyeux compagnons des Waldstaetten ayant pris possession d'un grand vase plein de lait, appelèrent les Zurichois qui apportèrent du pain ; et la soupe au lait fut mangée en commun avec toutes sortes de plaisanteries. Jacques Sturm, bourgmestre de Strasbourg, leur disait : « Vous, confédérés, êtes de singulières gens ; malgré toutes vos discordes vous êtes unis et vous n'oubliez pas l'ancienne fraternité. » Ces dispositions étaient alors générales ; la plupart reculaient devant la guerre civile. Aussi les catholiques étaient peu belliqueux, car les

évangéliques étaient mieux équipés et plus nombreux. Le landammann Aebli, de Glaris, comptait sur ces dispositions pour le succès de ses négociations, et il réussit à faire conclure la première paix de Cappel, le 25 juin 1529; cette paix qui assurait aux deux partis la liberté religieuse laissait la décision des questions de doctrine aux communes dans les possessions communes et abolit la ligue évangélique. Cette réconciliation eût été obtenue à bon compte, mais Zwingli et les évangéliques, qui déjà s'étaient sentis victorieux, ne voulurent pas s'en contenter. Encouragés par les concessions mêmes de leurs adversaires, ils s'efforcèrent de consacrer la sujétion des cantons. Sans égard pour les autres cantons protecteurs (Lucerne et Schwitz), les deux cantons de Zurich et de Glaris déclarèrent déchu de sa souveraineté l'abbé de Saint-Gall, qui avait pris la fuite, disposèrent à leur gré des biens des couvents et donnèrent à Toggenbourg une libre constitution. Après cela les évangéliques conclurent une alliance avec Philippe de Hesse. Zwingli dont les regards portaient bien au-delà de la Suisse, voyait avec inquiétude la puissance croissante de Charles V et ses plans hostiles à la réforme. Il voulait faire conclure une alliance contre lui, et à la conférence de Marbourg en 1529, il s'efforça d'opérer un rapprochement et une ligue avec les protestants d'Allemagne. Ayant échoué, il se montra plus acerbe contre ses antagonistes en Suisse. Il songeait à enlever le droit de possessions communes aux Waldstaetten qu'il regardait comme incapables de gouverner, et à les abaisser à la condition de vassaux de Zurich et de Berne; ces deux cantons, les plus importants par leur population et leur étendue, lui semblaient devoir être les foyers de la réforme et les colonnes de la confédération. Les cinq

États exaspérés déclarèrent ouvertement ne plus pouvoir rester unis. Zwingli, ainsi guidé par ses grandes pensées, se laissa aller à chercher une solution par les armes. Non-seulement il voyait dans l'empereur et son frère Ferdinand, alliés des cinq cantons, les plus dangereux ennemis de la réforme allemande; mais il leur attribuait encore l'intention de préparer l'anéantissement des évangéliques suisses, par leur union avec les cinq cantons. Il brigua donc l'alliance du plus célèbre adversaire de Charles V, le roi François I[er] de France, et celle de Venise, et il crut que le moment d'agir était venu, lorsque le parti protestant d'Allemagne s'organisait pour la guerre à Smalkalde. Plusieurs incidents lui en donnèrent l'occasion. Lorsque le châtelain de Musso (lac de Côme), de concert avec l'Autriche, eut envahi la Valteline, pays soumis aux confédérés, les cantons évangéliques seuls allèrent au secours de la contrée envahie (avril 1531); et les cinq cantons catholiques refusèrent leur assistance, ce qui les fit soupçonner d'être d'accord avec l'ennemi. Zurich se plaignit de violation d'alliance, ce qui lui attira de nouveau la haine et les insultes des cinq cantons. Les autres cantons évangéliques cherchèrent à apaiser Zurich et à empêcher la guerre; mais le gouvernement de Zurich persista dans ses résolutions belliqueuses et ferma aux cinq États toute communication, ce qui lui aliéna les États évangéliques et fit naître chez les catholiques une violente haine. Le refus de leur ouvrir les communications força les cinq cantons à déclarer la guerre; ils marchèrent aussitôt avec toutes leurs forces sur Cappel (11 octobre 1531). Zurich, qui ne s'attendait pas à cette brusque attaque, ne s'était pas assuré l'assistance de ceux qui pouvaient embrasser sa cause elle ne s'était pas même préparée comme elle aurait pu

le faire; elle envoya à la hâte une petite troupe mal ordonnée et conduite par un capitaine (Goeldli) que l'on tenait pour un adversaire de la réforme. Il négligea tous ses devoirs (1) et, sans réflexion, malgré les ordres du gouvernement, il engagea la bataille avant que ses principales forces de Zurich fussent arrivées sous la conduite du Zurichois Rodolphe Lavater. Après une résistance désespérée, la petite armée zurichoise subit une défaite complète. Zwingli, grièvement blessé, tomba sous un arbre après avoir vaillamment combattu; mourant et défiguré, il fut cependant reconnu à la lueur des torches et reçut le coup de grâce d'un capitaine de mercenaires d'Unterwalden; le curé Schœnbrunner, de Zug, s'écria à la vue de son corps : « Quoi que tu aies été par ta foi, je sais que tu as été un bon confédéré. » Les Bernois vinrent au secours des Zurichois, mais l'union et la confiance faisaient défaut; une attaque nocturne au Gubel (24 octobre) acheva la victoire des catholiques. Les cinq cantons étaient d'abord résolus d'en user à l'extrême vis-à-vis des Zurichois; mais le magistrat Golder de Lucerne les exhorta à les traiter doucement, comme des frères et des confédérés, et cette opinion prévalut définitivement. Ainsi la deuxième paix de Cappel assura à chaque canton le libre exercice de sa religion, et aux possessions communes la liberté de conscience; mais une majorité protestante ne pouvait contraindre une minorité catholique à changer de religion; et toutes les alliances particulières furent dissoutes.

Cette deuxième guerre de Cappel intimida beaucoup les évangéliques. Les partisans de l'ancien état de choses relevèrent la tête; le projet de la réforme politique de

(1) Voyez les excellentes études d'Egli sur la bataille de Cappel, Zurich, 1873.

la confédération avait échoué avec celui de l'extension de la réforme religieuse ; et le dessein conçu par Zwingli, d'assurer la domination à Zurich et à Berne, avorta complétement. Dans les états de Berne et de Zurich, il y avait une violente agitation, un mécontentement général contre l'absolutisme des gouvernants. Pour prévenir une insurrection, Zurich fut forcée de promettre, par la lettre de Cappel, en décembre 1531, de prendre conseil du pays dans les affaires importantes et de ne plus entreprendre de guerre sans son consentement. Berne en accorda autant au peuple des campagnes, elle affranchit le commerce de toute entrave et réduisit la dîme. La place de Zwingli, comme chef de l'Église de Zurich, fut remplie par Henri Bullinger, de Bremgarten, qui, soutenu par Léon Jud, continua son œuvre ecclésiastique avec autant d'intelligence que de fidélité; mais il renonça à ses projets politiques. La prépondérance des cinq États, après la bataille de Cappel, amena une réaction .catholique dans presque toute la Suisse. Le culte catholique fut rétabli dans quelques communes de Glaris, ainsi qu'à Rapperswyl, dans les libres bailliages, à Utznach, Wesen et Gaster. L'abbé de Saint-Gall revint sous les auspices des cinq États et rétablit la pleine souveraineté du couvent sur l'ancien pays et Toggenbourg) et le catholicisme sur une partie de la contrée. Ce fut à Soleure que les catholiques eurent le plus de succès. Ils ne tardèrent pas à en abuser et cherchèrent à opprimer les protestants. Ceux-ci résistèrent. Déjà les deux partis étaient armés et en présence, lorsque le magistrat catholique, Nicolas Wengi, se mit sous l'artillerie de son parti pour tomber le premier si le sang des citoyens devait couler. Cette action héroïque empêcha la guerre ouverte, mais le culte réformé fut interdit. En conséquence de cette réaction,

l'état confessionnel de la Suisse fut tel que les cinq États conclurent avec le Valais, les libres bailliages, Rappers-wil, Utznach, Gaster, une alliance catholique dont les boulevards étaient à l'ouest Fribourg et Soleure, et à l'est Appenzell, les Rhodes intérieurs et Saint-Gall. Séparés partout par des territoires catholiques, les États protestants de Berne, Bâle, Zurich, Schaffhouse, Appenzell et Rhodes extérieurs, Werdenberg et Grisons étaient plus isolés. Mais malgré cette situation défavorable, ils trouvèrent bientôt une occasion d'étendre considérablement leur puissance dans la Suisse occidentale.

2. Réformation de la Suisse occidentale et sa réunion à la Suisse orientale (1).

§ 40. Conquête du pays de Vaud par Berne ; commencements de la réforme genevoise. — Les progrès considérables de la maison de Savoie, au XIIIe siècle, amenèrent la séparation de la Suisse occidentale actuelle et de la Suisse orientale, jusqu'à ce que Berne, pendant les guerres de Bourgogne, conçût le plan de rétablir l'ancien royaume de Bourgogne et, de concert avec Fribourg, conquit Morat, et dans le pays de Vaud, Orbe, Grandson et Echallens. Les efforts du duc Charles III, de Savoie, pour assujettir aussi les villes épiscopales de Genève et Lausanne, qui aspiraient à la liberté et sur lesquelles sa maison avait quelques droits, donnèrent lieu à une alliance entre Lausanne (1525), Genève (1526), Fribourg et Berne, pour la défense de leurs franchises. Genève qui, dans le cours des temps, avait obtenu de ses évêques la concession d'importantes libertés, déclara que les droits du duc étaient éteints et chassa aussi

(1) Hidber, *le Pays de Vaud réuni à la Suisse*. — Kampschulte. *Calvin, son Église et son État à Genève*. — Galiffe, *Jean Calvin*.

son évêque (en 1530), soupçonné de les soutenir. Berne songeait à expulser la maison de Savoie de tout le pays de Vaud pour l'accaparer à son profit en faisant servir la réforme à l'accomplissement de ce dessein. Elle envoya dans le pays de Vaud Guillaume Farel, prédicateur ardent, exilé de la France, sa patrie, et qui, avec un zèle infatigable, parcourait toute la contrée et prêchait avec beaucoup de succès à Aigle, Morat, Neufchâtel, Grandson et Orbe. La plus violente résistance ne pouvait affaiblir son courage; souvent attaqué, vaincu, emprisonné, il recommençait la lutte avec une nouvelle ardeur et ne reculait devant aucun danger. Il vint aussi à Genève (1532) où il trouva un terrain favorable. La bourgeoisie y luttait pour l'indépendance contre l'évêque. Depuis 1526, les efforts de Berne l'avaient gagnée à la réforme. Mais tandis que les évangéliques s'appuyaient sur Berne, leurs adversaires tendaient les bras à la Savoie et à l'évêque. Au milieu des chocs fréquents entre les deux partis, la victoire demeura longtemps incertaine; mais Berne menaça de rompre l'alliance, et l'évêque épiait l'occasion de prendre la ville d'assaut. Il y eut une assemblée ecclésiastique où les évangéliques triomphèrent; la réforme fut introduite, et Genève fut déclarée libre (1525). Le duc Charles ayant assiégé la ville, les Bernois lui déclarèrent la guerre, s'avancèrent en janvier 1536 jusqu'au pays de Vaud, qu'ils conquirent ainsi que Gex, le Genevois et le Chablais, et repoussèrent les troupes savoyardes. La ville de Genève, qui devait sa délivrance aux Bernois, s'engagea à ne plus conclure d'alliance sans le consentement de Berne, qui exerçait une espèce de droit de protection.

Ainsi se forma une alliance durable, politique et religieuse, entre les pays français et la confédération alle-

mande. Grâce à ces résultats, le parti réformé de Suisse était de nouveau une grande puissance politique. Conformément à la constitution donnée par Berne au pays conquis, celle du pays de Vaud fut abolie, les baillis urent envoyés dans les campagnes, et la législation bernoise y fut introduite, mais les franchises communales furent maintenues; la religion réformée y fut établie par la force et le catholicisme interdit. Mais Berne travailla sans relâche à la prospérité du pays de Vaud, principalement par la fondation d'écoles, de fonds de pauvres et par l'érection de l'Académie de Lausanne.

§ 41. Calvin a Genève. — Tandis que tout le pays de Vaud était uni à la Suisse, Genève semblait de nouveau s'en éloigner. On y avait bien renversé l'ancien ordre de choses, mais tout y était encore dans l'agitation et Farel, qui n'avait pas l'esprit d'organisation, était dans un pénible embarras, lorsqu'il trouva enfin en Calvin un puissant appui. Calvin, né à Noyon, en Picardie, en 1509, sévèrement élevé dans sa jeunesse, étudia d'abord la jurisprudence, qui lui donna d'une manière durable les habitudes intellectuelles d'une rigoureuse logique. La doctrine réformée vint le surprendre et le troubler au milieu de ses études. Après de violents combats intérieurs, il se laissa subjuguer par elle. Bientôt la Bible et les pères de l'Église remplacèrent les classiques auxquels il s'était longtemps adonné. Lorsqu'il eut fait connaître publiquement sa foi, il fut chassé. A Bâle, il rédigea son programme religieux duquel, en sa qualité de sévère penseur, il écartait les demi-mesures et les contradictions du luthéranisme, et leur opposait un rigide système de doctrine chrétienne (prédestination ou élection par la grâce). Un soir, il arriva fatigué à Genève, où il ne comptait que passer; Farel l'y retint, convaincu qu'il

avait enfin rencontré l'homme nécessaire à la fondation de la nouvelle Église (1536). Il en devint aussitôt le premier prédicateur. Mais en peu de temps, il mit tout le monde contre lui à cause de sa violence et de son absolutisme; il favorisait les Français et s'écartait trop des idées et des usages du protestantisme de la Suisse allemande, que Berne avait introduit dans le pays de Vaud et aurait voulu implanter aussi à Genève. Aussi ne put-il maîtriser l'orage soulevé contre lui et il dut s'enfuir avec Farel (1538); mais, comme on craignait l'influence que Berne pouvait prendre dans la ville et même des soulèvements de la bourgeoisie, Calvin fut rappelé en 1541. Genève fut à partir de ce moment le refuge du protestantisme français, et Calvin y fit prévaloir un régime tout nouveau; son système embrassait à la fois la vie ecclésiastique et la vie civile. La constitution politique devint plus aristocratique; les attributions de la commune et du grand conseil furent diminuées, et tout le pouvoir de l'État se concentra dans le petit conseil. A côté de la plus haute autorité ecclésiastique (Presbytérium), dont les décrets pouvaient s'étendre jusqu'au domaine politique, il y avait un consistoire ou tribunal de mœurs qui surveillait très-sévèrement toute la bourgeoisie dans ses actes publics et privés : la plus légère faute, la moindre parole libre, les plaisanteries même étaient poursuivies et punies. Le luxe, les divertissements (la danse, le jeu, le chant, le théâtre), furent sévèrement défendus. Comme le corps est gouverné par l'âme, ainsi tout l'État devait être gouverné par l'Église; quiconque ne se soumettait pas ou essayait de contredire, encourait les châtiments les plus rigoureux et même la peine de mort; de 1541 à 1546, huit à neuf cents personnes furent emprisonnées, cinquante-huit furent exécutées;

l'Espagnol Servet, qui niait la Trinité, fut brûlé. Les personnes les plus considérables et les plus éminentes, ne furent pas épargnées. Grâce à ces implacables procédés, on réussit à établir un système exemplaire extérieurement, qui trouva des imitateurs en France, en Écosse et dans quelques États allemands; Genève, où Calvin, en 1559, fonda la célèbre Académie, devint la Rome protestante, et de nombreux Français vinrent s'y fixer. Mais, par les mêmes raisons, Genève s'éloigna de Berne qui avait voulu la soumettre à son empire. Berne avait acquis des domaines considérables près de la Savoie. Créancière du banqueroutier Michel, comte de Greyerz, en 1555, elle partagea son comté avec Fribourg, de manière à obtenir Château-d'Oex, Rougemont et Saanen, où elle introduisit la réforme. Toutefois, si la réunion politique de Genève à la Suisse échoua, il se forma des rapports d'amitié entre l'Église calviniste et celle de Zwingli. En 1549, Calvin et Farel se rendirent à Zurich où ils opérèrent par des conférences avec les théologiens zurichois et surtout Bullinger, une réunion des deux confessions à l'assemblée de Zurich (*consensus tigurinus*); mais la plupart des villes réformées résistèrent à cette fusion de doctrines différentes; la confession helvétique, rédigée par Bullinger, après la mort de Calvin, et qui refusa d'admettre ses rigueurs, fut adoptée en 1566 par Zurich, Berne, Schaffhouse, Saint-Gall, les Grisons, Bienne, Mulhouse et Bâle.

3. Essor de la vie civile et religieuse (1).

§ 42. Prospérité et ses effets. — Ce n'était pas

(1) Voir les « Peintures de la Suisse », *Histoire de la Suisse*, par Müller, suite par Vulliemin, t. VIII. — *Actes et mœurs des con fédérés*, par Schuler.

seulement dans les Waldstaetten, mais aussi dans les cantons protestants que la réforme politique projetée par Zwingli rencontrait une forte résistance, et il n'y avait encore que Berne et Zurich, peut-être aussi Bâle et Schaffhouse, qui proscrivaient les soldes et les pensions : les États catholiques et plusieurs États réformés prêtaient encore des troupes à la maison de Habsbourg ou à la France, et même le système des pensions augmentait d'une manière honteuse. Le chef de mercenaires Melchior Lussi, d'Unterwalden, recevait annuellement de Rome 1,000 couronnes, de la France, 1,000 francs et 400 francs pour ses amis, de l'Espagne 600 couronnes, et des sommes analogues de Venise et de la Savoie (1). Les magistrats de Lucerne, Lucas Ritter, Nicolas Amlehn et Jost Pfyffer, s'enrichirent par ces pensions, et leur influence s'accrut avec leur fortune. Le neveu de Jost Pfyffer, Louis Pfyffer qui, de chef de mercenaires, était devenu magistrat, obtint un tel pouvoir qu'à l'étranger il était appelé « roi des Suisses ». Cependant, à la paix de 1516, la confédération prit l'attitude d'un État neutre ; elle n'était plus forcée, comme au xve siècle, de défendre chaque année ses propres foyers, elle s'immisçait plus directement dans les querelles des autres puissances. La liberté était conquise, le territoire, étendu et garanti : l'ardeur belliqueuse devait se calmer. La confédération devenait donc un État pacifique où l'activité de la bourgeoisie se développait librement en portant des fruits opulents.

La réforme contribua puissamment à cet heureux progrès ; l'austérité de sa morale pénétrait comme un levain salutaire toutes les sphères des facultés humaines. Dé-

(1) Vulliemin, *Histoire des confédérés pendant le* xve *et le* xvie *siècle*, t. II, p. 361.

daignant les œuvres d'ostentation, les pasteurs enseignaient dans leurs prédications les moyens de mener une vie réellement pure et honorable; les autorités rendaient de temps en temps des ordonnances destinées à garantir les bonnes mœurs : elles interdisaient sévèrement les excès et le vice, l'intempérance, le luxe, le jeu, les jurements et les serments, et maintenaient sur toutes ces choses une exacte surveillance. Zurich alla jusqu'à nommer une commission chargée de signaler et de punir ceux dont la conduite était désordonnée et l'administration dissipatrice. Ainsi, la réformation corrigea beaucoup d'anciens abus : les excès disparurent, les vêtements devinrent plus décents, les femmes et les jeunes filles brillaient par leurs vertus domestiques. Les punitions infligées pour les moindres écarts montrent combien on tenait à une vie honorable; les synodes blâmaient les fautes les plus légères des ecclésiastiques et frappaient les délinquants de destitution. Beaucoup de ceux qui avaient vécu follement à l'étranger comme soldats, suspendirent leur épée et s'adonnaient au travail de la tannerie, des toiles, des soieries, etc., etc. L'industrie florissait surtout dans les cantons de Zurich, de Saint-Gall et d'Appenzell où l'on mettait en œuvre le chanvre, le lin et le coton. A Appenzell, on faisait des toiles, des cotonnades et des mousselines. A Zurich, les réfugiés locarniens ranimèrent la fabrication des soieries, qui était tombée en désuétude. Plusieurs grandes familles, entre autres celles de Muralt, Pestalozzi et Orelli, imprimèrent une vive impulsion à l'industrie. Le commerce actif avec l'Italie et l'Allemagne méridionale procurait d'importants débouchés aux produits du pays; et le travail des citoyens accroissait de jour en jour le bien-être dans des proportions considérables; aux occasions solennelles,

presque chaque famille de condition moyenne pouvait briller avec des ustensiles d'argent, des broderies et des chaînes d'or, etc., etc. L'extérieur des villes suisses du temps rend témoignage de leur prospérité. Le Français Montaigne les trouvait plus belles que les villes françaises; il vantait leurs grandes rues, leurs places ornées de fontaines, les façades des maisons couvertes de peintures, les vitraux, les superbes poêles, les parquets et les beaux ouvrages de serrurerie en fer dans l'intérieur des maisons (1). En propageant l'éducation, la réforme élevait les idées de la bourgeoisie et donnait à ses aspirations une portée plus haute et plus noble. Partout, en effet, elle réveillait le sentiment de l'hospitalité et de la bienfaisance. Dans diverses contrées de la Suisse septentrionale, telles que l'Argovie et Zurich, les réfugiés réformés français et anglais trouvaient un sympathique asile ; aussi les protestants anglais surtout témoignèrent-ils d'une manière touchante leur reconnaissance des soins affectueux dont ils avaient été l'objet. Zurich traita de même les réfugiés de Locarno qu'elle reçut malgré la disette en les pourvoyant de tout le nécessaire. Le sentiment du bien général se manifestait dans les conditions les plus larges; ce qu'autrefois on avait donné aux messes, aux images des saints et à l'ornement des églises et des chapelles, était désormais consacré à des institutions de charité, à des maisons de pauvres, à des hôpitaux, à des écoles, etc., etc., que l'on fondait et dotait par testament.

§ 43. Progrès des sciences et des arts en Suisse. — Ce fut peut-être dans le domaine de l'éducation du peuple et dans la culture des sciences et des arts que se manifesta avec le plus de puissance la vertu créatrice et

(1) Lübke, *Renaissance allemande*, t. II, p. 225.

régénératrice qui, de la réformation, se répandait sur toute la vie populaire et sociale. Déjà, la direction plus pacifique, imprimée à l'esprit populaire, et la prospérité croissante avaient contribué aux progrès intellectuels. Il faut y ajouter la force des armes spirituelles avec lesquelles combattait la réformation, qui fit ainsi naître le besoin d'une instruction scolaire générale. Les pasteurs, et particulièrement Bullinger, de Zurich, regardaient comme un devoir de répandre partout la connaissance de la lecture, de l'écriture et de la doctrine chrétienne. On ne se préoccupait pas moins de former des instituteurs et des ecclésiastiques capables, et l'enthousiasme pour les anciens y contribuait beaucoup. Les études prirent donc un rapide essor. Autrefois, la jeunesse suisse ne trouvait l'enseignement supérieur que dans les écoles étrangères, et Thomas Platter raconte (1) que les étudiants étaient obligés de mendier pour y vivre misérablement, souffrir la faim et la soif et supporter des épreuves presque insurmontables; et très-souvent les mauvaises compagnies les entraînaient à la perdition. Dans toute la Suisse s'établirent des institutions de hautes études; Zwingli leur ouvrit la voie à Zurich par la fondation du Carolinum; bientôt Schaffhouse, Berne, Bâle (outre l'Université), Lausanne, Genève érigèrent des écoles où l'on enseignait les anciens classiques et les langues mortes (gymnases ou écoles d'humanités); des villes inférieures elles-mêmes, telles que Brugg, Stein sur le Rhin (2), etc., etc., rivalisèrent de zèle. Les jeunes gens pauvres et distingués étaient soutenus par des subventions qui provenaient d'anciennes fondations et

(1) *Biographie de Thomas Platter*, publiée par Fechter, Bâle, 1840.

(2) Gelzer, *les Trois derniers siècles de l'histoire de la Suisse*, p. 150.

donations ecclésiastiques. En même temps, on créait des bibliothèques à Zurich, Saint-Gall, Berne. Mais ces efforts pour la propagation des lumières rencontraient encore bien des obstacles; maint professeur célèbre, Thomas Platter par exemple, était obligé d'exercer un métier à côté de ses travaux scientifiques; il était cordier le jour et le soir il présidait son école et il était si mal vêtu qu'un visiteur étranger ne voulait pas le reconnaître pour le professeur. Malgré cette indigence, l'ardeur pour la science était indescriptible; on tenait pour rien les plus grandes difficultés quand il s'agissait d'acquérir le trésor de l'érudition. Un octogénaire étudiait l'hébreu sous la direction de Platter; beaucoup travaillaient pendant des nuits entières, appelant à leur aide tous les moyens possibles pour chasser le sommeil et satisfaire leur soif de connaissance.

Quant aux études particulières, ce fut surtout la théologie qui fut encouragée par la réformation. A Zurich, Léon Jud et Collin traduisirent la Bible en allemand; à Neufchâtel on en publiait une traduction française. Partout des savants en expliquaient chaque livre avec érudition, avec amour et avec enthousiasme. Les écrits théologiques de Bullinger jouissaient de la plus haute renommée dans les Pays-Bas et en Angleterre; les esprits les plus éminents d'Angleterre, d'Allemagne et de France, même des princes et des hommes d'État, étaient en correspondance active avec lui et partageaient ses opinions théologiques. La théologie n'était pas alors le monopole des ecclésiastiques et des érudits. Les hommes d'État et même les simples particuliers tenaient à honneur de l'étudier.

A côté de la théologie, on cultivait les classiques grecs et latins. On les traduisait, on les commentait, on les

imprimait en nombreux exemplaires à Zurich et à Bâle. L'antiquité renouvelée avait un si merveilleux attrait et l'on poussait si loin cette prédilection, que l'on voulait parler grec et latin, avec les formes de langage des anciens, et l'on organisait des représentations en grec et en latin. En 1531, on célébra le nouvel an à la haute école de Zurich, en jouant une comédie d'Aristophane, interprétée par douze hommes et jeunes gens, les premiers professeurs célèbres, les seconds leurs disciples; Collin y avait fait un prologue et Zwingli y avait composé un accompagnement musical (1). L'étude de l'antiquité exerça aussi une heureuse influence sur les autres connaissances. On y puisa le goût des scènes élevées et des recherches scientifiques approfondies; les pensées et les réflexions des philosophes et des écrivains anciens devenaient d'énergiques stimulants à l'indépendance. On en put surtout juger dans les ouvrages historiques. Les recueils existants manquaient de méthode et de développements; on n'y trouvait pas ce qui distinguait les annalistes de l'antiquité : les aperçus généraux, la savante ordonnance, la connaissance des mœurs et des coutumes. A l'imitation de ces grands maîtres, on fit de nombreuses histoires générales et des histoires de la Suisse. En 1547, Jean Stumpf publia sa *Chronique suisse*, histoire, géographie et topographie, qui fut le livre favori du peuple et se répandit aussi à l'étranger.

Avec un zèle égal pour rechercher et compulser les documents, Bullinger s'attacha dans sa chronique à l'histoire de la Suisse, considérée dans ses rapports spéciaux avec Zurich; mais son ouvrage n'exista qu'en manuscrit pendant des siècles, ainsi que la chronique helvétique du Glaronais Aegidius Tschudi, qui se servit de nom-

(1) A. Hug, *Représentation d'une comédie grecque à Zurich en* 1531.

breux matériaux pour retracer les événements de la Suisse de 1000 à 1470, et dont l'enthousiasme patriotique donna tant d'éclat et de charme à ses récits, qu'ils firent rentrer dans l'ombre toutes les autres publications, lorsqu'ils parurent en 1734 ; Stumpf, Bullinger et Tschudi, racontèrent plus particulièrement les faits isolés et les faits remarquables, mais le Zurichois Josius Simmler (dans son livre du Gouvernement de la glorieuse confédération en 1576), exposa le développement intérieur de la Suisse et sa constitution politique ; cet ouvrage fut traduit déjà au XVI[e] siècle en plusieurs langues, et eut un grand nombre d'éditions ; quiconque veut connaître l'organisation politique de la Suisse doit étudier l'œuvre de Simmler. Les progrès des sciences historiques montrent le réveil de l'ardeur patriotique et du sentiment national. On les voit se manisfester aussi dans les peintures sur verre, les sculptures sur bois et les poêles de faïence de ce temps. On y représentait de préférence les scènes de l'histoire de la patrie (batailles de Morat, Sempach, histoire de Guillaume Tell, etc., etc.) (1).

La géographie et les sciences naturelles étaient alors cultivées comme des découvertes nouvelles. Les anciens classiques avaient aussi inspiré l'amour de la nature, encouragé la contemplation et l'observation des phénomènes naturels. On commençait à gravir les sommets des Alpes, à admirer et vanter leurs beautés et à en faire connaître la flore et la faune (Pellikan, Badian, Conrad Gessner) : Simmler décrivit le Valais dans un ouvrage particulier ; Stumpf, dans sa chronique, peignit de préférence les mœurs des habitants des Alpes. On reconnaissait enfin l'insuffisance de la méthode naturelle qui s'en tenait aux traditions, et l'on abordait résolû-

(1) Lübke, *Vitraux du couvent de Wettingen.*

ment les investigations indépendantes. En 1530, Paracels d'Einsiedeln s'éleva contre les prescriptions et les doctrines médicales traditionnelles, et se mit à étudier à l'école de la nature. Mais le naturaliste qui acquit le plus de gloire fut Conrad Gessner, de Zurich, qui lutta contre la pauvreté et la maladie, et devint par des efforts incroyables l'un des savants les plus universels de son temps. Après avoir étudié tous les ouvrages sur les sciences naturelles, convaincu des nombreuses lacunes que présentaient les connaissances humaines, il entreprit de les combler, en demandant une instruction plus complètè aux voyages et à la description de plantes et d'animaux qu'il se faisait envoyer par ses amis de tous les pays de l'Europe ; il les recueillit soigneusement et les classa dans un ordre et d'après un point de vue scientifiques. Des hommes célèbres accoururent de toutes parts pour le voir, mais il resta toujours simple et modeste. En 1540, l'anatomie, la dissection et l'étude des corps humains furent en grand honneur (Bâle, Genève, Zurich). L'art le plus florissant du siècle (1570) fut la peinture sur verre, dans laquelle les artistes suisses s'étaient rendus fameux bien au-delà de leurs frontières. Leurs œuvres se distinguaient par la vigueur, la netteté et l'éclat des couleurs, par l'élégance et la finesse de l'exécution. Les sculptures et les poteries suisses de ce temps sont aussi des chefs-d'œuvre.

Malgré les progrès dans toutes les sphères, les hommes ne pouvaient pas être rapidement et complétement transformés ; à côté des points brillants, se voyaient encore beaucoup d'ombres ; et ces restes regrettables de la barbarie primitive étaient autant d'entraves au progrès. La réformation était impuissante à détruire en un jour la superstition universellement répandue, elle ne

réussissait pas davantage à sensiblement adoucir la rudesse des habitudes courantes. Des esprits éclairés croyaient aux fantômes et à toutes sortes de sortiléges; les autorités elles-mêmes firent martyriser et exécuter de la manière la plus cruelle, de nombreuses victimes soupçonnées de sorcellerie et de dissidence à la foi de l'Église (à Zurich, Lucerne, Berne, elles furent mutilées, écartelées, rouées, brûlées, noyées) (1). Le fouet, la torture, les supplices étaient admis sans contestation dans l'administration de la justice. Cette rudesse et cette superstition entravaient les progrès moraux et politiques, autant que le système des soldes et des aventures dans les cantons catholiques et dans quelques cantons réformés. Elles outrageaient à la fois la civilisation et l'humanité. A la fin du siècle, la réaction du catholicisme contre le protestantisme menaçait d'éteindre la lumière de la vie nouvelle.

4. La contre-réformation et ses conséquences.

§ 44. Partis religieux et ligue de Borromée. — La réaction catholique, apparaissant en Suisse après la bataille de Cappel, fut pour ainsi dire le prélude de la contre-réformation européenne qui remplit la seconde moitié du XVIe siècle. Il semblait qu'une nouvelle race fût née; les sentiments nobles et conciliants d'Aebli, de Golder, Wengi, etc., s'étaient effacés, et l'intolérance réciproque atteignit le dernier degré de violence. Berne appliqua la première ce principe : « Celui qui possède un pays peut lui imposer sa religion, » en enlevant aux habitants inoffensifs de la vallée de la Saane son culte catholique et même ses divertissements et ses fêtes na-

(1) Henne-Amrhyn, *Histoire de la Suisse.*

tionales, en 1555. La contre-partie eut lieu la même année dans les bailliages italiens. Les germes de la réforme avaient été transplantés à Locarno par les baillis évangéliques de Zurich et de Glaris; et ils y avaient trouvé un sol favorable; bientôt le zélé prédicateur Beccaria fut à la tête d'une communauté considérable. Mais les cinq cantons firent décréter par la diète que les réformés n'avaient le choix qu'entre le retour au catholicisme et la proscription. Ceux-ci persistèrent dans leur refus d'apostasier, prêts à tout sacrifier à leur foi; au milieu de l'hiver, plus de cent personnes traversèrent les Alpes couvertes de neige; elles reçurent de Zurich un accueil hospitalier et y trouvèrent, comme à Bâle, une nouvelle patrie (1).

Déjà, dans cette occasion, le légat du pape et l'inquisition romaine avaient découvert leur action et, depuis ce moment, les cantons catholiques furent en relations de plus en plus étroites avec la papauté, sans toutefois renoncer à leur indépendance. Ainsi ils prirent part à la réforme du catholicisme qui fut effectuée par le pape et les jésuites, au concile de Trente (jusqu'en 1563), et qui agrandit encore le gouffre qui séparait le catholicisme du protestantisme; mais ils n'adoptèrent du concile de Trente que les résolutions qui ne menaçaient pas leurs libertés, et ils se liguèrent sans égard, pour leurs alliés confédérés, avec les puissances catholiques les plus intolérantes; en 1565, ils firent alliance avec Pie IV, qui leur promit assistance dans les affaires religieuses; ils se liguèrent aussi avec l'Espagne et la Savoie et se concertèrent sur les moyens d'extirper de force la nouvelle foi. Les étrangers excitaient leur zèle par des intrigues secrètes et par la con-

(1) Monographie de Ferdinand Meier, *la Communauté évangélique de Locarno*.

cession de grands avantages. L'archevêque de Milan, Charles Borromée, qui avait fait avec rigueur de la contre-réformation dans ses propres domaines, choisit la Suisse pour principal théâtre de ses menées. Il introduisit la contre-réforme à Misocco, s'efforça de gagner les États catholiques en essayant d'établir un séminaire de théologie catholique; il espérait ainsi faire pénétrer en Suisse l'inquisition et les jésuites. Dans son zèle infatigable, il s'avança trop, même pour les cinq cantons, qui se plaignirent de ses innovations et de ses empiétements, et demandèrent au pape un nonce pour régler les rapports ecclésiastiques; ainsi parut en 1580, en Suisse, le premier nonce régulier, Buonuomo qui fixa son siége à Lucerne. Mais Borromée poursuivait son but avec une inébranlable énergie. Il prit le bâton de pèlerin, traversa le Tessin, la vallée de Blegno, celle du Rhin antérieur et les cantons intérieurs; partout il fut reçu par le peuple enthousiaste, partout il le fortifiait pour la prochaine guerre de religion. Le nonce travaillait dans le même sens; dans sa tournée, il fut, non-seulement attaqué par les cantons réformés et accusé de les exciter à la révolte, mais il ne fut pas même reconnu par les cantons catholiques (Fribourg, Valais), qui craignaient pour leurs franchises; les ecclésiastiques pétitionnèrent contre « le visiteur étranger » qui désapprouvait sévèrement leurs fautes et leurs négligences, et il demanda son rappel. Cependant des adversaires plus redoutables s'étaient introduits en Suisse; les jésuites, qui vinrent à Lucerne en 1574 et à Fribourg en 1580; les capucins, qui s'établirent à Altorf en 1581, à Stanz en 1583 et à Appenzell en 1588. Pendant que les jésuites agissaient sournoisement à l'école et dans les demeures des riches, les capucins, avec leurs pieds nus, leurs longues barbes et

leurs grossiers vêtements, devenaient l'idole du peuple et agissaient dans les chaumières des humbles citoyens.

Travaillés de cette manière, soulevés contre les réformés par des querelles continuelles, les cantons catholiques formèrent de nouveau le projet d'une ligue séparée; en 1586 se constitua la ligue de Borromée ou la ligue d'or (1), par laquelle ils se promirent secours et assistance pour punir les hérétiques et se défendre contre leurs agressions. En même temps ils conclurent une alliance avec le nouveau pape Sixte V, et, en 1587, avec Philippe II d'Espagne, le plus grand ennemi des hérétiques. Tout cela fut fait dans la prévision d'une nouvelle guerre religieuse.

§ 45. Effets de la contre-réformation. — A partir du concile de Trente, les cantons catholiques furent de plus en plus éloignés de leurs frères confédérés. La confédération était partagée en deux camps et ne pouvait plus songer à une action commune; les cantons ouvertement désunis travaillaient secrètement les uns contre les autres. Cet état de choses subsista jusqu'à la ligue de Borromée; non-seulement les cantons catholiques faisaient partout des tentatives de contre-réformation, mais encore ils s'opposaient à l'adoption des nouveaux membres de l'alliance qui se déclaraient protestants.

Soutenu par les États catholiques, l'évêque de Bâle, qui s'était enfui à Porrentruy, s'efforça de recouvrer sa dignité, et rétablit de force le culte catholique à Lauffen. Dans le Valais où en 1551 le parti réformé était si fort que l'on avait décrété la tolérance générale et l'égalité des droits, les catholiques provoquèrent le rapport du

(1) Ainsi nommée en mémoire de Borromée, mort en 1584, et aussi parce que le sceau de la bulle se trouvait dans une capsule d'or.

décret et le rétablissement partiel du culte catholique; et lors de l'apparition des jésuites, vers la fin du siècle, les protestants furent ouvertement persécutés et chassés sans merci. Avec l'assistance des cantons catholiques, le duc Philibert-Emmanuel de Savoie obtint en 1564 la restitution des pays conquis en 1536 et convertis à la réforme par Berne, le Chablais, le Genevois et Gex, et il chargea le jésuite François de Sales de la restauration de la religion catholique. Les Bernois, avec la garantie de la France, conservèrent le pays de Vaud dont on voulait leur contester aussi la possession. Charles-Emmanuel de Savoie (depuis 1580) chercha plusieurs fois à reconquérir la ville de Genève et à y reconstituer la puissance épiscopale; il était soutenu dans cette lutte par les cantons catholiques, le pape et l'Espagne. Grâce aux divisions des cantons confédérés, Genève ne put se faire admettre comme membre de la confédération, mais elle résista vaillamment aux attaques du duc de Savoie. Après plusieurs assauts inutiles, celui-ci, en 1602, essaya de surprendre les assiégés dans la nuit du 21 au 22 décembre. Une troupe armée, profitant de l'obscurité, parvint à s'approcher des remparts. Déjà un certain nombre de soldats les avaient escaladés, lorsqu'un coup de feu réveilla les habitants qui accoururent, renversèrent les premiers assaillants et chassèrent les Savoyards (Escalade, 21-22 décembre). Charles-Emmanuel fut forcé de reconnaître l'indépendance de Genève. Les tentatives des catholiques n'eurent pas plus de succès dans les Grisons. Les partis religieux y étaient en même temps des partis politiques dont la France et l'Autriche recherchaient tour à tour l'alliance. Le parti autrichien (sous les ordres de Planta) qui avait reçu du pape la mission de travailler au rétablissement du catholicisme, fut défait en 1565

par les Français (sous les ordres de Salis); à partir de ce moment, les deux partis soutinrent une lutte incessante et acharnée. Le parti victorieux érigea un tribunal qui proscrivait et persécutait les vaincus. Les cantons catholiques faisaient cause commune avec le parti catholique, aussi ils refusèrent d'admettre dans la confédération la ligue des dix juridictions protestantes. Parmi les cantons et les villes qui demandaient à être admis, se trouvait aussi Strasbourg; elle fut écartée par les États catholiques et conclut une alliance avec les États protestants. On raconte à ce sujet une curieuse anecdote très-conforme à la naïveté des mœurs de l'époque. Comme on objectait la distance qui sépare Strasbourg de Zurich, quelques jeunes gens de cette dernière ville prouvèrent que cette distance ne pouvait être un obstacle; et, pour cela, ils allèrent en un jour d'une cité à l'autre par la Limmat, l'Aar et le Rhin, avec une marmite remplie de millet, prise chaude à Strasbourg et arrivée à Zurich chaude encore.

Mais on ne se contentait pas de refuser de nouveaux membres, on en renvoyait d'anciens. Déjà en 1548, la ville de Constance fut prise par les Autrichiens, écartée de la confédération et soustraite à la réformation. En 1588, les États catholiques signifièrent la rupture de la ligue à Mulhouse qui était réformée. Ces funestes divisions amenèrent également la séparation du canton d'Appenzell. Les Rhodes extérieurs inclinaient vers la réforme, tandis que les Rhodes intérieurs restaient fidèles à l'ancienne foi et aux sept cantons. Ceux-ci voulaient l'alliance espagnole, conclue par les cantons catholiques; ceux-là, soutenus par Zurich et Berne, la combattaient, ce qui, en 1597, scinda le canton en deux parties indépendantes; les Rhodes intérieurs se joignirent à la ligue espagnole et à la borroméenne.

Cette division se reproduisit dans les relations extérieures de la Suisse; depuis le concile de Trente, elle formait comme un État double dont les deux parties étaient dissidentes. Les États catholiques, malgré l'opposition de Zurich et de Berne, secouraient efficacement la France contre les huguenots. Des troupes de mercenaires assistèrent aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, de Moncontour, etc., etc., tandis que les évangéliques soutenaient les huguenots : ainsi les discordes religieuses allumèrent la guerre civile entre les Suisses, sur le territoire et dans l'intérêt de la France.

CHAPITRE II

ÉPOQUE DE L'ARISTOCRATIE (1)

(1600-1712)

1. Commencement de l'aristocratie.

§ 46. MANQUE D'UNITÉ RELIGIEUSE ET POLITIQUE A L'INTÉRIEUR. — Depuis que la confédération s'était partagée en deux camps religieux par la ligue de Borromée à laquelle se joignit Appenzell en 1600, et Glaris un peu plus tard, on supprima le renouvellement périodique du serment stipulé dans les anciens contrats d'alliance, et les cantons catholiques aussi bien que les cantons réformés tinrent fréquemment des diètes particulières pour délibérer sur leurs affaires, tandis que les diètes générales devenaient de plus en plus rares et insignifiantes. Il y avait entre les deux partis une perpétuelle tension, entretenue à dessein par les jésuites, les capucins et les

(1) Voir Henne-Amrhyn, t. II. — Gelzer, *les Trois derniers siècles de l'histoire des Suisses.* — Vuilliemin, *Histoire de la Suisse.* — Blumer, *les Démocraties suisses.* — Segesser, *Histoire du canton et du droit de Lucerne.* — Bluntschli, *Histoire de la ville et de la république de Zurich.* — Heusler, *Système de défense suisse*, 1855.

puissances catholiques. On se combattait sur les propriétés communes et les pays soumis qui appartenaient en même temps aux cantons catholiques et aux réformés, Glaris et Schwitz se disputaient Utznach, Berne et Fribourg, le pays de Vaud, Zurich et les cinq cantons, la Thurgovie. L'évêque de Constance, dans sa revendication de la juridiction ecclésiastique en Thurgovie, qui appartenait à Zurich, s'appuyait sur l'édit de restitution, et il était soutenu par les cantons catholiques. Mais Zurich bénéficia des victoires de Gustave-Adolphe, qui encourageaient tous les protestants, menaça d'une intervention armée et put enfin amener en 1632 le traité de Baden par lequel ses droits furent reconnus. Cependant les deux partis firent de nouveaux préparatifs de guerre après que la commune réformée de Utwil en Thurgovie eut rasé une chapelle en ruine qui gênait les habitants, et que la commune de Lustorf se fut opposée au rétablissement du culte catholique. De telles contestations se répétaient presque chaque année ; tantôt les évangéliques dénonçaient la partialité et les vexations des baillis catholiques ou les troubles par lesquels on interrompait leur culte ; tantôt les catholiques se plaignaient des prétentions des protestants.

A ces dissensions se joignaient les griefs politiques de l'époque. Ce n'était pas seulement la religion qui divisait mais aussi la diversité des conditions et des classes. Partout on voyait une petite fraction de la bourgeoisie s'arroger peu à peu les droits exclusifs au pouvoir. Ce fait s'était préparé dès le XVIe siècle, et voici quelle en était l'origine : avec la population croissante des villes et des villages croissaient aussi les séparations entre les bourgeois et les simples manants ; le droit de citoyen qui, autrefois, était gratuit ne s'obtenait que moyennant des

sommes d'argent de plus en plus élevées, et devenait ainsi presque inaccessible aux étrangers. Dans quelques cantons où les pensions payées par les nations voisines étaient partagées entre les bourgeois, on limitait ceux-ci au plus petit nombre possible. Ainsi augmentait la considération dont jouissaient les familles enrichies par le commerce, l'industrie, ou les pensions et soldes, et qui, en cherchant à rendre leurs emplois héréditaires, accaparaient entièrement le gouvernement. C'est ce que firent les bourgeois en usant du droit de se recruter eux-mêmes en vertu duquel les conseillers occupaient leurs places pendant toute leur vie et les transmettaient à leurs héritiers ; à Lucerne par exemple, le fils succédait au père, le frère au frère. Et quand on ne pouvait pas y arriver par voie légale, on avait recours à la corruption. Cependant il y avait des différences notables entre les divers cantons. Dans les cantons ruraux, les communes servaient efficacement de contre-poids à l'élévation de familles seigneuriales; elles rendaient des lois sévères contre la captation et la transmission des fonctions. De même dans les villes de corps de métiers, comme Zurich, Berne et Schaffhouse, ceux-ci empêchaient la domination exclusive de quelques patriciens, de sorte que le gouvernement ne pouvait être usurpé par une minorité oligarchique excluant les autres citoyens. Au contraire, dans les villes de la Suisse bourguignonne, où les métiers n'acquirent jamais d'importance politique, telles que Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure, il se forma graduellement une aristocratie héréditaire, ou, comme on a appelé à Rome un fait analogue, un patriciat régulièrement constitué. En 1627, on résolut à Fribourg d'exclure des fonctions publiques tous ceux dont les familles n'étaient pas représentées au sein du conseil; une « cham-

bre secrète » de 24 membres élisait le grand et le petit conseil, tous les fonctionnaires, et se recrutait elle-même; les droits politiques devinrent ainsi la possession de 71 familles. Ce fut surtout à Berne que ces aristocraties furent puissantes et se défendirent par les moyens les plus tyranniques. En 1640, le trésorier Frischherz, qui avait attaqué leurs abus, fut décapité, et l'ancien bailli Müsslin fut condamné pour insultes envers elles à faire pénitence, à demander humblement pardon, et à quitter le pays. La domination de ces aristocraties, en Suisse, était du reste entièrement conforme aux tendances générales de la politique européenne de l'époque; car, dans tous les autres pays, les gouvernants cherchaient à étendre et à consolider leur pouvoir. La réformation elle-même n'avait point arrêté ce mouvement; tandis que, dans les États réformés, la puissance ecclésiastique avait passé légalement entre les mains du pouvoir civil, dans les États catholiques le gouvernement civil prêtait son appui à l'Église pour la défendre et la fortifier. Cette union des intérêts ecclésiastiques et politiques amena, dans les républiques comme dans les monarchies, le rétablissement du pouvoir absolu (1); aussi chaque État veillait avec inquiétude à la conservation de ses droits de souveraineté. Le principal but de tous était d'augmenter leur prépondérance en tous points et de ne pas souffrir les empiétements des autres. L'égoïsme étouffait tous les sentiments patriotiques, toutes les pensées d'alliance; en 1625, on décréta que chaque canton prendrait soin de ses indigents, sans que les autres cantons y contribuassent.

§ 49. Impuissance extérieure pendant la guerre de Trente ans. — Cette division d'intérêts politiques et

(1) Voyez l'*Histoire générale*, p. 279.

confessionnels eut un effet funeste sur les relations extérieures, surtout pendant la guerre de Trente ans. Le schisme religieux de l'Allemagne qui avait allumé la guerre, raviva l'esprit de parti en Suisse; en même temps, l'hostilité de la France et de l'Autriche, de laquelle était née une guerre européenne, se fit sentir aussi dans la confédération. Celle-ci était alliée aux deux puissances par des traités perpétuels (avec l'Autriche depuis 1474, avec la France depuis 1516). Ces traités défendaient aux habitants d'un pays de prendre part à la guerre contre l'autre. Cependant les cantons réformés, et surtout Zurich, étaient résolus de ne pas intervenir activement dans la lutte et même de ne pas soutenir leurs coreligionnaires pour ne pas exciter les cantons catholiques et provoquer ainsi une guerre civile; aussi ils refusèrent de faire alliance avec l'union allemande protestante. Les États catholiques furent d'accord avec eux de ne pas se mêler ouvertement de la guerre pour n'en pas transporter le théâtre en Suisse, mais de se borner à protéger les frontières. Aussi l'on eut pour la première fois recours, en principe, au système de neutralité qui était déjà observé de fait depuis 1516, en ce que la confédération n'avait plus pris part, comme puissance indépendante, à aucune guerre étrangère. Mais, dès le début, ces bonnes intentions ne purent se réaliser qu'en partie; car il y avait depuis longtemps des ligues confessionnelles entre les États catholiques et la Savoie et l'Espagne; et ce dernier pays s'était assuré le libre passage; dès lors les cantons protestants ne pouvaient s'abstenir de conclure des alliances analogues (en 1615 avec Venise, adversaire de l'Espagne; en 1612 avec le margrave protestant de Baden). Il était donc naturel, à raison de la position centrale de la confédération, que chacune des puissances belligéran-

tes cherchât à la gagner à sa cause et réclamât les avantages de l'enrôlement. Aussi chacune d'elles était sûre de rencontrer les sympathies d'une partie de la confédération. Toutes ces circonstances paralysaient la Suisse à tel point qu'elle ne pouvait remplir ses devoirs envers ses plus proches alliés, ni observer strictement la neutralité. Nous le voyons surtout dans les conflits des Grisons. Il importait aux Habsbourg, à l'Autriche et à l'Espagne, de pouvoir se donner la main, par la possession des passages des confédérés entre Milan (qui appartenait à l'Espagne) et le Tyrol. Depuis le xv[e] siècle, l'Autriche avait déjà des droits de souveraineté sur les dix tribunaux (Praettigau, Davos, Schanfigg) et l'Engadine inférieure; elle voulait aussi s'assurer la vallée de Münster, tandis que l'Espagne cherchait à se saisir, par la Valteline et Bormio, des pays soumis aux confédérés. Ces pays catholiques supportaieut impatiemment le rude joug des confédérés; en 1620, après le meurtre de 600 confédérés protestants, la Valteline, Bormio et la vallée de Münster se laissèrent facilement gagner par les Espagnols et les Autrichiens. Malgré les efforts des cantons catholiques pour leur barrer le passage, Zurich et Berne envoyèrent aux confédérés des troupes qui furent défaites à Tirano. Ainsi le parti espagnol avait triomphé si complétement que la ligue grise elle-même s'unit à lui et put compter sur la protection des États catholiques. Des mercenaires des cinq cantons allèrent à leur secours sous la conduite de Beroldingen, d'Uri. La lutte fut terrible et la rage aveugle des combattants poussa les deux partis aux excès les plus coupables de pillage, d'incendie et de massacre. Deux fois les Autrichiens furent repoussés, mais le succès des confédérés ne fut que passager; en 1629, alors que la puissance de l'empereur était

à son apogée, une armée impériale passa par Coire et conquit pour la troisième fois Bünden, tandis que les confédérés abandonnèrent complétement ce pays. La France essaya d'intervenir et de mettre fin à la domination autrichienne à Bünden. Richelieu chargea le duc de Rohan, autrefois le chef des huguenots, de conduire une armée dans la Suisse occidentale et, en 1635, il en expulsa les Autrichiens. Mais les dispositions de Bünden changèrent lorsque la France eut refusé de respecter la situation politique des pays soumis aux confédérés; Jenatsch de Samaden qui avait été d'abord prêtre, puis militaire distingué et agitateur déguisé, se livra aux Espagnols en trahissant les Français qu'il chassa du pays en 1637. La lutte dura encore quelques années; enfin les chefs des partis, parmi lesquels se trouvait Jenatsch, conclurent une paix perpétuelle avec l'Espagne. La Valteline retourna à Bünden, mais avec des priviléges pour la religion catholique; l'Espagne obtint aussi pour ses troupes les passages appartenant aux confédérés. L'Autriche avec laquelle on conclut aussi la paix, consentit à rendre ses droits sur les dix tribunaux et l'Engadine inférieure. Mais les divisions de la confédération auraient discrédité les alliances devenues le jouet des puissances étrangères.

La frontière du nord n'était pas mieux défendue que celle du sud-est. Pendant que les cinq cantons ouvraient leurs passages aux troupes espagnoles, Zurich favorisait les Suédois, ce qui donnait lieu aux plus déplorables conflits. Une troupe de Bernois et de Zurichois ayant voulu porter secours à Mulhouse, membre de la confédération, fut assaillie par des paysans de Soleure à Clus (près Balsthal) et en grande partie massacrée (1632). L'année suivante, les cinq cantons opposèrent une armée

au général suédois Horn qui, avec l'assentiment des réformés, marchait sur Constance par Stein et la Thurgovie ; ils le menacèrent au nom de l'empereur et firent prisonnier le capitaine réformé Kilian Kesselring de Thurgovie qu'ils soumirent à la torture, malgré les prières de Zurich. Les cinq cantons renouvelèrent aussi leur alliance avec l'Espagne, et, de leur côté, Berne et Zurich s'unirent par un traité à la Suède, dont ils considéraient la ruine comme la leur. Bâle était dans une situation particulièrement difficile, étant plus exposée à l'ennemi et pouvant difficilement garder sa neutralité, puisque les autres cantons l'avaient abandonnée ; en 1624, les troupes de Tilly violèrent ses frontières, et en 1636, Bernhard de Weimar se rendit au Frickthal par le territoire de Bâle. Schaffhouse et Mulhouse se trouvaient également dans une situation souvent très-périlleuse ; Rothweil enfin, favorable à la confédération, fut entièrement abandonné des confédérés dont il se sépara pour passer du côté de l'Autriche. Partout se manifestait l'impuissance de la confédération dont cette guerre aurait dû au contraire resserrer les liens ; car dans les moments de grand danger (en 1636, quand Bâle et Soleure furent menacées par le duc Bernhard de Weimar, et en 1647, quand Wrangel et Turenne s'approchaient de la frontière suisse), ils reconnaissaient que l'union seule pouvait les sauver, et que, pour leur propre sécurité, ils devaient en commun tenir éloignées de leur sol les armées étrangères. Aussi, dans le cours de cette guerre, on projeta plusieurs fois un commun système de défense ; mais ce projet échouait toujours, grâce aux luttes confessionnelles sans cesse renaissantes, et aux craintes pusillanimes de quelques cantons ; on l'écartait chaque fois que le danger était détourné. Même en 1647, à la paix de

Münster, lorsqu'il fut question de défendre d'une manière durable, les intérêts de la Suisse, la désunion des cantons fut sur le point de tout perdre. Malgré la paix de Bâle en 1499, des habitants de Bâle et de Mulhouse avaient été inquiétés et poursuivis par le tribunal de l'Empire ; aussi Bâle s'efforça de constituer une délégation commune à Münster pour obtenir que tous les citoyens confédérés, sans réserve, fussent affranchis entièrement de la juridiction de l'Empire. Mais les cantons catholiques refusèrent d'y participer, et ce ne fut qu'au nom des évangéliques que le bourgmestre Rodolphe Wettstein de Bâle négocia cette affaire au congrès de la paix. Par son habileté et son sincère patriotisme, il fit décider que toute la confédération serait comprise dans la paix de Westphalie en 1648 et que sa séparation d'avec l'empire allemand serait solennellement déclarée.

2. Guerre des paysans (1).

§ 48. CAUSES GÉNÉRALES ET PRONOSTICS DE CETTE GUERRE. — Malgré les différences qui séparaient entre elles les aristocraties des villes, elles se rencontraient toutes dans une même disposition envers les habitants des campagnes qu'elles voulaient opprimer comme des sujets et maintenir perpétuellement en tutelle. Cette tendance s'était déjà nettement accusée dans la seconde moitié du XVe siècle, mais alors les campagnes se défendirent vigoureusement, comme à l'époque de Waldmann. La condition des diverses campagnes était déterminée par des contrats ; dans les possessions communes

(1) La meilleure représentation de la guerre des paysans est celle de Vack dans le *Traité de l'Helvétie*. — Puis Heusler, *la Guerre des paysans*, à Bâle.

elles avaient joui dès le commencement de grandes libertés, qui leur avaient été garanties par les confédérés, au moment de leur annexion ; il en était de même des possessions acquises par les villes. Ainsi Berne avait été forcée d'assurer au pays de Vaud, beaucoup de droits et de franchises ; de même que Lucerne à Entlebuch, Sursee, Sempach, etc., etc. Quand ces droits tombaient en désuétude ou qu'ils étaient méconnus, les campagnards en faisaient renouveler la déclaration à Zurich par les lettres de Waldmann (1489), et les lettres de Cappel (1531) ; à Berne, par celles de Cappel aussi. Instruits par la résistance et la vigilance du peuple, les gouvernements s'engagèrent dans une autre voie et cherchèrent à se concilier leurs sujets. Au commencement du XVIe siècle, c'était la règle, à Zurich et à Berne, de demander l'avis du peuple et de le consulter dans les actes politiques importants (déclaration de guerre, conclusion de la paix, alliances, impôts, etc., etc.). Mais dans le cours du XVIe siècle s'accrédita l'idée du droit divin apanage et privilége des autorités qui tenaient l'épée à la place de Dieu, pour protéger et punir, et à qui l'obéissance était due par tous et toujours. L'exemple des monarques de cette époque fut contagieux ; saisis d'une espèce de vertige, ils déployaient avec éclat les pompes de leur souveraineté et se disaient les maîtres de leurs sujets comme représentants de Dieu sur la terre. Ils trouvèrent des imitateurs parmi les chefs républicains qui voulurent se mettre au-dessus du peuple, comme les rois travaillaient sans cesse à ruiner l'influence des états et des parlements (1). Cette tendance se manifesta surtout depuis la formation d'une classe dirigeante dans

(1) Voir l'*Histoire générale*, p. 279 et 281.

les villes. Berne s'adressa pour la dernière fois aux campagnes en 1589, Zurich en 1620 et en 1640; à Zurich même quelques-uns pensaient (1614) qu'il était contraire aux prérogatives de la cité, de rendre compte à des populations conquises à prix d'argent. On employa toutes sortes de moyens pour enlever au peuple les droits et les libertés octroyées précédemment, ou à les faire tomber dans l'oubli; insensiblement, Zurich révoqua les lettres de Waldmann et de Cappel, et Berne laissa périr celles de Cappel et les franchises du pays de Vaud; elle interdit aussi toutes les réunions et conférences sans l'autorisation du gouvernement. Pendant que les gouvernants anéantissaient ainsi les priviléges des campagnes, ils cherchaient aussi à changer les habitudes et à confisquer les droits divers des habitants de toutes les parties du pays pour imposer à tous une égale dépendance. De plus, les villes s'efforçaient d'assurer leurs avantages pécuniaires par de nouvelles prétentions. Ce que Waldmann avait tenté fut complétement exécuté; les villes s'approprièrent de nombreux monopoles (le sel et la poudre, l'exercice des industries) et gênaient le commerce et le trafic, et notamment celui des bestiaux, des vins, par des octrois et des perceptions jusque-là inconnus (1). Ces impôts exaspéraient les esprits encore plus que les ordonnances arbitraires. Déjà, à la fin du XVe siècle, on avait essayé d'en établir; mais les sujets n'y étaient pas habitués et les considéraient comme une innovation illégale. Les paysans suisses se vantaient d'être, à bien des égards, plus heureux que ceux des autres pays; depuis la réformation, il n'y avait presque plus de servage; beaucoup de propriétaires fonciers

(1) Dans leur irritation, les paysans appelaient l'impôt sur les bestiaux « Krottengeld ».

jouissaient d'un grand bien-être. Justement fiers de leur glorieux passé et de leur liberté républicaine, ils surveillaient attentivement les desseins des gouvernants et se plaignaient aussitôt qu'ils découvraient leurs empiétements, surtout quand il s'agissait de taxes nouvelles; en 1570, les paysans lucernois marchèrent sur la ville pour s'opposer à une telle innovation; et en 1594, Bâle eut beaucoup de peine à réprimer une révolte de ses paysans; en 1599, ceux du lac de Zurich et du bailliage de Grüning se soulevèrent à l'occasion d'une contribution de guerre. Ils n'admettaient pas les excuses des villes qui alléguaient les charges et dépenses extraordinaires que la guerre de Trente ans avait fait peser sur elles. En 1641, Berne ayant prélevé un impôt sur le revenu sans avoir consulté le pays, une insurrection éclata dans les environs de Thun et la vallée d'Emma, et, sans la médiation des cantons réformés, la guerre civile aurait pu se propager. Quelques années après, Kibourg, Wædensweil et Knonau refusèrent de payer un impôt prélevé par Zurich; s'appuyant sur les lettres de Waldmann et de Cappel, ils demandèrent le maintien de leurs franchises, à l'égal des citoyens des villes, et lorsqu'on les leur eut refusées, ils prirent les armes. Mais Zurich sut gagner le comté de Kibourg par des négociations, occupa militairement Waedenswil en 1646 et déclara aux habitants, qu'ils auraient tous mérité d'être exterminés sans grâce ni pitié. Sept chefs furent décapités, d'autres condamnés à des pénitences; on les contraignit « à la grande douleur de beaucoup d'honnêtes patriotes », comme nous le rapporte le bourgmestre Waser, de Zurich, à demander humblement la révocation des lettres de franchise. Ainsi, les paysans étaient vaincus dans leurs soulèvements isolés; c'est pourquoi ils

cherchaient l'occasion de s'organiser en commun. Dans presque tous les pays de l'Europe, les classes inférieures étaient en fermentation; partout elles s'efforçaient de secouer le joug de la tyrannie. En Angleterre, le peuple et le parlement s'insurgèrent avec succès contre la royauté (révolution anglaise); en France, le peuple et la noblesse s'unissaient contre le despotisme ministériel (la Fronde); en Catalogne et à Naples, le peuple se soulevait contre les impôts et l'absolutisme. Les libres paysans suisses ne pouvaient-ils pas espérer le succès d'une action commune? L'occasion s'en présenta à la fin de la guerre de Trente ans.

§ 49. LUTTE ET DÉFAITE DES PAYSANS. — Pendant la guerre de Trente ans, de nombreux réfugiés vinrent avec leurs richesses s'établir en Suisse, demeurée presque entière en dehors du conflit. Ils firent naturellement renchérir les maisons, les terres et les denrées. Ce fut une ère de prospérité pour les paysans, qui virent leurs revenus plus que doublés. Les mercenaires aussi réalisaient de grands bénéfices dans le service étranger. Mais, au retour de la paix, les émigrés rentrèrent dans leur patrie. Les prix des vivres et des terres baissaient chaque année et même chaque mois; le blé fut vendu à 11 batz, après en avoir valu 40; il n'y eut plus d'occasion de servir à l'étranger. La disette d'argent se fit partout sentir et, avec elle, le mécontentement. Les nouveaux règlements sur les mercenaires accrurent les embarras des paysans. La valeur de l'or et de l'argent s'était élevée à ce point, que le thaler valut 50 batz au lieu de 40, tandis que celle des petites monnaies s'était abaissée. Les gouvernements de Berne, Fribourg et Soleure eurent l'idée de réduire les batz, pour qu'il y en eût réellement 30 par thaler. A la fin de la guerre, le thaler étant re-

tombé à sa valeur ordinaire, et la valeur des petites monnaies ayant augmenté, les gouvernements se hâtèrent d'abaisser la valeur nominale de leurs petites pièces nouvelles, de sorte que le batz de Berne n'en valait plus qu'un demi, et celui de Soleure 3/4. Ce fut pour les paysans une perte sensible, car on ne leur avait pas laissé assez de temps pour l'échange. Les habitants d'Entlebuch agirent les premiers. Plusieurs fois déjà, ils avaient été en contestation avec leurs maîtres de Lucerne ; ceux-ci s'étaient permis d'empiéter sur leurs franchises et leurs droits. Ils envoyèrent des délégués au gouvernement et demandèrent à être délivrés des récentes entraves mises à leur industrie et à leur commerce. Mais ils furent peu écoutés. Un membre de la commission du conseil leur parla avec colère, leur disant qu'ils étaient des esprits inquiets, obstinés, qu'il fallait faire rentrer dans l'ordre par la rigueur ; qu'ils ne seraient tranquilles que si l'on envoyait contre eux 400 à 500 soldats. Dans une seconde négociation, dans laquelle les habitants d'Entlebuch demandaient aussi l'abolition des poursuites pour dettes et la remise des intérêts, le magistrat leur opposa les droits du pouvoir institué par Dieu. Mais un courageux paysan s'écria : « Oui, vous êtes de Dieu quand vous êtes justes ; mais vous êtes du diable, quand vous êtes injustes. » Les négociations demeurant sans résultats, les gens d'Entlebuch commencèrent à s'armer de gourdins. En même temps, ils recherchèrent l'alliance des autres bailliages et les gagnèrent pour la plupart ; le 26 février 1653, les habitants de dix bailliages s'assemblèrent à Wolhusen et se jurèrent mutuellement assistance. A cette réunion assistaient quelques paysans bernois, par lesquels la révolte fut portée sur le territoire de Berne et surtout dans leur

voisinage, à Emmenthal où le jeune Nicolas Lenenberger excita les paysans à la résistance. Le 14 mars, les paysans de Berne et de Lucerne s'assemblèrent à Langnau, exposèrent leurs griefs et encouragèrent l'Argovie bernoise à se joindre à eux, sur quoi les paysans d'Argovie, de Soleure et de Bâle se soulevèrent aussi. C'est alors qu'on se servit pour la première fois des désignations qui étaient à la mode au XVIII[e] siècle « les Doux » (partisans du gouvernement) et « les Durs » (adversaires du gouvernement). Mais ces premières insurrections furent bientôt réprimées. Lucerne, comme Zurich en 1489, demanda l'intervention des confédérés et, voyant les paysans marcher sur la ville, réunit les troupes des pays restés fidèles. Les paysans insurgés, trop faibles contre la ville fortifiée, durent consentir à une suspension d'armes (18 mars), dans laquelle la ligue de Wolhusen fut déclarée nulle. Ils s'apaisèrent après avoir empêché l'occupation d'Aarau, par les troupes confédérées; les gouvernements de Bâle, Berne et Soleure se réconcilièrent avec les révoltés et diminuèrent les impôts; mais la diète les excita de nouveau très-imprudemment, en appelant leurs griefs « des prétextes sans fondement, imaginés par des gens criblés de dettes », et en décidant qu'elle assisterait toutes les autorités officielles contre les campagnes, sans examiner si les paysans avaient tort ou raison de se soulever. Les gouvernements abusèrent ainsi de la convention de Stanz, par laquelle tous les États confédérés se devaient un mutuel secours contre leurs sujets rebelles, regardant cette convention comme une ligue des gouvernants contre les gouvernés. Cette conduite de la diète attisa le feu qui couvait sous les cendres. Presque partout les paysans, en réfléchissant plus mûrement, regrettaient

de s'être laissé si facilement apaiser; dans Entlebuch, Chrétien Schibi, d'Escholzmatt, vieux soldat d'une force redoutable, encouragea les mécontents; les gens d'Emmenthal s'agitèrent de nouveau sous Lenenberger, ainsi que les paysans de Soleure et de Bâle. Ils conçurent le dessein de former une grande ligue du peuple, en opposition avec celle des seigneurs. Et le 23 avril 1653, les délégués des paysans de Lucerne, Berne, Soleure et Bâle s'assemblèrent à Summiswald et rédigèrent un contrat d'alliance, par lequel ils jurèrent de se défendre au prix de leurs biens et de leur sang, d'agir en commun et de contraindre le pouvoir d'abolir les nouveaux impôts. Nicolas Lenenberger fut élu arbitre malgré lui. Une autre assemblée populaire de 5,000 paysans à Hatwil (30 avril) confirma ce qui avait été décidé précédemment. Ce fut un grand mouvement, le premier mouvement populaire depuis les guerres d'indépendance. Dominés par le sentiment de la justice de leur cause et par l'indignation contre l'iniquité du nouveau système de gouvernement, les paysans s'élevèrent au-dessus des divergences religieuses, qui depuis plus de cent ans divisaient la confédération : catholiques et réformés se sentaient membres d'un même corps, comme autrefois les confédérés s'unirent contre Habsbourg; le souvenir du serment du Rütli se réveillait dans leur cœur; trois hommes d'Entlebuch se présentaient comme les « trois Tell », à l'assemblée officielle de Schüpfheim. Enflammés par le patriotisme, tous remontaient à la légende de Guillaume Tell, comme à celle du paradis perdu. Les réclamations des paysans n'étaient pas exagérées; quelques voix, il est vrai, demandaient une transformation générale, un changement de constitution; mais la plupart ne désiraient que l'abolition des nouveaux impôts, le rétablis-

sement des anciens droits et des relations plus amicales entre le gouvernement et le peuple. Cependant, ils ne devaient pas même obtenir ce minimum. A la fin d'avril et au commencement de mai, la diète décida que l'insurrection serait domptée par la force des armes, et tous les cantons appelèrent leurs contingents. Les paysans avaient gagné à leur cause les libres bailliages, et ils déployaient de tous côtés la plus grande activité; ils s'assemblaient par troupes pour garder les routes et les passages. Leur chef Lenenberger, qui jouissait près d'eux d'une considération sans bornes, exerçait un pouvoir dictatorial, auquel on se soumettait volontiers. On voulait prendre Berne d'assaut; mais Lenenberger retarda l'attaque par d'inexplicables temporisations, et pourtant Berne n'avait pas même fermé ses portes et se trouvait presque sans défense. Lenenberger entra en pourparler et conclut à Murifeld un traité de paix (1), par lequel les paysans étaient amnistiés à condition de payer 50,000 fr. et de renoncer à l'alliance d'Hutwil. Les paysans se résignèrent à lever le siége de Berne, sur l'ordre de Lenenberger (29 mai); mais ils ne consentirent pas à dissoudre la ligue qui, selon eux, ne contenait « rien d'injuste ». En acceptant une convention qui ne satisfaisait pas aux réclamations des siens, Lenenberger avait porté un coup mortel à sa propre autorité, et désormais il ne pouvait plus empêcher les violences de ses gens et leurs expéditions dans les cantons de Lucerne et d'Argovie. Mais Berne, d'avance résolue à ne pas respecter la paix, assembla de nouveaux renforts du pays de Vaud et du canton de Fribourg. Cependant l'armée de Zurich et des cantons de l'Est, n'ayant pas connaissance du traité de

(1) Les motifs de la conduite de Lenenberger sont restés inexplicables.

Murifeld, s'avança vers Mellingen, sous la conduite du général Conrad Werdmüller, qui avait occupé Waedenswil en 1646. Aussitôt les paysans bernois prirent les armes, et, conduits par Lenenberger, ils allèrent porter secours à l'armée des insurgés commandée par Schibi en Argovie. Mais les troupes de Werdmüller, quoique inférieures en nombre, étaient mieux armées et mieux exercées; et leur général connaissait, par un Zurichois, le plan de campagne des paysans. Ce fut dans ces conditions que se livra la bataille de Wohlenswil (3 juin), qui se termina par la défaite complète des paysans. Deux jours après, le général Zweier, d'Uri, fit essuyer une défaite non moins décisive aux paysans lucernois près du pont de Gislikon; enfin, le 8 juin, le général bernois d'Erlach battit à Herzogenbuchsée le corps que Lenenberger avait reformé pour un nouveau combat. Les gouvernements victorieux établirent un tribunal criminel inflexible. Lenenberger et Schibi furent torturés et décapités, beaucoup de prisonniers furent mutilés et exécutés. Ainsi la cause des paysans, qui avait eu de si brillants débuts, échoua complétement par les divisions, les fautes et les trahisons, et fut abandonnée pendant un siècle et demi environ. Les combats pour la liberté eurent en Suisse le même sort que dans les autres pays du continent; et, comme en Espagne et en France, l'absolutisme s'enracina plus profondément dans le sol de la Suisse.

3. Progrès des aristocraties cantonales et relâchement des liens de la confédération.

(1600-1712).

§ 50. Divisions intérieures et dépendance de l'étranger. *Première guerre de Vilmergen.* — En oppri-

mant les paysans, les gouvernements se rapprochaient les uns des autres. Lucerne se montra très-reconnaissante de l'appui de Zurich et déclara qu'on verrait que les deux peuples n'en étaient plus qu'un, et en mai 1655, Berne et Zurich convinrent de rédiger une seule et même constitution. Cette décision aurait pu produire une salutaire unité nationale, car la confédération ne se composait que d'unions particulières entre des cantons dont les positions étaient inégales dans l'alliance. Le bourgmestre Waser, de Zurich, fit en effet un projet de constitution comprenant toutes les ligues particulières. Mais, lorsqu'il s'agit de l'adopter, les cantons privilégiés ne purent se résoudre à sacrifier leurs avantages à une alliance générale. On craignait aussi d'assurer à Zurich et à Berne une prépondérance qui avait été le rêve de Zwingli, et l'on ne voulait pas renoncer aux ligues particulières. Les cantons catholiques renouvelèrent en 1655 la ligue de Borromée, et, en dépit de la défense de la diète, ils s'allièrent à la France. Ainsi les partis demeuraient aussi hostiles qu'avant les guerres de Cappel. Combien la conduite des paysans qu'on appelait « hérétiques et rebelles », avait été plus digne d'éloge, lorsque, fidèles à l'ancienne fraternité des confédérés, ils s'unirent malgré toutes les dissidences confessionnelles ! L'inimitié entre les deux camps était si grande qu'un incident, peu important par lui-même, alluma la guerre civile. Trente-six réformés d'Art, persécutés, s'enfuirent à Zurich et demandèrent, avec l'appui de cette ville, la restitution de leurs biens. Mais Schwitz refusa d'accéder à leur demande et traita de la manière la plus cruelle les parents des fugitifs, et, prétextant sa souveraineté cantonale, ne reconnut pas le droit des confédérés. Toute tentative de conciliation étant infructueuse, Zurich se hâta

de déclarer la guerre au nom de tous les cantons réformés (6 janvier 1656), et accusa Schwitz d'avoir violé le traité de 1531. Aussitôt le général Rodolphe Werdmüller marcha sur Rapperswil avec 8,800 hommes; mais, pendant qu'il assiégeait sans utilité cette petite ville, il livrait à eux-mêmes les Bernois en présence de l'armée ennemie. Les Bernois, surpris à Vilmergen, furent battus par les Lucernois (23 janvier). Les cantons neutres et les puissances étrangères négocièrent une trêve que les efforts du bourgmestre Wettstein, de Berne, convertirent en une paix définitive (7 mars). Dans le traité, on eut égard à la position des cantons catholiques victorieux, et, pour des siècles, on sacrifia l'intérêt des confédérés à la souveraineté cantonale et à l'esprit séparatiste. Les droits de chaque canton devaient être respectés; chacun était libre d'agir selon sa volonté, à l'égard de ceux qui ne partageaient pas sa foi. L'indépendance des membres de la confédération suisse fut garantie comme l'avait été celle des membres de l'empire allemand en 1648 (1); aussi, dans la suite, l'État suisse présente l'image d'un corps paralysé et d'un organisme impuissant. Comme les princes d'Allemagne, les divers gouvernements de la Suisse ne songeaient qu'à l'extension de leurs pouvoirs et de leurs droits.

Affermissement du régime aristocratique. — Dans les villes qui n'avaient pas de corps de métiers, l'aristocratie se fortifia dans la seconde moitié du XVIIe siècle. A Berne, Soleure et Fribourg, on supprima le droit de bourgeoisie; à Soleure, on ne voulait pas admettre plus de vingt-cinq familles régnantes. A Berne, les patriciens se disputaient les rangs et les titres; on y distinguait trois classes; les très-noblement puissants, les noblement

(1) Voir l'*Histoire générale*, p. 279

puissants et les puissants. Ne pas se soumettre à ces formules, c'était se rendre coupable d'offenses. Les plus puissantes familles étaient celles de Steiger, Wattenwyl, Stürler, Graffenried, etc., etc., qui occupaient le plus d'emplois. Même dans les villes de corps de métiers, certaines familles aspirèrent à s'élever lorsque ces villes eurent supprimé le droit de bourgeoisie. A Zurich, la plus importante de ces villes, les corps de métiers et la municipalité perdirent leur importance primitive. Le grand conseil n'était plus élu par les corps de métiers, mais par un comité tiré de celui-ci et qui était aussi une partie du conseil. A Schaffhouse et à Bâle, le conseil qui se recrutait lui-même dans le cercle d'un petit nombre de familles, possédait tout le pouvoir; et en 1666, les places les plus éminentes du conseil étaient entre les mains de la famille Burckhardt. Pour arriver au pouvoir, les familles usaient de toutes sortes d'intrigues et de corruptions, à tel point qu'aux élections, on eut recours au tirage au sort (à Schaffhouse, en 1689; à Berne, en 1720). Il n'était plus question de faire participer aux affaires politiques les populations des campagnes, qui étaient exclues aussi de toutes les fonctions publiques. Tous les baillis, les officiers, les capitaines, les secrétaires, les prêtres ou pasteurs étaient bourgeois d'une ville, et l'habitude du commandement donnait aux bourgeois le sentiment d'un rang plus élevé, comme s'ils étaient d'un autre rang que les campagnards que, cent cinquante ans auparavant, ils regardaient comme leurs égaux en droits et leurs chers alliés. Les charges de l'État, dans les cantons de villes, pesaient seulement sur les malheureuses campagnes; les citadins et les capitalistes n'en payaient pas un denier; tandis que les biens des bourgeois se transmettaient sans frais, les moindres biens des campa-

guards étaient soumis à des droits de mutation. Les régents, les baillis, les magistrats, les secrétaires, les prébendiers, etc., etc., s'enrichissaient par la dîme, les redevances, les rentes, et n'avaient eux-mêmes rien à payer. Jacques Graviseth, bourgeois de Liebegg, révéla sans ménagements l'esprit de l'aristocratie en publiant, en 1658, la description de son voyage à travers la Suisse (*Heutélie*), c'est-à-dire Helvétie (1), et en critiquant, sous la forme d'un simple récit, les abus existants. Il fait demander par l'un de ses compagnons de voyage comment la police est faite sur le territoire bernois. On lui raconte alors que la plupart des employés n'observaient pas les lois, laissant chasser presque tout le monde, pourvu qu'on leur fît des présents; que chaque bailli cherchait ses profits, selon le proverbe : « Fais de l'engrais pendant que tu es administrateur du pays » ; que les administrateurs suisses étaient assez affamés en débutant dans leurs fonctions, et se donnaient du luxe aux dépens des sujets qui étaient forcés de payer. Dans les cantons intérieurs, les voyageurs remarquent la grande quantité de chaînes d'or qui attestent aussi un gouvernement aristocratique. Un guide leur raconte comment les baillis s'engraissaient dans leurs charges. A Berne, les voyageurs s'étonnent de l'air aristocratique qu'ils respirent; les conseillers et les bourgmestres y avaient plus de majesté qu'ailleurs, et les sujets, surtout les Vaudois, se courbaient plus profondément devant eux et leur donnaient des titres plus élevés. D'autres hommes éminents osèrent attaquer publiquement les abus de ce régime, surtout Antistes Werenfels à Bâle, et

(1) Pour échapper à une censure rigoureuse, il publia le livre en gardant l'anonyme, et changea les noms des personnes et des localités.

Antistes Breittinger à Zurich. Dans diverses localités, le mécontentement éclata par dés insurrections (comme à Schaffhouse en 1688, à Bâle en 1691, à Zurich en 1713) mais le succès n'en était que passager.

Courants opposés sous l'influence des guerres de Louis XIV, roi de France. Le service militaire. — L'égoïsme, qui était la plaie du gouvernement intérieur, se faisait aussi sentir dans les relations extérieures, où chaque canton agissait selon son caprice : jamais la Suisse ne fut plus ignominieusement vendue! La monarchie française l'exploita pour ses desseins (1). Malgré les sérieuses et patriotiques remontrances des bourgmestres Wettstein de Bâle et Waser de Zurich, les cantons réformés, même Zurich et Berne, renouvelèrent avec la Cour de Versailles l'ancienne alliance qui fut jurée le 24 septembre 1663. La confédération s'engageait à laisser enrôler de 6,000 à 16,000 hommes, moyennant 3,000 francs par an pour chaque canton, la solde des hommes et certains avantages commerciaux. Louis XIV viola le contrat d'une manière scandaleuse et pourtant les confédérés ne le déchirèrent pas, grâce aux présents et aux promesses trompeuses que fit l'ambassadeur français, Moulier, aux cantons catholiques trop faciles à gagner. Du reste, la confédération prit une attitude neutre dans les grandes guerres de Louis XIV comme dans la guerre de Trente ans. Mais elle ne remplit pas même sa tâche de défendre cette neutralité à main armée, et se borna à quelques mesures transitoires. Dans la première guerre (1666-1668), elle aurait dû protéger la Franche-Comté, qui était comprise dans la neutralité par tous les traités. Lorsque cette province fut en 1668 envahie par une

(1) Voir l'*Histoire des Suisses* de Strickler, t. II, p. 129 à 151.

armée française dans laquelle se trouvaient même des troupes suisses, les cantons décidèrent que les mercenaires seraient rappelés et qu'il n'y aurait plus d'enrôlement pour la France. En même temps les cantons protestants firent la motion, présentée déjà pendant la guerre de Trente ans, pour la défense du pays. Le danger amena l'assentiment des cantons catholiques, et le système commun de défense prit une forme déterminée. On établit un conseil de guerre, composé de délégués de chaque canton, et une caisse de guerre, formée par les contributions des divers cantons; chacun devait fournir un contingent fixe à l'armée de la confédération, que l'on porta à 40,000 hommes. Si l'on avait toujours exécuté ces conventions, on aurait réalisé un progrès important et préparé l'unité nationale; mais la France réussit de nouveau à gagner les cantons et à les ébranler dans leurs résolutions. L'ambassadeur Moulier négocia avec chaque canton en particulier, et ainsi échoua la défense d'enrôlement; les cantons catholiques et les cantons réformés envoyèrent de nouveau leurs soldats à Louis XIV. Dans toutes ses autres guerres furent engagés des Suisses des deux confessions; dans la guerre du Palatinat (1688-1697), 30,000 Suisses combattirent avec un courage héroïque, digne d'une meilleure cause. Ce fut surtout à leur bravoure que le roi Louis dut ses brillantes victoires (1). Louvois ayant dit au chef des Suisses, Stuppa, qu'avec tout l'or que la France avait donné aux Suisses, on pourrait paver d'écus une route de Paris à Bâle, Stuppa lui répondit : « Cela est possible, mais avec tout le sang suisse qui a été versé à votre service, on pourrait remplir un canal allant de Bâle à Paris. »

(1) Vuilliemin, t. III, p. 269.

Ainsi on ne pouvait plus songer à défendre la neutralité, car, au moment opportun, on manquait toujours d'union et de résolution. On laissa, sans opposition, Louis XIV s'emparer de la Franche-Comté dans la guerre contre la Hollande (1672-1679), et en 1681 de Strasbourg, l'ancienne alliée des confédérés. Cependant on stipula, dans la guerre du Palatinat, que les mercenaires suisses ne seraient pas dirigés par Louis contre l'Autriche et l'Espagne, et qu'ils seraient employés dans leur propre pays; mais l'ambassadeur français corrompit encore les hommes d'État suisses, qui consentirent à fermer les yeux. Le système de défense resta à l'état de projet bien intentionné, et ne put produire aucun résultat utile à l'union. Les cantons catholiques, excités par le pape, s'y opposaient comme à « une œuvre d'hérétiques ». Schwitz se plaignait de ce que les jeunes cantons commandaient aux plus anciens, et se sépara; ce canton fut bientôt suivi par les autres cantons catholiques (1676-1680). De leur côté, les cantons réformés conçurent contre la France des sentiments de vive antipathie, principalement depuis la guerre de Hollande. Les Zurichois et les Bernois ne dissimulèrent point leur indignation lorsque les généraux français leur ordonnèrent de marcher contre un État protestant et républicain. Le régiment bernois d'Erlach refusa de passer le Rhin; les capitaines Dachselhofer, de Berne, et Rahn, de Zurich, rompirent leur épée avec une noble colère et firent rentrer leurs soldats dans leurs foyers. Et quand Louis persécuta les protestants dans son royaume, les cantons réformés se tournèrent peu à peu du côté des puissances protestantes du Nord (la Hollande, l'Angleterre, la Prusse), surtout dans la guerre de succession d'Espagne (1700-1713) qui avait amené la coalition de ces puissances contre la France.

Ils favorisèrent donc, dans l'intérêt des alliés, la cession de la principauté de Neufchâtel au roi de Prusse, en dépit de l'opposition de Louis XIV, qui s'efforçait de la faire passer à un prince français. A dater de ce moment, les Suisses se mirent au service des ennemis de la France et surtout de la Hollande, avec laquelle ils étaient en conformité de foi, d'idées politiques et de simplicité, autant qu'ils différaient des Français catholiques, monarchistes et fastueux. Toutefois, ils avaient peine à résister aux attraits de la solde, qu'elle fût autrichienne, française ou anglaise. La Suisse continuait à faiblir, et devint le marché des enrôleurs de tous les États; dans les grandes batailles, les frères combattaient encore contre les frères, comme autrefois dans les guerres religieuses de la France. Mais, en Suisse même, beaucoup d'esprits néanmoins étaient frappés de ce qu'il y avait d'odieux dans ces divisions, et cette dépendance de l'étranger. Jacques Graviseth, dans son *Heutélie*, en parle avec indignation. A Baden, le voyageur qu'il met en scène, s'exprime ainsi sur les diètes et les envoyés des nations voisines : « Chaque parti a des ambassadeurs différents « qui le flattent ; mais ceux-ci ne le font que pour l'appa- « rence, car ils cachent leur vrai but sous le manteau de « la fourberie. Le plus grand art est celui de tromper, « en quoi excellent surtout les catholiques par l'influence « des ambassadeurs étrangers et des jésuites (les cor- « beaux noirs). Chaque jour, avant de se rendre à la « diète, ceux-ci se réunissent, sous prétexte du service « divin, pour délibérer sur la conduite à tenir envers les « réformés. » Le voyageur demande à un aubergiste de la ville ce que les ambassadeurs étrangers ont à faire à Lucerne, et son interlocuteur répond : « Que l'un « répare les vieux soufflets par lesquels les moines atti-



« sent le feu de la discorde ; l'autre taille des allumettes « d'un bois particulier pour brûler les documents des « protestants sur le revenu du clergé ; le troisième four- « nit aux catholiques, surtout à ceux des campagnes, « des sacs de charbon dont le dessus est doré pour les « éblouir et les tromper ; mais le quatrième est peu con- « sidéré, et par là peu nuisible, parce qu'il n'apporte « que de la fausse monnaie de cour. » L'aubergiste termine en disant : « Que tous ces ambassadeurs qui n'étaient « que des espions et des menteurs, devraient rester chez « eux ; alors les Suisses, comme leurs ancêtres, se con- « tenteraient de ce que Dieu donne à leur pays. » A ce discours, les voyageurs reconnurent en lui un vrai cœur de Suisse.

Guerre de Toggenbourg ou deuxième guerre de Vilmergen. — L'esprit de parti et la politique égoïste des gouvernants produisaient de funestes résultats. Outre les désordres des guerres extérieures, il y avait entre les divers cantons des contestations perpétuelles, à l'égard de leurs droits ecclésiastiques et politiques, et surtout dans les possessions communes où leurs prétentions de souveraineté se heurtaient sans cesse. De légers incidents jetaient souvent l'alarme entre les réformés et les catholiques, sans cesse menacés de voir éclater la guerre civile ; en 1664, le service réformé fut troublé près de Wigoldingen (Thurgovie) ; et en 1694, on voulut introduire à Wartau (en Sargans) le culte catholique à côté du culte protestant. Dans des réunions secrètes, les cantons catholiques agitaient la question de la guerre contre les réformés ; les mouvements insurrectionnels du Toggenbourg la firent éclater. Les libertés religieuses et politiques de ce pays étaient constamment attaquées par les abbés de Saint-Gall et leurs tyranniques agents.

Soutenus par les cantons de Schwitz et de Lucerne, les abbés étendaient de plus en plus leurs empiétements et cherchaient à assurer la domination de la religion catholique, en excluant l'influence de Zurich. Au nom des États catholiques, l'abbé Léodégar Bürgisser voulut contraindre les Toggenbourgeois à construire une grande route, destinée à traverser le Hummelwald, pour faciliter les communications entre les cinq cantons et celui de Saint-Gall, et séparer les Zurichois, les Glaronais et les autres confédérés. Les Toggenbourgeois résistèrent à cette exigence, et Zurich les excita à la révolte. Pour en avoir raison, l'abbé conclut une alliance avec l'empereur qui l'avait élevé à la dignité de prince. de l'Empire. Il demeura ainsi fidèle à sa politique équivoque qui lui faisait préférer tantôt les Souabes, tantôt les Suisses. Il s'attira par là l'inimitié des cantons de Schwitz et de Glaris et nuisit à ses propres desseins. Mais il sut se tirer d'embarras; il retourna vers Zurich et Berne et fit alliance avec ces deux villes aussi facilement qu'avec l'empereur; il effraya ainsi les cantons catholiques qui se laissèrent fléchir (1708). Schwitz promit assistance à l'abbé et exigea que les Toggenbourgeois, se séparassent de Zurich et Berne qui avaient travaillé pour la liberté religieuse. Mais les Toggenbourgeois, croyant leurs franchises menacées, prirent les armes et appelèrent à leur secours Zurich et Berne. Ceux-ci se levèrent aussitôt pour attaquer les cantons catholiques dans les possessions communes, occupèrent la Thurgovie, l'Argovie et la vallée du Rhin, prirent Wil, Mellingen, Bremgarten et Baden (mai et juin 1712) et remportèrent une victoire décisive à Vilmergen, le 25 juillet (deuxième guerre de Vilmergen, de Toggenbourg ou des Douze). Par la paix d'Aarau (11 août), les cinq cantons furent privés du gou-

vernement du comté de Baden, les réformés et Berne, admis à celui de la Thurgovie et de la vallée du Rhin. Zurich reçut avec Berne et Glaris la souveraineté sur Rapperswil et Hurden et, avec cela, de solides points d'appui contre les cantons catholiques de Schwitz. L'issue de cette guerre mit fin à la prépondérance des cantons catholiques qu'avait fondée la première guerre de Vilmergen. Le pouvoir passa aux réformés, qui semblèrent bien près de réaliser le plan de Zwingli en établissant la prédominance de Zurich et de Berne. Mais les cantons catholiques conservaient un profond ressentiment et, à partir de ce moment, l'aversion réciproque augmenta et provoqua une séparation définitive d'où sortirent deux confédérations.

§ 51. La civilisation sous le règne de l'aristocratie. — L'aristocratie déployait un certain éclat dans l'administration. Les relations générales et les besoins du temps amenèrent la création de plusieurs institutions utiles; la France, sous Richelieu et Louis XIV, donna particulièrement l'exemple de la magnificence. Il fut suivi avec empressement par les princes et les gouvernements républicains. A Berne, Zurich, Zug, Bâle et aussi à Soleure, Lucerne, Stanz, etc., etc., le gouvernement fonda beaucoup d'établissements de bienfaisance, des asiles, des hôpitaux, des orphelinats, des maisons de refuge, etc., etc. Les gouvernements de Zurich, Berne, Bâle et Zug s'occupèrent avec plus de sollicitude des écoles, des bibliothèques, du commerce et de l'industrie. A Berne et à Zurich, le gouvernement fit de grandes provisions de blé pour venir en aide au pays en cas de disette; il organisa aussi un système de poste comme à l'étranger. Berne ouvrit des manufactures, aux frais de l'État, en 1690. Les superbes édifices publics de cette

époque sont encore aujourd'hui l'ornement des villes principales; on distingue surtout l'hôtel de ville de Zurich et celui de Lucerne. Berne canalisa la Kander, fit de Morges un marché important et voulait même unir les lacs de Neufchâtel et de Genève (1). Soleure, résidence des ambassadeurs français et Berne, l'orgueilleuse cité patricienne, montrèrent le plus de faste. Soleure avait amassé un trésor considérable et pouvait ainsi prêter de grandes sommes d'argent au gouvernement français, et faire bâtir de nombreux et beaux monuments (l'octroi, l'ambassade, l'hôtel de ville, la direction des eaux, le pont d'Olten). Berne se constitua en grand État; le gouvernement réglait les diverses parties de l'administration par des chambres spéciales (chambre militaire, chambre du sel, des céréales, du commerce, chambre d'appel); il pouvait prêter de l'argent à toutes les banques de l'Europe, et son épargne excita l'envie et la convoitise de toutes les cours étrangères. Les gouvernements des divers cantons rivalisaient de zèle pour tout ce qui touchait au bien-être matériel de leurs sujets; ils tenaient à honneur de les assister paternellement dans les mauvaises récoltes, les fléaux, les disettes, etc., etc., et de prévenir l'indigence et la mendicité par d'intelligentes mesures et par des secours. Plusieurs parties de la Suisse présentaient un aspect plus florissant que beaucoup de provinces des contrées voisines, dépeuplées et ravagées par la guerre. Un Anglais, peut-être trop partial, écrivait en 1686 : « L'Italie et la France ont une population clair-
« semée, pauvre et misérable ; il en est autrement de la
« Suisse où elle fourmille. Bien que la nation ne soit pas
« riche, il n'y a point chez elle de misère ; la plupart des

(1) Voir Schuler, *Faits et coutumes des Confédérés*.

« habitants vivent des produits de leurs terres. Partout « les maisons sont en bon état; les grandes routes sont « bien entretenues; le peuple est bien vêtu et jouit du « bien-être de l'aisance. Les paysans français sont logés « dans de mauvaises chaumières, ne renfermant que « quelques meubles insuffisants et grossiers et de misé- « rables lits; tandis qu'en Suisse ils ont non-seulement « le mobilier nécessaire, mais le confortable et même de « beau linge blanc (1)». L'aristocratie ne se contentait pas d'administrer, elle cultivait les arts et les sciences. Les demeures des riches bourgeois, des employés, et les édifices publics étaient somptueusement ornés. Les principaux de ces ornements étaient des peintures sur verre et des poêles élégants sur lesquels on représentait, avec une finesse merveilleuse, des scènes de l'histoire nationale, et de l'existence de chaque jour, accompagnées de vers ou de sentences pleines d'esprit et de verve (2). Les hautes études étaient vivement encouragées. En 1630, une société fonda à Zurich la bibliothèque de l'État qui, trente ans plus tard, comptait déjà 6,000 volumes. Schaffhouse en créait une en 1636, et, dans le même temps, celles de Berne et de Bâle étaient considérablement augmentées. Des rangs de l'aristocratie, particulièrement à Zurich, sortirent des hommes érudits qui s'adonnaient à la théologie, à la philologie, à l'histoire. Le Zurichois Jean-Henri Hottinger (1620-1667) méritait d'être cité parmi les plus célèbres orientalistes. On lui doit une remarquable histoire universelle de l'Église; son fils écrivit celle de l'Église de la Suisse; Jean-Henri Heidegger acquit, par ses ouvrages théolo-

(1) Schuler, t. II, p. 129.
(2) Lübke, *Sur les vieux poètes de la Suisse.*

giques, une réputation européenne, ainsi que J. Gaspard Schweizer par son érudition grecque. Turretin, Tronchin et autres philologues et théologiens parvinrent aussi à une grande renommée. Dans les sciences naturelles brillèrent J.-J. Scheuchzer à Zurich et les frères Bernouilli à Bâle.

Mais, à côté de ces points lumineux, il y avait autant d'ombres : partout se manifestait une étroitesse d'idées et de sentiments qu'on ne peut se figurer aujourd'hui. Presque tous les savants étaient membres de l'aristocratie des familles régnantes, et ils n'écrivaient qu'en latin, pour les personnes de leur rang et non pour le peuple; et les sujets de leurs écrits étaient seulement à la portée des érudits; les sciences restaient confinées au cabinet d'étude ou à la salle de cours et sans application pratique. On s'occupait des écoles supérieures et non de l'éducation populaire. Les instituteurs du peuple étaient des artisans grossiers, des soldats licenciés ou d'autres illettrés; l'instruction se bornait à des leçons apprises par cœur et tirées du catéchisme inintelligible ou d'un recueil de versets religieux. Aussi l'ignorance était-elle systématiquement entretenue; au lieu d'éveiller l'esprit du peuple, on l'étouffait. La vie intellectuelle s'énervait sous la tutelle de l'autorité politique et ecclésiastique; et ni l'une ni l'autre ne voulaient la diffusion des connaissances qui auraient pu éclairer le peuple. On supprimait les écrits qui déplaisaient au pouvoir, même d'innocentes poésies et des chants populaires; tout était soumis à la censure de maîtres ombrageux. On interdisait l'enseignement de la doctrine de Copernic et de celles des nouveaux philosophes Spinosa, Descartes, etc., sous peine des plus rigoureux châtiments; le Zurichois Rahn ne fut pas autorisé à faire imprimer une grande

histoire de la confédération, parce qu'elle contenait beaucoup de choses qui choquaient le gouvernement; l'histoire politique, en général, semblait si dangereuse que, dans divers endroits, elle fut bannie de la chaire des professeurs. En 1699, le gouvernement confisqua un livre de Maler Wirz, de Zurich, qui avait blâmé la torture et témoigna son déplaisir à l'auteur. La théologie surtout était l'objet d'une inquiète surveillance, car le clergé, aussi bien que le pouvoir politique, tenait l'épée et s'en servait; non-seulement il déclarait la lettre de la Bible et de la liturgie sacrée et infaillible, mais encore il condamnait tout ce qui n'était pas absolument d'accord avec cette lettre. Scheuchzer et Bernouilli furent plusieurs fois et de plusieurs manières persécutés par le clergé qui appelait hérésie cette maxime de Scheuchzer : « Dieu est présent partout », tandis que l'oraison dominicale dit « aux cieux ». Ainsi la contrainte religieuse ressemblait à l'inquisition; un juif fut exécuté pour avoir affirmé que Christ était le fils d'un juif; le général Rodolphe Werdmüller fut forcé de fuir pour avoir prononcé quelques paroles que le clergé n'approuvait pas. Michel Zingg, ecclésiastique bienveillant et charitable, en même temps que professeur de mathématiques distingué à Zurich, dut se justifier parce qu'il avait rejeté les décisions du synode de Dordrecht de 1618, qui adhérait aux idées rigoureusement calvinistes ; on menaça de le décapiter, même de le murer, et il finit misérablement ses jours dans l'exil. On surveillait les manifestations populaires aussi bien que les démonstrations religieuses. On multiplia les obstacles au développement normal de l'activité industrielle ; on interdit l'importation et la libre concurrence. Les matières premières devaient être tirées de la ville même et non de l'extérieur; le paysan n'était

plus libre de vendre les produits de ses terres, il était forcé de les porter au marché de la ville. Dans les cantons de villes, les villes avaient le monopole du commerce et de l'industrie. Quiconque voulait exercer un métier devait en demander l'autorisation au corps de métier; et les contraventions étaient sévèrement punies. Il n'y avait pas moins d'entraves à la vie sociale, civile. Les autorités défendaient les nouveaux costumes somptueux et réglaient les vêtements; la danse, le jeu, le jeu de quilles, etc., etc., étaient punis d'amendes ou de prison. Il n'était pas permis de fumer et de priser. Ce système de tutelle et de compression eut pour le peuple de déplorables conséquences. En négligeant l'éducation populaire, on engendrait l'ignorance, la grossièreté et la licence; la plus épouvantable superstition régnait partout; on croyait aux sorciers, aux fantômes, aux mauvais sorts, aux dragons et autres animaux fabuleux; on regardait les comètes et les phénomènes naturels comme des présages de malheur, etc., etc. L'école mal dirigée, ne donnant aucun principe moral, la dépravation et les excès augmentaient d'une manière effrayante, de sorte que les gouvernements furent obligés de rendre ordonnances sur ordonnances contre le vice et l'immoralité, et que le clergé ne cessait pas de se plaindre de la barbarie croissante. Cette barbarie, ainsi que les restrictions du commerce et du système financier devaient amener la misère et le dépérissement du peuple, comme en France, à la fin du règne de Louis XIV. Même dans les villages et les bourgs du canton de Zurich, un des pays les plus florissants aujourd'hui, un tiers, la moitié des familles ou même plus, étaient réduites à la mendicité; d'autres succombant à leur indigence, mouraient sans secours, tandis que les préposés dissipaient le trésor public et

que les gouvernements recevaient des sommes énormes en dîmes et impôts, engraissant leurs employés avec les revenus du pauvre peuple. Il y avait à la campagne si peu de bien-être qu'une demi-récolte affamait plus de la moitié des habitants (1). Les aumônes et les distributions de vivres des gouvernements n'étaient ni suffisantes ni proportionnées à ce qu'ils prélevaient sur le pays. Aussi un paysan a-t-il dit : « Un homme intelligent ne laisse pas mourir de faim la vache qui lui fournit le lait. » Les conséquences morales de la tyrannie se firent également sentir. L'ami du peuple, Jean-Gaspard Escher, bailli de Kibourg, s'en exprime énergiquement dans un rapport d'administration en 1720 : « Par les nombreuses défenses, « disait-il, on encourage les divertissements clandes- « tins ; on ôte aux jeunes gens le courage et l'amour de « la patrie, parce qu'ils croient que d'autres pays ont « plus de liberté ; on exaspère les malheureux campa- « gnards, parce que les bourgeois des villes font des « exceptions en toutes choses (ce qui est anti-réqubli- « cain), et les riches peuvent, pour de l'argent, se pro- « curer des plaisirs publics. »

Mais la voix d'Escher se perdit comme tant d'autres bien intentionnées, et l'on ne fit aucun effort pour remédier aux abus.

(1) Voir, pour plus de détails, Morf, *Histoire du paupérisme à Zurich*.

CHAPITRE III

LES SIGNES PRÉCURSEURS DES TEMPS MODERNES

(1712-1798)

1. Renaissance intellectuelle (1).

§ 52. LES IDÉES DE RÉFORME ET LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE. — Après la guerre de Toggenbourg toutes les pensées et tous les efforts des cantons catholiques tendirent à recouvrer ce qu'ils avaient perdu. Pendant quatre-vingts ans environ, ils poursuivirent sans relâche cette « restitution », et dès le commencement ils n'hésitèrent pas à conclure avec la France l'alliance de Trückli (1715) (2), pour triompher de Zurich et de Berne. Mais, de leur côté, les réformés exaltés par leurs succès dans la guerre de Toggenbourg, n'avaient que des sentiments de haine pour ceux qui ne partageaient pas leurs croyances. De part et d'autre, on ne voyait dans les confédérés d'une autre

(1) C. Morell, Carl de Bonstetten, *Tableau contemporain suisse, la Société helvétique*. — Moerikofer, *Littérature suisse du* XVIIIe *siècle*. — J.-J. Müller, *l'Esprit des ancêtres ou luttes pour l'unité de la Suisse avant la révolution helvétique*.

(2) Ainsi nommée parce que les documents étaient enfermés dans une boîte close.

confession que des hérétiques et des païens, et non des frères et des alliés, et l'on s'éloignait naturellement les uns des autres. L'animosité était si grande qu'à Zurich et à Berne on interdisait sévèrement les mariages avec des catholiques. Par suite de cette désunion, la Suisse ne put conserver sa neutralité dans les guerres de succession de Pologne et d'Autriche. Une seule fois, dans ce siècle, les Suisses s'unirent en présence de l'étranger, en 1777, quand l'alliance française de 1663 fut renouvelée par les treize cantons. Mais ce fut là l'œuvre de l'influence étrangère, car les Français n'avaient épargné ni les intrigues ni les moyens de corruption pour réunir tous les cantons dans cette ligue que les confédérés n'auraient pu réaliser par eux-mêmes ; et les funestes divisions subsistèrent après comme avant. « Chacun pour soi », telle était la triste devise adoptée, comme nous le rapporte un contemporain. Les individus ne se sentaient plus Suisses, mais citoyens d'un canton, partisans des catholiques ou des réformés. Chaque canton avait ses monnaies, ses droits particuliers ; quand un Suisse voulait s'établir dans un canton autre que le sien, il y était regardé comme une espèce d'étranger. On oubliait le défensionnal, et la diète n'était plus qu'une pesante et inutile machine ; toutes les institutions tendant à l'unité (les monnaies, la police, l'armée) s'altéraient, grâce à la désunion et à l'égoïsme des cantons. Les plus importantes affaires traînaient pendant plus de dix ans, et souvent n'étaient jamais réglées; dans les possessions communes, on ne pouvait réaliser les plus urgentes réformes.

La confédération, au XVIII[e] siècle, n'était donc plus qu'un édifice vermoulu qui menaçait de s'écrouler. Mais « comme la verdure pousse et s'épanouit sur les ruines,

ainsi apparaissaient dans ces tristes temps de glorieuses exceptions qui annonçaient prophétiquement l'éclosion de la jeune Suisse du XVIIIe siècle (1). »

En effet, malgré les divisions politiques, la fraternité de tous les cœurs suisses et l'unité de la patrie se révélaient dans la vie intellectuelle et scientifique. Ce mouvement était particulièrement sensible au sein des villes réformées où les travaux de l'esprit avaient reçu une nouvelle impulsion, depuis les succès de la guerre de Toggenbourg. On commençait à étudier son propre pays, à recueillir tout ce qui est particulier à la Suisse, et l'on y puisait l'espérance d'un plus heureux avenir. Le Zurichois Scheuchzer et le Bernois Haller avaient ouvert cette voie. J.-J. Scheuchzer (1672-1733), médecin et naturaliste, se fit remarquer par divers voyages dans les Alpes helvétiques, et, pour la première fois, écrivit une histoire naturelle de la Suisse. Il y ajouta une grande carte topographique. Ses œuvres réveillèrent l'amour de la patrie. Albert de Haller (1777), à la fois grand poëte et habile naturaliste, consacra son incomparable activité à conquérir le trésor d'une érudition universelle. Il y avait en lui une puissante faculté poétique et un cœur ardemment patriotique. Parmi ses recueils de vers, publiés en 1731, *les Alpes* firent surtout époque par la profondeur et l'originalité des pensées ; indigné de la corruption qui régnait alors et dévoré du désir de voir renaître la pureté primitive, il peint en traits vigoureux la nature et la population des Alpes ; les mœurs innocentes et simples des montagnards sont décrites par lui avec un enthousiasme patriotique et une énergie qu'on n'a pas retrouvés depuis. Dans une autre poésie, *l'Homme du*

(1) Morell, Carl de Bonstetten, p. 4 et 5.

monde, il déplore la décadence de la patrie; dans une troisième, *le Relâchement des mœurs*, il flétrit la décadence de son temps qu'il oppose aux jours glorieux du passé :

« Dis-moi, ô Helvétie, patrie des héros, en quoi ton ancien peuple est parent de celui-ci ? »

Haller était si célèbre à l'étranger par ses poésies et ses études de la nature, qu'on lui adressa de nombreux et honorables appels, mais il les refusa tous; il voulait consacrer ses forces à la patrie bien-aimée, et il la servit comme fonctionnaire de l'État, depuis 1753 jusqu'à la fin de sa vie, avec un affectueux dévouement et une abnégation sans bornes.

A ces influences locales s'ajoutèrent les impulsions extérieures de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne, à la renaissance desquelles les savants suisses s'intéressaient vivement. On lisait ardemment les écrits de Montesquieu, de Rousseau et de tous les défenseurs passionnés du peuple et de la liberté qui, en Angleterre et en France, luttaient contre la proscription intellectuelle et l'oppression politique. Rousseau lui-même, porte-flambeau de ces nobles pensées, apôtre convaincu du bien-être et de la souveraineté du peuple, était citoyen de Genève, et ses écrits eurent un grand retentissement dans la Suisse occidentale. Les délicieux rivages du lac étaient le rendez-vous d'éminents écrivains français et anglais (Voltaire, à Ferney; Gibbon, l'historien de l'empire romain, à Lausanne); de là, leurs idées rayonnaient sur toute la contrée : des sociétés de gens d'esprit, semblables à celles qui étaient à la mode en France, réunissaient les indigènes et les étrangers, jouissant ainsi en commun des plaisirs de l'intelligence. La Suisse contribua largement au développement de la lit-

térature allemande. Des liens étroits rapprochaient les lettrés des deux pays. Les deux Zurichois, Bodmer et Breitinger, encouragés par les auteurs anglais, ouvrirent la lutte avec Gottsched et son école, pour défendre les principes du véritable art poétique (1740) et frayer la voie aux grands classiques allemands Klopstock, Herder et Gœthe. Bodmer forma des sociétés savantes à l'imitation de celles d'Angleterre et d'Allemagne, et favorisa ainsi l'échange des idées entre les érudits de la Suisse. Zurich devint le foyer d'une féconde activité intellectuelle ; les échevins allemands, Klopstock en particulier, y séjournaient volontiers, et les poésies allemandes étaient lues en Suisse avec autant d'intérêt que les poésies suisses en Allemagne.

Toutes ces incitations, l'influence des écrits patriotiques, celle de l'étranger, et la glorieuse participation de la Suisse à l'étude des lettres amenèrent, avec une rapidité merveilleuse, une véritable renaissance de toute la nation suisse. Partout se levait l'aurore d'un nouveau jour à la clarté duquel on commençait à juger les questions sociales. On se rendait compte de la déplorable réalité des choses, et les aspirations vers un état meilleur poussaient à des réformes pratiques de l'État, de l'Église, de la constitution sociale tout entière.

Bodmer travailla activement à cette rénovation; il donna l'impulsion au perfectionnement de la condition du peuple, et projeta une institution nationale pour l'éducation des hommes d'État qui devaient y puiser l'amour de la patrie. Mais la première pensée de ce projet appartient au Lucernois François Urs Balthasar qui, en 1758, dans un écrit intitulé : *Rêves patriotiques d'un confédéré sur un moyen de rajeunir la confédération vieillie*, recommandait la fondation d'un établissement de cette

nature, dans le but de former les jeunes patriciens aux devoirs de citoyens et de gouvernants. Il voulait qu'ils y étudiassent l'histoire politique de la Suisse et l'art militaire. Il croyait réussir par ces moyens à réveiller l'amour et l'union et préserver la Suisse de la ruine qui la menaçait. Dans le même temps, le poëte zurichois Salomon Gessner composait ses idylles qui bientôt furent lues partout et dans lesquelles il vantait la vie heureuse et simple des paysans et des bergers, opposée à la vie agitée des grands, dévorés de désirs et de besoins. Ces vérités salutaires eurent aussi pour interprète son ami (1761) le célèbre médecin zurichois, le docteur Hans Gaspard Hirzel, aimable et noble philanthrope, dans un livre intitulé : *le Philosophe paysan Kleinjogg*. Ce philosophe était un fermier de Wermatsweil qui se distinguait par son bon sens, son esprit et son activité, et qui, par son économie et son excellente administration, transforma la plus mauvaise exploitation du pays en une florissante ferme modèle. « Il utilisait chaque brin de « paille, chaque branche de sapin; et savait mettre « chaque instant à profit. » En représentant la vie de ce remarquable paysan, Hirzel voulait frapper plus haut et mettre sous les yeux des aristocrates égoïstes et paresseux un excellent exemple du courage viril suisse, comme on en rencontrait encore dans le peuple. De tels écrits exercèrent une action puissante sur tous les esprits élevés, et bientôt les voix isolées des amis de la réforme s'unirent en chœur pour émouvoir les âmes par les appels de leur enthousiasme patriotique. En 1762 se constitua à Schintznach, sous le nom de Société helvétique, une association de zélés patriotes dont Balthasar Gessner et Hirzel faisaient partie. Plus tard, tous les hommes célèbres de la Suisse française et de la Suisse allemande s'y

adjoignaient. Ils organisèrent des réunions annuelles dont le but était de réveiller le sentiment de la fraternité suisse. Les réformés et les catholiques y vivaient dans l'union pendant que la confédération, livrée aux haines confessionnelles, était partagée en deux camps ennemis. La Société helvétique, au contraire, établissait entre ses membres un commerce intime, leur apprenait à s'estimer et à confondre leurs dissidences dans l'amour de la patrie ; en sortant de leurs réunions, ils étaient animés d'une noble émulation pour la diffusion de leurs généreuses opinions, et la semence répandue par eux germait sûrement quoique lentement. Le jeune Zurichois Lavater fut chargé par la société de la composition de chants nationaux dans lesquels il blâma avec une mâle énergie l'énervement et les divisions du peuple suisse, et loua l'union comme la principale source de la prospérité de la patrie.

« Qu'est-ce qui nous défend et nous sauve quand la « puissance et l'or ne le peuvent? L'union! L'union! « Frères, priez, demandez à Dieu l'union.

« Par l'union, les Suisses étaient tout ce qu'ils vou« laient, inébranlables dans les dangers, invincibles dans « les guerres. »

Ces chants devinrent populaires; ils furent répétés dans toute la Suisse par les jeunes et les vieux, par les hommes et les femmes. Mais la Société helvétique s'occupait aussi de la réforme des abus et des mœurs ; elle faisait la guerre à tous les préjugés. Aussi devint-elle le centre de tous les projets d'améliorations politiques et morales. Elle était l'âme de tous les progrès, et la plupart des amis de la réforme y étaient affiliés.

Le Bâlois Iselin, l'un de ses fondateurs, qui avait puisé dans les auteurs français l'esprit d'émancipation, osa,

bien que timidement, attaquer les priviléges des gouvernants et l'inégalité des conditions. C'était un courant ouvert à la jeunesse, elle s'y jeta avec ardeur et s'attacha sérieusement aux idées nouvelles. Quelques jeunes gens de Zurich (Lavater, Schinz, Füssli, Escher, Pestalozzi) s'associerent pour mettre la réforme en œuvre dans le canton de Zurich; ils dénoncèrent l'oppression et l'injustice des baillis et des fonctionnaires; ils signalèrent les mauvais pasteurs, soutinrent les réclamations et les droits des pauvres et des opprimés, etc., etc. (1). Lorsque le riche bailli Grebel de Grüningen, comme beaucoup de ses collègues, se fut rendu coupable d'actes d'arbitraire et de corruption, les plaignants n'ayant pu se faire écouter, Lavater, âgé de vingt et un ans, animé d'une noble indignation, écrivit son *Injuste bailli, ou plaintes d'un patriote,* et ne cessa ses attaques que lorsqu'on eut intenté un procès à Grebel. Cette courageuse conduite fit dans toute la Suisse une grande sensation. Quelques directeurs de la Société helvétique poussèrent plus loin leurs réclamations. Le chanoine Gugger de Soleure (1773) président de la société, protesta énergiquement contre la chasse aux places et aux dignités et contre la servilité et déclara, comme Rousseau, que la puissance souveraine appartenait au peuple. Stockar, de Schaffhouse (1777), se plaignait amèrement de ce que la patrie n'était qu'une beauté invisible, et demanda une représentation nationale. Le premier, il ne craignit pas d'exprimer le souhait que les États libres de la Suisse fussent confondus en un seul dont les citoyens eussent des droits et des devoirs égaux. D'autres s'élevèrent contre le service de l'étranger et demandèrent l'augmentation de la force

(1) *Biographie de Pestalozzi*, par Morf, t. II, p. 17.

militaire et son organisation uniforme. De telles manifestations semblaient dangereuses aux divers gouvernements qui tremblaient pour leurs priviléges; Berne, Soleure et Fribourg interdirent la société. Mais elle brava leurs défenses et resta l'asile de tous les amis du progrès. Elle ne se bornait point aux réformes politiques, elle s'occupait du bien-être du peuple et du système scolaire; elle discutait les idées de Bodmer et de Balthasar, et Iselin surtout demandait une réforme de l'éducation. La société fit divers essais de méthodes de pédagogie et d'instruction. Ce fut dans son sein que naquit la pensée d'une académie universelle de la confédération; les réformes des écoles y avaient de nombreux partisans.

§ 53. PREMIERS RÉSULTATS PRATIQUES DE L'ÉMANCIPATION. — L'impulsion vers les choses nouvelles se manifestait surtout dans la vie civile par une grande activité industrielle. A Zurich florissaient à côté des manufactures de soieries, celles des cotons et des laines, à Bâle, celle des rubans de soie; Saint-Gall devint une des villes les plus renommées pour ses toiles, ses cotons et ses broderies. Appenzell-Rhodes extérieurs perfectionnait ses mousselines. Les régions montagneuses elles-mêmes s'ouvrirent à l'industrie; dans le haut comté de Neufchâtel se répandirent l'horlogerie et la bijouterie de Genève; à Glaris, les filatures de coton; à Berne on commençait à fabriquer du velours, des soieries et des draps; le tissage et les filatures s'introduisirent même dans les vallées reculées d'Emmen et d'Engelberg; et, au milieu du siècle, Schwitz et Gersau commencèrent à se livrer à l'industrie. L'usage des machines se propagea rapidement. Cette pacifique activité diminua beaucoup les engagements militaires à l'étranger; le cabinet français la déplorait. Il accusait les Suisses d'être devenus des mar-

chands et de renoncer aux armes pour travailler dans les fabriques.

Les progrès de l'agriculture suivirent ceux de l'industrie. Les sociétés agricoles (à Berne, Zurich, Bâle) y contribuèrent beaucoup; elles introduisirent des cultures jusque-là inusitées, celles du trèfle, de la luzerne, de l'esparsette, des pommes de terre; en outre, les irrigations des prairies, l'élevage des bestiaux à l'étable, les jachères et autres innovations. Le gouvernement et les sociétés s'efforçaient aussi de faciliter les communications : de bonnes routes étaient d'autant plus nécessaires qu'on commençait à apprécier à l'étranger les beautés des régions alpestres et l'on y pénétrait davantage. Il y avait d'immenses difficultés à vaincre; des précipices à combler, des rochers à miner, des ponts à construire; mais l'adresse et la persévérance les surmontèrent toutes. Les cantons de Berne, de Zurich, des Grisons, de Bâle et de Glaris se distinguaient dans ces utiles entreprises : ils frayèrent d'excellentes voies sur le Passwang, la Gemmi, le Hauenstein, etc. Les deux frères Grubenmann, d'Appenzell, étaient d'habiles ingénieurs qui construisirent le pont du Rhin près Schaffhouse, celui de la Limmat près Wettingen et plusieurs autres dans Glaris (1750-1760). Dans le cours du XVIIIe siècle, on éleva plusieurs édifices publics et l'on fonda de nombreuses institutions de bienfaisance, des orphelinats, des hôpitaux, des magasins, des banques, des caisses d'épargne. La vie sociale s'élevait en même temps que la vie matérielle. Dans les divers cantons on formait, à l'instar de la Société helvétique, de plus petites sociétés qui répandirent le goût des arts et des sciences. En 1779 se constitua une société militaire qui se proposait de réformer le système militaire suisse dans le sens de

l'unité. A Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne, ce furent des sociétés de lecture, d'histoire naturelle, d'agriculture, de bienfaisance, de musique, etc. Rolle et Yverdon, dans le canton de Vaud; Wædensweil, Stæfa, Winterthur, etc., avaient leurs sociétés de lecture et de musique. Les imprimeries se multiplièrent même dans les villes moins importantes, et s'efforçaient de satisfaire aux besoins intellectuels de la population. Une littérature riche et substantielle se répandait ainsi dans tous les États et transformait les idées. Les diverses sociétés publiaient des recueils périodiques (musées, bibliothèques) pour instruire le peuple par de solides dissertations historiques, philosophiques et politiques. Füsi et Füsoli se distinguaient par leurs écrits politiques et statistiques; Saussure, le grand naturaliste genevois, par les belles descriptions de ses voyages. Un Allemand, Ebel, écrivit le guide du voyageur en Suisse; Sulzer, de Winterthur, publia de nouvelles notions sur l'art. Mais l'ouvrage qui fit le plus de sensation, ce fut l'*Histoire suisse* de Jean Müller, de Schaffhouse (1780). Ce fut le premier essai d'histoire populaire à la portée de toutes les conditions. Müller conçut l'histoire de la confédération comme un grand tout et l'écrivit dans le bel et noble style des anciens classiques pour réveiller et fortifier le sentiment patriotique. Ses contemporains se sentirent relevés, en effet, et « crurent de nouveau à leur patrie (1). »

De tous ces efforts généraux pour amener le réveil d'un esprit nouveau, les plus remarquables et les plus efficaces furent ceux qui tendaient à réformer les systèmes d'éducation. Le Dr Planta débuta dans cette voie d'une manière éclatante en fondant, en 1761, à Haldenstein,

(1) C'est ainsi que s'exprimait Mülinen qui faisait alors ses études à l'étranger.

une institution où, selon les principes des philanthropes (1), on inaugurait l'instruction par intuition et l'on cultivait de préférence les sciences applicables à la vie; en même temps on y enseignait les vertus patriotiques, les sentiments humains et la tolérance religieuse. La Société helvétique protégeait cette institution qui semblait réaliser le rêve de Balthasar et d'où sortirent une foule d'hommes distingués qui, dans la suite, travaillèrent à la régénération de la patrie. A côté de Haldenstein furent créés des établissements analogues. Divers cantons, tels que Zurich et Berne, perfectionnèrent leurs écoles supérieures et inférieures (1770-1780), et particulièrement les écoles supérieures de filles. Voulant donner à ses programmes et à ses idées une puissante impulsion, la Société helvétique proposa des prix destinés aux meilleures méthodes d'éducation. L'un des hommes qui montrèrent le plus de zèle pour ces questions, fut Jean-Henri Pestalozzi, de Zurich (2). Il y consacra sa vie entière : l'ignorance des maîtres d'école, la dureté avec laquelle ils traitaient les enfants, et la manière mécanique dont ils dispensaient l'instruction révoltaient sa raison et son cœur. Il ne voyait dans les écoles publiques que des machines de compression intellectuelle et se sentait pressé de mettre la main à l'œuvre pour les revivifier. Il commença par les dernières classes de la société, là où la nécessité d'un changement lui paraissait le plus urgente. A cet effet, il rassembla en 1776, dans une ferme, le Neuhof, près de Habsbourg en Argovie, de pauvres enfants au développement moral, intellectuel et physique desquels il appliqua avec une rare sagacité les travaux manuels, les exercices du raisonnement, le calcul, l'écri-

(1) Voir l'*Histoire générale*, p. 293.
(2) Voir l'*Histoire générale*, p. 336.

ture et la lecture. Mais n'étant pas suffisamment soutenu par les autorités, il dut, en 1780, interrompre ce généreux essai, faute de ressources matérielles. Il chercha alors à répandre ses idées par sa parole et par ses écrits et, entre autres ouvrages, il publia *Lienhard et Gertrude* (1781, célèbre composition populaire qui, sous l'image du bailli Hummel, représente d'une manière saisissante la décadence du système gouvernemental et, sous celle de Gertrude et son administration, montre les conséquences salutaires d'une éducation affectueuse, morale et religieuse. Mais, malgré tous ses efforts, Pestalozzi n'obtint aucun résultat pratique nouveau; il en fut toujours réduit à espérer l'appui des autorités. On ne pouvait songer à la coopération de la confédération tant que subsistait l'ancien ordre de choses vermoulu que l'on maintetait malgré les ardents souhaits et les réclamations manifestés de temps en temps dans la Société helvétique. On ne tenta rien pour fortifier le pouvoir central et faire participer le peuple au gouvernement. En 1778, quelques patriciens bernois proposèrent de mettre les cantons sujets sur le même pied que les cantons alliés; mais on s'en tint à des vœux pieux et stériles. La plupart des gouvernants ne voulaient pas sacrifier leurs privilèges et préféraient la conservation de ce qui existait. Il ne restait finalement aux opprimés que la violence pour conquérir leurs droits.

2. Agitations politiques, soulèvements.

§ 54. — Dans le cours du XVIII[e] siècle, les aristocraties refusant de reconnaître les abus de leur système de gouvernement, montraient de plus en plus d'étroitesse de cœur. A Berne, on resserra encore le cercle des familles

régnantes : en 1776, dix-huit familles seulement étaient représentées au conseil des deux cents (6 de la famille d'Erlach, 8 de Diesbach, 11 de Tscharn, 12 de Stürl, 13 de Wattenwyl, de Graffenried, etc., etc.) Il était défendu aux artisans, sous peine d'emprisonnement, de porter des marchandises sous les arcades, afin que les patriciens et leurs femmes pussent s'y promener commodément; ceux-ci choisissaient au marché ce qu'il y avait de meilleur, tandis que les autres citoyens n'y étaient admis qu'à onze heures, et devaient se contenter de leurs restes. Les patriciens seuls avaient la permission de chasser, de donner des soirées dansantes autant qu'ils le voulaient; les règlements contre le luxe avaient pour eux des exceptions, et quand il arrivait à un patricien d'enfreindre les lois de l'État, il était moins rigoureusement puni que les autres citoyens; dans les cas graves, on se contentait de l'exiler à sa maison de campagne ou de lui ordonner en secret de s'éloigner de sa demeure. A Lucerne aussi, les patriciens se passaient mutuellement leurs contraventions et leurs soustractions; à Zurich, les prétentions des citoyens de la ville à l'égard de ceux de la campagne étaient de plus en plus exorbitantes; on voyait de mauvais œil le développement industriel de la ville de Winterthur et l'on empêchait l'établissement des manufactures de soieries; les habitants de la ville s'en réservaient exclusivement le monopole et punissaient ceux qui ne le respectaient pas. L'esprit de résistance contre cette étroite rigueur se montre dans le cours du XVIIIe siècle. Le sentiment de l'injustice, les lumières croissantes, les nouvelles idées sur le bien du peuple et sa souveraineté répandues à l'envi par les auteurs anglais et français, accueillies avec empressement par l'opinion publique, jetaient une clarté de plus en plus vive sur

l'iniquité du sort fait au peuple et le disposaient à l'emploi de moyens énergiques de délivrance. Genève, qui n'avait été unie à la confédération que par Zurich et Berne, et qui, jusque-là, exerçait peu d'influence sur les affaires des confédérés, fut la première ville dans laquelle éclatèrent des soulèvements contre les aristocraties. La puissance de celle qui dominait son petit et son grand conseil était à peu près absolue : elle remplissait presque toutes les places, tandis que le conseil général (ou la municipalité) avait même perdu le droit de légiférer. Le petit conseil se composait de 25 membres pris dans les familles régnantes dont le nombre était limité. Cependant il s'était formé un élément démocratique d'opposition, parmi les nombreux Français établis à Genève où ils avaient trouvé une nouvelle patrie. Dès le commencement du siècle (1707), sur les instances du peuple, des comités du conseil à la tête desquels se trouvait un jurisconsulte, Pierre Fatio, demandèrent l'abolition du gouvernement des familles, des convocations régulières du conseil général et le droit d'initiative pour les propositions à présenter. Cette agitation fut étouffée par la force militaire, par la prison et les exécutions. Fatio lui-même fut tué dans son cachot. Mais cette sanglante répression devint la cause d'une insurrection nouvelle, provoquée d'ailleurs par la construction de forteresses élevées à grands frais et arbitrairement; le parti démocratique qu'elle menaçait se souleva et, demeuré victorieux dans un combat contre les troupes du gouvernement (1737), il fit reconnaître en principe que le pouvoir suprême, le choix des fonctionnaires, le droit de faire la guerre et la paix et celui d'édicter des lois et de lever des impôts, appartenaient au conseil général. Cette victoire du parti démocratique à Genève

eut bientôt son contre-coup à Berne, où, depuis 1710, on n'avait cessé d'attaquer l'aristocratie. Le peuple était surtout exaspéré du droit exclusif que les patriciens s'étaient arrogé d'occuper les places d'officier, et des railleries grossières qu'ils opposaient aux mécontents, disant qu'il fallait arracher les plumes à la bourgeoisie pour qu'elle perdît l'envie de voler. Les pétitions contre les abus se multiplièrent, et l'exemple des Genevois encouragea les bourgeois à se faire justice eux-mêmes (1744). Toutefois on n'en vint aux voies de fait qu'en 1749 où un homme éclairé, Samuel Henzi, embrassa la cause de la bourgeoisie. Il avait déjà été puni à cause de sa participation à un mémoire libéral, et il avait été écarté à de récentes élections. Il s'unit secrètement aux opposants et jeta avec eux les bases d'une constitution populaire. Mais n'espérant pas plus de succès que n'en avaient obtenu les précédentes réclamations, il alla, dans son esprit de vengeance, jusqu'à former, à l'imitation de la conjuration de Catilina à Rome, un projet de meurtre contre le gouvernement. Il fut trahi, mis à la torture et décapité avec ses complices. Cependant, de telles rigueurs ne purent rendre la considération au patriciat, et depuis ce moment il ne fut plus à l'abri des complots. De plus violents orages troublèrent celui de Lucerne. La bourgeoisie de cette ville l'accusait d'avoir, sans la consulter, acheté des domaines, conclu des alliances, touché les pensions annuelles des Français. Le feu de la discorde y fut encore attisé par une querelle religieuse. Un patricien de Lucerne avait publié un écrit sur les droits de l'État, vis-à-vis de l'Église, et démontré comment les Suisses devaient se défendre contre les empiétements de Rome; un autre demandait l'abolition des communautés et des couvents. Enfin, les haines de deux familles riva-

les mirent le comble à toutes ces agitations. Il y avait alors à la tête du patriciat une famille Meyer violemment attaquée par la famille Schuhmacher. Placide Schuhmacher, dont le père avait été renversé par un Meyer, rechercha l'appui de la bourgeoisie, sous le gouvernement arbitraire de Valentin Meyer; mais il fut exécuté en 1764, sous prétexte d'une conspiration secrète. La famille Schuhmacher, pour amener la chute de son ennemi mortel, profita du soulèvement excité par le clergé contre Valentin Meyer, auteur présumé de l'écrit sur les couvents. Le droit du peuple ne gagna pourtant rien à ces luttes; il fut mis en oubli, et même il fut interdit par une ordonnance de parler des sentences et des mandats du gouvernement. Il en fut de même à Soleure où les bourgeois avaient osé se plaindre des abus; et à Zurich où le gouvernement usa aussi de violence. En 1777, lors du contrat de solde avec les Français, le gouvernement ayant violé la loi de 1713 qui accordait à la commune le droit de donner son avis sur les alliances, il y eut dans la bourgeoisie des troubles auxquels participa le chancelier de l'État, le pasteur Waser qui, dans un journal allemand, attaqua les actes vexatoires de l'administration zurichoise, et révéla plusieurs affaires secrètes; il venait d'expédier en manuscrit un traité intitulé : *Zurich, tel qu'il devrait être, et non tel qu'il est*, dans lequel il flétrissait l'oppression des bourgeois et des habitants de la campagne, lorsqu'il fut poursuivi, jugé et condamné à mort pour haute trahison (1780). La résistance à l'aristocratie commençait aussi à Fribourg; elle se renouvela à Genève, en 1762, à l'occasion d'une décision du gouvernement, ordonnant de brûler le *Contrat social* de Rousseau, qui défendait les principes démocratiques de liberté et d'égalité entre tous les hommes. Le parti du

peuple se souleva et força le gouvernement (1768) à garantir de nouveau au conseil général le droit d'élire les conseils. Mais, comme en cela on n'avait égard qu'aux anciens citoyens et non aux nouveaux (natifs), ceux-ci réclamèrent; Voltaire les encourageait de Fernex. Il y eut une insurrection; le gouvernement fit venir des troupes de Berne, de la Savoie et de France, et la révolte fut étouffée. Ces luttes de la petite république étaient, en quelque sorte, le prélude de la grande révolution française; aussi toute la Suisse y prenait part; le peuple regardait la cause de l'opposition comme la sienne; et les troupes zurichoises qui, dans la guerre des paysans, avaient marché volontairement pour opprimer les insurgés des autres cantons, refusèrent de marcher contre Genève, ce qui fit craindre à Berne que tout le pays de Vaud ne fût infecté de l'esprit de sédition.

Les cantons ruraux, comme ceux des villes, étaient le théâtre de luttes analogues dans lesquelles les partisans de l'oligarchie se désignaient, comme dans la guerre des paysans, par l'appellation de « Doux », et leurs adversaires par celle de « Durs. » A Appenzell, Rhodes extérieurs et Zug, la querelle se compliquait de questions locales. A Appenzell, les Durs accusèrent le gouvernement de n'avoir pas consulté le pays lors de la paix de Toggenbourg, et ils remportèrent la victoire en 1732. Ils occupaient de préférence le pays situé derrière la Sitter, et les Doux celui qui est situé devant. Pendant quelque temps encore le parti vaincu conserva son gouvernement, mais il fut opiniâtrément persécuté par les Durs jusqu'à ce que les deux partis fussent réciproquement épuisés. A Zug, en 1729, les Durs, soutenus par le bailliage, renversèrent la famille Zurlauben, qui touchait les pensions françaises; mais, ayant introduit le gouver-

nement de la terreur, sous Joseph-Antoine Schuhmacher, les Doux l'emportèrent de nouveau et Schuhmacher fut condamné aux galères en 1735. Mais, en 1764, à la nouvelle réglementation du service français, les Durs triomphèrent dans une bruyante assemblée populaire; les campagnes de Zug réclamèrent le partage égal des pensions entre le peuple, et elles établirent un tribunal spécial pour en déterminer pacifiquement les conditions. Les Durs eurent le dessus à Schwitz, à Appenzell, Rhodes intérieurs (1762), le peuple triompha également sous Antoine-Joseph Suter; mais celui-ci ayant abusé égoïstement de ses fonctions de landammann, son parti fut défait, il fut lui-même fait prisonnier par trahison, livré à la torture, puis exécuté (1784).

Cependant les aristocrates n'étaient pas seulement attaqués par leurs concitoyens, frappés par eux d'exclusion : depuis longtemps leurs sujets opprimés faisaient entendre leurs revendications, et c'est d'eux qu'on avait le plus à craindre, car ils étaient toujours prêts à se soulever pour faire valoir leurs prétentions, prêts aussi à ne reculer devant aucune violence. Dans une lutte avec leurs gouvernements, la commune de Wilchingen en Schaffhouse (1717-1729), les villes de Winterthur et Stein sur le Rhin (1783) (ces deux dernières sujettes de Zurich) tournèrent leurs regards du côté de l'empereur. Mais ces révoltes furent étouffées pour la plupart par la force armée. Les habitants de Werdenberg, irrités de ce que Glaris leur avait enlevé leurs libertés, avaient pris les armes; ils furent vaincus et l'on dédaigna leurs réclamations. Le Vaudois Darel, qui avait voulu délivrer ses compatriotes du joug de Berne (1723), et faire du pays de Vaud un canton indépendant, fut arrêté traîtreusement et décapité. Les habitants de la Leventine qui, en 1755,

s'étaient soulevés contre leurs souverains d'Uri, furent forcés de leur rendre de nouveau hommage à genoux, après avoir été témoins de l'exécution de leurs chefs.

Mais si le peuple n'obtenait pas justice, il se réveillait, il apprenait à douter de l'infaillibilité de ses maîtres, qui n'avaient semé que la haine et la vengeance. Dans le pays de Vaud surtout, l'animosité était grande ; dans les bailliages italiens restés presque sauvages (1), grâce à la négligence de la diète et à la dureté des baillis, le peuple supportait impatiemment le joug des magistrats confédérés contre lesquels, ailleurs aussi, on se soulevait en secret. Il ne fallait qu'une étincelle pour enflammer tout l'édifice de l'État.

(1) *Les Bailliages italiens*, par Morell, Carl de Bonstetten, chapitre VI. — Strickler, t. II.

QUATRIÈME PÉRIODE

PHASES DU DÉVELOPPEMENT NOUVEAU

(1798-1874)

CHAPITRE PREMIER

RÉVOLUTION ET TENTATIVES DE TRANSFORMATION SOUS L'INFLUENCE DE L'ÉTRANGER

(1798-1830)

1. Invasio des Français et unité helvétique (1).

(1798-1800)

§ 55. PREMIERS MOUVEMENTS. — Une nouvelle ère commença pour l'humanité quand la Révolution française fit retentir l'appel à la liberté et à l'égalité, après avoir secoué toutes les tyrannies et anéanti tous les droits féodaux. Grâce aux efforts des esprits éclairés et particulièrement de la Société helvétique, la Suisse était préparée à ce grand événement qui, dès le début, y rencontra la sympathie des hommes les plus éminents. Un patricien de Lucerne, Meyer de Schauensee, dans un éloquent discours à la Société helvétique, en démontra

(1) Hottinger, *Lectures sur la ruine de l'ancienne Confédération*, 1844. — Morell, Carl de Bonstetten; Henne-Amrhyn, *Histoire de la Suisse*. — Tillier, *Histoire de la République helvétique*. — Hodler, *Histoire du peuple suisse*.

les conséquences salutaires pour l'égalité civile et politique des citoyens de toutes les conditions. Mais ces idées furent accueillies et défendues avec enthousiasme surtout par trois amis, étroitement unis, le docteur Albert Rengger, de Brugg, Conrad Escher (de la Linth) et Paul Usteri, de Zurich. Ils ne se contentèrent pas d'exprimer énergiquement, au sein de la Société helvétique, leurs convictions à l'égard des bienfaits de la révolution, ils s'efforcèrent aussi, par leurs écrits, de combattre les préjugés de ceux qui l'attaquaient. Escher manifesta le désir que l'arbre de la liberté française ne projetât pas seulement son ombre du côté de la Suisse. Les principes révolutionnaires se répandirent principalement parmi le peuple à l'époque de l'occupation des frontières dans les guerres de coalition en 1791 et 1792. Rapprochés des acteurs du drame héroïque qui commençait, les soldats suisses subirent la contagion de leurs passions généreuses ; les cris de triomphe « liberté, égalité », les arbres de la liberté, les discours des clubs démocratiques enflammèrent ceux qui pensaient plus librement. Bientôt il ne se trouva pas une ville suisse dans laquelle on ne comptât des amis des Français ; leur devise « liberté et égalité » était dans toutes les bouches. Le club suisse de Paris s'efforça le premier de faire une efficace propagande. C'était une réunion de Vaudois et de Fribourgeois qui, depuis longtemps mécontents de l'état de leur patrie, voulaient y importer la révolution. Ils entretenaient, à cet effet, des relations avec des compatriotes partageant leur foi politique et avec les hommes d'État qui gouvernaient la France, et ils inondaient le pays des adresses françaises qui trouvaient surtout de l'écho dans la partie occidentale romane. Ce fut le Bas-Valais français qui, le premier, donna le signal de

l'action provoquée par ces excitations. Cette contrée, depuis les guerres de Bourgogne, était sous la domination du Haut-Valais, et, comme les bailliages italiens, cruellement opprimée par ses baillis. Au premier appel de Paris, les habitants de Monthey et de Saint-Maurice (septembre 1790) se soulevèrent, plantèrent des arbres de liberté et chassèrent leurs gouverneurs. Bientôt après, le peuple de Porrentruy se souleva contre son impitoyable maître, l'évêque de Bâle. Mais la révolte des Valaisans fut étouffée par le secours de Berne ; Porrentruy se déclara libre sous le nom de république rauraque ; et pour se préserver d'une anarchie complète, il s'unit à la France en 1793 (sous le nom de département du Mont-Terrible). En même temps, des mouvements révolutionnaires éclatèrent à Genève et dans le pays de Vaud. La France avait parmi les Genevois de fidèles imitateurs, en bien comme en mal, et beaucoup, dirigeant à leur gré les dangereux courants des luttes des partis, travaillaient à l'annexion française. Vaud subissait l'influence décisive de Frédéric-César Laharpe de Rolle (1) qui, dès son adolescence, s'indignait au récit de la moindre injustice ; au séminaire de Haldenstein, il se passionnait pour l'unité de la république helvétique, dont l'idéal lui était fourni par ses études historiques et les leçons de ses libéraux professeurs. Il devint avocat à Berne, où il vit de plus près l'égoïsme des patriciens. Un jour, l'un des plus nobles d'entre eux lui dit, dans une conversation sur l'esprit novateur : « Souvenez-vous que vous êtes nos sujets. » Cette parole hautaine fit sur lui une impression profonde ; blessé au cœur, il quitta son pays et, sur la recommandation d'un de ses amis, il devint le précepteur

(1) Voir les *Mémoires* de Laharpe (Frédéric-César).

du petit-fils de Catherine de Russie. Mais, en courageux républicain, il ne renonça pas à la liberté, même au pied du trône, et continua d'écrire pour ses compatriotes qui témoignaient par des banquets leur sympathie pour la France. Enfin, il voulut retourner dans sa patrie en 1796, bien qu'il n'y eût pas de moyens d'existence, et il conçut le dessein de la délivrer par la force de sa parole. Mais la police vigilante de Berne le prévint et lui interdit, comme à un rebelle, l'entrée de cette patrie tant aimée. Il lui fallut subir ce supplice. Souvent assis sur une borne de la frontière suisse, il regardait le pays de Vaud avec un désir ardent d'y pénétrer. Bientôt il ne s'y crut plus en sûreté; chaque jour, ses parents et ses amis étaient condamnés ou proscrits. Il se réfugia à Paris où, résolu de lutter jusqu'à la mort contre l'aristocratie et Berne, il travaillait sans relâche à l'affranchissement de Vaud. Les mouvements qui eurent lieu à Zurich furent plus sérieux et produisirent des conséquences plus durables que ceux de la Suisse occidentale. Après avoir occupé les frontières, les Zurichois rentraient dans leurs foyers pleins d'enthousiasme pour les Francais, surtout les habitants des bords du lac qui, déjà du temps de Waldmann, des guerres de Cappel et de Trente ans, étaient les plus avancés, montrèrent un zèle ardent pour les libertés du pays. Ils s'intéressaient vivement à ce qui se passait en France et se réunissaient souvent pour délibérer sur les affaires politiques. Les plus zélés fondèrent à Stæfa une société de lecture où ils discutaient des sujets historiques ou politiques, et lisaient les écrits et les discours des hommes de la Révolution française. En 1794, ils rédigèrent leurs cahiers de griefs et saisirent le gouvernement d'un mémoire dans lequel ils réclamaient l'égalité entre les villes et les campagnes, la liberté de l'industrie,

la liberté des études, la diminution des charges féodales et l'accès au corps des officiers pour les habitants des campagnes. Ils s'en référaient à leurs anciennes franchises de 1489 et 1531, que le gouvernement leur avait enlevées. Loin de céder, les patriciens crurent devoir user de rigueur contre l'esprit révolutionnaire qui les assaillait de toutes parts; ils firent arrêter et proscrire les chefs Pfenninger, de Stæfa, Stapfer, de Horgen, et Neeracher, de Stæfa, rédacteur du mémoire. Mais ce système d'intimidation produisit un résultat contraire à celui qu'ils se proposaient: on rechercha plus ardemment encore les anciennes chartes; on les trouva à Küssnacht, on les répandit rapidement en en faisant faire un grand nombre de copies, et l'on demanda de nouveau au gouvernement de les remettre en vigueur (1795). Celui-ci, au lieu de répondre, se disposa à étouffer le mouvement par la force des armes; mais la commune de Stæfa résolut de résister en prenant cette devise : « Tous pour chacun et chacun pour tous ». Le pouvoir agit aussi promptement que la première fois; il envoya 1,700 hommes pour désarmer la commune de Stæfa qui fut écrasée. Les vainqueurs brandirent l'épée nue sur la tête du vénérable Bodmer, trésorier, un des principaux chefs, auquel on appliqua la peine de la prison perpétuelle; et 250 citoyens environ furent frappés de divers châtiments. Enivrés de leurs succès, les patriciens répétèrent insolemment que « les régents devaient commander et que le peuple devait obéir sans se permettre de parler », comme si ce peuple n'était fait que pour eux. Les campagnards de Saint-Gall trouvèrent plus de condescendance auprès de leur maître, Bède, le prince-abbé de Saint-Gall. Irrités des folles dépenses de celui-ci, excités d'ailleurs par le messager Jean Künzle, homme cultivé et

éloquent, ils se soulevèrent contre leur seigneur qui fut assez bienveillant pour céder, en négligeant toutefois de consulter le chapitre qu'il savait être hostile. En 1795, ce chapitre protesta contre sa conduite, et le nouvel abbé, Pancrace Forster, successeur de Bède et son principal adversaire, désavoua ses conventions avec le peuple. Mais les pays protecteurs du couvent, après avoir essayé en vain une réconciliation, se mirent du côté du peuple quand celui-ci s'agita en proférant des menaces et des malédictions. Le peuple obtint (1797) le droit d'élire un conseil dont Künzle fut président; ainsi le calme se rétablit. Les gouvernements auraient dû apprendre par cet exemple à s'arranger pacifiquement avec le peuple et à se rendre plus populaires. Mais ils ne firent aucune concession. Ils ne paraissaient pas même s'apercevoir des dangers qui grossissaient contre eux à l'extérieur; la défiance et la discorde régnaient partout. Il fut donc facile aux Français d'étendre leurs filets sur la Suisse. Après s'être emparés de Porrentruy, ils délivrèrent, sous leur général Bonaparte, dans les guerres d'Italie (1797), plusieurs États sujets des confédérés, la Valteline, Bormio et Chiavenna, qui s'étaient séparés de leurs orgueilleux maîtres, et les annexèrent à la république cisalpine. En 1798, Genève devint aussi la proie des Français qui étaient bien près du pays de Vaud. Mais les gouvernements s'endormaient dans une sécurité trompeuse, jusqu'à ce que le canon des Français les réveillât brusquement de ce sommeil.

§ 56. INVASION DES FRANÇAIS ET DESTRUCTION DE L'ANCIENNE CONFÉDÉRATION. *Plan des Français et des « Patriotes ». Embarras et aveuglement des gouvernements.* — Les démocrates vaudois, réfugiés en France, et surtout Laharpe, n'avaient pas cessé d'agir sur l'opi-

nion publique de leur patrie. Laharpe publia un écrit dans lequel il demanda hautement à Berne, l'indépendance des Vaudois. Le coup d'État du 18 fructidor, qui fit passer le pouvoir aux mains du parti de la guerre (5 septembre 1797), encouragea ses espérances en lui permettant de compter sur l'appui de la France. Un membre du Directoire, Reubel, avocat alsacien, avait perdu un procès important devant le gouvernement de Berne qu'il haïssait profondément; il poussa à la guerre contre la Suisse, et bientôt le Directoire envoya à la confédération des notes comminatoires, sous prétexte qu'elle avait favorisé les alliés et les émigrés. Les proscrits vaudois excitaient le Directoire et voulaient, non-seulement une intervention en leur faveur, mais encore une action énergique de sa part sur les affaires de la Suisse. A ceux qui les accusaient de trahison, ils répondaient que le devoir de délivrer la patrie du joug des tyrans, était supérieur à toute autre considération. Dans le but de gagner l'opinion, Laharpe publia une brochure intitulée « Des intérêts de la République française à l'égard des oligarchies suisses. » Il partait de ce principe qu'un peuple n'en peut assujettir un autre, sans violer les droits les plus sacrés; que l'aristocratie doit s'effacer devant le règne de la liberté et de l'égalité. Il appelait le Directoire français à établir ce régime nouveau, en lui montrant que son organisation en Suisse, était conforme aux intérêts français. Il invoquait le traité de 1565, par lequel la France avait promis de garantir les libertés du pays de Vaud. Alors même que l'allusion à ce traité n'eût été qu'une pure forme, Laharpe n'en était pas moins sincèrement convaincu que la France devait aider les autres peuples à reconquérir leur liberté, non pour en abuser contre eux, mais pour assurer leur bonheur.

Le Directoire ne partageait pas ces vues sentimentales; il s'inspirait avant tout de ce qui lui paraissait utile à sa nation, suivant ainsi une politique plus égoïste qu'idéale. Or la France, pour ses opérations militaires, avait besoin de tenir la Suisse sous sa dépendance et de la traiter selon son bon plaisir; de plus, le Directoire, manquant d'argent, n'était pas insensible à l'appât du riche trésor de Berne que la renommée avait singulièrement exagéré. Ses plans et ses intentions se révélèrent avec plus d'évidence depuis le congrès de Rastadt où devaient se régler les affaires de l'Europe après les brillantes conquêtes de Napoléon. La confédération voulait obtenir du congrès une garantie de son territoire et de sa constitution, mais on ne lui accorda pas de délégation; son sort fut décidé arbitrairement à Paris, et principalement par la coopération de Napoléon Bonaparte et de Pierre Ochs de Bâle, qui s'étaient concertés pendant le congrès. Bonaparte, initié aux projets du Directoire, traversa la Suisse, dans un voyage à Rastadt. Il voulait connaître ses dispositions et sonder préalablement le terrain. Partout il fut reçu avec enthousiasme, comme le héros de la liberté; dans le pays de Vaud, à Liestal et à Bâle, on salua en lui le libérateur de la nation. Ce brillant accueil présageait le succès des Français. Il eut des entretiens confidentiels avec tous les principaux mécontents et surtout avec le maître ou prévôt des corps de métiers, Pierre Ochs de Bâle. Comme Laharpe et beaucoup d'autres Suisses, Pierre Ochs était convaincu qu'il ne devait plus y avoir de différence entre les citoyens et les sujets, et que ce résultat devait être obtenu même au prix du secours demandé à l'étranger. Bientôt après, Ochs vint à Paris, en qualité d'envoyé de Bâle, pour la cession du Frickthal; le Directoire sut le gagner à ses intérêts et en faire un servi-

teur dévoué de la France. Aussitôt après le retour de Napoléon, les projets à l'égard de la Suisse furent définitivement arrêtés. Laharpe et ses amis réclamèrent formellement l'intervention de la France en faveur du pays de Vaud, et Ochs, comme chef des patriotes, discuta avec Napoléon et le Directoire la nouvelle organisation de la Suisse. Le Directoire avait jusque-là hésité entre deux partis, celui de réunir la Suisse en un seul État et celui de la diviser; mais les « Patriotes » insistèrent sur le projet d'unité, qui permettait à la France de tenir facilement dans sa main tous les fils de l'État, et qui faisait de la Suisse un puissant boulevard de la France (1). Enfin, le 28 décembre 1797, le Directoire fit à la Suisse une notification au sujet du pays de Vaud, et décida la complète incorporation de Porrentruy qui, jusque-là, avait été militairement occupé. Ainsi la neutralité suisse était violée, et la guerre était déclarée à la confédération. Mais, malgré ce danger menaçant, celle-ciresta passive, paralysée par ses divisions. Et pourtant les avertissements et les remontrances ne lui manquèrent point. L'historien Jean de Müller rappela, par des paroles éloquentes, la concorde qui fait oublier les limites existant entre les cantons et les murs séparant les villes des campagnes. Le professeur Ebel, auteur du premier guide des voyageurs en Suisse, conjura les gouvernements placés en face des dangers croissants, d'empêcher la ruine de la confédération, et pour cela, de renoncer à leur système politique. Ce fut en vain. Plus le péril pressait, plus l'aveuglement augmentait, plus l'hésitation paralysait toute résolution. On promit à la France de se conformer à ses désirs ; on convoqua une diète générale à

(1) Lettre d'Ochs dans les *Archives de l'histoire de la Suisse*, t. XII, p. 160.

Aarau (fin décembre). Mais au lieu d'agir, au lieu de proclamer généreusement la liberté et l'égalité, au lieu de renoncer à toutes les méfiances, à toutes les pusillanimités, cette diète décida, sur la proposition de Berne, le renouvellement des anciennes alliances auxquelles on ne prêtait plus serment depuis 1520; elle voulait ainsi « montrer à l'étranger combien la Suisse était unie et heureuse sous sa constitution actuelle ». Mais à quoi aurait servi ce renouvellement de la lettre de l'ancienne alliance, quand l'esprit d'union était depuis longtemps éteint? Ce n'étaient là que des moyens de salut puérils et de vains mots. L'union déclarée n'existait pas en réalité; il y avait dans les démocraties, des méfiances invétérées contre le régime des aristocraties. Appenzell, Glaris et d'autres cantons démocratiques s'opposèrent au renouvellement du serment d'alliance; Bâle s'abstint formellement, et pendant que les membres de la diète portaient des toasts au renouvellement, Ochs et ses amis de Bâle buvaient à la transformation démocratique de la Suisse. Il n'y avait pas moins de divisions dans les divers gouvernements où les partisans de l'ancien et ceux du nouvel ordre de choses étaient en complet discord. Le peuple resta insensible à l'acte de la diète, parce qu'on ne lui avait pas donné satisfaction; il ne voyait dans le serment d'alliance que l'union des seigneurs contre les sujets, il savait que depuis longtemps l'alliance nationale n'existait plus.

Révolution et conquêtes des Français. — Une violente transformation était nécessaire, puisqu'on ne pouvait rien effectuer par les moyens pacifiques. En janvier et février 1798, les sujets encouragés par la France, se soulevaient partout; l'artificieux ambassadeur français, Mengaud, attisait ouvertement le feu et travaillait pour

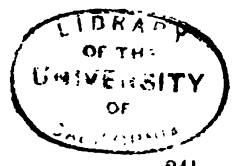
la révolution. L'insurrection commença près du lac de Zurich ; elle se propagea jusqu'à Schaffhouse où le peuple força le gouvernement à se démettre ; en même temps, Saint-Gall, Toggenbourg, la Thurgovie, la vallée du Rhin, Sargans, les bailliages du Tessin s'affranchirent et se constituèrent en communes indépendantes. Glaris fut obligé de restituer Werdenberg, ainsi que Schwitz, Gaster et Utznach ; les patriciens de Lucerne, effrayés du mouvement insurrectionnel qui se propageait partout, donnèrent leur démission et furent remplacés par un gouvernement plus libéral ; Bâle proclama l'égalité entre la ville et la campagne. Tout à coup l'incendie enveloppa tout le pays et se développa avec le plus d'intensité dans le canton de Vaud. Toutes les villes formèrent des comités chargés de répandre et de faire signer des pétitions, demandant la restitution des anciens droits ; Berne ayant hésité et rassemblé des troupes, le peuple se souleva, et la révolution éclata. Le 25 janvier, il détruisit les insignes du pouvoir, planta des arbres de liberté, et remplaça les couleurs de Berne par la couleur verte, du pays de Vaud. Ce canton devait former une république indépendante de Berne, sous le nom de *République du Léman*. Les comités entrèrent en rapport avec les troupes françaises du pays de Gex, et le 28 janvier, Ménard envahit le pays de Vaud avec 15,000 hommes, sans que Berne pût faire un pas ; ses appels aux confédérés n'obtinrent point de réponse. La diète ne pouvait plus être convoquée ; elle fut dissoute le 31 janvier 1798, n'ayant pu résister aux révoltes qui se succédaient partout, ni aux Français qui avaient rompu le traité et qui s'avançaient chaque jour davantage. A peine les délégués étaient-ils partis qu'Aarau planta l'arbre de la liberté que Mengaud avait fait préparer

depuis plusieurs jours ; la dernière heure de la confédération avait sonné ! Berne, réduite à elle-même, était presque seule en présence de l'ennemi, et les partisans de l'ancien ordre de choses la regardaient comme la forteresse de la Suisse. Cependant elle n'avait pris aucun parti sur la conduite à tenir en face des Français qui ne désiraient pas d'accommodement, mais qui voulaient la guerre et se préparaient à une violente attaque. Ménard fut remplacé par Brune dans le pays de Vaud ; celui-ci avait sous ses ordres le général Schauenbourg, qui amena une division de Bâle. Tous deux avaient mission de soumettre par les armes les gouvernements qui ne voulaient pas se laisser démocratiser, et de faire de la Suisse une seule république. Brune adressa à Berne un ultimatum, résumant ses réclamations définitives. On ne lui donna qu'une satisfaction insuffisante ; il rompit donc la trêve et mit ses troupes en mouvement. Soleure et Fribourg capitulèrent au commencement de mars ; mais Berne, divisée dans ses conseils, hésita entre une résistance énergique et une honteuse inaction ; enfin, entraînée par le courage du général d'Erlach, elle prit les armes, décidée à lutter avec honneur pour sa liberté. Zurich, Uri, Schwitz, Glaris, Appenzell et Saint-Gall lui envoyèrent quelques troupes ; les autres cantons ne se souciaient pas de défendre l'aristocratie de Berne. Mais cette ville ne pouvait pas même compter sur ses troupes, peu nombreuses et disséminées, et surtout divisées et prêtes à se révolter. Beaucoup de ses soldats n'obéissaient pas à leurs chefs dont ils se défiaient ainsi que du gouvernement ; Erlach fut même menacé de mort. L'issue de la lutte n'était donc pas douteuse. Malgré leurs désavantages, les troupes de Berne combattirent vaillamment ; près Neueneck, au sud-ouest de Berne, où s'était avancée

une division de Brune, le landsturm bernois lutta avec une héroïque vaillance et mit les ennemis en déroute (5 mars). Mais au nord de la ville, qui était menacée par les troupes de Schauenbourg, tout fut perdu : les avant-postes d'Erlach reculèrent à Fraubrunnen et au Grauholz, petit bois à deux lieues de Berne. Après une courte bataille, Erlach dut se retirer devant les Français quatre fois plus nombreux; il rallia les siens sur le Breitfeld, mais dans la ville on ne songeait plus à résister, et la capitulation eut lieu le 5 mars. Malgré la malheureuse issue de la lutte, les Bernois avaient sauvé l'honneur de la vieille Suisse; mais la chute de son aristocratie précipita celle de toute la Suisse. Les autres cantons renoncèrent à la résistance.

§ 57. UNITÉ HELVÉTIQUE, 1798-1802. *Introduction de la Constitution helvétique.* — Pendant que Brune et Schauenbourg occupaient la Suisse, on réglait à Paris la nouvelle organisation du pays. L'habile politique Ochs rédigea le projet de l'unité helvétique qui, d'après les idées de Stockar, mettait fin à toutes les différences cantonales. Le Directoire et Napoléon ratifièrent cette constitution après quelques légères modifications. Elle n'était qu'une imitation de celle du Directoire. La Suisse était appelée à former un seul État indivisible dont le gouvernement devait être centralisé. Tous les citoyens des cantons devenaient les citoyens de la Suisse, et tous étaient égaux entre eux. Ainsi les liens de subordination d'État à État furent dissous; les sujets et les pays alliés avaient les mêmes droits que les cantons directeurs, et le pouvoir (la souveraineté) était dans les mains de la masse des citoyens. Comme en France, la forme du gouvernement était une démocratie représentative avec deux chambres. Le pouvoir législatif était exercé par un sénat

et un grand conseil; le pouvoir exécutif par un directoire de cinq membres; le pouvoir judiciaire par une cour suprême. Au point de vue administratif, judiciaire et électoral, la Suisse fut divisée en 23 cantons ou districts dont on traça les limites géographiques (aux 13 cantons on ajouta Vaud, Argovie, Thurgovie, Bellinzona, Lugano, Sargans avec Rheinthal, Saint-Gall, Oberland, Valais et Grisons). Les cantons étaient subdivisés en districts. A la tête de chaque canton, se trouvaient une chambre et un gouverneur nommé par le Directoire. La constitution était soumise au vote des citoyens; les fonctionnaires des districts et des communes étaient élus par le suffrage universel; dans les communes, il y avait des réunions générales; dans les districts, des réunions électorales ou des délégués électoraux du peuple. Les droits individuels des citoyens étaient les mêmes qu'en France. La loi proclamait l'abolition des priviléges, des droits de noblesse, des titres, des charges féodales, etc., l'accès de tous aux fonctions publiques, la liberté de l'industrie et du commerce. Elle déclarait que chaque citoyen jouirait des droits inaliénables de la liberté de conscience, de la liberté de la presse, du droit de pétition. La constitution se proposait le noble but d'assurer le bien-être, l'instruction, et le perfectionnement du peuple, et d'intéresser chacun à la vie politique. Mais les Français eux-mêmes déshonorèrent leur œuvre et firent des ennemis à la constitution, en traitant la Suisse en pays conquis, en s'emparant de ses trésors, en prélevant des contributions et en tourmentant les populations. Les cantons de Berne, Fribourg, Soleure, Lucerne et Zurich leur payaient une contribution de guerre de quinze millions; partout les caisses publiques et les arsenaux furent pillés; à Berne, plus de sept millions furent volés.



Laharpe lui-même demeura épouvanté de la conduite perfide et honteuse des libérateurs de sa patrie. Ces faits fortifièrent l'opposition contre l'unité; la libération parut une servitude. Et lorsque, après la reddition de Berne, Brune eut invité tous les cantons à envoyer leurs délégués à Aarau pour l'adoption de la constitution, les dix cantons de Zurich, Berne, Soleure, Fribourg, Bâle, Schaffhouse, Argovie, Oberland et Vaud répondirent seuls à son appel; les cantons intérieurs et orientaux se tinrent à l'écart. L'assemblée d'Aarau élut les nouveaux fonctionnaires, le directoire, le sénat, le grand conseil et le ministère; Ochs devint président du sénat, le Bernois Kuhn fut président du grand conseil. Les sommations du Directoire firent adopter la constitution par la Suisse orientale; mais les cantons primitifs qui conservaient, depuis des siècles, le sentiment de leur indépendance, résistèrent avec toute l'opiniâtreté que produit le sentiment de l'honneur blessé; car il s'agissait pour eux de perdre la prééminence qu'ils avaient fait prévaloir pendant un long passé. Le clergé, très-influent dans ces cantons, se servit, pour fanatiser le peuple, des dispositions de la constitution qui pouvaient être défavorables à l'Église catholique (confiscation des trésors des couvents, autorisation à conclure des mariages mixtes). Une diète tenue à Schwitz protesta contre la constitution helvétique, et même Schwitz conçut le projet audacieux de rétablir l'ancienne confédération et de se mettre à la tête de la nation victorieuse. Un immense enthousiasme patriotique et religieux saisit les hommes de tout âge et jusqu'aux femmes et aux enfants, qui se soulevèrent. Des ecclésiastiques, tels que Marianus Herzog, d'Einsiedeln, et le capucin Paul Styger se mirent à la tête des gens armés. On envahit les domaines voi-

sins (Zug, Rapperswyl et Lucerne), pour enlever à la république helvétique toutes ses possessions. Schauenbourg forma le projet d'attaquer de tous côtés. Une partie de ses troupes remonta le lac de Zurich, prit d'assaut Wollerau et Pfæffikon (avril 1798) et marcha sur Etzel et Schindellegi. A Etzel, le curé Marianus Herzog abandonna traîtreusement sa position et ouvrit à l'ennemi le chemin d'Einsiedeln; le reste des Schwitzois, sous la conduite d'Aloïs Reding, pour ne pas être cerné, se retira après une vigoureuse résistance, sur Rothenthurm et Morgarten où l'on avait jusque-là combattu avec bonheur contre une division française et où l'on remporta une nouvelle victoire sur l'ensemble des forces ennemies. Mais les Français, bien supérieurs en nombre aux Schwitzois, eurent définitivement l'avantage, et Schwitz, abandonné des autres cantons et même d'Uri, finit par se rendre. Bientôt après on dut prêter serment dans toute la Suisse à la constitution helvétique, mais les sourdes colères éclatèrent de nouveau et surtout à Nidwalden qui, excité par le clergé, reprit les armes. Schauenbourg, avec 15,000 hommes, eut beaucoup de peine à soumettre ce petit pays; les descendants des héros de Sempach, Næfels et Morat, se souvenant des exploits de leurs ancêtres, succombèrent sans emporter au tombeau la gloire d'une bravoure incomparable. Le sort du pays fut affreux : partout où paraissaient les baïonnettes françaises, coulaient des flots de sang; les habitations furent brûlées et la misère devint extrême. Ainsi la constitution helvétique fut imposée par la violence.

Réglements intérieurs. — Cependant le Directoire et ses ministres s'acquittèrent de leur tâche avec énergie. Les deux ministres, le docteur Albert Rengger et Albert Stapfer, issus de l'Argovie, se distinguèrent particulière-

ment par leur zèle; tandis que Rengger, ministre de l'intérieur, s'occupait des nouveaux règlements municipaux, Stapfer, ministre des arts et des sciences, s'efforçait sans relâche de réformer le système des écoles. Un paragraphe de la constitution helvétique appelait l'instruction une des principales bases du bonheur public, et la plaçait avant la prospérité extérieure. C'est ainsi que Stapfer comprenait sa tâche, et l'intelligente activité qui se déployait dans le domaine de l'éducation est une des plus belles pages de l'Helvétique; les idées qui se formaient alors étaient comme les clartés d'une nouvelle aurore : elles ne furent toutefois appliquées qu'en partie. Dans tous les cantons, Stapfer demandait des rapports sur les écoles et des projets de réforme. On rédigea une loi qui comprenait toutes les institutions scientifiques et religieuses et qui fit faire aux études de rapides progrès; dans chaque chef-lieu de canton, on établit un conseil d'éducation, composé de sept membres; un inspecteur d'instruction publique élu par ce conseil surveillait les écoles dans chaque district et les pourvoyait de maîtres capables; chaque canton eut un séminaire destiné à former de bons instituteurs. Pestalozzi trouva l'occasion de travailler efficacement à réformer les méthodes d'enseignement; à la demande de Stapfer, il publia un journal consacré au développement de ces vues sur ce sujet.. Stapfer s'efforça surtout de remédier aux maux de la guerre ; dans ce but, il fonda à Stanz une maison d'éducation pour les enfants pauvres et orphelins, et il en confia la direction à Pestalozzi qui se dévoua à cette œuvre avec la plus affectueuse abnégation. Il obtint de si grands succès qu'un inspecteur écrivit au Directoire : « On n'en croit pas ses yeux et ses oreilles, quand on voit et entend tout ce que Pestalozzi

a réalisé en si peu de temps. » Stapfer voulut aussi encourager l'enseignement supérieur, les sciences et les arts. Il fonda des gymnases et donna l'idée d'une école polytechnique suisse; il essaya de créer des sociétés littéraires pour favoriser la diffusion des lumières, et c'est à lui que Lucerne, dont la culture intellectuelle avait été fort négligée, dut le privilége d'en voir naître une dans son sein. Il songeait à une société artistique suisse et s'occupait de la création et de l'entretien des bibliothèques. Le nombre des journaux augmenta; on vit éclore des feuilles confédérées (*le Républicain suisse* d'Escher et d'Usteri, le *Journal d'Helvétie*). Mais ces nobles efforts ne furent pas toujours bien accueillis; les moyens d'exécution ne répondaient pas aux plans; le gouvernement central manquait surtout des ressources financières nécessaires, et beaucoup de préventions se dressaient encore contre les innovations. Pestalozzi même, malgré son dévouement et son activité, fut l'objet de tant d'attaques et il rencontra tant d'obstacles qu'il s'abandonna presque au désespoir. Mais ce qui fut le plus funeste aux nouvelles institutions, ce fut la misère sans bornes que l'invasion des Français avait causée. Beaucoup de pays n'avaient plus le nécessaire; les jardins et les champs étaient dévastés, la maladie et la disette suivaient les armées étrangères. Les efforts du Directoire pour soulager de telles infortunes étaient comme une goutte d'eau dans la mer; les fournitures de vivres, de matériaux de construction, de moyens de transport qu'il fallait faire aux Français, absorbaient tout et augmentaient de jour en jour. Car la Suisse, par suite de l'invasion de sa puissante voisine était devenue son avant-poste et comme le champ de bataille des guerres de coalition européenne. Aussi fut-elle profondément ébran-

lée par ces luttes funestes qui exercèrent sur ses destinées politiques ultérieures une influence décisive, bien qu'elle n'y fût pas directement intéressée. Au commencement de la campagne de 1799, les Autrichiens s'avancèrent victorieux; l'archiduc Charles passa le Rhin et traversa librement Schaffhouse, la Thurgovie et Zurich, tandis qu'au sud-est (les Grisons), une division commandée par Hotze (natif de Richterswill) expulsait l'ennemi des cantons intérieurs; après une sanglante bataille près de Zurich, le 4 juin 1799, Masséna défait par Charles dut se retirer derrière la Limmat. Ce grave événement amena une réaction dans la Suisse orientale; les adversaires de l'Helvétique et des Français reçurent en triomphe les Autrichiens et leur chef; l'abbé Pancrace Forster révoqua ce qu'il avait accordé au peuple sur lequel il rétablit sa domination; en Thurgovie, les nombreux conseillers et les nobles recouvrèrent leurs priviléges; le canton ou district de Saint-Gall fut dissous et les Appenzellois, avec le secours des Autrichiens, remirent leur constitution en vigueur; les arbres de liberté furent détruits. Mais la joie du parti réactionnaire ne fut pas de longue durée. A peine l'archiduc Charles eut-il été rappelé de Suisse en Allemagne, que Masséna reprit l'offensive et, à la seconde bataille de Zurich, le 26 septembre, il battit complétement les Russes commandés par Korzakow; il devint ainsi maître de Zurich et de tout le nord-est de la Suisse. Le général russe Souvarow, qui devait venir par le Saint-Gothard au secours de ses compatriotes et des Autrichiens, trouva le chemin barré au lac des quatre cantons, et se fraya audacieusement une voie par les montagnes, au milieu des plus grands dangers (par le Künzigkulm, Pragel et le passage de Panix). La Suisse, se trouvant de nouveau au

pouvoir des Français, la république helvétique fut reconstituée. Mais ce malheureux pays eut beaucoup à souffrir d'être devenu le théâtre de ces gigantesques collisions. Les soldats des deux armées commirent de grands excès, ils écrasaient les malheureux habitants par d'incessantes réquisitions, et les épuisaient en faisant peser sur eux ces charges de plus en plus ruineuses. De septembre à décembre, la Thurgovie seule dut payer un million et demi de florins pour l'armée française; la ville d'Arbon paya 75,000 florins, Zurich et Bâle, 80,000. Ces exigences n'étaient pas faites pour réconcilier le peuple avec l'ordre nouveau; tous les maux furent attribués à la constitution, et l'on pouvait prévoir qu'à la fin de la guerre de coalition, la lutte des partis amènerait forcément la chute de l'Helvétique.

2. Fin de l'Helvétique, paisible développement de la Suisse sous la constitution de la médiation.

(1800-1813)

§ 58. La Suisse sous le gouvernement de la médiation. — Depuis l'introduction de la constitution helvétique, deux partis opposés divisaient la Suisse : les unitaires ou centralistes, partisans de l'unité, et les fédéralistes, partisans de l'ancienne constitution. Les divisions se manifestaient surtout dans les conseils et le gouvernement; en outre, les adhérents au nouvel ordre de choses se subdivisaient en diverses fractions qui se combattaient entre elles, se disputaient la prédominance dans le conseil et cherchaient à modifier la constitution selon leurs idées. En cinq ans, il y eut quatre coups d'État et autant de changements du pacte fondamental. D'abord, le gouvernement fut tout à fait

centralisé; mais après divers changements de personnes, les chefs de ce parti, Ochs et Laharpe furent exclus, le directoire fut dissous et l'on forma, le 8 janvier 1800, un comité exécutif de sept membres, pour la plupart modérés et tirés du sein des conseils législatifs; cette révolution s'effectua avec l'appui de Napoléon Bonaparte qui avait aussi renversé le Directoire en France. Cependant les centralistes s'étant de nouveau agités dans les conseils législatifs, le parti modéré fit dissoudre ces conseils avec l'aide des troupes françaises, et l'on établit le 7 août 1800 un Corps législatif avec un conseil exécutif. Les patriotes éliminés ayant fait craindre de nouveaux troubles, Bonaparte, alors consul de la République française, entra de plus en plus dans les vues des fédéralistes et, le 29 mai 1801, par une nouvelle constitution, il rétablit la souveraineté cantonale et la diète. Mais cette constitution ne dura pas; les centralistes réussirent à la modifier d'après leurs vues; ils remplirent la diète et le sénat de leurs partisans et reconstituèrent ainsi la république helvétique. Alors les fédéralistes s'unirent dans le but d'engager une lutte suprême. Le départ des troupes françaises, en exécution de la paix d'Amiens, en 1802, fut le signal de l'explosion. Sous le nom de « Confrérie suisse » se forma une conjuration contre les centralistes et le gouvernement helvétique; les deux cantons de Berne et de Zurich eux-mêmes se joignirent aux cantons démocratiques pour les renverser. Douze États s'assemblèrent à la diète de Schwitz, et Zurich se mit à leur tête. Le gouvernement helvétique, placé en face d'une révolte ouverte, s'efforça de la comprimer par la violence; mais ses troupes furent battues par les gens d'Unterwald, et ce fut en vain que, sous les ordres du général suisse Andermatt (septembre 1802), elles bom-

bardèrent la ville de Zurich. Le gouvernement, n'étant plus en sûreté à Berne, se réfugia dans le pays de Vaud où ses soldats, commandés par Andermatt, furent encore défaits par ceux de la « confrérie suisse » sous les ordres d'Erlach.

Ces luttes donnèrent à Napoléon l'occasion tant souhaitée de se poser de nouveau en médiateur entre les parties belligérantes. Il envoya donc dans le pays de Vaud une armée commandée par le général Rapp. Celle des insurgés dut s'arrêter; Buchmann, son chef, assiégeait à Lausanne le gouvernement helvétique qui avait fui; les pays révoltés furent occupés, les principaux insurgés arrêtés, la diète dissoute, et le gouvernement helvétique retourna à Berne, sous la protection des troupes françaises (octobre 1802). Pour réorganiser le pays, Napoléon appela à Paris deux délégués de chacun des partis, afin de délibérer avec eux sur les bases d'un gouvernement devant contenter à la fois les fédéralistes et les centralistes. Les dernières dissensions lui avaient donné la conviction qu'il n'était pas possible de maintenir la constitution de l'unité, parce qu'elle effaçait trop brusquement des relations restées historiques, et qu'elle blessait trop d'intérêts et trop d'opinions; il croyait surtout que la diversité de la nature de la Suisse s'opposait au système d'une rigoureuse uniformité. Les institutions démocratiques des cantons lui paraissaient une particularité remarquable qu'il fallait laisser à la Suisse. Mais il ne voulait pas non plus le rétablissement de l'ancien ordre de choses; on ne pouvait nier les bienfaits de la Révolution française, la liberté, l'égalité et le souci du bien du peuple, et l'on ne pouvait pas souffrir la restauration d'un système opposé à celui de la France, favorisé par l'Autriche et mettant le pouvoir entre les

mains d'hommes dévoués aux ennemis de la France. Il choisit une voie moyenne dans laquelle il fut encouragé par ses délibérations avec les membres de la consulte. Il ne s'arrêtait pas aux contradictions et savait imposer silence à ses adversaires, car il possédait au plus haut degré l'art de les intimider avec une rare habileté. Après de mûres réflexions, il remit le 19 janvier 1813 à la consulte les actes de la médiation qu'il déclara immuables, sans s'inquiéter de la volonté de la nation. Il ne négligea pas de rappeler aux délégués qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauver la Suisse du naufrage. Dans la constitution même, il stipula que la Suisse serait dépendante de la France. On ajouta aux treize anciens cantons six cantons nouveaux, formés des possessions communes, des pays sujets ou alliés, savoir : Saint-Gall, Thurgovie, Grisons, Tessin, Vaud et Argovie auxquels on annexa le Frickthal, la dernière propriété autrichienne en Suisse. On rétablit ensuite la diète où le peuple n'était pas représenté comme il devait l'être, et dont les députés étaient liés par les instructions des gouvernements de cantons. Mais le pouvoir de la confédération fut affermi en ce que des punitions furent décrétées contre les révoltés contre les décisions de la diète, et l'unité fut personnifiée dans le landammann. Les pays sujets, les privilèges de la noblesse, de la naissance ou de la famille, les entraves du commerce, furent abolis ainsi que les capitulations militaires et les soldes de l'étranger. On laissa aux cantons leurs diverses constitutions; on rendit plus difficile l'affranchissement de la dîme et des redevances, et les droits électoraux dépendirent d'un cens. En conséquence de ce mélange d'éléments anciens et nouveaux, la médiation fut un terme moyen sans caractère, incapable d'empêcher le retour des plus tristes

événements du passé, les titres, la torture, la contrainte, la censure, etc., etc. Aussi la confiscation des droits du peuple (relativement à la dîme et au droit électoral) causa une vive exaspération, particulièrement dans le canton de Zurich où les habitants de la rive gauche du lac (Horgen sous le cordonnier Willi) se soulevèrent et furent comprimés (dans la guerre des Boucs) en 1804. Mais, à part cette révolte, la Suisse, après l'adoption de la constitution de 1803, jouit de onze ans de paix et de prospérité, et elle put guérir graduellement les cruelles blessures qu'elle avait reçues pendant les derniers orages.

§ 59. PROSPÉRITÉ INTELLECTUELLE ET MATÉRIELLE. — Sous les auspices de la paix, il y eut, pendant l'époque de la médiation, un nouvel essor intellectuel; les nouvelles idées, répandues par les patriotes du XVIIIe siècle, s'infiltraient doucement dans la vie et transformaient graduellement le vieux sol historique. Des associations modelées sur celles du XVIIIe siècle contribuaient aux progrès. La Société helvétique, dont le canon avait fait taire les joyeux accents (1) et qui n'avait pas trouvé le temps de se recueillir au milieu du tumulte des partis, se reforma et tenta un rapprochement général sur le terrain national. La Société suisse de bienfaisance eut en vue le soin des pauvres, le développement de l'éducation et de l'industrie; celle des arts, fondée par Martin Usteri, devait donner à l'art suisse une direction plus nationale. Une société historique, une société d'instituteurs et beaucoup d'autres encore s'organisaient. Pour oublier le triste état politique, on s'absorbait dans la vie nationale, dans les beautés naturelles du pays, dans le souvenir du passé; et l'esprit patriotique dominait dans les arts et

(1) Morell, *la Société helvétique*, p. 365.

les sciences. On gravit les hauts sommets des Alpes, on les mesura, on les décrivit; le général Pfyffer et l'ingénieur Müller, d'Engelberg, firent des cartes en relief des diverses parties du territoire; il y eut des atlas suisses (de Rodolphe Meïer), des cartes suisses (de Henri Keller), des descriptions de la flore suisse (de Hegetschweiler) et de fines gravures des villes, des costumes et des fêtes suisses « Roses des Alpes », « Almanach helvétique ». Jean de Müller était toujours le premier des historiens: plein d'amour pour la patrie, il écrivait alors l'histoire de la renaissance du XIVe et du XVe siècle, comme pour décerner la couronne de gloire à la vieille génération. La prédilection pour l'histoire nationale était le signe caractéristique de ce temps; des histoires populaires, composées pour le peuple et la jeunesse, furent lues avec empressement (Zschokke, Schuler, etc., etc.). Le pasteur Stalder, d'Escholzmatt, recueillit les éléments d'un dictionnaire; on publia des poésies dans le dialecte populaire, parmi lesquelles on remarque celles de l'aimable poète et artiste zurichois Martin Usteri, qui porte le mieux l'empreinte de l'époque; la contemplation romanesque du passé et la gravité intime de la vie sociale, les tableaux qu'il traça avec la finesse qui lui est propre, sont de vrais chefs-d'œuvre. Ils ont tour à tour pour sujets les scènes de la légende populaire, l'histoire de la Suisse et celle de Zurich, soit dans ses ballades (Ida de Toggenbourg, le comte Falkenstein et Thierstein), soit dans ses romans et ses nouvelles. « Le temps apporte des roses », « Dieu fait ses dons de nuit, etc., etc. »; et dans ses représentations allégoriques, « l'Amour maternel et l'amour filial », descriptions des batailles suisses. On vit apparaître aussi des chants populaires plus élevés, que l'on doit à H. Georges Nægeli : « ses mélodies retentissent dans les

joyeuses compagnies, dans les parties de plaisir sur le lac, au milieu de la jeunesse des rues, faisant ainsi oublier les insignifiantes et basses chansons d'autrefois que nulle interdiction n'aurait pu proscrire aussi efficacement que les chants de Nægeli (1). » Ils trouvèrent aussi des admirateurs à l'étranger; Nægeli est devenu le fondateur des sociétés de chant en Suisse, et le favori du peuple, « père Nægeli. »

Les efforts tentés pour le bien public et l'éducation aboutirent à des résultats durables. En 1810, on institua la Société suisse d'utilité publique, qui comptait des membres de tous les cantons, chargés de soutenir les pauvres et d'établir des maisons de pauvres, des orphelinats, des caisses de secours, des dépôts, etc., etc. On ouvrit des caisses d'épargne (la première à Zurich en 1805), des sociétés d'assurances, etc., etc. Dans la vie matérielle on pouvait remarquer divers progrès; l'exploitation des forêts et celle des champs furent améliorées rationnellement, cette dernière surtout par le Bernois Emmanuel de Fellenberg qui établit dans sa propriété de Hofwil une école agronomique modèle avec d'excellentes machines aratoires; les couvents de Kreuzlingen en Thurgovie et d'Altenryf à Fribourg imitèrent cet exemple. A Zurich, on introduisit des métiers mécaniques dans les manufactures de coton; mais la plus grande entreprise de l'époque, ce fut le canal de la Linth qui fut creusé par le zèle infatigable des Zurichois H. et Conrad Escher (1804-1811) et qui tira de la misère la population de la vallée. L'activité de Pestalozzi pour les écoles attirait de plus en plus l'attention. Il était secondé par ses disciples Fellenberg et Wehrli. Forcé par la

(1) G. Meyer de Knonau, *le Canton de Zurich*, t. II, p. 76.

guerre et l'agression de la population catholique, de quitter l'orphelinat de Stanz, Pestalozzi créa une institution à Burgdorf et la transféra plus tard à Yverdon. La supériorité de sa méthode (celle de l'intuition, de la réflexion), reconnue par les grands penseurs et les pédagogues du temps, trouva beaucoup d'imitateurs en Suisse et à l'étranger. Mais son absence d'esprit pratique le rendait incapable de soutenir une maison d'éducation pour les enfants pauvres. L'un de ses amis, Emmanuel de Fellenberg, fut plus heureux : touché de la misère et de l'abandon des classes inférieures, il fonda, dans son domaine de Hofwil un asile de pauvres dont il confia en 1810 la direction à l'habile père des pauvres J.-J. Wehrli dont Pestalozzi disait qu'il avait réalisé son idée d'une école pour les enfants indigents (1). Fellenberg créa aussi, pour les garçons de condition plus élevée, une institution qui fut très en vogue, et il fit des cours aux instituteurs primaires. Mais il était réservé au canton d'Argovie (1810) d'établir le premier séminaire de professeurs de la Suisse. On s'occupa aussi de l'instruction supérieure. On ouvrit des écoles cantonales à Coire et à Aarau, des gymnases dans le pays de Vaud, une haute école à Saint-Gall, une école de sciences politiques à Zurich (pour les juristes et les hommes d'État); Berne aussi réforma son enseignement (2). Pendant que la Suisse à l'intérieur suivait son propre chemin, elle avait à l'extérieur la position d'une province française. Elle était sous la pression de son puissant médiateur Napoléon devenu empereur en 1804, et elle partageait le sort de l'empire. Son commerce souffrit cruellement du système

(1) Pupikofer, *Vie et œuvres de Jean-Jacques Wehrli*.
(2) J.-J. Hottinger, *Réveil des sciences en Suisse à l'époque de la Médiation et de la Restauration*.

continental, Napoléon fit occuper le Tessin d'une manière soudaine et arbitraire, sous prétexte d'empêcher la contrebande anglaise. La Suisse ne paraissait exister que pour l'utilité de la France. Neufchâtel devint une principauté vassale de cette puissance, et le Valais y fut annexé en 1810, comme département du Simplon, parce que l'empereur voulait tenir dans sa main le passage de la montagne. Des soldats confédérés, au nombre de 12 à 16,000 furent obligés de combattre pour la gloire et l'extension de la France en Espagne, en Autriche et en Russie. Toute action indépendante et vigoureuse était donc interdite à la Suisse. La neutralité était aux yeux de Napoléon un « mot dénué de signification », et il l'interprétait comme une soumission absolue. Il ne permettait pas que la confédération fût une puissance militaire. La presse et la libre parole étaient placées sous la surveillance de ses agents, et les hommes d'État suisses n'avaient autre chose à faire que d'obéir docilement à sa volonté.

3. Époque de la Restauration.

(1813-1830)

§ 60. — Malgré l'oppression de Napoléon, la Suisse était assez favorable au nouvel ordre de choses qui lui procurait la paix et la tranquillité. Aussi les alliés y rencontrèrent-ils peu de sympathie lorsque, après la bataille de Leipzig, ils marchèrent sur le Rhin et voulurent l'entraîner dans leur guerre contre la France; la diète, présidée par le landammann Reinhard, résolut d'observer strictement la neutralité et de lever une armée pour la défendre. Mais les partisans de l'ancien système, antérieur à 1798, qui jusque-là s'étaient tenus en repos, sou-

haitaient ardemment l'invasion des coalisés, comptant sur leur secours pour renverser la constitution. Ils fondèrent « la Société de restauration » dont le comité secret de Waldshut était en communication avec les alliés. Ils furent servis par l'insuffisance des forces militaires de la Suisse et par le manque d'entente des cantons à l'égard des moyens de défense. Malgré la résolution de la diète, il ne fut pas possible de garder les frontières; l'armée était mal entretenue et peu exercée, le landammann Reinhard affirma que la Suisse épuisée ne pouvait pas fournir de renforts (1). Sur l'ordre du général de Wattenwill, les troupes résolues de soutenir un combat inégal, se retirèrent et aucun coup de fusil ne fut tiré pour défendre la neutralité. Les alliés ne trouvant plus d'obstacles devant eux, traversèrent le Rhin de Bâle à Schaffhouse et se répandirent dans les districts suisses sans y rencontrer de résistance. La chute de la constitution de médiation était la conséquence inévitable de ce fait. Le cabinet autrichien travailla activement à son abolition. Sur l'ordre réitéré de l'ambassadeur autrichien, le gouvernement de la médiation se retira à Berne, et son abdication fut suivie de celle des gouvernements de Soleure, Fribourg, Lucerne, etc. La nouvelle diète déclara que la constitution de médiation avait cessé d'exister ; mais les opinions se divisèrent lorsqu'il s'agit d'établir un nouveau gouvernement. Berne ne voulait pas reconnaître les faits accomplis depuis la Révolution; elle demandait la restitution du pays de Vaud et de l'Argovie et la restauration de la confédération des treize cantons. Elle était soutenue dans ses prétentions par les cantons aristocratiques et les cantons démocratiques

(1) C. de Musalt, *Hans de Reinhard*, p. 239. Les motifs de la conduite de Reinhard sont encore inexpliqués.

autrefois privilégiés. Les villes libérales prirent une direction moyenne, et les nouveaux cantons demandèrent le maintien de l'ordre nouvellement établi; leurs représentants se réunirent à Zurich et leurs adversaires à Lucerne. Les menaces des puissances réussirent à donner aux diètes une union apparente (avril 1814). Mais les divisions intérieures continuèrent; Berne et les cantons qui partageaient ses dispositions persistèrent dans leurs prétentions à l'égard des pays soumis, et les cantons menacés d'Argovie et du pays de Vaud se préparèrent à la résistance. Les prétentions de Schwitz et de Glaris devinrent l'occasion de troubles à Utznach et à Sargans, domaines du nouveau canton de Saint-Gall; et celles d'Uri agitèrent la Leventine qui faisait partie du Tessin. Ce canton menaçait de se séparer; les Grisons cherchaient à recouvrer leurs possessions d'autrefois, la Valteline, Clèves et Worms; Bienne et l'archevêché de Bâle aspiraient à se réunir à la Suisse ainsi que Neufchâtel, le Valais et Genève. La diète, s'efforçant d'apaiser ces dissensions, ne pouvait parvenir à rédiger la nouvelle constitution; et les agents de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie la pressaient de conclure. Enfin le congrès de Vienne intervint pour régler les principaux points en litige. La Suisse avait envoyé à Vienne ses délégués qui, au lieu de s'entendre, travaillèrent les uns contre les autres. Il ne fallut rien moins que le retour de Napoléon pour précipiter une solution. Le congrès, voulant faire de la Suisse un boulevard contre la France ajouta les trois cantons du Valais, de Neufchâtel et de Genève aux dix-neuf déjà existants; ainsi la confédération en comprenait vingt-deux. Mais la Valteline, Chiavenna et Worms furent cédés à l'Autriche et les Grisons durent se contenter de la souveraineté de Ræzün. Quant

à l'état intérieur, le congrès regarda comme nulles les prétentions sur les pays soumis. Berne fut dédommagée par la plus grande partie de l'évêché de Bâle et Bienne; l'autre partie de l'évêché fut donnée à Bâle. Les autres cantons reçurent des indemnités en argent. En définitive la Suisse retira de ces combinaisons l'avantage considérable de voir sa neutralité reconnue et confirmée à toujours; on comptait dans cette neutralité les deux provinces savoyardes de Faucigny et du Chablais, que Berne avait conquises au XVIe siècle. Cependant « la longue diète » de Zurich travaillait à une nouvelle constitution dite Contrat d'alliance, qui, approuvée par le congrès de Vienne, fut jurée et adoptée en 1815. Pendant les délibérations, bien des voix réclamaient le maintien d'une grande puissance centrale; mais la plupart des membres de la diète rêvaient le fractionnement antérieur à 1798; les cantons voulaient recouvrer leurs anciens droits de souveraineté, et les aristocrates leurs priviléges. Ainsi les larges bases de la confédération furent entièrement sacrifiées et la Suisse fut transformée en une alliance de 22 États, jouissant de la plénitude de leur indépendance et n'agissant en commun que dans leurs relations extérieures et pour le maintien de la paix et de l'ordre intérieurs. La diète n'abolit pas les priviléges de cantons et de naissance; elle ne rendit pas aux citoyens la faculté de choisir librement le lieu de leur demeure et de commercer sans entraves, non plus que le droit de bourgeoisie. Mais elle rétablit l'ancien système d'instruction et les priviléges commerciaux des principaux cantons (1). L'existence des couvents fut

(1) L'enseigne qu'on adopta alors (*la croix blanche sur un fond rouge*), et les formes de langages des gouvernements cantonaux subsistent encore.

garantie, en tant qu'elle dépendait des gouvernements cantonaux; le service étranger fut pratiqué sur une plus large échelle, puisqu'on laissa à l'arbitraire des cantons la conclusion des capitulations militaires. Les constitutions des divers cantons étaient laissées également à leur bon plaisir, et le droit des faibles n'y était pas suffisamment reconnu. Dans les cantons des villes, les bourgeois obtinrent de nouveau la prépondérance (à Soleure, la ville avait 44 représentants et la campagne seulement 22; la ville de Zurich en avait 130, la campagne 82; la ville de Fribourg 108, la campagne 36; la ville de Berne 200, la campagne 99). Le droit électoral fut subordonné à un cens élevé : ainsi refleurirent de nouveau la domination des aristocrates et des riches, le gouvernement des souverains. Les concessions qu'on avait été forcé de faire aux campagnes furent restreintes, et le peuple rentra de nouveau en tutelle; les contraintes de métier reparurent; le droit de pétitionnement, la liberté de la presse et de la parole ne furent pas reconnus. Le professeur Troxler, de Lucerne, qui, dans son livre *Prince et Peuple*, avait publié des opinions démocratiques, fut destitué (1821). Cette réaction s'exerça surtout sous la direction de la « Sainte-Alliance », à laquelle la Suisse s'était jointe aussi et qui avait fait édicter des ordonnances sévères contre la presse et le droit d'asile (1822). La réaction se servit aussi de la religion. Comme autrefois, dans le Valais, les jésuites s'introduisirent à Fribourg en 1817 et commencèrent leurs intrigues. Le digne franciscain, le père Girard, ami de Pestalozzi, qui avait transformé les écoles de Fribourg, fut persécuté par les réactionnaires et chassé de son institution (1823). A Lucerne, le nonce du pape fit diriger des attaques semblables contre le baron de Wessemberg,

philanthrope, vicaire général de l'évêque de Constance, qui avait travaillé à l'instruction du clergé et à l'établissement d'un culte populaire (prédication et messe dans la langue du pays, chants d'église, explication des évangiles); pour soustraire la Suisse à son influence, un ordre du pape en 1815 la sépara de l'évêché de Constance et la soumit à un vicaire apostolique, au prévôt Gœldlin de Beromünster. Après la mort de Gœldlin (1819) les catholiques de la Suisse orientale furent placés sous la direction de l'évêque de Coire; un certain nombre de cantons (Berne, Soleure, Lucerne, Zug, Argovie, Thurgovie et Bâle) rétablirent l'évêché de Bâle dont le siége fut à Soleure. Depuis ce moment le système pontifical s'enracina de plus en plus profondément en Suisse, et l'ultramontanisme (1) y prédomina, à peine les protestants étaient-ils tolérés dans les cantons catholiques; à Lucerne même, siége du nonce, ils étaient persécutés.

(1) De *ultra montes*, au delà des montagnes, désignation du siége pontifical, au sud des Alpes.

CHAPITRE II

TRANSFORMATION INTÉRIEURE OU RÉGÉNÉRATION DES CANTONS ET DE LA CONFÉDÉRATION

(1830-1848)

1. Progrès des cantons.

§ 61. Premières tentatives de révision. — Malgré la politique oppressive de la Restauration, qui semblait devoir étouffer toute liberté, l'esprit national ne se laissa pas longtemps enchaîner; il se fortifiait même par la contrainte pour s'élever avec un nouvel essor. Le sentiment patriotique qui s'était déjà manifesté à l'époque de la médiation, agit de nouveau sur l'art, qui choisit de préférence des sujets patriotiques (les peintres Vogel à Zurich, Disteli à Olten). Les poëtes, de leur côté, enflammaient le peuple : Abraham-Emmanuel Frœhlich, d'Argovie, flétrit dans ses *Fables* les abus du temps, et le Bernois J.-Rodolphe Wyss, le jeune, donna à la Suisse le premier hymne national, dans un chant intitulé : *Appel à la patrie*. On cherchait de nouveau cette patrie bien-aimée, tant de fois disputée à la tyrannie, et comme l'idée s'en était effacée, on vivait dans les beaux souve-

nirs du passé et l'on élevait des monuments aux héros des légendes consacrées par la foi nationale (l'obélisque de Morat, le Wengistein, le monument de Saint-Jacques sur-la-Birse). De nouvelles aspirations animaient la jeune génération qui inscrivait sur ses drapeaux « le libre progrès »; de nouvelles sociétés contribuèrent à la naissance des temps modernes. Depuis 1815, la Société des sciences naturelles unissait les savants suisses; depuis 1819, celle de Zofingen était le lien de tous les étudiants sur le terrain de la science et de l'enthousiasme patriotique. Le sentiment national était fortifié par la Société de Sempach et les fêtes des archers qui se célébraient régulièrement depuis la réunion des archers à Aarau (1824). Mais aucune de ces sociétés n'agit aussi vigoureusement que la Société helvétique. Au XVIII° siècle, elle avait transformé l'esprit suisse, et au XIX°, elle n'avait d'autre but que de ranimer et de conserver ses traditions libérales. Quand tous les bruits de guerre se furent éteints, elle se réunit de nouveau à Schintznach en 1819, quittant la voie d'une timide opposition, se dépouillant de tout élément aristocratique, et se transforma en une société politique dont le but était de combattre les abus de la Restauration. En 1821, son président, le pasteur Thaddée Müller, s'éleva contre les intrigues hiérarchiques; Troxler, contre la tutelle morale; en 1824, le philologue Gaspard Orelli, de Zurich, fit à ses amis assemblés un tableau émouvant de la honteuse politique de la Restauration, de l'ignorance, de la censure, du service étranger, des persécutions, etc., etc.; il les appela à travailler tous à la culture intellectuelle et consola les esprits éclairés en leur montrant que la vérité avait toujours triomphé malgré les railleries et les contradictions. En 1829, Zschokke publia une critique incisive du contrat d'alliance de 1815,

louant l'unité nationale mieux garantie par l'acte de médiation, et proposa à la Société comme le but le plus noble le retour à cette unité. « Depuis quinze ans, on s'est efforcé en vain de revenir au vieux temps dont la conséquence a été la ruine de la confédération. Le bon sens a pris le dessus; l'esprit du peuple est trop éclairé par la lumière de l'expérience et du savoir. C'est en définitive l'intelligence qui met les masses en mouvement. L'indissolubilité de la confédération demeure dans la nation alors même qu'elle disparaîtrait de la diète. » Enfin, en mai 1830, le magistrat Schinz, de Zurich, proclama la nécessité absolue d'une transformation générale, et il ajouta que tous les gouvernements devaient reconnaître « qu'ils procèdent du peuple, qu'ils existent par et pour le peuple. » Ainsi fut exprimé le principe de la nouvelle réforme, du rétablissement de la démocratie représentative. Ce résultat fut dû en grande partie à la presse qui, depuis la Révolution française, était devenue une puissance considérable dans la vie publique. Les opinions libérales trouvèrent leur organe dans le *Républicain* d'Escher et Usteri, dans le *Messager suisse* de Zschokke et dans le *Journal d'Appenzell*, publié à Trogen en 1828. Cette dernière feuille était le lien de tous les Suisses libéraux : « D'une frontière de la Suisse à l'autre, chacun la lisait avec empressement, et elle contribua puissamment à réveiller le sentiment de la fraternité nationale, en peignant, sous les plus vives couleurs, les malheurs communs. Les bons citoyens sentaient de plus en plus qu'aucun Suisse ne devait rester étranger à ce qui se passait dans les divers cantons (1). »

Avant que la réforme eût été introduite dans la con-

(1) Feddersen, p. 19.

fédération, quelques cantons avaient déjà procédé à des modifications cantonales, surtout Lucerne, Appenzell, Vaud et Tessin.

A Lucerne, en 1829, on en finit avec la nouvelle aristocratie, et l'on procéda à la séparation des pouvoirs : le petit conseil perdit le droit de se recruter lui-même, et les attributions du conseil général furent étendues. A Zurich, on abolit la censure ; dans le pays de Vaud, on réclamait de plus en plus la révision, surtout depuis que Laharpe l'avait proposée en mai 1829. Mais c'était surtout dans le canton du Tessin qu'il fallait des réformes radicales, car on y avait fait revivre les abus antérieurs à 1798 (la corruption, la dilapidation, le népotisme). Sous la direction de l'auteur et rédacteur Franscini, on fit un projet de révision complète dans le sens démocratique, et ce projet fut adopté par le peuple en juin 1830.

§ 62. Effets de la révolution de Juillet. Assemblée d'Uster. — Les grands événements qui bientôt éclatèrent en France et sont connus dans l'histoire sous le nom de *Révolution de Juillet*, donnèrent en Suisse, comme dans toute l'Europe, une nouvelle et plus forte impulsion aux mouvements libéraux. Cette révolution fut saluée avec transport par tout le parti de la réforme, et son ébranlement se communiqua rapidement à toutes les couches de la population. Les demandes de révision devenaient de jour en jour plus nombreuses ; la presse prenait un nouvel essor et répandait partout les mots de ralliement : « Souveraineté du peuple, égalité de droits, séparation des pouvoirs, publicité des délibérations, liberté de la pensée et de sa publication. » Des mouvements tumultueux se produisirent coup sur coup dans les cantons les plus tranquilles jusque-là. En Argovie, une assemblée de libéraux, à Lenzbourg, adressa au gouvernement une

pétition demandant la révision (12 septembre 1830), et le gouvernement ayant hésité, une assemblée populaire, à Wohlenswil (7 novembre), demanda énergiquement un changement complet de constitution. Le conseil de Burgdorf, guidé par deux frères, Louis Schnell, secrétaire de la ville, et Charles Schnell, avoué, présenta au gouvernement bernois une pressante requête en faveur d'une réforme de la constitution (octobre); à Porrentruy, un commencement de sédition fut fomenté par les citoyens au nom de la séparation d'avec Berne. A Bâle aussi, les campagnards, dont les chefs étaient les habitants de Liestal, réclamaient l'égalité des droits entre la ville et la campagne, et une assemblée de délégués à Bubendorf, une autre à Olten et Soleure, exigeaient la révision de la constitution (18 novembre). En Thurgovie, le pasteur Bornhauser, de Matzingen, faisait entendre le même vœu, annonçant dans un discours enthousiaste l'aube d'un nouveau jour, et appelant ses compatriotes à travailler sans relâche à son avénement. Une première assemblée nationale à Weinfelden (octobre) décida la révision totale, et une seconde assemblée décida des élections immédiates pour les nouveaux pouvoirs et la publicité des délibérations (18 novembre). A Lucerne, le professeur Troxler, exilé, attisa le feu par une brochure répandue dans tout le pays et par laquelle il concluait au rétablissement des droits du peuple. A Sursee, une assemblée le vota à l'unanimité (21 novembre).

Mais ces premiers élans ne furent pas toujours accompagnés de succès; ils étaient paralysés par l'égoïsme et l'aveuglement des aristocraties. Les gouvernements de Lucerne et de Thurgovie hésitaient, les conseils de Soleure et de Bâle résistaient; encouragée par cette attitude, Berne prit des mesures pour tout étouffer par

l'épée, et somma les confédérés de marcher en commun contre les agitateurs. Dans ce danger, Zurich se mit à la tête du libéralisme suisse, écarta les prétentions de Berne et assura le triomphe de la liberté. Ce n'était pas en vain que, vers 1820, Paul Usteri, Escher de la Linth, le magistrat Hirzel, Hottinger et Orelli avaient préparé des réformes libérales. S'ils avaient travaillé en vain au perfectionnement du système des écoles, ils avaient obtenu l'abolition de la censure et réveillé la vie politique. D'ailleurs on ne voyait pas encore clairement les rapports à établir entre la ville et la campagne, et l'assemblée des grands conseils généraux, convoquée à Uster (octobre) se montrait fort modérée dans ses exigences de révision de la constitution, reconnaissant à la ville la prééminence dans la représentation. Ce fut un étranger, fugitif de Nassau, qui grandit et précisa le mouvement, le Dr Louis Snell (1). Snell avait puisé sa force morale dans le bonheur austère et pur de la vie de famille, et l'enthousiasme pour la liberté républicaine dans l'étude de l'histoire ancienne et des classiques. Professeur en Allemagne, il avait pris part aux mouvements patriotiques de 1817-1820, ce qui lui avait valu les persécutions de ses adversaires victorieux ; réfugié en Suisse, il s'unit aux plus zélés réformateurs, combattit pour la liberté de la presse, et s'efforça d'agir sur Zurich, que ses lumières plaçaient à la tête de la confédération. A l'époque de la révolution de Paris, il essaya de se concerter avec des chefs du pouvoir de Zurich : leurs idées étroites sur les réformes à réaliser le décidèrent à s'adresser directement à Zurich et à la gagner aux principes d'égalité, de souveraineté et d'éducation

(1) *Vie et travaux du Dr Louis Snell*, Zurich, chez Meyer.

populaires. Il demanda la formation de « conseils constituants » ce fut son expression. Ses conférences avec les Zurichois l'éclairèrent sur l'état général des affaires du canton. Son ami, le docteur Streuli, de Küssnacht, lui révéla le mécontentement et les plaintes des gens du lac de Zurich et le pressa de formuler leurs vœux; il écrivit resolûment le « Mémorial de Küssnacht », programme de la transformation, lequel eut un immense succès. Les campagnes, selon le droit de suffrage, devaient élire deux tiers des représentants du peuple souverain; de plus, on réclamait la séparation des pouvoirs, la publicité de l'administration, les comptes rendus au peuple, la liberté de la presse et la réforme radicale du système scolaire. La commune de Stæfa convoqua une assemblée du peuple pour agir sur le gouvernement par une déclaration publique. Cette assemblée eut lieu le 22 novembre 1830 à Uster où se rencontraient 12,000 citoyens. Guyer de Bauma ouvrit la délibération dont le but, selon lui, devait être de modifier la constitution qui ne suffisait plus aux besoins du peuple et à l'esprit du temps (1). Hegetschweiler, de Stæfa, se servant de paroles inspirées, compara le peuple à l'esclave qui rompt sa chaîne. L'assemblée fut grave et digne; elle déclara à l'unanimité adopter le mémorial de Küssnacht d'après lequel on élabora un nouveau document, le « Mémorial d'Uster », qui fut ensuite présenté au grand conseil. L'impression produite par cette solennelle « journée d'Uster » fut décisive. Le gouvernement n'osa pas braver la puissance de l'opinion publique et, sur la demande de l'assemblée d'Uster, il ordonna l'élection d'un nouveau grand conseil dont la campagne devait

(1) Leuthy, *Histoire du canton de Zurich*, de 1794 à 1830, II, 87.

nommer les deux tiers et la ville le troisième. On prit pour base des délibérations sur la nouvelle constitution le projet de Snell, et cette régénération fut une nouvelle ère de l'histoire de Zurich. Les événements qui s'étaient passés dans cette ville eurent en Suisse un profond retentissement, et décidèrent du sort de la cause libérale. Le mouvement se propagea dans les autres cantons. D'abord, dans le canton de Fribourg, puis dans la ville intelligente et protestante de Morat, qui éleva la voix contre la constitution existante (25 novembre) ; le grand conseil ayant hésité, le peuple exaspéré se précipita en armes sur la capitale et la contraignit à accepter la révision. Dans les cantons d'Argovie et de Vaud, les villes furent également forcées de céder (décembre). Les gouvernements de Saint-Gall et de Lucerne, émus de l'excitation des partis, répondirent de plein gré à la demande de conseils constituants (décembre). Dans le canton de Soleure, une assemblée tenue à Balsthal se prononça pour la révision (22 décembre), et le grand conseil s'y soumit pour éviter une défaite.

§ 63. Efforts contraires, événements. — Les aspirations libérales rencontraient la plus forte opposition à Berne, qui leva des troupes contre son propre peuple et continua d'exhorter les autres villes à résister aux constitutionnels. Le gouvernement bernois désirait une diète extraordinaire qui se réunit le 23 décembre pour prendre les mesures nécessaires dans le danger d'une guerre en France et en Allemagne ; il espérait gagner la diète à ses projets de réaction et la faire agir en faveur du retour à l'ancien régime. Mais Zurich, la tête du libéralisme, protesta énergiquement, disant qu'il n'était pas permis de combattre les efforts des cantons qui voulaient réformer leurs constitutions, et que le libre achèvement de cette

œuvre pouvait seul garantir la paix intérieure, ajoutant que les mesures militaires ne devaient être prises que contre les attaques extérieures. Les cantons qui avaient commencé à se laisser ébranler par ces opinions les adoptèrent pleinement ; ainsi la diète, au grand déplaisir de la Sainte-Alliance, prit la résolution de garder la neutralité, même au prix des trésors et du sang de la Suisse, mais de ne se mêler d'aucune manière des réformes constitutionnelles des divers cantons. Ce fut là un avertissement significatif pour Berne, dont le gouvernement sentait le pouvoir lui échapper, par les encouragements donnés au mouvement révolutionnaire. Une assemblée populaire dirigée à Münsingen par les frères Snell (10 janvier 1831) menaça d'en venir aux voies de fait si l'on ne formait pas un conseil constituant et si l'on ne reconnaissait pas la souveraineté du peuple; ainsi, le grand conseil se soumit. On espérait partout réaliser pacifiquement le changement de constitution ; à Bâle seul on n'y réussit pas. Le grand conseil tenait opiniâtrément à la prééminence de la ville, mais les habitants des campagnes étaient tout aussi fermes dans leurs réclamations; une assemblée du peuple, à Liestal, (4 janvier 1831) protesta et résolut d'établir un gouvernement particulier, ce qui fut fait. Il y eut un combat dans lequel les bourgeois de la ville ayant prévenu leurs adversaires remportèrent la victoire, dispersèrent les insurgés, occupèrent militairement Liestal et assujettirent complétement les campagnes (13-15 janvier 1831). Une délégation fédérale rétablit un semblant de paix qui favorisait la ville, dont la représentation devait presque égaler celle des campagnes. Cette défaite du peuple des campagnes bâloises fut le signal de la lutte pour tous les libéraux suisses. « De l'analogie des convictions et

des intérêts politiques naquit une fraternité qui s'étendait au delà des limites des cantons et poussait à une action commune (1). » Ainsi l'on projeta une grande expédition du peuple ou des archers contre Bâle, tandis que de son côté la presse s'efforçait d'obtenir une réconciliation avec le gouvernement de Bâle. Mais celui-ci prit tranquillement le temps de la réflexion pendant lequel les autres cantons travaillaient activement à leur transformation. En janvier 1831 se formèrent des conseils constituants, et dans la première moitié de l'année les nouvelles constitutions de Soleure, d'Argovie, de Zurich, de Saint-Gall, de Thurgovie, de Vaud, de Schaffhouse et de Berne furent adoptées à une éclatante majorité. Le peuple de Bâle s'agitait d'autant plus ; les campagnes songeaient à se séparer complétement de la ville. Celle-ci ne voulant pas même accorder une amnistie générale, le guerre civile se ralluma, et les deux partis se rencontrèrent comme deux États dirigés par des gouvernements particuliers. La ville de Bâle ayant refusé toute concession, la diète décida enfin (14 septembre 1832) la séparation du canton qui forma celui de la ville avec 21 communes, et celui de la campagne avec 46 communes. A Schwitz, il y eut aussi une séparation, bien qu'elle ne fût que passagère. Les « districts extérieurs », c'est-à-dire les pays achetés ou conquis qui à l'égard de la commune primitive de Schwitz avaient été très-défavorablement traités, se séparèrent (comme pays extérieur, comprenant les districts de la Marche, d'Einsiedeln, de Pfæffikon et de Küssnacht sous la direction de Lachen) en avril 1832, avec l'approbation de la diète. Le Haut et le Bas-Valais étaient aussi sur le

(1) Feddersen, p. 68.

point de se séparer comme Schwitz et Bâle-Ville et Bâle-Campagne, parce que le premier ne voulait pas renoncer à la prédominance sur le second. Mais les troupes confédérées empêchèrent le succès de la tentative du Bas-Valais. Le monarchique Neufchâtel fut aussi le théâtre de violentes agitations à l'occasion de la révision de la constitution. Le parti républicain eut le dessous et ne put ainsi obtenir ni son affranchissement de la Prusse ni sa complète annexion à la Suisse. Le mouvement ne semblait pas atteindre les cantons de Glaris, de Genève, des Grisons, d'Unterwalden, d'Uri et de Zug, qui ne modifièrent pas leurs constitutions, les uns parce que les circonstances ne l'exigeaient pas (comme Genève et les Grisons), les autres, parce qu'un parti prépondérant, ordinairement clérical, étouffait à l'avance toute innovation. Partout où de nouvelles constitutions furent introduites, on reconnut les principes de la souveraineté nationale et de l'égalité des droits. Le principe de l'État fut la représentation du peuple, dégagée de toute dépendance envers le gouvernement sur lequel, au contraire, il devait exercer un libre contrôle. Toutes les institutions établissaient la publicité de l'administration, celle des délibérations du grand conseil et de la procédure, ainsi qu'une égale répartition des charges publiques ; et elles avaient en vue une plus libre organisation municipale. La liberté de la presse et des associations, le droit de pétitionnement, la liberté des communes et celle du domicile furent garantis. On ne négligea pas non plus la réforme radicale du système scolaire. Mais toutes les constitutions cantonales n'appliquèrent pas également ces principes. Plusieurs villes, telles que Lucerne, Zurich, Schaffhouse, Soleure et Saint-Gall, conservèrent encore quelques priviléges de représentation ;

et dans la plupart des cantons on n'introduisit pas aussitôt l'élection directe, on s'arrêta à un système mixte ; dans les cantons de Fribourg et de Berne, le suffrage était indirect. Les trois pouvoirs n'étaient pas aussi nettement séparés dans tous les cantons, et la liberté de conscience n'était pas partout reconnue ; à Lucerne, les catholiques seuls avaient le droit de suffrage ; à Fribourg, on en privait ceux qui avaient subi des peines ecclésiastiques. Tandis qu'à Saint-Gall on avait adopté le renouvellement intégral des fonctionnaires, d'autres constitutions ne contenaient que le renouvellement partiel. Dans la plupart des cantons, on vota une constitution transitoire dans laquelle on résolut de faire pénétrer les réformes commandées par l'expérience. Toutes les constitutions, en effet contenaient une clause de révision, plusieurs même à bref délai. Pour maintenir ce nouvel ordre de choses, malgré la réaction des cantons irrégénérés, les sept cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Soleure, Saint-Gall, Argovie et Thurgovie s'unirent le 17 mars 1832 (concordat des Sept).

§ 64. QUESTION DE RÉVISION DE LA CONFÉDÉRATION ET LIGUE DE SARNEN. — Après avoir accompli ces transformations dans les cantons, on songea aussi à réorganiser la confédération. Le beau rêve des patriotes suisses du précédent siècle subjugua de nouveau toutes les âmes d'élite. Ce que l'Helvétique avait exagéré, ce que la Restauration avait négligé, semblait devenir réalisable, savoir : l'unité nationale et, par elle, la création d'un état politique durable. Sous la Restauration, Zschokke surtout avait démontré la nécessité de fortifier le pouvoir de la confédération. A la diète de janvier 1831, à Lucerne, le docteur Casimir Pfyffer fit entendre d'éloquentes paroles par lesquelles il exhortait sa ville natale à pro-

poser la révision de la confédération, déclarant que le peuple n'y était pas représenté, et demandant que cette confédération relâchée fut transformée en un puissant corps ayant des institutions nationales. Cette opinion fut vivement discutée, surtout dans la Société helvétique, dont le président était Pfyffer; lui-même exprima le vœu de la fondation d'une école supérieure suisse qui devait être « pour notre vie intellectuelle ce que la constitution fédérale était pour notre vie politique, une école de haute culture nationale. » En même temps, le juriste zurichois, le docteur Bluntschli demanda une plus forte centralisation sans laquelle, disait-il, la confédération se dissoudrait peu à peu. Le gouvernement de Thurgovie exprima officiellement ce vœu le 25 mai 1831, en proposant dans une missive au canton principal, la révision du contrat d'alliance de 1815. La diète accueillit assez froidement cette motion qui trouva d'autant plus d'écho dans l'opinion publique. Une association défensive se forma dans tout le pays à l'effet de frayer le chemin à la révision de la confédération, et une adresse de 10,000 voix fut envoyée à la diète. Celle-ci, enfin, vota la révision le 17 juillet 1832, et nomma une commission pour en rédiger le projet. Cette commission, après de pénibles discussions, acheva sa tâche en décembre. Son travail, dans les points essentiels, était une sorte de compromis du parti du juste milieu dominant dans la commission, et qui ne voulait que des réformes partielles. C'était donc une œuvre rapiécée, hybride, qui ne répondait à aucune vue déterminée. Parmi les libéraux, beaucoup combattaient ce projet comme insuffisant et incomplet (surtout dans la représentation du peuple), d'autant plus que la diète réduisit encore les propositions de la commission. Pour les partisans de l'ancien système,

l'unité helvétique était un épouvantail; et la plupart des cantons ne voulaient renoncer à aucun de leurs droits et de leurs avantages pour l'amour du bien commun. Malheureusement l'influence étrangère intervint aussi. La Prusse et l'Autriche, après avoir fait triompher la réaction en Allemagne et comprimé tous les mouvements révolutionnaires, cherchèrent aussi à paralyser en Suisse les tentatives de réforme en y maintenant les traités de 1815. Encouragés par l'Allemagne, les six cantons de Bâle, Uri, Schwitz, Unterwalden, Valais et Neufchâtel envoyèrent le 14 novembre leurs délégués à Sarnen pour protester contre la séparation de Bâle et contre l'admission à la diète des représentants de Bâle-Campagne et de Schwitz extérieur, ces divisions étant une violation de l'alliance. Ils espéraient faire échouer en même temps la révision de l'alliance; aussi, confiants dans l'appui des puissances étrangères, ils déclamèrent violemment à la diète contre le projet et manifestèrent sans ménagement leurs dédains pour « le livre d'Ochs et la doublure de casimir de la chemise du pâtre confédéré» (1). Ils se réunirent en diète particulière à Schwitz, formant ainsi une alliance séparée. En soulevant les autres cantons par des considérations hypocrites, ils parvinrent à obtenir une majorité contre la nouvelle constitution. Ce fut le signal d'une nouvelle réaction. Sans avoir égard à l'arrêté de la diète concernant la séparation de Schwitz, le colonel Abyberg, un des principaux chefs du parti réactionnaire, marcha sur Küssnacht qu'il occupa avec des troupes schwitzoises (31 juillet 1833). Ce défi porté ouvertement au pouvoir fédéral, produisit une immense sensation en Suisse; mais son heureux succès poussa

(1) Allusion au projet de constitution d'Ochs, et à l'appel du Dr Casimir Pfyffer.

Bâle à l'imiter. Le colonel Vischer marcha sur Liestal avec une petite armée et des canons; mais il fut repoussé. La diète condamna ces deux incidents comme une violation de l'alliance, envoya dans les deux cantons des militaires et des commissaires, et lorsque les membres de l'union de Sarnen se furent enfuis de Schwitz, elle résolut la dissolution de cette union, et la plupart des délégués de la conférence de Sarnen retournèrent siéger à la diète. Les troubles de Bâle, ceux de Schwitz qu'on laissa uni, et ceux de Neufchâtel furent heureusement apaisés; la révision de l'alliance avait échoué pour longtemps. Zurich la proposa de nouveau en demandant la formation d'un conseil constituant; et du sein de l'alliance défensive sortit l'association nationale (1835), ayant pour but la fondation d'un État national; mais la ferme résistance des cantons intérieurs et les divisions des autres cantons firent tout échouer.

§ 65. EFFETS DE LA RÉGÉNÉRATION DES CANTONS. — Cependant les diverses transformations opérées dans les cantons compensaient en quelque sorte l'échec de la révision d'alliance, et constituaient la meilleure préparation au futur progrès général. Appenzell adopta la révision de la constitution en 1834, après l'avoir rejetée l'année précédente; Schaffhouse augmenta la représentation des campagnes; Glaris réalisa le principe de la complète égalité des deux confessions, et la Thurgovie abolit les tribunaux ecclésiastiques spéciaux. Dans d'autres sphères, on accomplit aussi d'heureuses réformes, telles que celle des écoles pour laquelle le moment d'une transformation radicale était venu (1). Tous les degrés furent modifiés, et dans beaucoup de cantons les autorités,

(1) Schlegel, *Institutions suisses pour l'éducation des professeurs*.

le peuple et les institutions étaient saisis d'un vif enthousiasme pour la réforme de l'éducation. On commença par la fondation de séminaires de professeurs, destinés à former des maîtres capables; à Zurich (Küssnacht en 1832 sous la direction du docteur Thomas Scherr), en Thurgovie (Kreuzlingen en 1833 sous Wehrli), à Berne (Münchenbuchsee, 1833), Soleure, Vaud, etc. L'instruction fut rendue obligatoire, les écoles furent soigneusement graduées; on créa une école polytechnique; de nouveaux moyens d'instruction furent adoptés, et l'on appliqua les méthodes modernes d'enseignement de Pestalozzi, Fellenberg, etc. A Zurich, les chefs des libéraux, le bourgmestre Melchior Hirzel, docteur Keller, etc., avaient choisi pour directeur du séminaire le docteur Scherr, qui devint bientôt l'âme de toutes les réformes de l'éducation populaire; il fit un projet d'organisation du système scolaire qui devint un modèle pour tous les autres cantons. Le professeur Orelli, esprit élevé, se voua tout entier à l'organisation d'une école cantonale et d'une haute école (1832) qui devint le modèle de celle de Berne en 1833. Les cantons catholiques avaient surtout occasion de manifester leurs tendances libérales dans le règlement des affaires ecclésiastiques. Des curés libéraux de Rapperswil (Aloïs et Christophe Fuchs) travaillèrent à émanciper l'Église du joug romain; Lucerne aussi devint un foyer de propagande libérale; une conférence de délégués de Lucerne, Berne, Soleure, Bâle-Campagne, Saint-Gall, Argovie et Thurgovie, tenue à Baden en 1834, protesta vivement contre les prétentions de la curie, et demanda l'établissement d'un archevêché suisse; elle résolut d'écarter les envahissements du nonce dans la juridiction épiscopale, d'exercer le contrôle de l'État sur toutes les dispositions ecclésiastiques et la surveillance sur les

séminaires de prêtres et les synodes, et de restreindre la juridiction ecclésiastique en général. Pour mettre fin à l'autonomie des couvents, on les soumit au pouvoir épiscopal et on les assujettit aux impôts. On voulait aussi diminuer le nombre des jours de fête, et l'on réclama même l'abolition de la nonciature. La curie s'efforça, par tous les moyens possibles, d'entraver ces mouvements; les ultramontains (défenseurs de la papauté) excitèrent un soulèvement dans le Jura bernois, et les puissances étrangères défendirent la hiérarchie, de sorte que les décisions de la conférence ne furent pas exécutées. Mais elles n'en portèrent pas moins des fruits très-utiles, beaucoup de gouvernements prirent une attitude plus énergique vis-à-vis des exigences de l'Église, et la tolérance trouva en eux un plus ferme appui. Les conséquences immédiates furent que l'Argovie plaça ses couvents sous l'administration de l'État; Saint-Gall procéda à l'abolition du couvent de Pfæffers; mais Berne eut de la peine à dompter l'insurrection du Jura. Les effets de la régénération se firent sentir aussi dans le commerce; l'industrie fut perfectionnée et le pays se couvrit d'un réseau de magnifiques routes.

2. Rétablissement du nouvel État fédéral.

(1839-1848)

§ 66. Réaction, ligue séparée et rappel des jésuites. — En 1829 et 1830, le parti libéral était uni dans la poursuite du progrès, mais dans le cours des événements qui suivirent, le parti des radicaux se sépara d'eux pour réclamer des innovations plus hardies. A tous les deux s'opposaient les conservateurs ou réactionnaires, qui, bien que vaincus, n'étaient pas anéantis;

au contraire, plus les radicaux étaient ardents, plus les réactionnaires s'affermissaient dans l'esprit du peuple. A Schwitz, ils reconquirent d'abord leur domination. Abyberg, leur chef, devint landammann (1834), et, sous son influence, les jésuites furent appelés (1836). Sous le landammann Reding, les libéraux résistèrent à ces agissements; une contestation au sujet du partage et de l'emploi des biens communs excita les deux partis (celui des *Serres* et celui des *Cornes*) (1), et à la réunion du conseil général de 1838, il y eut une lutte à la suite de laquelle le pays fut désarmé par Lucerne; mais rien n'ayant été réglé, le parti dominant des Cornes obtint la victoire et Abyberg resta landammann. Le triomphe de la réaction fit plus de sensation à Zurich, où le libéralisme paraissait plus profondément enraciné que partout ailleurs; il y avait même pris une nuance décidément radicale, ce qui inquiétait non-seulement les partisans de l'ancien ordre de choses, mais aussi les modérés. En peu de temps on avait créé un système scolaire modèle, et l'on avait transformé le système pénitentiaire, militaire et diverses autres branches de l'administration. Mais on procédait quelquefois à ces réformes avec précipitation et sans ménagement, ce qui fit des mécontents redoutables quoique silencieux; la vieille génération ne suivait pas volontiers l'audacieuse jeunesse. Déjà en 1832 on était menacé d'une réaction, parce que la populace, en mettant le feu à une grande fabrique, avait empêché la célébration de la diète d'Uster. Ce qui rencontra le plus d'opposition, ce fut l'effort constant des hommes d'État pour affranchir l'école de la tutelle de l'Église et anéantir l'étroite orthodoxie qui prétendait se soustraire

(1) Les *Cornes*, les aristocrates; les *Serres*, les campagnards.

lâchement à toutes les exigences de la raison et du libre examen. Il y eut de véritables insurrections lorsque *le Maître d'école* (ouvrage religieux), le catéchisme et le testament furent remplacés dans les écoles par d'autres ouvrages conformes aux nouvelles idées et rédigés par Scherr; beaucoup s'imaginaient que c'en était fait de l'ancienne foi et du salut des âmes. Le mécontentement était entretenu par des membres laïques et ecclésiastiques d'opulentes familles de Zurich qui voulaient renverser le nouvel ordre de choses. Mais le gouvernement et le conseil d'éducation composé d'hommes éminents et courageux, tels que Melchior Hirzel, le professeur Orelli, le directeur du séminaire Scherr, etc., etc., ne prenaient pas garde à cette opposition et, la chaire de théologie étant devenue vacante à l'université, ils saisirent l'occasion de faire représenter les tendances libérales de la théologie dans la plus haute institution du pays. Ils y appelèrent le docteur David Strauss, qui dans sa *Vie de Jésus*, avait porté audacieusement la critique sur les récits du Nouveau Testament dont il représentait quelques-uns comme des légendes, et qui avait dépouillé la personne du Christ de son caractère surnaturel. Mais cet acte du conseil de l'instruction sembla un audacieux forfait contre l'Église et le christianisme; le cri d'alarme retentit dans tout le pays, et la plus grande partie du clergé prêcha la résistance. De nombreuses adresses et pétitions circulèrent contre Strauss, contre le conseil, contre le séminaire et le gouvernement; un comité d'agitation se forma sous la direction du fabricant Hürlimann-Landis qui subissait l'influence de l'aristocratie; et tout annonçait qu'une révolte ouverte allait éclater. Le gouvernement s'efforça de détourner l'orage en accordant à Strauss sa retraite, avant même qu'il fût arrivé à Zurich.

Mais il fut bientôt démontré que l'agitation contre Strauss n'était qu'un prétexte et que d'autres motifs entraînaient les classes élevées, qui ne rêvaient rien moins que la chute de tout le système libéral. Les directeurs du comité religieux Hürlimann-Landis, docteur Rahn-Escher, docteur Bluntschli, etc., etc., par une levée en masse, le 9 septembre, à la réunion du conseil, voulaient contraindre le gouvernement à se démettre et dissoudre le grand conseil. Ils augmentèrent encore le désordre en répandant avec malignité le bruit calomnieux d'un appel fait par le gouvernement aux troupes étrangères. Dans la nuit du 5 au 6 septembre, le pasteur Bernard Hirzel, de Pfæffikon, homme violent et ambitieux, fit sonner le tocsin ; il en fut de même dans les communes voisines et avant la pointe du jour, d'innombrables troupes armées se précipitaient de l'Oberland vers la ville, pendant que les autres parties du canton se mettaient aussi en mouvement. Le coup fut décisif ; le gouvernement, divisé et timoré, donna sa démission, laissant la place à un gouvernement aristocratique dont le docteur Bluntschli devint le chef ; un nouveau conseil d'instruction fut établi; Scherr fut forcé de quitter le séminaire ; *l'intolérance et la persécution étaient à l'ordre du jour*(1). Même Zurich, comme pour renier sa belle conduite dans l'œuvre de la régénération, se retira du concordat des Sept. C'est ainsi que finit honteusement un des plus sombres épisodes de l'histoire de Zurich. Il est vrai que la faute principale en fut à l'aristocratie qui avait pris le masque pharisaïque de la piété, et aux ecclésiastiques aveugles qui étaient appelés à instruire le peuple ; mais quelques hommes d'État influents avaient contribué, par

(1) Feddersen, p. 305.

leur vie dissolue et scandaleuse, à discréditer leur œuvre inspirée par de nobles intentions ; et à l'heure du danger, ils perdirent tout courage. La conduite de Zurich qui, d'abord, avait marché à la tête du mouvement libéral, donna lieu à une réaction générale. Le gouvernement du Haut-Valais espérait de nouveau assujettir le Bas-Valais, en cherchant avec l'appui de Zurich à changer la décision de la diète. Dans le Tessin, le gouvernement opprimait le parti radical; dans le canton de Soleure il y eut un soulèvement des ultramontains du Jura. Mais toutes ces tentatives réactionnaires échouèrent. Le Bas-Valais demeura complétement victorieux, et les deux parties s'unirent sous la bannière d'une constitution progressive ; dans le Tessin, le parti radical, en la personne de Franscini, parvint à la tête du pouvoir ; à Soleure, le gouvernement étouffa l'insurrection. Le triomphe de la réaction fut d'autant plus grand à Lucerne. Deux hommes y ouvraient le combat à la tête des ultramontains ; Leu d'Ebersol, paysan riche, robuste, mais grossier et ignorant, et Constantin Siegwart Müller, secrétaire d'État. Il avait été précédemment un des plus zélés radicaux dans les affaires politiques et religieuses ; mais il avait tourné subitement après le succès des réactionnaires de Zurich. Tous deux attaquèrent le système libéral comme funeste à la foi catholique, demandèrent le retrait des résolutions de Baden, le rappel des jésuites et une nouvelle constitution démocratique. Ils réussirent en grande partie (janvier 1841), et l'on adopta une nouvelle constitution favorable au clergé, et par laquelle Lucerne se séparait du concordat de Baden et du concordat des Sept, pour subir la domination d'un sombre fanatisme. Dans l'Argovie, le parti réactionnaire commençait aussi à s'agiter.

Lorsqu'il fut question d'une nouvelle constitution libérale, les couvents et celui de Muri en particulier, excitèrent une insurrection dans le libre bailliage (1840 et 1841). Mais le gouvernement, très-énergique, prit une mesure qui pouvait être regardée comme un défi porté à toute la réaction suisse. En janvier 1841, sur la motion du directeur du séminaire Augustin Keller, il résolut d'abolir les couvents. Le parti ultramontain ne pouvait se résigner aussi facilement à se voir enlever son principal appui en Suisse. Il n'eut pas de peine à revêtir son opposition d'une forme légale, et protesta contre la rupture du contrat de 1815 qui garantissait l'existence des couvents.

Le nonce protesta et fut soutenu par les cantons primitifs et par l'empereur d'Autriche comme descendant des fondateurs de Muri. Les cantons primitifs firent le plus de bruit ; ils exigèrent le rétablissement des couvents. Mais la diète était encore sous l'impression du mouvement de Zurich, qui avait entraîné dans le camp des conservateurs et des réactionnaires le Saint-Gallois Baumgarten, autrefois si libéral et dont la voix dirigeait la diète. L'Argovie fut forcée de céder en partie et de rétablir quelques couvents. Cependant la situation changea de nouveau. Le peuple zurichois reconnut son aveuglement quand les feuilles, organes des radicaux, *le Républicain* et *le Messager du pays*, l'eurent éclairé sur les véritables motifs des aristocrates et réveillé en lui le souvenir du grand jour d'Uster ; et, comme pour réparer le mal qui venait de s'accomplir, une assemblée, à laquelle 20,000 hommes prirent part à Schwamendingen, résolut de soutenir vigoureusement le gouvernement d'Argovie (août 1841) ; d'autres cantons firent de même et, en 1843, la plupart des cantons se dé-

clarèrent pour l'Argovie. Mais les cantons dominés par le clergé, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais protestèrent et, pour *la défense des droits lésés de la Suisse catholique*, ils conclurent une alliance séparée, la seconde depuis 1832. Cette ligue était formée des mêmes cantons par la menace d'une séparation formelle. Mais les esprits n'étaient pas encore assez fanatisés pour ne pas reculer devant la guerre civile, lorsqu'une autre question plus pressante que celle des couvents, celle des jésuites, entraîna les partis au combat. Les jésuites luttaient partout contre la politique libérale; excité par eux, le parti réactionnaire (les *vieux Suisses*) prit les armes dans le Valais en 1843, battit les *jeunes Suisses* dans un combat sanglant, restreignit la liberté de la presse et le droit d'association, établit une nouvelle constitution à l'avantage du clergé et des jésuites, et persécuta les *jeunes Suisses* avec la plus grande cruauté. *De profondes ténèbres s'étendaient sur le pays* (1). Lucerne appela aussi les jésuites le 24 octobre 1844, pour leur confier l'enseignement supérieur. Les libéraux, qui avaient voulu s'y opposer, furent vaincus. Cependant le flot ultramontain et réactionnaire monta à tel point que le parti libéral suisse se releva énergiquement; Fellenberg fit un appel aux armes pour délivrer le Valais de la honte des jésuites, et Augustin Keller représenta à la diète, sous les plus vives couleurs, l'influence funeste de l'ordre dont les principes condamnables et la dépendance de Rome menaçaient d'étouffer tout sentiment de liberté républicaine. Le peuple qui, dans son bon sens, pensait et sentait plus libéralement que ses chefs, et qui, dans ses vagues aspirations, se di-

(1) Feddersen, p. 379.

rigeait vers le droit chemin, intervint, comme en Argovie, dans la question des couvents; et, après une première tentative infructueuse des volontaires argoviens et lucernois pour prendre la ville et en chasser les jésuites, il se réunit en assemblée dans les cantons de Berne et de Zurich et demanda à la diète l'expulsion des jésuites et la révision du contrat d'alliance. A Unterstrass près de Zurich, une assemblée de 20,000 hommes lança une proclamation qui produisit une émotion profonde (5 janvier 1845). Dans le pays de Vaud, le gouvernement fut renversé et remplacé par un pouvoir radical. Berne, Zurich, Vaud et Argovie se déclarèrent en union pour l'expulsion des jésuites; mais la majorité des cantons s'y opposait encore. A Lucerne, les ultramontains victorieux gouvernèrent par la terreur. Beaucoup de leurs adversaires furent forcés de fuir et de chercher un asile dans le voisinage. Toutes les remontrances de la diète ne les ayant pas rendus plus modérés, les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Soleure et de Berne envoyèrent des volontaires sous la conduite des colonels Ochsenbein et Rothpletz, pour s'emparer de la ville avec le secours des réfugiés lucernois; mais ils manquaient d'unité et de discipline et, après avoir laissé échapper le temps favorable, ils échouèrent dans leur seconde expédition (31 mars 1845). Lucerne, au contraire, redoublait de rigueur. Le docteur Steiger, condamné à mort, put cependant se réfugier à Zurich; le nombre des proscriptions s'élevait d'une manière effrayante. Personne n'était à l'abri de la fureur des orgueilleux ultramontains. De nouvelles exécutions eurent lieu après la mort de Leu d'Ebersol, assassiné le 20 juillet 1845; environ 700 personnes furent proscrites, et parmi elles se trouvait le docteur Casimir Pfyffer. Les cantons alliés de Lucerne



ne levaient pas moins audacieusement la tête après la défaite des volontaires. Ils donnèrent à leur ligue une constitution plus ferme et résolurent d'agir en commun contre toute atteinte portée à leurs droits souverains et territoriaux ; ils établirent un conseil de guerre et se rendirent ainsi coupables de ce qu'ils avaient eux-mêmes reproché aux libéraux en 1841 ; car leur conduite était une violation évidente du contrat d'alliance qui interdisait toutes les ligues particulières ; elle était même un défi à toute autorité de la confédération. *La confédération devait dissoudre la ligue particulière, ou celle-ci devait se soumettre à la confédération* (1).

§ 67. Guerre du Sonderbund. — Pendant que la réaction triomphait, la cause libérale se fortifiait en silence. A Zurich, ses partisans avaient recouvré la prépondérance ; les chefs du système de septembre avaient été forcés de se retirer du gouvernement, et le docteur Farrer, homme de la régénération, était à la tête de l'État. A Berne, dont le grand conseil renfermait beaucoup de radicaux, le gouvernement ne pouvait plus résister au peuple, qui demandait une représentation plus large et une extension de ses droits : il fut contraint d'accorder une nouvelle constitution (juillet 1846). Berne et Zurich étaient donc le bouclier et le refuge de la Suisse libérale. Mais lorsqu'en 1846 la diète délibérait sur l'attitude de la ligue particulière, il manquait deux voix à la majorité des cantons contre les jésuites et le Sonderbund ; le parti du progrès n'obtint la majorité que lorsque le pouvoir arriva aux mains des radicaux à Genève, et de leur chef James Fazy, en même temps qu'il était arraché à celles de Baumgarten, de Saint-Gall, par

(1) Feddersen, p. 412.

le triomphe des libéraux. Alors on comprit que le moment était venu de dissoudre le Sonderbund. Le 5 juillet 1845, le président Ochsenbein prononça, à la diète de Berne, un discours éloquent dans lequel il démontrait que cette dissolution était indispensable au progrès et à la stabilité de la Suisse. L'assemblée la vota. Cette résolution fut accueillie avec des transports de joie par la masse du peuple réuni en foule devant l'édifice fédéral, et tous les libéraux de la Suisse s'associèrent à ces acclamations. Le sentiment national s'était réveillé dans la diète; elle ajouta à son premier acte un décret contre les jésuites et, s'appuyant sur sa précédente décision de juillet 1832, institua une commission chargée d'examiner le projet de révision. Mais la ligue du Sonderbund continuait de la braver, et, confiante dans la sympathie des puissances étrangères, elle se préparait à la guerre. Après de vaines tentatives de conciliation, la diète se décida à procéder à l'exécution de son décret, avec l'aide de la force armée; puis elle s'ajourna pour quelque temps afin de compléter ses instructions et, le 18 octobre, au bruit des armes, elle se réunit la dernière fois en assemblée générale. Les délégués du Sonderbund persistèrent à exiger le retrait des derniers décrets et le rétablissement des couvents, en invoquant leur bon droit et leur juste cause, et finirent par quitter la salle dans une violente agitation (29 octobre). La diète donna le commandement au général Dufour, et, par une proclamation suprême, elle exhorta les confédérés à l'union dans la lutte qui allait s'engager contre le parti « qui déjà en 1813 avait ouvert les portes de la patrie aux armées étrangères, refusé la garantie aux constitutions libérales de 1831, travaillé à la réaction par des intrigues incessantes, soulevé le Jura et d'autres parties de la Suisse,

excité dans l'Argovie une insurrection ultramontaine, appelé les jésuites dans le Valais, à Fribourg, Schwitz et Lucerne, et par le triomphe duquel la Suisse perdrait peu à peu toutes les institutions dont dépendent sa liberté, ses progrès intellectuels, sa force et son honneur. »

Les alliés du Sonderbund mirent leur armée sous le commandement de Salis-Soglio, des Grisons. Ce militaire était fort inférieur à Dufour, formé dans les guerres de l'Empire, à l'école de Napoléon. Il disposait aussi de forces plus nombreuses que celles de ses adversaires (1) qui, de plus, manquaient d'unité. Il sut tirer parti de ces avantages et montra dans l'action une prudence et une habileté merveilleuses. Aussi rapide que circonspect, d'abord il soumit Fribourg qui, dès le 14 novembre, se sépara du Sonderbund. Il se prépara ensuite à l'attaque de Lucerne. Les principales troupes des ligueurs l'attendaient près de Gislikon où les confédérés remportèrent sur elles une victoire d'autant plus belle qu'elle ne coûta aucune effusion de sang, grâce à l'énergique manœuvre du commandant de division Ziegler, de Zurich, qui fit gravir la montagne au pas de course par ses bataillons; en même temps les rebelles étaient battus près de Meyerscappel, et, le 25 novembre, Dufour faisait son entrée dans la ville dont les habitants le recevaient avec enthousiasme. Les autres cantons se rendirent sans résistance et se soumirent aux exigences des vainqueurs. Les jésuites furent bannis ; on établit des gouvernements provisoires et l'on renouvela les constitutions cantonales. Ainsi fut complétement atteint

(1) L'armée de Dufour, sans le landsturm, était de 98,000 hommes, celle du Sonderbund de 37,000, auxquels se réunirent 47,000 du landsturm.

dans les cantons le but qu'on avait poursuivi depuis 1830.

§ 68. NOUVELLE CONSTITUTION D'ALLIANCE. — Après la défaite du Sonderbund et la transformation des cantons intérieurs, il n'y avait plus d'autre obstacle à la révision que les dispositions hostiles de la plupart des puissances étrangères, sans l'assentiment desquelles on ne pouvait changer le contrat de 1815. Déjà, pendant la guerre du Sonderbund, quelques-unes avaient essayé d'intervenir en faveur de celui-ci; et les libéraux n'avaient reçu quelques encouragements que du côté de l'Angleterre; même à la fin de la guerre (janvier 1848), la France, la Prusse et l'Autriche étaient intervenues pour la souveraineté cantonale en faveur des cantons vaincus. Mais il était trop tard; et de plus on allait manquer de la force nécessaire à l'exécution de ces desseins rétrogrades. La révolution qui éclata à Paris comme un coup de foudre, en février 1848, devait enflammer tous les pays voisins, renverser les gouvernements et fonder de nouvelles relations politiques. Ce mouvement, en empêchant l'intervention de l'étranger, fut un appui considérable pour l'œuvre de la régénération de la Suisse et donna une puissante impulsion à la cause libérale. La commission instituée pour le projet de révision, y travailla avec d'autant plus de zèle. On ne doutait plus de la nécessité de représenter le peuple suisse dans la confédération, comme on l'avait réclamé depuis de longues années. Toutefois, les opinions différaient sur les avantages de l'unité de la représentation nationale, et sur le degré de possibilité de cette unité. On convint définitivement d'un terme moyen entre le principe national et le principe cantonal, ou entre le système de l'unité et celui de la confédération, comme il se trouvait déjà dans la médiation, et l'on prit pour modèle la constitution de l'Union

de l'Amérique du Nord avec son système de deux chambres ; déjà elle avait été recommandée par le docteur Troxler et défendue pa r James Fazy, ainsi que par le Soleurois Munzinger. Ce fut en se plaçant à ce point de vue que la commission acheva son œuvre en avril. Les principales dispositions étaient la garantie de la souveraineté cantonale, et sa restriction en faveur du pouvoir fédéral. L'alliance n'avait plus uniquement pour but de défendre l'indépendance de la patrie à l'extérieur et de maintenir l'ordre et la paix à l'intérieur, mais encore de sauvegarder les libertés et les droits des confédérés et de travailler au bien commun. La confédération seule avait le droit de déclarer la guerre et de faire la paix, de conclure des alliances, de faire des contrats, des traités de commerce et de douanes avec l'étranger. On interdit les alliances particulières et les contrats politiques entre les cantons; on plaça sous la surveillance de la confédération les relations commerciales entre les cantons et avec l'étranger; la confédération devait intervenir en temps de troubles dans les cantons. Elle garantissait au peuple suisse les droits inaliénables d'égalité devant la loi, de libre domicile, la liberté de la presse, la liberté religieuse, le droit d'association et de pétitionnement. Elle réglait aussi les douanes, les monnaies, les postes, les poids et mesures, les contingents des cantons, lesquels formaient l'armée fédérale. Elle fut aussi autorisée à créer une université et une école polytechnique et d'autres institutions d'utilité nationale ; de plus, elle fut chargée de les soutenir. Ainsi l'on mit un frein aux tendances séparatistes et au particularisme, et l'on posa les fondements de la réunion nécessaire des forces. Le pouvoir législatif fut confié à deux conseils, le conseil national représentant le peuple suisse, et le conseil des

États, représentant les cantons. Vingt mille citoyens suisses élisaient un membre du premier conseil; chacun des cantons en nommait deux du second. Dans l'un et l'autre conseil, on décidait à la majorité des voix; mais il fallait le vote des deux conseils pour que les résolutions fussent valables. Le pouvoir suprême exécutif et directeur était confié au conseil fédéral, formé de sept membres élus par l'assemblée, et présidé par le président de la confédération. Un tribunal fédéral fut chargé d'administrer la justice. Ainsi le peuple était représenté dans l'alliance et il avait en même temps des droits considérables, garantis par la constitution; on avait posé les fondements d'un droit commun suisse, malgré toutes les restrictions qui l'entravaient encore. Les progrès de l'industrie et des arts furent assurés par une liberté complète à l'intérieur; nulle condition aux établissements des citoyens, libre achat et libre vente, abolition des douanes intérieures, libres communications entre les divers cantons, sauf quelques faibles restrictions, telles étaient les heureuses conséquences de ce régime. Mais lorsqu'il s'agit d'adopter cette constitution, beaucoup la trouvèrent insuffisante. Tandis que les cantons intérieurs conservaient l'idée de la vieille alliance des États, les autres souhaitaient l'unité absolue de la représentation nationale et la prédominance de la centralisation. Ils énuméraient tous les bienfaits réalisés et projetés par l'unité helvétique et rappelaient que si elle avait soulevé des haines, c'était uniquement à cause des circonstances exceptionnelles qu'elle avait traversées; ils ajoutaient que, pour faire naître des sentiments d'union, il fallait non-seulement abolir toutes les restrictions du libre échange et des droits du peuple, mais aussi placer les écoles, le système judiciaire et le système

militaire entièrement sous la protection de la confédération. Mais la pensée qui prévalut fut celle d'une prudente modération, empêchant d'aller trop loin et de remettre tout en question. Les partisans de l'unité se consolaient en constatant les résultats obtenus qu'ils regardaient comme une transition à des progrès ultérieurs. Le 12 septembre 1848, la constitution fut adoptée par la majorité des cantons et des votants (1). Le canon annonçait cet heureux événement, et des feux de joie s'allumaient sur les montagnes. Le peuple suisse commençait une nouvelle ère, la plus importante depuis la fondation de la confédération. L'union autrefois si relâchée, formée pour la défense commune, et efficace seulement dans le danger, avait fait place à un système politique organisé d'après d'excellents principes, dont le but était le progrès de la civilisation, dont la force et la valeur ne dépendaient plus que de la culture et de l'activité du peuple et de l'amour de l'humanité.

(1) 15 cantons et demi adoptèrent, 6 et demi rejetèrent parmi eux ceux du Sonderbund à l'exception de Fribourg. La participation du peuple au vote fut faible ; la moitié environ s'abstint. Le résultat fut 169,743 contre 71,899.

CHAPITRE III

ACHÈVEMENT DU SYSTÈME POLITIQUE ET NOUVEAUX PROGRÈS

(1848-1874)

§ 69. Introduction de la constitution fédérale et nouvelle position des partis. — L'Europe admirait cette transformation. La Suisse n'avait pas souffert des troubles sanglants et des terribles secousses des autres États; grâce à l'intelligente direction militaire de Dufour et à la dissolution du Sonderbund, elle avait rapidement traversé la crise et s'était donné une constitution nationale, sans l'intervention des étrangers, ou plutôt malgré cette intervention. L'introduction de la nouvelle constitution fut aussi rapide. La diète se démit pour toujours le 22 septembre 1848, et fit place à l'assemblée fédérale; celle-ci désigna la ville de Berne comme la médiatrice entre la Suisse française et la Suisse allemande, et le principal canton de la confédération; Zurich n'avait été désignée que par la Suisse du Nord et de l'Est. Le pouvoir suprême fut confié à des hommes qui avaient

contribué à la dissolution du Sonderbund et à l'établissement de la constitution ; on élut président de la Confédération Jonas Furrer, de Winterthur, dont l'image perpétue encore aujourd'hui, dans mainte chaumière, le souvenir de l'heureuse transformation de la patrie ; on nomma conseillers fédéraux, le Vaudois Druey, le Soleurois Munzinger, le Tessinois Franscini, le Bernois Ochsenbein, l'Argovien Frei-Herose et le Saint-Gallois Naef.

Il fallait ensuite trouver la forme convenable pour les dispositions particulières de la constitution, et surtout pour les diverses parties de l'administration confiées à la confédération. Le système des postes fut aussi simple que possible. La Suisse fut divisée en cercles, les taxes et les tarifs furent équitablement fixées. « Les lettres étaient ornées de timbres de diverses couleurs ; les belles voitures de poste roulaient sur toutes les routes et franchissaient les sommets glacés des Alpes (1). » Le nouveau système télégraphique, introduit en 1851, fut aussi placé sous la direction de la confédération, et de Berne partirent les fils électriques aboutissant à toutes les parties de la Suisse. La surveillance des chemins de fer fut laissée aux gouvernements cantonaux qui accordaient des monopoles à diverses compagnies ; ce ne fut qu'en 1873 que la confédération se réserva la création et la surveillance des voies ferrées. On procéda assez rapidement à l'abolition des entraves du commerce intérieur ; on n'en laissa subsister dans les divers cantons que les droits d'entrée (pour le vin, l'eau-de-vie, etc.). La fixation des monnaies présentait de plus grandes difficultés. Il fallait faire rentrer et échanger la multitude de monnaies suisses, les doublons, les shillings,

(1) Henne-Amrhyn, III, 503.

les batz ; on se décida à adopter pour la nouvelle monnaie suisse le système décimal français, et toutes les monnaies de cuivre, de nickel et d'argent portèrent l'empreinte des armes de la Suisse, avec une couronne de chêne et la figure de l'Helvétie, montrant les montagnes du haut de son trône. La Suisse ne frappa point de monnaies d'or. Pour l'exécution de l'article relatif aux conditions d'établissement, on reconnut la nécessité de protéger juridiquement les mariages mixtes, si décriés jusque-là, et l'on regarda comme une atteinte portée à la liberté humaine les empêchements dont ils avaient été l'objet. Le parti radical demanda l'abolition de ces entraves, et obtint une loi qui, se plaçant au-dessus de la lettre de la constitution, assurait la complète liberté des mariages mixtes (1850). Enfin, on réalisa en partie l'idée d'une école fédérale ; le projet d'une université fédérale fut rejeté par le conseil, mais la majorité adopta celui d'une école polytechnique. On l'établit à Zurich, qu'on voulut ainsi dédommager de n'avoir pas été choisie comme siége de la confédération. L'institut fut ouvert en 1855 et, en 1864, il s'installa dans un palais élevé par la ville dans le style de l'Acropole. Les heureux résultats du nouveau système augmentèrent chaque jour ses partisans ; les inconvénients et les dangers prédits par ses adversaires ne se manifestèrent point, et beaucoup d'entre eux furent forcés de reconnaître les avantages de l'unité et de la liberté. Il n'y eut aucune tentative réactionnaire pour retourner au point de départ de 1848 ; loin de là, ceux qui avaient combattu la révision se cramponnaient de toute leur force à la nouvelle constitution et la défendaient contre les innovations qu'ils repoussaient en leur qualité de conservateurs et modérés. Les radicaux, qui mettaient leur gloire dans la nouvelle

union, s'efforçaient de pousser en avant, afin de faire reconnaître la légitimité de demandes précédemment formulées et condamnées ; ils espéraient aussi frayer la route à de nouveaux progrès.

§ 70. Affermissement de l'union a l'extérieur. — Pendant que la nouvelle constitution pénétrait dans toutes les parties de la Suisse, un seul point restait indéterminé et occasionnait de pénibles démêlés avec l'étranger, la position de Neufchâtel. Au xv[e] siècle, ce pays était allié; mais en 1707, il fut uni à la Prusse par droit d'héritage, et en 1814, il devint un canton de la Suisse, sous réserve des droits de souveraineté de la Prusse. Mais, peu de jours après la révolution de Février, les républicains, par un audacieux coup de main, se mirent en possession du château royal (1[er] mars 1848), déclarèrent les droits de la Prusse éteints et projetèrent une constitution républicaine. Ainsi, lors de la réorganisation de l'union, Neufchâtel fut réuni à la confédération comme canton républicain, sans réserve formelle des droits de la Prusse. Le roi de Prusse, grâce aux mouvements révolutionnaires de l'Allemagne, ne put pendant longtemps s'occuper de cet incident; mais, plus tard, il appela à la résistance les habitants royalistes, qui étaient en minorité. Ils se rendirent maîtres du château, mais ils ne purent s'y maintenir, et les républicains les en chassèreut après leur avoir fait beaucoup de prisonniers. La Prusse ayant menacé sérieusement, toute la Suisse se leva pour soutenir le parti républicain. L'enthousiasme patriotique enflamma tous les cœurs. Les vieillards, aussi bien que les jeunes gens, furent prêts aux derniers sacrifices. Tous dénonçaient les intrigues royalistes comme des atteintes à la liberté de tout le pays; et quand la Prusse se prépara à l'ac-

tion, on courut joyeusement aux armes, avec une résolution et un ensemble que l'étranger n'avait pas attendus (décembre 1856 et janvier 1857). Mais la frontière seule fut occupée; car, grâce à la médiation des puissances étrangères et surtout de Napoléon III, la question fut réglée pacifiquement.

La Prusse renonça à ses droits de souveraineté, se contentant de moindres concessions, notamment du titre de prince de Neufchâtel qui resta à son monarque. Une si vigoureuse démonstration aurait été impossible sous l'ancienne alliance; on le reconnaissait à l'avantage de la nouvelle, qui avait si heureusement subi la première épreuve. Cette brillante attitude ne se fit pas moins remarquer dans les relations extérieures dans tout le cours des années suivantes. La Suisse jouit d'une paix prospère qui fut très-favorable à son développement intérieur. Sous la ligue des États, elle avait marché à la remorque des puissances étrangères, mais maintenant elle avait une politique nationale, indépendante, et tous les partis s'unissaient pour la défense de cette indépendance. On abolit tout d'abord le honteux service de l'étranger, qui était indigne d'un État républicain. La constitution de 1848 n'interdisait que la conclusion de nouvelles capitulations; en 1849, le parti radical obtint une défense d'enrôlement après que Naples eut recruté des troupes suisses pour étouffer les révoltes italiennes; et en 1859, on interdit formellement aux Suisses d'entrer dans les armées étrangères; ainsi l'on mit fin « au trafic du sang suisse » qui avait subsisté pendant quatre siècles. Dans la suite, la Suisse eut de pénibles conflits avec la France, mais ils se terminèrent d'une manière amiable, grâce à l'attitude énergique et modérée du conseil fédéral. Peu de temps après le règlement de la question de

Neufchâtel, Napoléon III fit souffrir à la Suisse toutes sortes de vexations haineuses. Le droit d'asile en avait fait le point de ralliement des réfugiés français : il l'accusa de favoriser les agitateurs et la punit en restreignant le libre commerce de la frontière (1858). Le conseil fédéral protesta énergiquement et obtint un adoucissement des prescriptions qui gênaient la circulation. Bientôt éclata la guerre entre l'Italie et l'Autriche au sujet de la Lombardie, en 1859 ; et Napoléon s'engagea à prêter secours à Victor-Emmanuel moyennant la cession de la Savoie. La Suisse y était intéressée au plus haut degré, car le congrès de Vienne comprenait dans la neutralité suisse les deux provinces savoyardes du Faucigny et du Chablais (qui en 1536 avaient été conquises par Berne, forcée dans la suite de les restituer) ; et la Suisse avait le droit de les occuper militairement en temps de guerre. Décidé à défendre la frontière méridionale de la confédération, le gouvernement fédéral prit des dispositions militaires et nomma de nouveau Dufour général. Napoléon III parut approuver les précautions prises en faveur de la Savoie septentrionale ; mais en réalité il en conçut une assez vive irritation. Sans s'en inquiéter davantage, il fit voter par la Savoie, dominée par l'influence des agents français et des prêtres, une annexion à la France ; et le 24 mars 1860, il prit possession du pays. La Suisse en fut indignée ; diverses sociétés, telles que l'Helvétie, le Grütli et plusieurs autres, étaient d'avis de prendre les armes, et déjà circulaient des bruits de guerre ; mais le conseil fédéral trouva plus sage de régler l'affaire pacifiquement, car le devoir de la neutralité envers les deux pays voisins avait été plutôt une charge qu'un appui ; et les autres puissances n'osant rien tenter contre la France, il laissa subsister le fait accompli. La

Suisse eut plus de succès dans la querelle avec la France au sujet du Dappenthal. Ce pays avait été annexé par la France, mais le congrès de Vienne l'avait rendu à la Suisse. Cependant la France n'y avait pas renoncé et se permettait de l'occuper militairement et de commettre d'autres violations de territoire. La Suisse demanda réparation, et en 1862 elle obtint le partage du pays; la France dut s'engager à n'y élever aucune fortification et à n'y percevoir aucun impôt. A partir de ce moment, la Suisse fut respectée, et quand le danger menaçait, elle savait le détourner par son attitude résolue et vigoureuse, et se faire honorer et estimer à l'extérieur. Dans les époques antérieures, depuis la Réformation, la neutralité s'imposait comme un remède aux divisions, comme un frein à l'anarchie intérieure; mais désormais elle était pratiquée librement, en pleine connaissance de cause, comme la forme la plus noble, la plus digne d'une république démocratique; et si autrefois elle avait été mal gardée, maintenant tous les partis s'unissaient pour la défendre, et la Suisse possédait assez de forces militaires pour y suffire. C'est ce qui fut démontré par la guerre entre la Prusse et l'Autriche en 1866, et celle entre l'Allemagne et la France en 1870. Pendant la première de ces guerres, il s'agissait surtout de couvrir la frontière du sud-est; la vallée de Münster fut occupée par des troupes fédérales, et on se prépara à la levée de toute l'armée; mais la rapide terminaison de la guerre rendit cette grave mesure inutile. Dans la guerre franco-allemande, la Suisse était plus exposée, car l'une ou l'autre des deux puissances pouvait se servir d'elle comme d'un pont, et dans ce cas elle avait le même sort qu'à l'époque des guerres de coal tion. Aussi on accueillit avec joie, en Suisse comme à l'étranger, la déclaration

que fit le conseil fédéral, de défendre la neutralité les armes à la main. L'assemblée fédérale élut pour général le colonel Herzog, d'Argovie, et l'on réunit à la hâte un corps d'armée de 50,000 hommes à la frontière de l'ouest et du nord, pour faire échouer tous les projets possibles contre la Suisse. L'armée de Bourbaki, composée de 80 à 100,000 hommes, mise en pleine déroute à la fin de la campagne, se jeta sur son territoire et fut désarmée (février 1871). Elle venait demander asile : la Suisse exerça noblement l'hospitalité et montra un dévouement infatigable à secourir et à soigner les soldats malheureux. La tempête qui avait ébranlé les pays voisins jusque dans leurs fondements, fut ainsi détournée de la Suisse. Toutefois, ces deux guerres, de 1866 et de 1870, prouvèrent à la Suisse l'insuffisance de son système militaire ; elle comprit qu'elle ne pouvait être tranquille à l'extérieur qu'en se perfectionnant dans les armes et la tactique à l'égal des autres puissances, et en formant une armée solide et bien disciplinée. La nécessité de réformer les anciennes méthodes, l'armement et les procédés tactiques devint de plus en plus évidente. Mais aucun parti ne voulait plus, comme au xve siècle, que la Suisse jouât un rôle militaire indépendant à l'extérieur; au contraire, tous reconnurent que sa mission est de s'assurer les bienfaits de la paix et de les répandre au dehors. Cette sage pensée a inspiré l'entreprise capitale de la voie ferrée à travers le Saint-Gothard ; proposée par la Suisse, elle a été rendue possible par le concours de l'Allemagne et de l'Italie (1869). Le Conseil fédéral se mit noblement au-dessus des intérêts cantonaux qui auraient eu plus d'avantages dans l'ouverture d'autres lignes (le Splügen), et décréta pour cette gigantesque œuvre internationale la somme de vingt millions de francs.

§ 71. Réformes cantonales, révision de l'union et lutte contre l'ultramontanisme. — Après l'établissement de la nouvelle constitution, il importait surtout de garantir les institutions libérales dans les divers cantons; car la Suisse souffrait aussi de l'universelle réaction européenne qui, après 1848, menaçait de ruiner les plus belles conquêtes. En 1850, à Berne, les radicaux (dont le chef était Staempfli) durent faire place à un gouvernement réactionnaire qui restreignait la libre manifestation de l'opinion publique, attaqua le séminaire d'instituteurs de Münchenbuchsee et son directeur, exila le Zurichois Grunholzer et imita le pouvoir de septembre à Zurich. A Saint-Gall, les ultramontains s'opposaient violemment à la révision de la constitution et faisaient la guerre à l'école cantonale, fondée en 1856. Le gouvernement libéral de Fribourg, établi par la constitution en 1847, ne parvenait pas à s'affermir. De 1848 à 1853, se succédèrent quatre gouvernements ultramontains (sous Carrard, Wuilleret, Perrier) qui, en 1857, amenèrent le triomphe définitif de la réaction; les couvents et le système jésuitique au gymnase furent restaurés; l'évêque et le clergé rentrèrent dans la jouissance de leurs privilèges amplifiés. En présence de ces tristes événements, les libéraux de la Suisse se levèrent de nouveau. On éprouvait le besoin de s'unir plus étroitement et, en octobre 1858, se constitua, à Langenthal, la Société d'Helvétie, ayant pour but la lutte en faveur du progrès contre l'ultramontanisme et la réaction, le perfectionnement intellectuel des Suisses; elle ranima et maintint pendant quelque temps une réelle activité. Le courant général entraînait les esprits en avant, et déjà vers 1860 on avait réalisé bien des progrès dans les cantons. Presque tous révisèrent leurs constitutions; les libéraux triomphèrent

à Saint-Gall et, en 1861, ils inscrivaient dans leur constitution l'élection du grand conseil, d'après les circonscriptions politiques et non celles de district, la direction du système scolaire par l'État, l'indépendance réciproque des confessions dans les affaires ecclésiastiques, le véto perfectionné, etc., etc. En Argovie, les nombreux juifs reçurent les droits civils en 1863. En Bâle-Campagne, en 1863, le peuple élut le conseil du gouvernement.

C'était aussi une époque de prospérité matérielle à laquelle le commerce avait beaucoup contribué. Mais peu à peu cet état florissant arrêta le courant des réformes libérales. Les gouvernements libéraux qui avaient amené cet épanouissement du commerce et de l'industrie, songeaient trop aux intérêts matériels et se préoccupaient autant de la destinée des institutions financières que du sort du peuple. Ils ne s'élevaient pas au-dessus de la lettre des constitutions et se refusaient à étendre les droits de leurs concitoyens. Et tout de même que dans les affaires de l'Union on combattait les monopoles des compagnies de chemins de fer, de même aussi l'on se plaignait dans les divers cantons de la tendance des pouvoirs à servir les intérêts particuliers, de la tyrannie des fonctionnaires et des capitaux. Ce mécontentement s'accroissait par le sentiment des besoins sociaux. Comme on voyait les richesses s'amonceler dans les mains d'un petit nombre, on demanda des adoucissements à la condition matérielle du peuple, diminution du service militaire, gratuité de l'enseignement, abaissement du prix du sel, rétablissement de l'impôt progressif. Dans plusieurs cantons, ces efforts furent couronnés de succès ; il y eut des transformations pacifiques sous la forme de révisions de constitutions. On accorda au peuple le *referendum*, c'est-à-dire le droit de voter sur

toutes les lois et sur toutes les résolutions. Dans Bâle-Campagne en 1863, Zurich et Thurgovie en 1869, Berne et Argovie en 1870, même dans le canton de Zurich, on ajouta au *referendum*, l'*initiative*, c'est-à-dire le droit de proposer des lois, ce qui bientôt après eut lieu aussi en Argovie et en Thurgovie.

Aux progrès cantonaux succédèrent de nouveaux efforts pour obtenir la réorganisation de l'Union. On y voulait plus d'unité et plus de centralisation là où cela était nécessaire ; de plus, on demandait que les principes démocratiques introduits dans les cantons (*veto, referendum, initiative*), le fussent aussi dans l'Union. Une première tentative fut faite en 1866, à l'occasion d'un traité de commerce avec la France, lequel étendait l'article de l'établissement du domicile et de l'exercice des métiers. Mais, au moment du vote, on rejeta tous les projets de 9 articles, excepté celui qui se rapportait au traité de commerce et qui accordait aux juifs comme aux chrétiens le droit de domicile. Mais bientôt se manifestèrent de nouveaux besoins ; et l'on reconnut surtout à l'époque de la guerre franco-allemande la nécessité de l'unité dans le système militaire et dans le système judiciaire. Aussi, en 1872, on entreprit une révision totale ; des délibérations du gouvernement sortit le projet d'une nouvelle constitution qui, dans toutes ses parties, répondait aux désirs du parti du progrès, de la centralisation et de la démocratie: on voulait qu'il n'y eût qu'une armée, un droit commun et que le *referendum et* l'*initiative* fussent aussi accordés au peuple par la confédération. Mais à cause de cette tendance extrême, le projet rencontra une vive opposition et fut rejeté. Cependant on ne se tint pas pour battu. Le projet ayant obtenu l'assentiment de près de la moitié des votants (environ

250,000), ses partisans reprirent courage et redoublèrent d'efforts. Plusieurs fois déjà des sociétés qui réunissaient les Suisses de tous les cantons, avaient obtenu des succès pour la cause du progrès ; on se servit de nouveau de ce moyen et l'on fonda une « Société populaire » qui rassembla sous la bannière de la révision les Suisses de tous les partis et de toutes les langues, et put lutter avantageusement contre les adversaires de cette cause. Il est vrai que ceux-ci redoublèrent d'audace et d'emportement. Au premier rang et parmi les plus effrontés se trouvaient les ultramontains excités au combat par le Syllabus (anathème de tout progrès) et le dogme de l'infaillibilité pontificale (1870). L'Église allumait partout la guerre ; les gouvernements ne pouvaient reconnaître ses innovations dangereuses pour l'État ; il se forma, sous la protection des pouvoirs civils des communes, de Vieux catholiques, se refusant à laisser changer ce qui subsistait avant la proclamation de l'infaillibilité pontificale. Les catholiques eux-mêmes se préoccupaient particulièrement de cette question, et toute la Suisse déploya beaucoup d'énergie dans le mouvement général qui fut la conséquence de ces dissensions : du reste, elles étaient un argument en faveur d'une révision prochaine. Les gouvernements défendirent vigoureusement leurs droits contre les empiétements ultramontains ; le prêtre Mermillod, qui s'érigea en évêque de Genève, fut banni du pays par l'Union ; les États qui faisaient partie de l'évêché de Bâle, destituèrent l'évêque Lachat, de Soleure, à cause de son insubordination ; Berne destitua plus de soixante prêtres des contrées du Jura, foyer des intrigues papistes, parce qu'ils avaient protesté contre l'autorité de l'État ; le gouvernement fédéral expulsa de la suisse le nonce du pape, qui n'avait pas respecté les

interdictions relatives au Syllabus et à l'Infaillibilité. Tous ces incidents firent sentir le besoin d'une étroite et ferme union; et plus le clergé catholique déclamait contre la révision, plus celle-ci gagnait de terrain. Dans leur lutte contre le redoutable ennemi commun, les deux partis du progrès, les libéraux et les radicaux, les fédéralistes et les centralistes, les Français et les Allemands se tendirent la main et achevèrent l'œuvre de la réconciliation par un nouveau projet de constitution en 1873, qui réunissait le progrès et la modération. Cette constitution fut adoptée par la majorité du peuple suisse (340,000 voix contre 198,000) et des États, le dimanche 19 avril 1874; le canon, les feux de joie, les chants patriotiques célébraient cet heureux événement dont l'éclat fut encore rehaussé par les splendeurs d'une magnifique journée de printemps, répandant ses flots de lumière sur les montagnes et dans les vallées du pays le plus admirable qui soit au monde.

Les principes de cette nouvelle constitution établissent avant tout la liberté des relations commerciales dans le sens le plus étendu, en écartant toutes les entraves anciennes, la garantie de la libre circulation, la protection de l'établissement et des mariages. Après cela, on posa les bases d'un système militaire plus fort, avec l'unité d'instruction et de direction. Pour se garantir contre les envahissements de l'Église, on décréta la liberté de conscience illimitée; on interdit toute contrainte contre les dissidents et l'on abolit la juridiction ecclésiastique. Le règlement du droit commercial fut soumis aussi à l'Union (le droit de trafic et d'échange, ainsi que le droit de concurrence); ainsi l'on procéda à l'unité des règles légales. Mais l'instruction étant considérée comme le remède le plus efficace contre l'impos-

ture et la tyrannie ecclésiastiques, et comme la meilleure garantie de la prospérité, on reconnut à l'Union le droit de veiller à ce qu'il y eût dans tous les cantons une instruction primaire suffisante, obligatoire et gratuite, sous la direction de l'État. Il appartient au pouvoir législatif de mettre à exécution ces grandes idées fondamentales de la constitution, et pour que ce soit fait dans le sens populaire, on décida que les droits de l'Union seraient soumis au vote du peuple, lorsque 30,000 électeurs suisses ou 8 cantons l'exigeraient.

§ 72. ESSOR INTELLECTUEL, INDUSTRIEL ET SOCIAL. — A côté des transformations politiques, d'aussi grandes s'accomplissaient dans la vie intellectuelle, sociale et matérielle. Pour l'instruction, la Suisse ne le cède en rien aux pays les plus privilégiés; elle est peut-être celui de tous qui dépense le plus pour les écoles : Bade et Würtemberg seuls rivalisent avec elle. L'enthousiasme pour l'école et la culture de l'esprit a gagné à la fois le gouvernement et la nation ; beaucoup de sociétés, telles que celles de lecture, d'enseignement, etc., etc., s'occupent surtout des questions d'éducation et s'efforcent de répandre de bons livres pour la jeunesse et le peuple ; les communes bâtissent, à grands frais, de magnifiques maisons d'école qui, comme les églises, se trouvent dans les plus beaux endroits ; on commence aussi à faire droit au modeste désir des instituteurs qui réclament une existence digne de leurs fonctions. On fonde de nombreuses écoles professionnelles, écoles des arts et métiers, de dessin, d'agronomie, pour l'éducation des artisans et des fermiers ; le canton de Zurich a ouvert en 1874 à Winterthur le premier Technicum suisse. Pour donner aux filles l'occasion de développer leurs facultés intellectuelles, on a fondé des écoles de filles et même

des séminaires d'institutrices et d'autres institutions supérieures dont on espère d'immenses progrès généraux, puisque la culture intellectuelle et morale de la femme est l'exacte mesure de celle de la nation. Et pour que l'école puisse répondre aux exigences croissantes de la science et de l'industrie modernes, on s'efforce de prolonger les années d'école, de perfectionner l'éducation des instituteurs et d'introduire des livres classiques nouveaux et plus solides. A cet égard, Zurich, sous le gouvernement démocratique, marchait en avant, bien que maints projets audacieux échouassent encore contre les préjugés de la multitude et le mauvais vouloir des retardataires. Les bibliothèques populaires et scolaires se multiplient; en 1868, le nombre des bibliothèques publiques de la Suisse était de 3,000, et ce nombre supporte toute comparaison avec l'étranger (1). L'extension du journalisme répond aussi à l'activité intellectuelle et politique. En 1828, il n'y avait que 29 journaux (huit cantons n'en avaient aucun), dont aucun ne paraissait plus de deux fois par semaine; en 1870, il y avait 227 journaux politiques (dont 44 paraissaient au moins six fois par semaine), sans compter les feuilles officielles, les feuilles scientifiques, littéraires, industrielles et d'édification dont le nombre était de 180.

C'est à cette activité intellectuelle qu'est due en grande partie la position importante à laquelle s'élève la Suisse dans l'industrie, le commerce et les voies de communication qui, dans les dernières années, ont pris un essor presque unique dans l'histoire moderne. Cependant la Suisse a été peu favorisée par la nature à l'égard de ces progrès; les montagnes y séparent les hommes par des

(1) Dr C. Heitz, *Bibliothèques publiques de la Suisse.*

barrières qui semblent infranchissables. L'intérieur du pays est éloigné de la mer et manque de fer, de charbon et autres matières brutes qu'il ne se procure au dehors qu'à grands frais. Mais tous ces obstacles furent surmontés par un zèle croissant avec les difficultés, par une rapide appropriation des meilleures méthodes de travail, par les plus récentes inventions et les conquêtes de l'art mécanique, ainsi que par la recherche des débouchés au delà des lacs (1). Le soin qu'on porte à l'amélioration et à l'extension des voies de communication est certainement le moyen le plus sûr de développer et d'encourager l'industrie. Cependant la Suisse ne se servit que tard des chemins à attelles dont le gouvernement ne s'occupait que dans quelques cantons et qui étaient laissés à l'initiative de compagnies particulières. Après la construction du premier chemin de fer (de Zurich à Baden), il y eut un temps d'arrêt jusqu'après 1850; mais alors se succédèrent rapidement depuis 1856 les lignes principales de Zurich à Aarau, Romanshorn, Schaffhouse, Lucerne (Compagnie du nord-est avec le point central de Zurich), Bâle, Olten, Aarau, Olten-Berne, Olten-Bienne, et Olten-Lucerne (voie centrale dont le siége est à Berne), Bienne-Neufchâtel, Genève et Berne, Lausanne, Genève (Suisse occidentale), et Coire, Saint-Gall, Winterthur et Coire-Rapperswil-Zurich (voies réunies dont le siége est à Saint-Gall), auxquelles se rattachent de plus petites lignes, locales. Ainsi s'étendit sur la Suisse un réseau de voies ferrées qui n'est surpassé que par celui d'Angleterre, de Belgique et du Luxembourg. Le service des bateaux à vapeur sur les lacs s'est développé d'une manière aussi surprenante

(1) Bœhmert, *les Travailleurs et les fabriques de la Suisse*

depuis 1850. A la faveur des circonstances politiques, la Suisse a qu s'épanouir librement, car après la guerre du Sonderbund, elle a échappé aux secousses qui ont ébranlé les autres États à partir de 1848. L'industrie de la soie s'est accrue de plus en plus à Bâle et à Zurich et s'est répandue en Argovie, Saint-Gall, Schaffhouse, Berne et les cantons intérieurs, de manière à placer en cela la Suisse au niveau de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche. L'horlogerie de la partie occidentale du pays jouit d'une réputation européenne; les montres de Genève, de Neufchâtel et de Vaud sont justement estimées dans toutes les contrées de la terre; en 1856, on en a fabriqué 1,100,000. L'industrie des pailles s'est étendue dans les cantons d'Argovie, de Fribourg et du Tessin. La Suisse se distingue aussi dans la fabrication des machines et des instruments de travail. Peu à peu se sont formés plus de cent ateliers mécaniques et environ cinquante usines. Plusieurs établissements (tels que ceux d'Escher, de Wyss et Ce, Rieter et Ce, des frères Sulzer, etc., etc.) ont acquis une légitime et considérable renommée à l'étranger. Mais l'industrie la plus florissante est celle du coton pour laquelle la Suisse occupe le troisième rang et rivalise avec l'Angleterre. Le nombre des broches qui n'était que de 300,000 en 1856, est aujourd'hui de 2 millions et demi. Les négociants suisses trouvent des débouchés pour leurs produits dans tous les pays, et ils ont conquis sur le marché du monde une situation brillante. De 1850 à 1860 ont été conclus des traités de commerce avec tous les États commerçants de l'Europe et des autres parties du monde, l'Amérique, l'Australie, les Indes orientales, etc., etc., même avec la Chine et le Japon en 1868; et des relations avantageuses ont été nouées avec les marchés les plus importants.

C'est ainsi que la production et l'exportation se sont augmentées dans des proportions presque merveilleuses (1). Cette activité croissante du commerce et de l'industrie est soutenue par des établissements financiers, tels que le crédit suisse de Saint-Gall, la banque générale suisse de Genève. La petite Suisse marche sur les pas des plus grands États industriels, l'Angleterre et les Pays-Bas, et présente une plus forte somme de débit annuel par tête que tous les autres États européens (2).

Mais le nombre des ouvriers s'étant considérablement augmenté, la Suisse ne fut pas épargnée par les mouvements socialistes qui, depuis de longues années, ont épouvanté la France et l'Allemagne. Il est rare, cependant, que les travailleurs suisses, comme citoyens d'un État libre dépassent les bornes du droit et de l'équité, les doctrines de l'égalité absolue des biens et de la fortune, de l'abolition de toute propriété particulière et des soulèvements violents prêchées çà et là, trouvent peu d'écho et répugnent au bon sens pratique du peuple suisse. Plus que partout ailleurs, les gouvernements sont allés de plein gré au-devant des réclamations des travailleurs et des patrons, en diminuant les charges et les heures de travail, en réglant les salaires, etc., etc. ; et les ouvriers, dans leurs tendances socialistes, ont intérêt à songer d'abord au bien de la patrie. Aussi le journal de Zurich a-t-il été l'organe de l'opinion générale en disant nettement en face des internationaux : « Nous voulons être d'abord et rester confédérés, et respecter

(1) L'exportation de la Suisse dans les pays au-delà de la mer est montée dans les années 1835-1868 de 20 à 219 millions. Voir la description générale et la statistique de la Suisse.

(2) En 1845, le commerce de la Suisse était de 185 francs par tête, en Autriche de 16, en France de 71, en Belgique de 107. Voir Scherr, *Histoire de la Culture*.

comme la première loi politique d'un Suisse, l'amour de la patrie et la fidélité à sa cause. » Du sein de la Société du Grütli, sortit la déclaration qu'on obéirait aussi peu aux ordres ultramontains de Rome, qu'à ceux du chef de l'Internationale, qu'ils viennent de Londres ou de New-York ; et que, sur la situation des travailleurs, on n'aurait d'autre juge que les propres réflexions et l'expérience de tous. En Suisse comme en Allemagne, on a formé des sociétés de consommation, de prêts, de crédit, de métiers pour améliorer la condition des ouvriers ; on a établi aussi des banques nationales et cantonales (en Thurgovie, Saint-Gall, Grisons, Bâle-Campagne, Zurich et Berne), et l'on a réformé la législation des fabriques. Les ouvriers ont aussi leurs associations particulières où ils travaillent eux-mêmes à l'amélioration de leur sort et à leur perfectionnement. Celle de ces associations qui joue le principal rôle, c'est la Société du Grütli, fondée à Genève en 1838, et répandue bientôt sur toute la Suisse. Elle a pour but l'éducation des ouvriers et les intérêts politiques et économiques du peuple. Sa devise : « *L'éducation du peuple est l'affranchissement du peuple* », pourrait s'écrire en tête de la deuxième histoire de la délivrance de la Suisse, c'est-à-dire de sa délivrance intellectuelle, qui est actuellement dans son plein accomplissement.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Événements politiques ou militaires	État de la civilisation
I. Période Gallo-Romaine (jusqu'en 400).	
107 av. J.-C. Défaite des *Helvètes*, par les Romains, dans la Gaule méridionale. (Agen, sur la Garonne.)	Villes celtiques : Zurich, Oberwinterthur, Aventicum, Lausanne, Genève, Sion, Coire.
58 av. J.-C. *Soumission des Helvètes, par César. Domination romaine;* organisation militaire, forteresses et châteaux, forts sur le Rhin.	Grandes routes ; exportation des produits du pays ; colonies romaines ; villas.
100-250 ap. J.-C. Paix, effets de la civilisation.	Gloire des arts romains, surtout dans la Suisse occidentale ; amphithéâtre, bains, arcs de triomphe, mosaïques. *Romanisation de la Suisse occidentale.*
200. Première invasion des Allemannes ; destruction d'Aventicum.	
300-400. Guerres des Romains avec les Allemannes du Rhin. Fondements de Bâle.	Introduction du *christianisme*. Martyrs. Evêchés de Genève, Aventicum Windisch, Coire.
II. Période des Établissements germaniques (400-700).	
406. *Invasion des Allemannes ;* leur établissement.	
443. *Établissement des Burgundes* dans la Suisse du Nord-Ouest.	
496. *Soumission des Allemannes par les Francs.*	Le missionnaire franc Fridolin à Sæckingen.
500. Le roi *Gondebaud* en Burgondie.	Le couvent de Saint-Maurice du Valais. Législation des Burgundes.
532. Soumission de la *Bourgogne par les Francs.*	
536. *La Rhétie de Coire passe sous la domination franque.*	*Vie monastique* en Bourgogne (Romanus et Lupicinus). L'évêque Marius à Lausanne. Historiens.
600-650. Ingérence des rois francs dans les affaires des Allemannes.	Le *christianisme* s'établit en Allemannie ; Colomban et Gallus ; législation chrétienne.

Événements politiques ou militaires	**État de la civilisation**
III. Domination des Carlovingiens, des empereurs d'Allemagne et des Zæhringen (700-1200).	
730. Abolition de la dignité ducale d'Allemannie.	
750. La Bourgogne et l'Allemannie sous la domination franque.	
800. Influence de Charlemagne.	Commencement des fiefs, naissance et influence de l'Eglise; cathédrale, couvent de Saint-Gall. *Culture des arts et des sciences dans les couvents* de Saint-Gall, Reichenau, Rheinau, Pfæffers (Notker, Rutpert, Tutilo, à Saint-Gall.)
806. La Rhétie de Coire sous la domination franque.	
843. Traité de Verdun. La Suisse occidentale passe à la Lorraine et plus tard à la France. La Suisse orientale et la Rhétie sont réunies à la France.	
853. Fondation d'une abbaye de femmes à Zurich.	
888. Fondation du royaume de la Haute-Bourgogne (Rodolphe Ier.)	
917. *L'Allemannie érigée en duché indépendant.* (Burkhard.)	
919. Rodolphe II de Bourgogne est défait à Winterthur.	
920. L'Allemannie sous la souveraineté allemande.	
940. La Bourgogne sous la suzeraineté allemande.	
1004. } Henri II réunit la diète 1018. } à Zurich.	Extension de la civilisation allemande en Bourgogne. Adélaïde et Berthe.
1033. Conrad II soumet la Bourgogne.	Saint-Gall, école pour l'Allemagne; les Ekkehard et Notker.
1038. *La Bourgogne, l'Allemannie et la Rhétie sont réunies par Henri III.*	
1057-1080. Domination de Rodolphe de Rheinfelden.	
1080-1097. Guerre du parti des Welf-Zæhringen, contre le parti des Staufen.	
1097. Paix. Zurich passe *aux Zæhringen.* L'Allemannie est démembrée, souverainetés laïques et ecclésiastiques.	Progrès des villes dans la liberté, premiers produits de l'industrie.
1114. Premier soulèvement de Schwitz.	
1127. *Rectorat de Zæhringen*, en Bourgogne.	

Événements politiques ou militaires	État de la civilisation
1156. Les Zæhringen exercent la suzeraineté sur Genève, Lausanne et Sion. 1173. Extinction des Lenzbourg; puissance des Habsbourg et des Kibourg. 1177. Fondation de Fribourg. 1191. Fondation de Berne.	
IV. Naissance de la confédération (1200-1400).	
1218. Les Kibourg héritent des Zæhringen; liberté de l'empire. 1231. Première lettre de franchise octroyée à Uri. 1240. Lettre de franchise de Schwitz. 1245-1250. Guerre entre le parti du pape et celui de l'empereur. Ligues des villes; *première alliance des trois cantons forestiers.* Lutte contre les baillis.	
1256-1273. *Interrègne*; féodalité. Invasion des Savoyards dans la Suisse occidentale; Zurich contre les Regensberg; destruction des châteaux forts. *Progrès de la bourgeoisie pour la liberté.* 1264. Fondation de la puissance des Habsbourg par l'héritage des Kibourg. 1273. Rodolphe de Habsbourg hérite des possessions de ses cousins, dans les cantons forestiers et devient roi; il étend sa domination par la force. 1291. Mort de Rodolphe. *Première alliance perpétuelle des trois cantons forestiers.* Ligue avec Zurich; guerre contre l'Autriche. 1292. Défaite des Zurichois par les Autrichiens, à Winterthur. 1298. Victoire des Bernois sur les Autrichiens, à Donnerbühl. 1298-1308. Domination d'Albert d'Autriche, rétablissement de la domination autrichienne.	*Poésie chevaleresque*; troubadours, recueil de chants. Hans Hadlaub, poëte de Zurich, Conrad de Muri, directeur de l'école de chant, à Zurich.

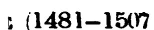
Guerres d'indépendance	Accroissement de la confédération
V. Naissance de la confédération (suite) (1200-1400).	
1308. Mort d'Albert d'Autriche; liberté des Waldstaetten.	
1315. 15 *novembre. Victoire des Waldstaetten, à Morgarten.* Renouvellement de l'alliance de 1291.	1315. Union étroite des trois cantons. (Action commune à l'extérieur, proscription commune).
1318. Soulèvement de la Suisse occidentale. Siége de Soleure.	
1323. Alliance des Waldstaetten avec Berne, en guerre contre l'Autriche et l'aristocratie.	
1332. *Alliance perpétuelle des Waldstaetten avec Lucerne.*	1332. Lucerne s'unit aux Waldstaetten.
1339. Victoire de Berne et des Waldstaetten à Laupen.	
1351. 1er *mai. Alliance perpétuelle des Waldstaetten avec Zurich.*	1351. Premiers règlements sur l'aide que se devaient les alliés; détermination du cercle de l'alliance, droit fédéral. Zurich se réserve le droit de conclure des alliances.
1352. *Alliance de Glaris et Zug* avec les confédérés.	
1253. *Alliance perpétuelle des Waldstaetten avec Berne.*	
1355. Paix de Regensbourg. Triomphe des Autrichiens (Zug et Glaris tombent sous la domination autrichienne).	
1368. Paix de Thorberg; Zug redevient confédéré.	1370. *Pfaffenbrief;* convention ecclésiastique qui met fin à la situation particulière du clergé.
1385. Les villes suisses s'unissent à la ligue des villes de l'Allemagne du Sud.	
1386. 9 juillet. *Bataille de Sempach.*	
1388. *Bataille de Næfels*; délivrance de Glaris.	1393. *Lettre de Sempach;* documents communs des huit cantons primitifs, règlements militaires.
1394. *Traité de sept ans avec l'Autriche.*	

Accroissement de la confédération	Puissance extérieure
	VI. Apogée de la puissa
1403. Victoire des Appenzellois, à Voegelinseck.	
1405. Victoire des Appenzellois, à Stoss.	
1408. Défaite des Appenzellois, à Bregenz; ils renoncent aux conquêtes.	
1411. Alliance des sept cantons avec Appenzell.	
1415. Soulèvement du Valais.	1415. *Les confédérés soumettent l'Argovie autrichienne. Première possession commune.*
1416. Lucerne, Uri et Unterwald se liguent avec le Valais.	
1524. Renouvellement de la ligue grise dans la Rhétie.	
1436. Ligue des dix tribunaux.	
	1444. Bataille de Saint-Jacques sur la Birse; commencement de l'influence extérieure, alliance avec les rois de France; service des mercenaires; pensions.
1451. L'abbé de Saint-Gall, État allié.	
1454. Les villes de Saint-Gall et de Schaffhouse s'allient.	
	1460. *Les confédérés soumettent la Thurgovie autrichienne. Deuxième possession commune.*
1466. Mulhouse, État allié.	
	1468. Guerre de Waldshut.
1471. Réunion des trois ligues rhétiques.	
	1474. Paix perpétuelle entre l'Autriche et la confédération. L'Autriche renonce à toutes ses prétentions de souveraineté.
	1474-1477. *Guerres contre Charles le Téméraire de Bourgogne.*
	1474. Bataille d'Héricourt.
	1475. Expédition dans le pays de Vaud; le Haut-Valais soumet le Bas-Valais.
	1476. Batailles de Grandson et de Morat.
	1477. Bataille de Nancy.

Développement intérieur	Développement intellectuel
fédération (1400-1516).	
1436-1450. *Guerre entre Zurich et Schwitz.*	Félix Haemmerlin, humaniste.
1440. Défaite de Zurich à Etzel.	
1442. Alliance de Zurich avec l'Autriche; elle résiste à la juridiction fédérale.	*Progrès de la littérature suisse* (hymnes guerriers et chroniques).
1443. Défaite de Zurich à Saint-Jacques sur la Sihl.	
1444. Prise de Greifensee, bataille de Saint-Jacques sur la Birse.	
1450. Dissolution de l'alliance entre Zurich et l'Autriche.	
	1460. Université de Bâle; propagation de l'*humanisme. Progrès des arts et de l'industrie* (sculpture sur bois, peinture, poêles; soieries et toiles.
	1470. Imprimerie. Théâtre. Luxe des vêtements et de la vie sociale. Historiens, Etterlin et Schilling.
1477. Ligue particulière des cinq villes.	

Accroissement de la confédération	Puissance extérieure
	VII. Apogée de la puissa
1481. *Ligue perpétuelle avec Kibourg et Soleure.*	
	1483. Sargans, possession commune.
1498. Union de la ligue grise et de celle de la maison de Dieu avec les confédérés.	
	1490. La vallée du Rhin devient possession commune.
1499. Les dix tribunaux alliés de la confédération.	1499. *Guerre de Souabe.* Traité de Bâle; affranchissement des ordonnances de l'empire allemand; droit fédéral en Thurgovie.
	1500. Les Suisses aident Louis XII à conquérir Milan.
1501. *Alliance perpétuelle avec Bâle et Schaffhouse.*	
	1510. Alliance des Suisses aves Jules II contre la France.
	1512. Conquête de Milan; *le Tessin passe aux confédérés, la Valteline, Clèves et Bormio aux alliés.*
1513. *Adhésion d'Appenzell. Alliance des treize cantons.*	1513. Victoire des confédérés, à Novare.
	1515. Défaite des Suisses à Marignano.
	1516. *Paix perpétuelle avec la France*; commencement de la politique de neutralité.





Développement intérieur	Développement intellectuel
fédération (suite 1400-1516).	
81. *Convention de Stanz; affermissement du pouvoir*; secours mutuels contre les révoltés, les assemblées dangereuses, serment d'alliance.	
89. *Emeute sous Waldmann.* Les confédérés favorisent les réclamations des campagnes de Zurich qui demandent plus de liberté. Exaspération contre la convention de Stanz et les pensions.	
	Influence funeste des soldes, licence, fainéantise et pillage; augmentation des crimes; les autorités font des ordonnances.
	1507. Troubles à Berne. Corruption du clergé. Les peintres Holbein et Nicolas Manuel. Insurrections populaires contre les soldes et les pensions.

Réformation	Affaires intérieures de la confédération	Développement intellectuel
VIII. Époque de la Réformation (1516-1600).		
1519. *Zwingli et Zurich.*		
	1521. Alliance avec la France.	
1522. Application pratique de la réforme à Zurich (1525).		
1523. Conférences religieuses, à Zurich.		
1525. Troubles causés par les anabaptistes et les paysans. Propagation de la réforme dans la Suisse orientale.	1525. Lausanne et Genève s'unissent avec Berne et Fribourg.	Fondation du Carolinum. Savants de Zurich. Ordonnances militaires. Loi du mariage.
1526. Conférence de Baden.		
	1527. Alliance des évangéliques ou réformés avec Constance, commencement des ligues confessionnelles.	*Zèle pour l'éducation*, études, bibliothèques.
1528. *Berne adopte la réforme.*		
1529. Première guerre de Cappel.	1529. Ligue des cinq cantons avec l'Autriche.	Historien, J. Stumpf.
1531. *Deuxième guerre de Cappel. Commencement de la réaction.*		
1535. Commencement de la réformation à Genève.		
1536. Conquête et réforme du pays de Vaud par Berne. *Calvin.*		

Réformation	Affaires intérieures de la confédération	Développement intellectuel
IX. Époque de la Réformation (suite (1516-1600).		
	1548. Constance se sépare de la confédération.	
1555. Expulsion des réformés de Locarno.		*Hospitalité et bienfaisance* des réformés. Fabrique de soieries à Zurich.
		1559. Académie genevoise. Historiens, Tschudi et Simmler. Progrès de la peinture sur verre.
	1565. Alliance des catholiques avec Pie IV.	
1566. Confession helvétique.		
1574. Les jésuites à Lucerne. Les capucins.		
1580. Premier nonce en Suisse. Réaction catholique.		
	1586. Ligue de Borromée.	
	1587. Alliance des catholiques avec Philippe II.	
	1588. Sonderbund des réformés avec Strasbourg et Mulhouse.	
1597. Séparation confessionnelle d'Appenzell.		

Développement extérieur	Affaires intérieures
X. Période de l'aristocratie (1600-1798).	
1600. Appenzell, Rhodes intérieurs entrant dans la ligue de Borromée. 1620. Massacres de la Valteline. Troubles, 1640. 1629-1632. Dispute au sujet de la juridiction ecclésiastique en Thurgovie. 1632. Traité de Baden. La juridiction de Zurich est confirmée en Thurgovie. Attaque près de la Clus. (Première application du *système de défense* dans la guerre de Trente ans). 1648. *Séparation définitive de la Suisse d'avec l'Allemagne.* 1653. *Guerre des paysans.* Ligue des paysans à Summiswald; leur défaite près Wohlenswil. 1655. Renouvellement de la ligue de Borromée. 1656. *Première guerre de Vilmergen.* Victoire des cantons catholiques.	On restreint le nombre de familles régnantes dans les villes; on entoure de difficultés l'obtention du droit de bourgeoisie. *Patriciats* de Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne. *Aristocratie* de Bâle, Zurich et Schaffhouse. Faste de l'administration; zèle du pouvoir pour les institutions publiques, le commerce et l'industrie. Luxe de la bourgeoisie. *Oppression des paysans* (dîmes, charges féodales, impôts, entraves du commerce).
	1658. « Heutélie », satire des abus politiques et sociaux de la Suisse.
1663. *Alliance avec la France.* 1668-1680. Application du système de défense. 1679-1681. La Franche-Comté et la ville de Strasbourg conquises par la France.	
	Progrès de la théologie et de la philologie (Hottinger, Heidegger, Schweizer, Scheuchzer). Ignorance du peuple, censure et intolérance religieuse.
1688-1697. Guerre du Palatinat sous Louis XIV, avec l'appui des mercenaires suisses. 1700-1713. Guerre de succession d'Espagne. Les réformés alliés de l'Angleterre et de la Hollande. Les mercenaires suisses au service de la Hollande.	J.-J. Scheuchzer, médecin et naturaliste, à Zurich. Albert de Haller, naturaliste et poëte, à Berne.

XI. Période de l'aristocratie (suite) (1600-1798).

Développement extérieur	Affaires intérieures
1712. *Deuxième guerre de Vilmergen et de Toggenbourg.* Victoire de Zurich et de Berne.	
1715. Ligue de Trückli, alliance des catholiques avec la France.	
1723. *Conjuration de Davel* dans le pays de Vaud contre Berne.	
1729. Lutte des Doux et des Durs à Zug (1764).	
1732. Lutte des Doux et des Durs dans Appenzell et les Rhodes extérieurs.	
1737. Victoire des démocrates, à Genève.	Bodmer et Breitinger, à Zurich. Commencement des efforts pour le bien public.
1749. *Conjuration de Henz*, à Berne.	
1755. Soulèvement de la Léventine.	Influence des lumières françaises et allemandes ; influence de Voltaire et de Rousseau.
	1758. « Rêves patriotiques » de Balthasar.
	1761. Institution de Haldenstein.
1762. Victoire du parti populaire à Appenzell, Rhodes extérieurs	1762. Fondation de la *Société helvétique*.
1768. Troubles dans le patriciat de Lucerne.	Idylles de Gessner. Kleinjogg de Hirzel, Pestalozzi. Littérature d'émancipation. Réforme des écoles ; progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Etablissements d'utilité publique.
1777. Ligue des treize cantons avec la France.	*Opposition aux priviléges*, décadence nationale. Sociétés nombreuses.
1780. Massacre à Zurich.	

Événements politiques ou militaires	État intellectuel et matériel
1790. Soulèvement du Bas-Valais. 1794-1795. *Troubles à Stæfa.* 1797. Alliance du pays de Vaud avec la France. (Laharpe.) 1798. *La Révolution.* Invasion des Français. Chute de Berne.	Propagation des principes de la Révolution française. Société de lecture, à Stæfa.

XII. Développement moderne (1798-1874).

1799. Introduction de la constitution helvétique. Guerres de coalition en Suisse (batailles près de Zurich).	Réforme rationnelle et concentration du système scolaire. Maison d'éducation, à Stanz. Journaux. — Oppression des guerres de coalition; misère.
1802. Lutte entre les centralistes et les fédéralistes ; chute de l'Helvétique. 1803. *Constitution de la médiation* (jusqu'à 1815), par Napoléon. 1804. Guerre des Boucs.	*Développement pacifique de la Suisse; enthousiasme patriotique dans les arts et les sciences.* Jean de Müller, historien. Martin Usteri, poète et peintre; Hans George Nægeli « père des chantres ». Canal de la Linth. 1810. Fondation de la Société du bien public. Progrès du système d'éducation, sous Pestalozzi, Fellenberg, Wehrli.
1814. Entrée des alliés en Suisse; chute de la médiation. 1815. Traité d'alliance; confédération de vingt-deux cantons. *Restauration de l'ancien système jusqu'en* 1830. Nouvelles aristocraties; divisions.	*Réaction intellectuelle;* rétablissement de la censure, entrée des Jésuites, puissance de l'ultramontanisme; Wessenberg et Girard sont persécutés. Puissance croissante de l'*opposition;* opinion des sociétés (de Zofingen, de Sempach, de la Société helvétique, de celle des archers), de la presse, de quelques individus (Orelli, Zschokke, Dr Schinz).
1829. Premières constitutions de révision. 1830-1848. *Régénération* (nouvelle naissance). Assemblée d'Uster, le 22 novembre. Triomphe de la souveraineté du peuple.	

Événements politiques ou militaires	État intellectuel et matériel
XIII. Développement moderne (suite) (1798-1874)	
1831. Conseils constituants, nouvelles constitutions.	
1832. Séparation de Bâle; tentatives de séparation à Schwitz. Concordat des Sept (union des cantons régénérés).	*Réorganisation complète du système scolaire;* instruction obligatoire, nouvelles méthodes; écoles supérieures et séminaires. — Catholicisme libéral.
1833. Ligue de Sarnen : opposition à la révision.	1838. Fondation de la Société du Grütli, à Genève.
1839. Mouvement à Zurich, en septembre. Chute des radicaux. Réaction générale.	
1841. Abolition des couvents en Argovie.	
1843. Sonderbund (contre l'abolition des couvents et la révision de la constitution).	
1844. Les jésuites à Lucerne; expéditions de volontaires.	
1847. Guerre du Sonderbund; combat de Gislikon.	1847. Premier chemin de fer (Zurich-Baden).
1848. *Nouvelle constitution fédérale; la Suisse confédération.*	Abolition des principales entraves commerciales; système fédéral de poste, de télégraphie et de monnaies.
	1855. Réouverture de l'école polytechnique fédérale, à Zurich. Construction des principales lignes de chemins de fer (ligne du Nord-Est, du Centre, chemins de fer réunis, Suisse occidentale). — *Rapide prospérité industrielle;* traités de commerce, établissements financiers. — Zèle du pouvoir et du peuple *pour perfectionner le système scolaire;* nouvelles lois scolaires, l'instruction obligatoire facilitée; création des écoles de filles, des écoles supérieures, du Technicum.
1856-1857. *Solution de la question de Neufchâtel.*	
1858. Société d'Helvétie, lutte contre la réaction.	
1859. Occupation des frontières dans la guerre de Napoléon III pour l'Italie.	
1860. Annexion de la Savoie, par Napoléon III.	
1862. Partage de Dappenthal entre la Suisse et la France.	
1866. Occupation des frontières dans la guerre entre la Prusse et l'Autriche. *Tentative de révision de la constitution* dans le sens de la centralisation démocratique.	
1870-1871. Neutralité garantie dans la guerre entre la France et l'Allemagne.	*Lutte contre l'ultramontanisme* (à l'occasion de l'infaillibilité du pape). Action vigoureuse du pouvoir contre Mermillod, Lachat et contre le nonce.
1874. 1er avril. *Victoire éclatante de la révision constitutionnelle.*	

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PÉRIODE

Éléments de la nationalité suisse (1218)

CHAPITRE PREMIER

Les diverses peuplades avec leurs particularités
(jusqu'aux temps carlovingiens en 750).

1. POPULATION CELTIQUE

2. Civilisation romaine

3. Les Allemannes, les Bourguignons et les Rhéto-Romains.

CHAPITRE II

Unité de la constitution sous la domination carlovingienne et allemande (700-1057)

1. Introduction de l'administration franco-carlovingienne

2. Epoque de la domination directe des empereurs d'Allemagne

CHAPITRE III

Accroissement territorial (1057-1218)

DEUXIÈME PÉRIODE

Naissance et développement de la confédération suisse

(1218-1516)

CHAPITRE PREMIER

Fondements (1218-1315)

1. Les premières ligues (1218-1291)

2. Commencement des luttes pour l'Indépendance (1291-1315)

CHAPITRE II

Accroissement de la confédération, délivrée du joug de l'Autriche et de la noblesse (1315-1400)

1. Commencement de la confédération des huit cantons (1315-1353)

2. Guerre des huit cantons contre l'Autriche et la noblesse (1353-1400)

3. Nature de la ligue des confédérés

CHAPITRE III

La Suisse considérée comme état militaire de l'Europe
(1400-1516)

1. Affranchissement et adhésion d'Appenzell, du Valais et des Grisons

2. Anéantissement complet de la puissance de l'Autriche en Suisse

3. La Suisse considérée comme puissance indépendante de l'Europe

TROISIÈME PÉRIODE

Progrès intellectuels et affaiblissement politique de la confédération (1516-1798)

CHAPITRE PREMIER

Époque de la Réformation (1516-1600)

1. Réformation de la Suisse orientale

2. Réformation de la Suisse occidentale et sa réunion a la Suisse orientale

3. Essor de la vie civile et religieuse

4. La contre-réformation et ses conséquences

CHAPITRE II

Époque de l'Aristocratie (1600-1712)

1. Commencements de l'aristocratie

2. Guerre des paysans

QUATRIÈME PÉRIODE

Phases du développement moderne (1798-1874.)

CHAPITRE PREMIER

Révolution et tentatives de reconstitution sous l'influence de l'étranger (1798-1874)

CHAPITRE II

Constitution intérieure. Régénération des cantons et de la confédération (1830-1848)

CHAPITRE III

Achèvement du système politique. Nouveaux progrès

(1848-1874)

1457-78. — Saint-Ouen (Seine). — Imprimerie JULES BOYER.



8°

D E

G

B A V I È R E

Merishausen

SCHAFFOUSE

Diesse

Laufen

Benken

Eglisau

Andelfingen

Bulach

Ob Winterthur

Immenstadt

Hindelang

30'

Winterthur

Iller R.

Glatt R.

Kyburg

ZURICH

Greiffensee

Oberstdorf

Lech R.

Wadenschwyl

Hausen

Kappel

Arth

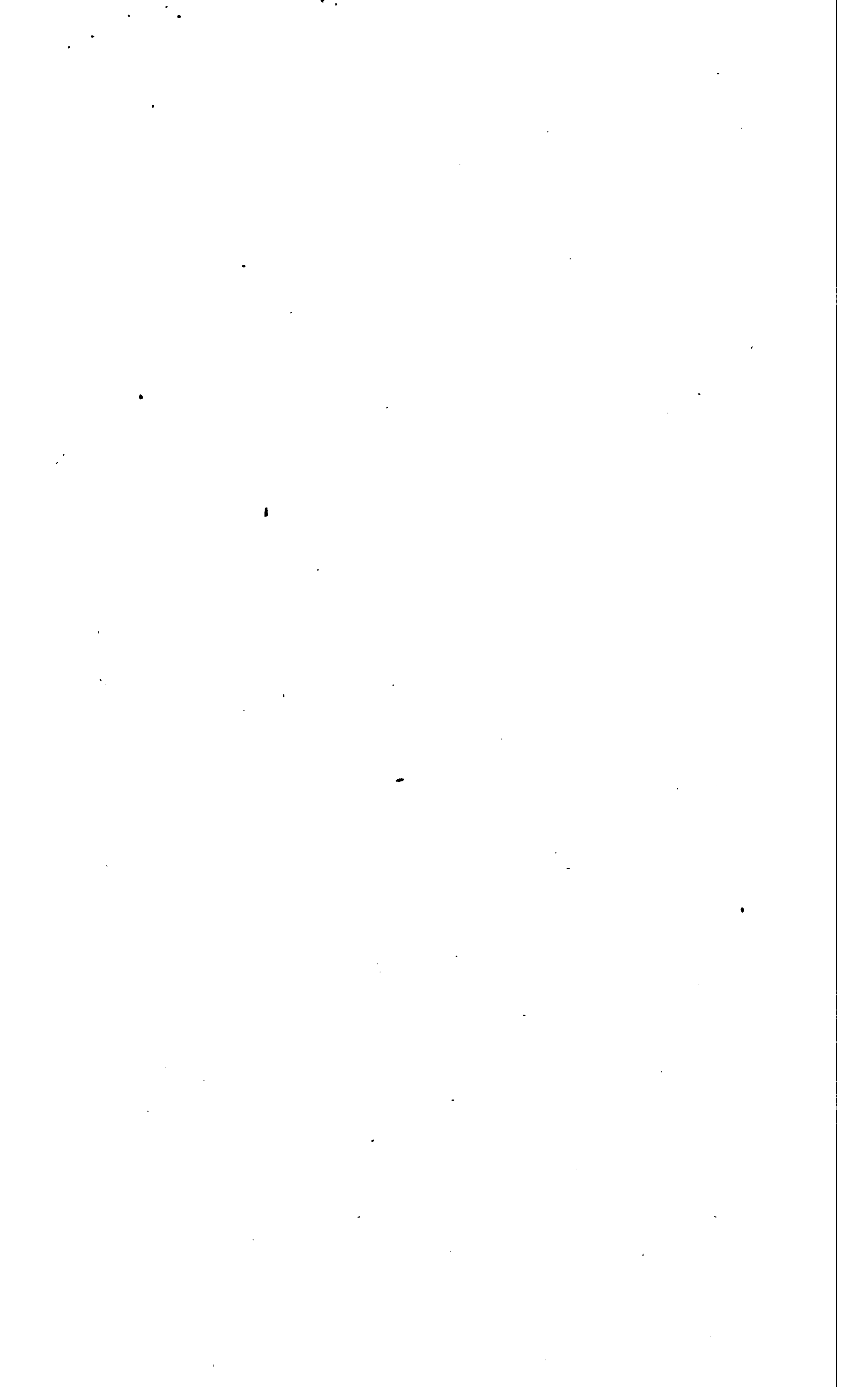
Goldau

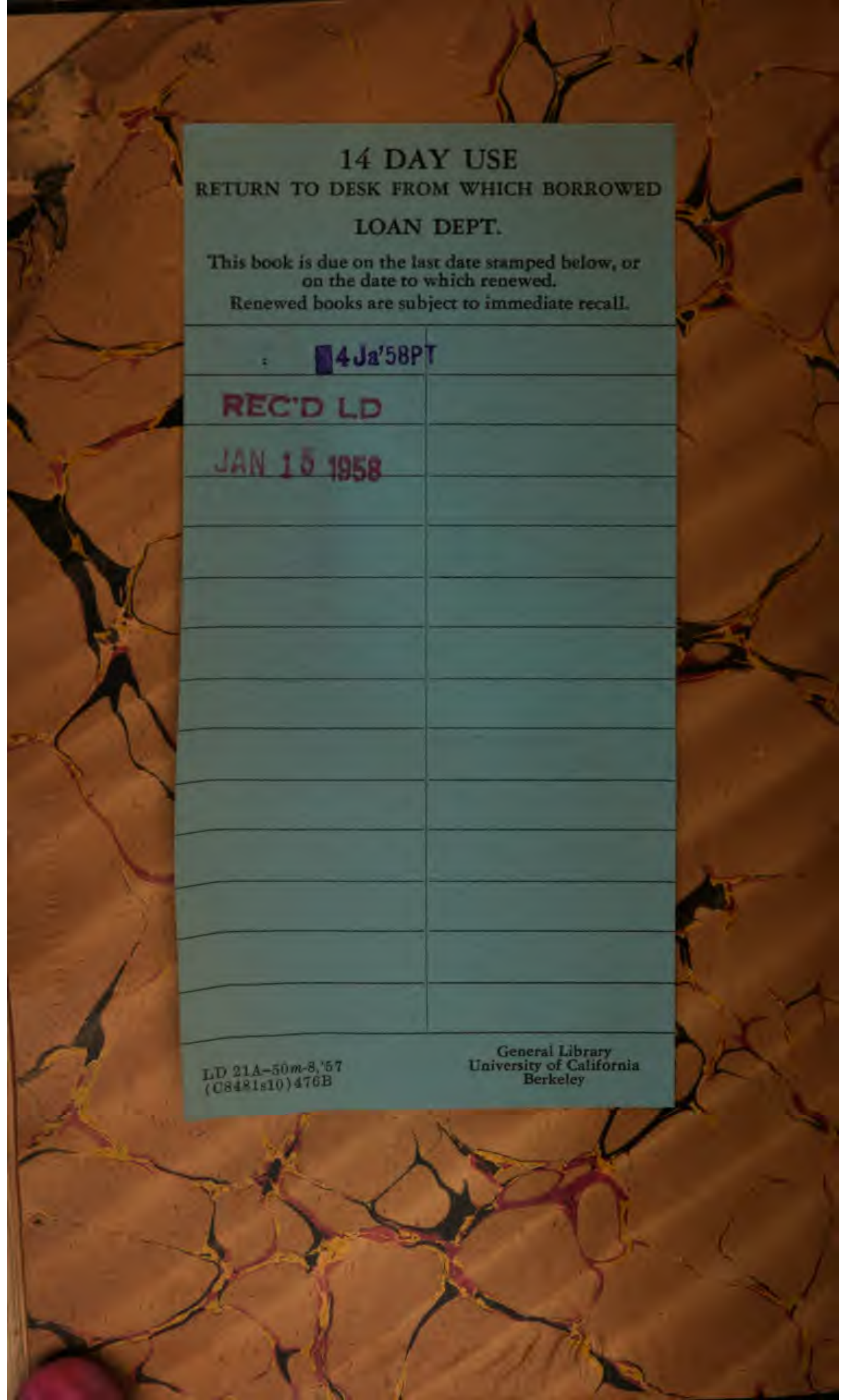
SCHWYTZ

47°










YC 38368
DQ54
D16
133948
Daendlicher

